

---

# Etude sur la cohésion des territoires en Vaucluse

---

Livre blanc

14 octobre 2021



acadie



Cette étude a été portée par la Direction Départementale des Territoires de Vaucluse sur demande de M. le préfet de Vaucluse. Pour faire face aux enjeux transversaux de la cohésion des territoires, la DDT a constitué une équipe projet pluridisciplinaire qui a été mobilisée lors de trois ateliers thématiques le 21, 22 et 23 avril 2021 et tout au long de la démarche (aide à la collecte de données).

L'équipe projet était constituée des institutions suivantes :

- Direction Départementale des Territoires :
  - Service développement de la cohésion des territoires
  - Service connaissance des territoires
- Préfecture
- Direction départementale de l'emploi, du Travail et des Solidarités :
  - Mission égalité et cohésion des territoires (politique de la ville)
  - Pôle insertion emploi, entreprises
- Conseil départemental :
  - Mission Développement durable et Territoires
  - Service prospective, soutien aux territoires, Europe
- Délégation territoriale de l'Agence régionale de Santé
- Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)

L'étude a été réalisée au sein de la Coopérative Conseil Acadie, sous la direction de Martin Vanier, professeur à l'école d'urbanisme de Paris, par Sacha Czertok, Jules Peter-Jan, Louna Villain. Les propos et les images qui suivent n'engagent que leurs auteurs.

# SOMMAIRE

---

<b>5</b>	<b>Introduction</b>
5	La cohésion des territoires : bien vivre ensemble dans le Vaucluse
6	Comment aborder la cohésion des territoires ?
7	L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et la « fabrique à projets »
<b>8</b>	<b>Première partie : diagnostic de la cohésion territoriale à l'échelle départementale</b>
8	Le triple défi de la cohésion pour le Vaucluse
15	La cohésion par l'accès aux services publics
19	La cohésion par l'accès aux soins
23	La cohésion par le logement pour tous
27	La cohésion par la mobilité pour tous
32	La cohésion par les centralités
36	La cohésion numérique
39	La cohésion par et dans les quartiers prioritaires
42	La cohésion par la transition écologique et énergétique
48	La cohésion par l'emploi
53	La cohésion par le développement agricole et l'enjeu alimentaire
58	La cohésion face aux risques majeurs et aux catastrophes
62	Synthèse générale de l'approche thématique
<b>63</b>	<b>Deuxième partie : lecture de la cohésion territoriale par EPCI du Vaucluse</b>
64	Communauté de communes Ventoux Sud
67	Communauté de communes Pays d'Apt – Lubéron
70	Communauté de communes territoriale Sud-Lubéron et commune de Pertuis
73	Communauté d'agglomération Lubéron Monts de Vaucluse
77	Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse
80	Communauté d'agglomération du Grand Avignon
83	Communauté de communes les Sorgues du Comtat
86	Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange
89	Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence
92	Communauté de communes Rhône Lez Provence
95	Communauté de communes Enclave des Papes – Pays de Grignan
98	Communauté de communes Vaison Ventoux
101	Communauté d'agglomération de Ventoux Comtat Venaissin
<b>105</b>	<b>Conclusion</b>
105	Cohésion et solidarité territoriales : des centralités et des réseaux

# INTRODUCTION

---

## La cohésion des territoires : bien vivre ensemble dans le Vaucluse

La France, sa société, ses institutions, attachent une importance toute particulière à l'exigence d'égalité: égalité des droits, égalité des chances, égalité républicaine. Cette exigence éminemment sociale a toujours pris une dimension territoriale, dans un pays à la fois fier de sa diversité et soucieux de son unité. Toute l'histoire contemporaine de la France et de ses territoires peut être lue comme la revendication et la recherche d'une plus grande égalité, facteur de cohésion territoriale.

Depuis la crise de 2008 et son rebond en 2011, cette revendication et cette recherche ont pris une acuité plus forte. La crise dite des gilets jaunes en a été une expression. Celle de la pandémie de COVID 19 plus encore. Avec la transition, la cohésion territoriale et sociale est un des deux grands mots d'ordre des politiques publiques de la période, à toutes les échelles.

Le département du Vaucluse et ses territoires sont, plus que d'autres, au front de cette double nécessité : engager de nouveaux modes d'urbanisation, de développement, de production de richesses, plus durables, plus résilients, plus économes des ressources et plus en harmonie avec l'environnement, ses ressources, ses limites ; et dans le même temps, maintenir et faire grandir la cohésion sociale et territoriale dans ce mouvement général de transition qui risque d'accentuer les décrochages, les fractures, les renoncements, les retraits.

L'étude qui suit s'efforce de contribuer à bien poser le problème de la cohésion des territoires dans le département du Vaucluse. Il ne s'agit pas seulement de montrer des différences ou de dévoiler des inégalités de tout type, par ailleurs bien documentées depuis longtemps dans ce département. Il s'agit d'aider à définir les priorités d'action en faveur de la cohésion, dans chaque territoire et sur chaque sujet. La cohésion est un tout : des efforts et des progrès dans des domaines (logement, mobilité, ...) peuvent être contredits par la dégradation de la situation dans d'autres (emploi, énergie, ...). Il n'y a pas de solution miracle.

Au bout du compte, ce qui est en jeu c'est le bien être de chacun, mais aussi celui du collectif habitant de chaque territoire, dans ses capacités à se sentir solidaire, interdépendant, utile et rassemblé par des intérêts et des biens communs.

La cohésion est le facteur primordial de la paix sociale et territoriale. Le sujet est aujourd'hui central en France, dans chacun de ses départements, et dans le Vaucluse en particulier.

## Comment aborder la cohésion des territoires ?

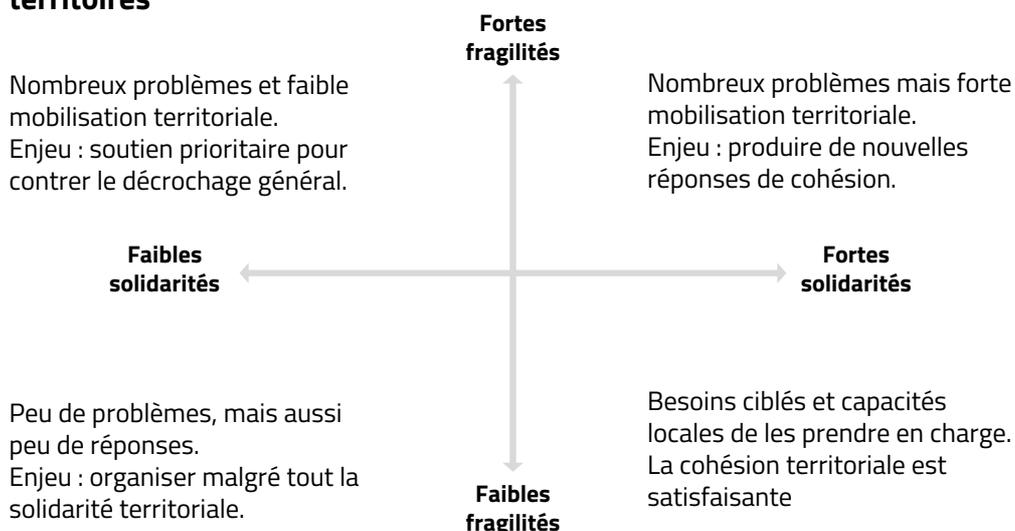
La cohésion, c'est la qualité de **ce qui « tient ensemble »**. Pour une société, la cohésion c'est ce qui permet de **vivre ensemble par delà les différences, les écarts, voire les oppositions**. C'est le contraire de la fracture, quelle qu'en soit les formes. **Le territoire est un des facteurs essentiels de cohésion**, puisqu'il est ce qui rassemble, ce qui permet de s'identifier à un collectif, une collectivité, une communauté. La cohésion sociale passe nécessairement par la cohésion territoriale.

Pour autant, la cohésion des territoires, celle de chacun d'eux comme celle de leur ensemble par exemple à l'échelle d'un département comme le Vaucluse, ne va pas de soi. Elle dépend :

- **Des fragilités** qui traversent la société, d'où peuvent résulter de multiples formes d'exclusion, de déliaison, de marginalisation qui « défont » la société.
- **Des solidarités** qui s'organisent au sein de cette société en réponse aux fragilités en question, qu'il s'agisse de solidarités prises en charge par l'action publique, dont celle des territoires, ou des solidarités prises en charge par la société elle-même.

La cohésion des territoires est la résultante de ces deux réalités combinées : de plus ou moins fortes fragilités et de plus ou moins fortes solidarités. Les différentes combinaisons possibles n'appellent pas les mêmes interventions (**graphique 1**).

### Graphique 1 – Modèle d'analyse des enjeux de la cohésion des territoires



Tout l'enjeu du diagnostic de la cohésion des territoires du Vaucluse consiste à **mesurer à la fois les fragilités et les solidarités**, autrement dit **l'état des problèmes et l'état des réponses** aux problèmes. C'est sur la base de cette double analyse qu'on pourra éclairer les efforts à soutenir inlassablement en matière de cohésion sociale, environnementale et territoriale.

Les fragilités et les solidarités seront documentées domaine par domaine par les indicateurs disponibles les plus significatifs et traduits dans un ensemble de cartes de nature à permettre à chaque territoire d'apprécier sa situation par rapport aux autres.

## **L'Agence Nationale de Cohésion des Territoires et la « fabrique à projets »**

Créée par la loi du 22 juillet 2019, l'Agence nationale de cohésion des territoires est opérationnelle depuis le 1er janvier 2020. Elle réunit une partie de l'ex-Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), l'Établissement Public National de Restructuration des Espaces Commerciaux et Artisanaux (Epareca), et l'Agence de numérique, et a pour mission de conseiller et d'accompagner les collectivités territoriales et leurs groupements dans la conception, la définition et la mise en œuvre de leurs projets.

L'action de l'Agence se déploie autour de trois axes :

- le déploiement de programmes d'appui territorialisés ;
- l'aide à la conception et à la mise en œuvre de projets de territoires, dans le cadre de contrats territoriaux, les contrats de cohésion ;
- l'appui en ingénierie et sur-mesure à des projets locaux, qui ne pourraient aboutir sans le soutien spécifique de l'agence et de ses partenaires.

L'Agence mobilise les ressources nécessaires à l'accompagnement des stratégies de territoire. Elle peut ainsi conduire des diagnostics territoriaux et financer des travaux intégrant une dimension prospective. Elle accompagne les projets dans la durée, en mobilisant les ressources des services déconcentrés de l'État.

Au niveau local, pour l'information des élus et partenaires locaux, un comité local de cohésion territoriale est créé. Il réunit des représentants de l'État et de ses établissements publics membres du comité national de coordination (ANRU, ANAH, ADEME, CEREMA, Caisse des dépôts et des consignations), des représentants des collectivités territoriales et des représentants des institutions, structures ou opérateurs, rattachés ou non à une collectivité territoriale, qui interviennent dans le champ de l'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements. Le comité se réunit deux fois par an et a un rôle d'orientation des travaux de l'Agence dans le département.

Le préfet de département est le délégué territorial de l'Agence, il est le point d'accès unique, avec les délégués territoriaux adjoints qu'il désigne, pour les collectivités territoriales qui souhaitent bénéficier de son intervention.

Au niveau régional, le préfet est chargé de réunir l'ensemble des financeurs et des ressources disponibles, susceptible d'apporter leur appui aux projets soutenus par l'Agence. Un comité régional des financeurs est réuni, pour le financement des projets en phase opérationnelle.

# 1ÈRE PARTIE : DIAGNOSTIC DE LA COHÉSION TERRITORIALE À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

## Le triple défi de la cohésion pour le Vaucluse

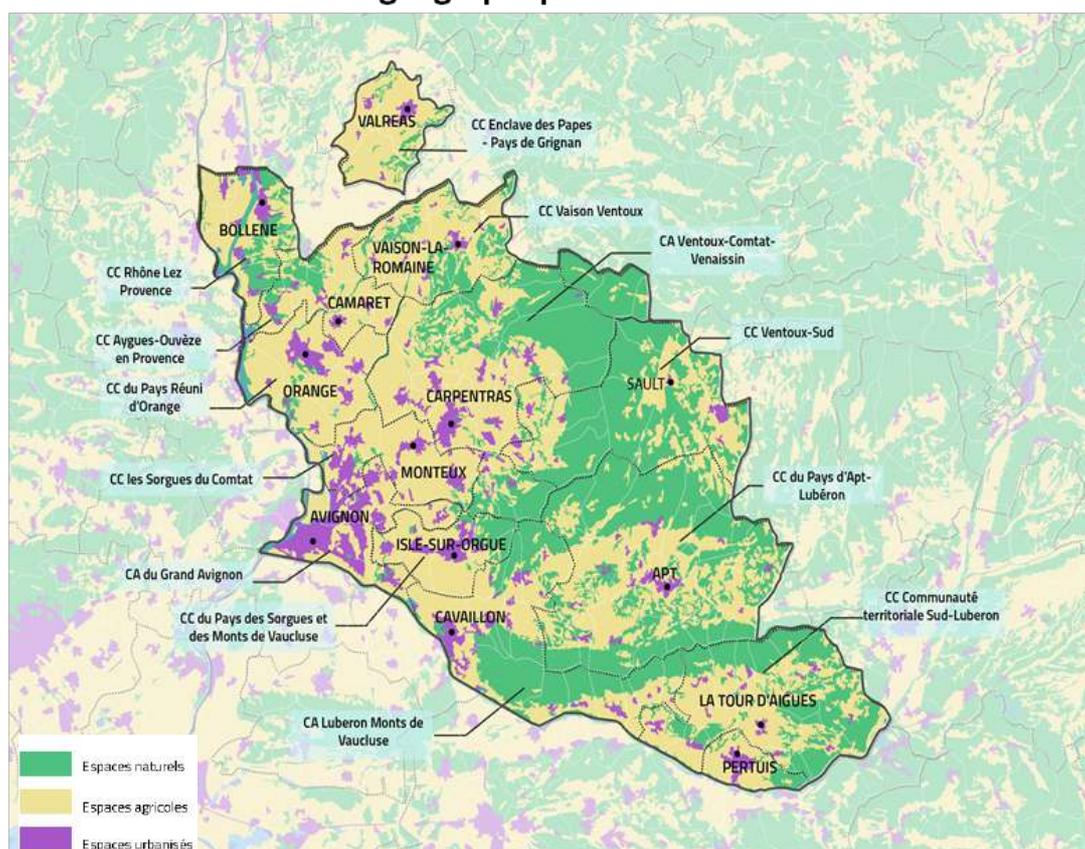
La question de la cohésion des territoires est particulièrement vive dans le département du Vaucluse pour au moins trois raisons structurelles:

### ► Des grands écarts et de très forts contrastes

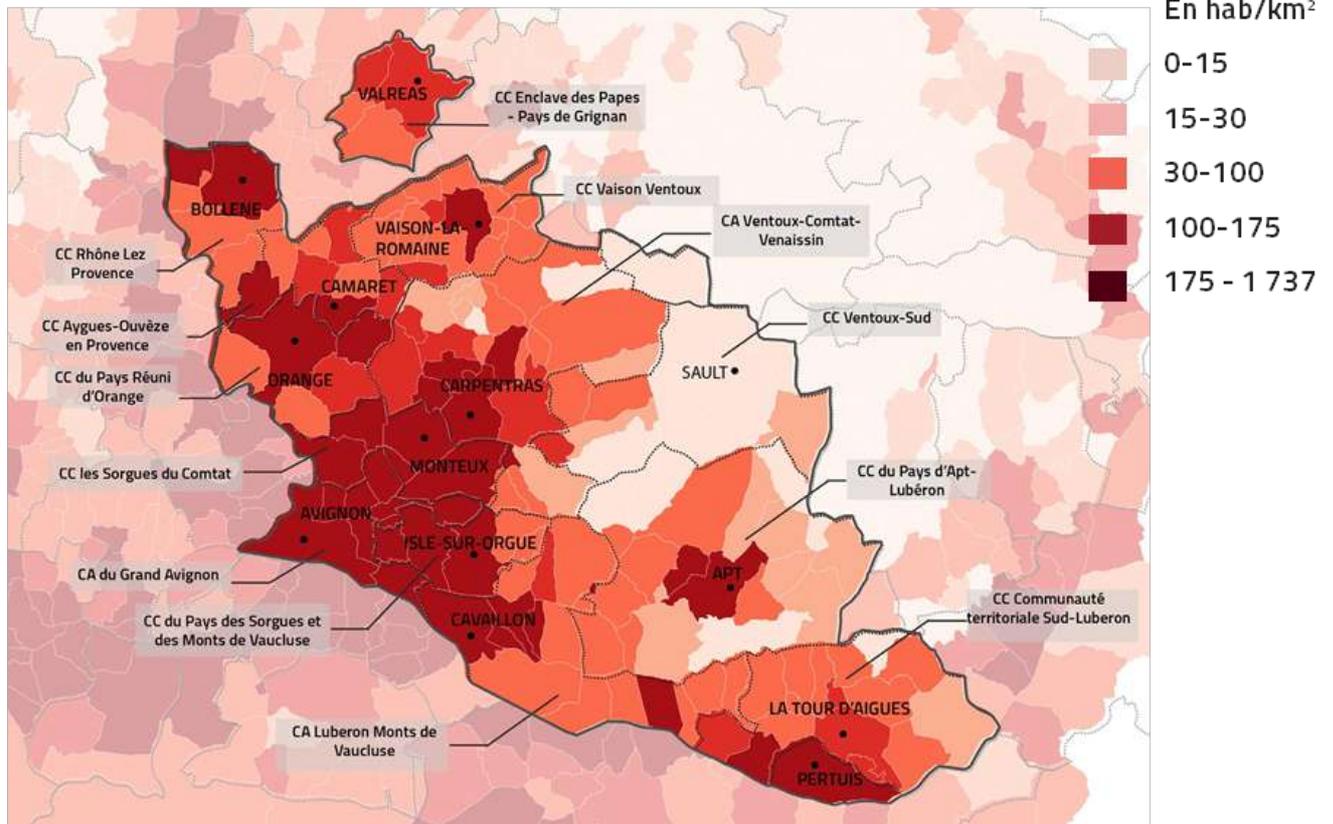
Beaucoup de départements sont dépositaires de la diversité qui fait la France, mais le Vaucluse est particulièrement servi en contrastes, au plan des entités naturelles et des contextes géographiques (carte 1), des densités et des structures de peuplement (cartes 2 et 3), donc des situations socio-spatiales qui en résultant et qui vont du très urbain au très rural. L'agglomération d'Avignon est la 14<sup>ème</sup> de France, juste après celle de Strasbourg et avant celle de Montpellier, avec près de 457 000 habitants en 2017, et 70 % de la population du département. Mais à 30 ou 40 km à vol d'oiseau on trouve les communes parmi les moins peuplées des Alpes du sud, donc de France.

Cette diversité est une richesse et un formidable potentiel de développement. Elle appelle cependant une grande attention quant à la compréhension des écarts entre les contextes locaux, à l'équité de traitement des situations, donc à la capacité de différencier les réponses des politiques publiques. Avant même de parler de fragilités et d'inégalités, la cohésion des territoires du Vaucluse est défiée par cette diversité à la fois géographique et historique, naturelle et culturelle.

### Carte 1 – Les contrastes géographiques



## Carte 2 – Du très urbain au très rural



### ► Un département globalement fragile au plan social et vulnérable au plan environnemental

Pour des raisons multiples qui se sont entremêlées au cours du temps, le Vaucluse, qui montre d'évidentes traces de sa richesse présente ou passée, est actuellement un département qui se distingue en France par ses indicateurs de fragilité sociale, économique et environnementale (tableau 1).

Cette situation a été de nombreuses fois documentée par les services de l'Etat et le Département (par exemple dans le cadre de l'élaboration du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès aux Services au Public du Vaucluse, SDAASP 2018-2023), par l'INSEE, dans le cadre du partenariat entre les Agences d'urbanisme et la Région, et par le Département dans le cadre de ses démarches stratégiques comme « Vaucluse 2025-2040 » (tableau 2). A propos des ménages en situation de fragilité, le SDAASP écrit p.12 :

*« les difficultés rencontrées par ces publics peuvent être d'ordre financier (absence de véhicule, capacité à payer la garde des enfants, ...), mais aussi non formelles pour les populations les plus fragilisées (capacité d'identification des institutions, compréhension du langage administratif, ...). Des publics en situation de fragilité auront davantage besoin d'un accompagnement, de conseils et d'un suivi pour la réalisation de leurs démarches administratives et d'accès aux services. Dans ce contexte, la présence physique de certains opérateurs auprès de ces publics est essentielle pour assurer du lien social et éviter les situations d'isolement et de renoncement aux droits, en particulier en zones rurales et dans les espaces urbains, notamment sur les quartiers politique de la ville ».*

Sans revenir sur les mutations anciennes qui ont eu jadis des conséquences déstructurantes sur les territoires du Vaucluse (exode rural du 20<sup>ème</sup> siècle, fins d'histoires industrielles locales, grands épisodes migratoires, ...) et peuvent y laisser des traces durables, on peut analyser les fragilités globales du Vaucluse comme celles d'un territoire bousculé par la métropolisation contemporaine et qui en subit plus les conséquences qu'il n'en tire les bénéfiques. La croissance démographique y est plus vive que celle de l'emploi depuis une quinzaine d'années. La population y est relativement jeune, mais les niveaux de qualification ne suivent pas. L'emploi y est plus fortement productif qu'ailleurs, donc exposé à la mondialisation, et la croissance est désormais essentiellement sur les fonctions dites présentes (ou domestiques). Les navettes domicile-travail s'accroissent en volume et en portée.

**Tableau 1 – Indicateurs de fragilité du Vaucluse**

Indicateurs	France	Région PACA	Vaucluse
Taux de pauvreté en 2017 (seuil à 60% du revenu médian)	14.1%	17%	19.5%
Taux de pauvreté des moins de 30 ans en 2017	20%	24.8%	26.9%
Taux de chômage des 15 ans et plus en 2017	13.8%	14.5%	16.7%
Part des non-diplômés parmi les 15ans et plus non scolarisés en 2017	28.4%	28.7%	31.1%
Part des ouvriers et des employés dans la population en 2017	28.4%	26.4%	28.9%
Médiane du revenu disponible par UC en 2017	21 110 €	20 800 €	19 400 €
Taux de logements du parc privé potentiellement indigne en 2013	X	6.6%	8.4%
Part des logements vacants en 2017	8.2%	7.7%	10%
Part des surfaces artificialisées en 2018	5.3%	7.2%	7.6%
Part de la surface artificialisée entre 2009 et 2018	0.4%	0.5%	0.6%
Part des communes couvertes par un PPRN	38.9%	55.8%	88.1%

Sources : Insee, Observatoire des territoires, ORS

**Tableau 2 – Principales ressources documentaires et études sur la cohésion des territoires dans le Vaucluse**

AURAV. « Portrait de la jeunesse de Vaucluse ». *Les publications de l'Agence*, n°6, 2013.

AURAV. « L'occupation du sol dans le Vaucluse ». *Les publications de l'Agence*, n°24, 2017.

Conseil Département de Vaucluse / Préfet de Vaucluse. *Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public de Vaucluse*, mars 2018.

FNAU. « Révéler le potentiel des agglomérations moyennes », *Les dossiers FNAU*, n°42, Octobre 2017.

Futuribles / Département du Vaucluse. Diagnostic prospectif : Assistance à la définition et à la rédaction de la feuille de route stratégique pour l'action départementale « Vaucluse 2025-2040 », 2018.

Insee. « Vaucluse : entre localisation stratégique et précarité importante », *Insee analyses Provence-Alpes-Côte d'azur*, n°4, 2014.

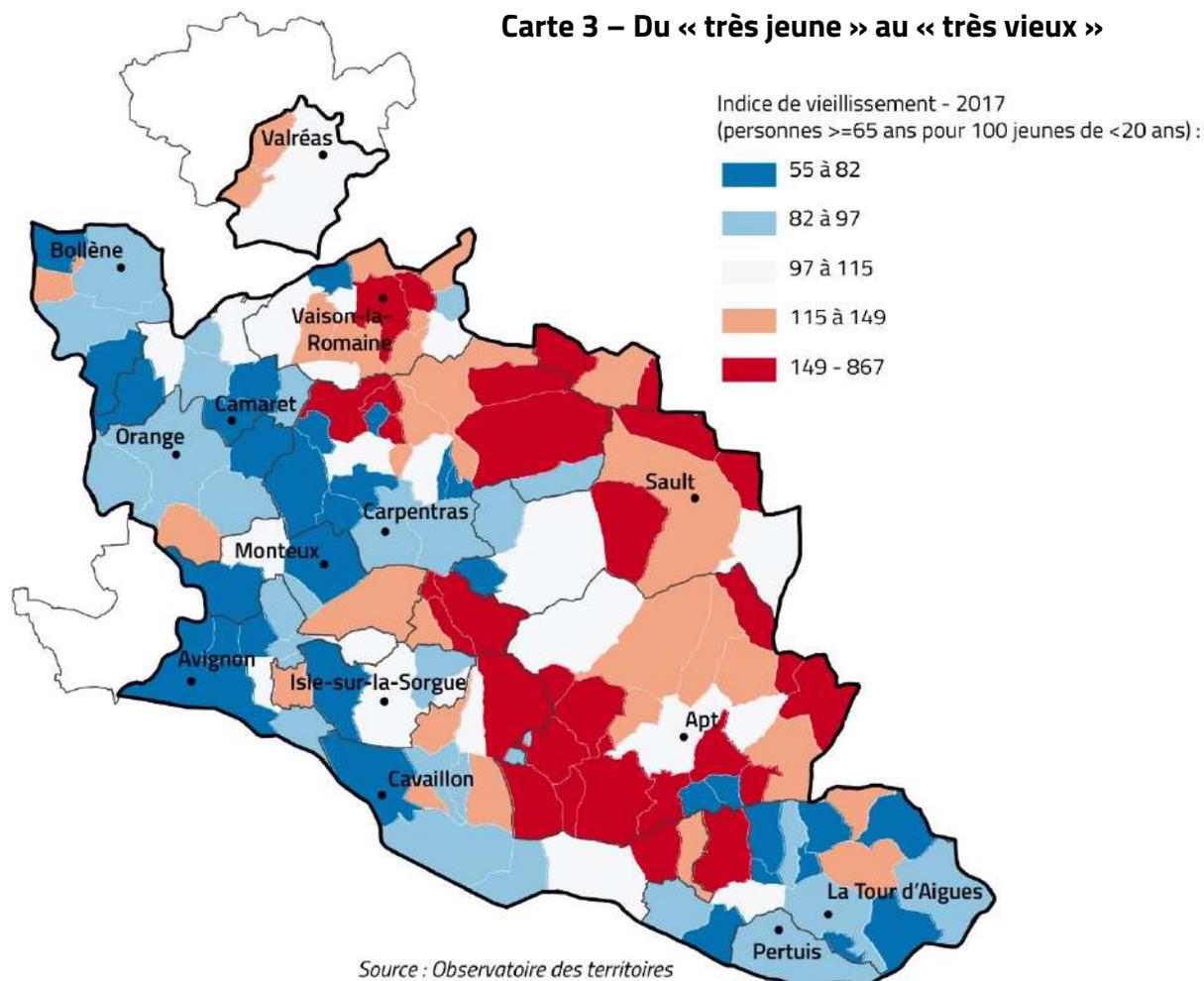
Insee. « Une consommation foncière deux fois plus rapide que l'évolution démographique », *Insee analyses Provence-Alpes-Côte d'azur*, n°40, 2016.

Insee. « Vaucluse, Population et emploi s'accroissent autour d'Avignon, les difficultés sociales persistent », *Insee analyses Provence-Alpes-Côte d'azur*, n°84, 2020.

ORS PACA. *Portrait socio-sanitaire et environnemental du département du Vaucluse*, 2018.

L'étalement périurbain est également la cause d'un dépérissement continu d'un bon nombre des quartiers et des fonctionnalités des principales centralités du Vaucluse, la situation d'Avignon étant par ailleurs plus complexe et composite. Il en résulte une fragmentation socio-spatiale croissante entre les communes et au sein des communes, renforcée par de forts écarts de structure par âges.

**Carte 3 – Du « très jeune » au « très vieux »**

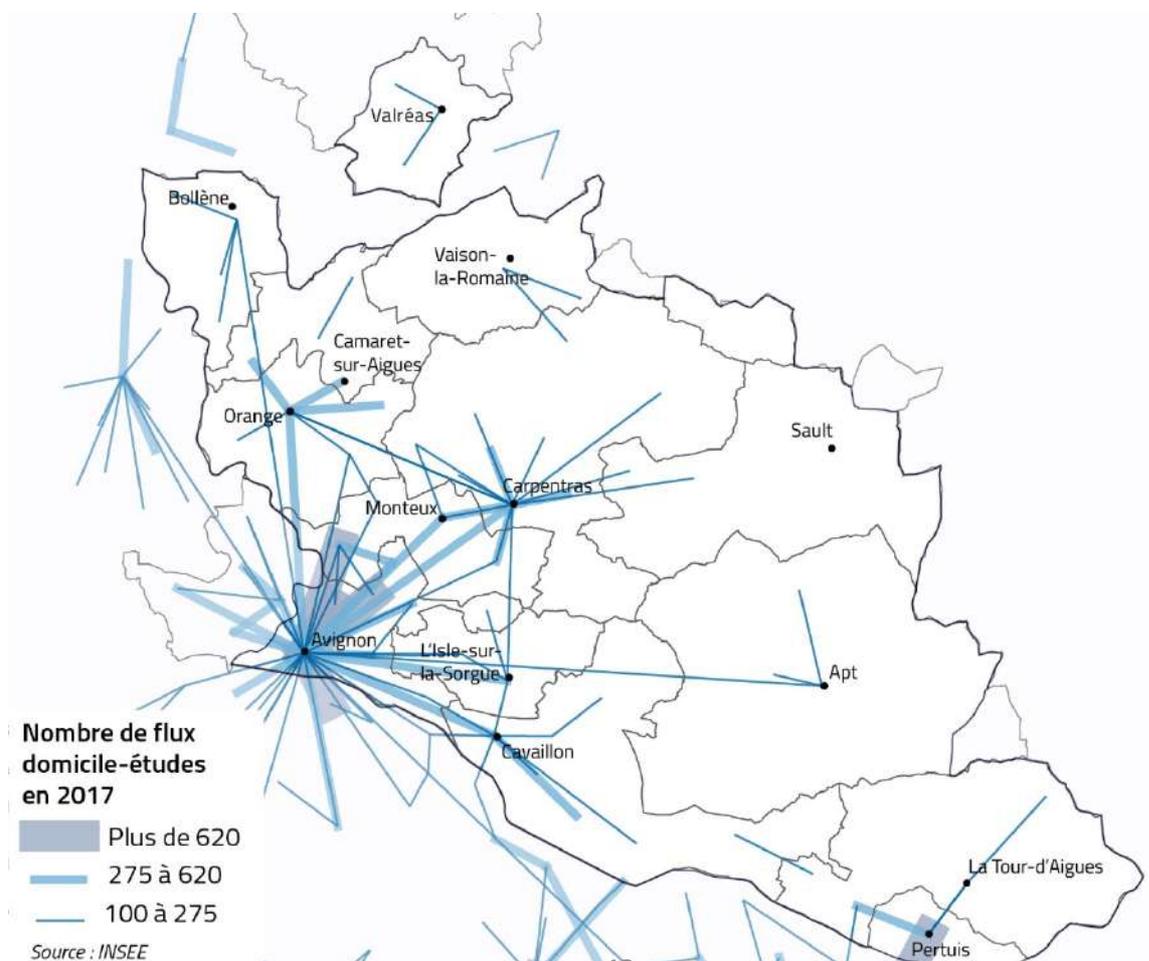
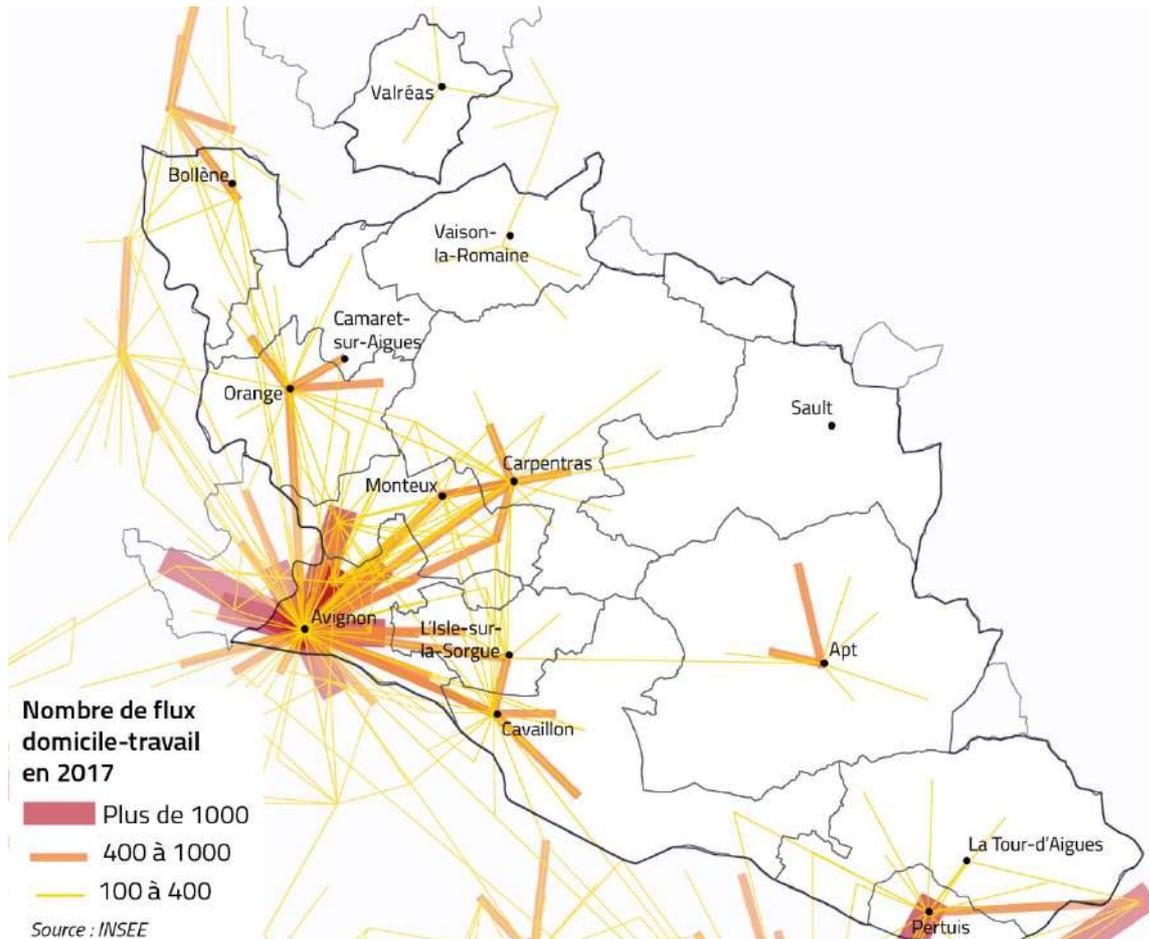


► **Un département carrefour, pris dans les flux et les interdépendances**

Une part des problèmes structurels de cohésion des territoires dans le Vaucluse vient de la **position inter-régionale sans équivalent en France**. Il y a d'autres territoires de contact entre trois régions en France, mais aucun qui ait donné lieu à une grande agglomération comme celle d'Avignon et son aire urbaine, étendue sur trois départements, avec la mobilité qui s'en suit (**carte 4**).

Le paradoxe du Vaucluse est d'être à la fois un département de confins, sur son flanc est, et un département « rotule », entre Rhône moyen, Provence et Languedoc, au sommet du vaste delta métropolitain de Marseille-Aix. Les flux, les circulations, les interdépendances et les réseaux font du lien, mais ils ont aussi des effets opposés sur les territoires, dont ils brouillent les repères et complexifient les fonctionnements (**carte 5**). La cohésion vient aussi de la capacité collective d'une population à se situer dans ce qui lui arrive, et dans le Vaucluse, ce n'est plus si aisé.

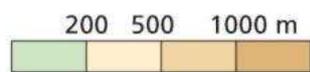
## Cartes 4 – Le pôle avignonnais et ses relais



Carte 5 – Un département de piémont alpin



**Vaucluse**



- plus de 50 000 h.
- de 10 000 à 50 000 h.
- de 2 000 à 10 000 h.
- moins de 2 000 h.
- ch.-l. d'arrondissement
- ch.-l. de canton
- commune
- autoroute
- route
- voie ferrée

Au total, le Vaucluse est le département des grands écarts, des transformations rapides et des paradoxes, autant de raisons structurelles pour qu'y soit posée avec force la question de la cohésion sociale et territoriale. Elle sera entendue ici non pas comme le simple constat de ces écarts, transformations et paradoxes, mais la mesure de l'ajustement entre des fragilités et de solidarités, ajustement de nature à perpétuer le vivre ensemble.

## Lecture par grands enjeux thématiques

En fonction des programmes d'appui territorialisés qu'a déployés l'ANCT, l'analyse de la cohésion des territoires (fragilités + solidarités) se déroulera selon 10 grands enjeux thématiques, auxquels s'ajoute celui de la prévention des risques et de la cohésion face aux catastrophes.

- ▶ La cohésion par l'accès aux services aux publics
- ▶ La cohésion par l'accès aux soins
- ▶ La cohésion par le logement
- ▶ La cohésion par la mobilité pour tous
- ▶ La cohésion par les centralités
- ▶ La cohésion numérique
- ▶ La cohésion par et dans les quartiers prioritaires
- ▶ La cohésion par la transition écologique et énergétique
- ▶ La cohésion par l'emploi
- ▶ La cohésion par le développement agricole et l'enjeu alimentaire
- ▶ La cohésion face aux risques majeurs et aux catastrophes

Chaque thématique est abordée sur le même modèle :

- o Une rapide **définition du sujet** et de ses enjeux et défis de cohésion le concernant
- o Une **explication des indicateurs de « fragilité » et de « solidarité »** retenus et l'évocation des autres indicateurs possibles.
- o **Trois à six cartes** avec le bref commentaire qui aident à leur lecture
- o Une **synthèse de l'enjeu de cohésion dans le département** pour le sujet considéré

# La cohésion par l'accès aux services aux publics

---

## Indicateurs retenus

Dans son sens large, tel que s'en est saisi le SDAASP 2018-2023, la question de l'accessibilité des services au public recoupe les thèmes abordés par la suite (santé, mobilité, éducation, numérique, centralités, etc.), à l'exception de ceux du logement, de la transition, et des risques, qui présentent d'autres problématiques.

Les indicateurs susceptibles de décrire les fragilités ou les solidarités de cette accessibilité aux services au public sont donc potentiellement très nombreux et on en retrouvera d'autres dans les thèmes suivants. Pour cette première approche, on a choisi quatre descripteurs :

- Au titre de la lecture des fragilités, le maillage de l'offre de services de la vie courante (carte 6) et le temps d'accès à ces services (carte 7), qui englobent certains services au public mais concerne aussi des services marchands et des commerces élémentaires,
- Au titre de la lecture des solidarités, la géographie départementale des Espaces France Services d'une part (carte 8), le taux d'allocataires sociaux d'autre part (carte 9), considérant qu'il donne une bonne appréciation de l'accès aux droits sociaux des ménages fragiles, même s'il faudrait pouvoir présenter la géographie des « non recours », par définition difficile à identifier.

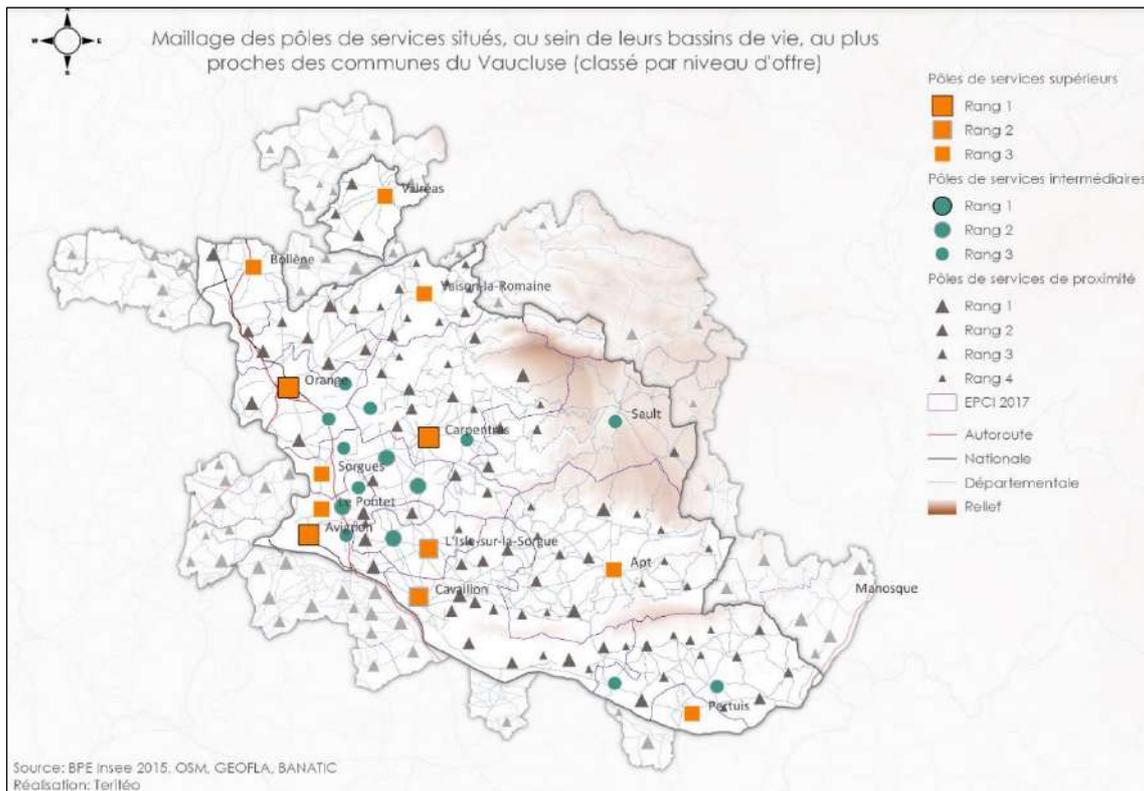
## Synthèse de la lecture des cartes

Ces quelques éléments confirment la tonalité globale du diagnostic du SDAASP sur le même sujet : **le Vaucluse est un département plutôt bien desservi en matière d'accès aux services en général et au service au public en particulier** avec 20 Espaces France Services dans le département, ou juste en bordure (carte 10), auquel il faut ajouter les 18 espaces départementaux des solidarités (EDeS). Bien entendu, il y a de forts écarts de situation entre l'est ou l'ouest, mais les cartes montrent aussi que là où il y a le plus d'allocataires, donc de ménages fragiles, il y a aussi le moins de distance-temps d'accès aux services en général (carte 11).

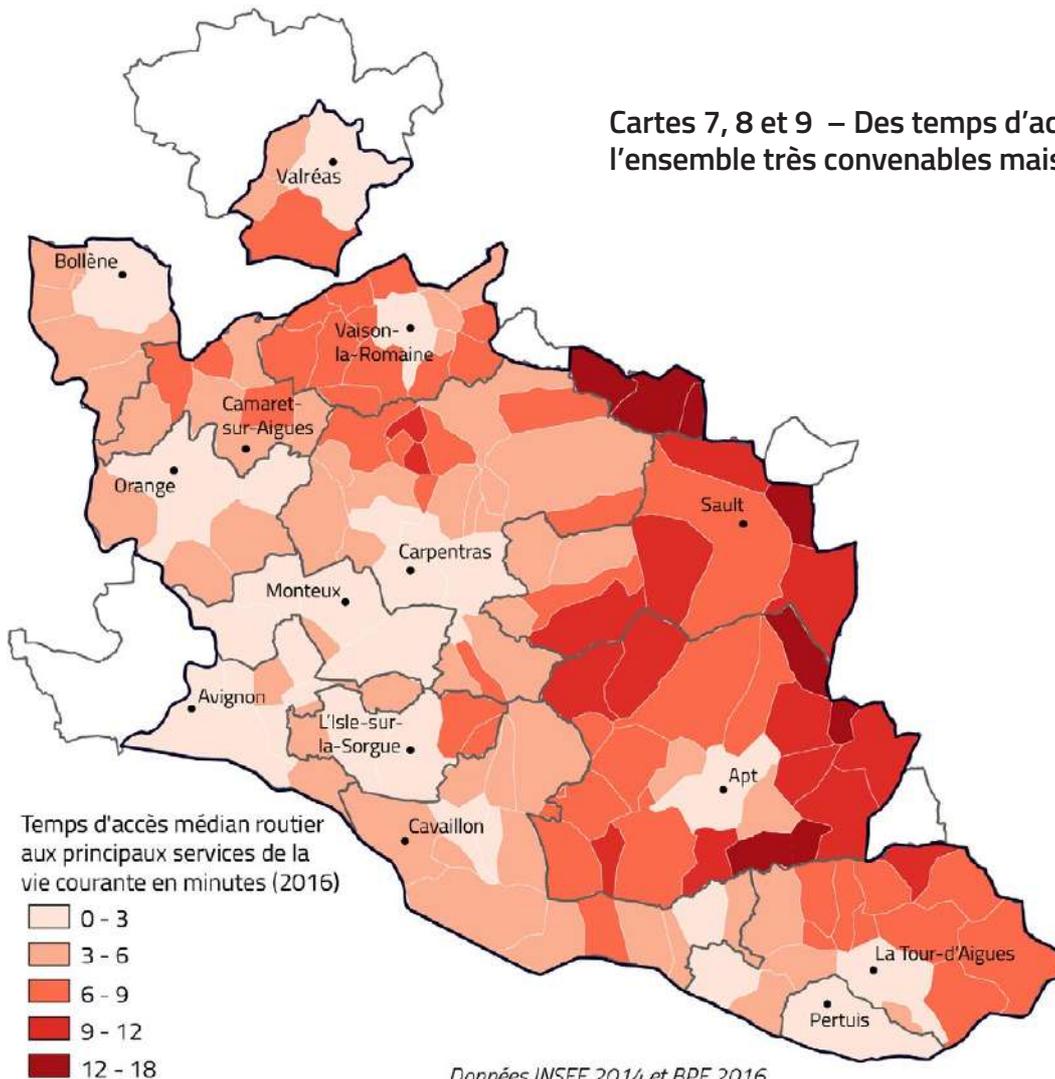
L'enjeu de cohésion n'est pas réglé pour autant. **Le problème n'est pas à proprement parler territorial**, quoi qu'il puisse être micro-territorial, c'est-à-dire à des échelles infra-communales, concernant des ménages et des personnes aux mobilités très restreintes, voire nulles, et très dépendantes de l'hyper-proximité. La question de l'accès, de son équité, et de l'effectivité de ses pratiques (autrement dit des recours) conduit à une lecture de plus en plus fine des situations sociales problématiques. La marginalisation et la relégation se concentrent, certes encore dans des quartiers, comme on le verra avec les quartiers prioritaires, mais elles sont aussi diffuses et donc nécessitent de plus en plus des approches individuelles, personnelles, singulières.

En résumé, une lecture globale de l'accessibilité des services au public dans le Vaucluse montre **une base de solidarité bien en place face à des fragilités bien connues**, et appelle, pour renforcer son efficacité et sa fonction de cohésion, un **travail social de grande proximité** à porter en partenariat entre les services locaux, départementaux et de l'État.

## Carte 6 – Une bonne couverture de polarités de services sur la quasi-totalité du département

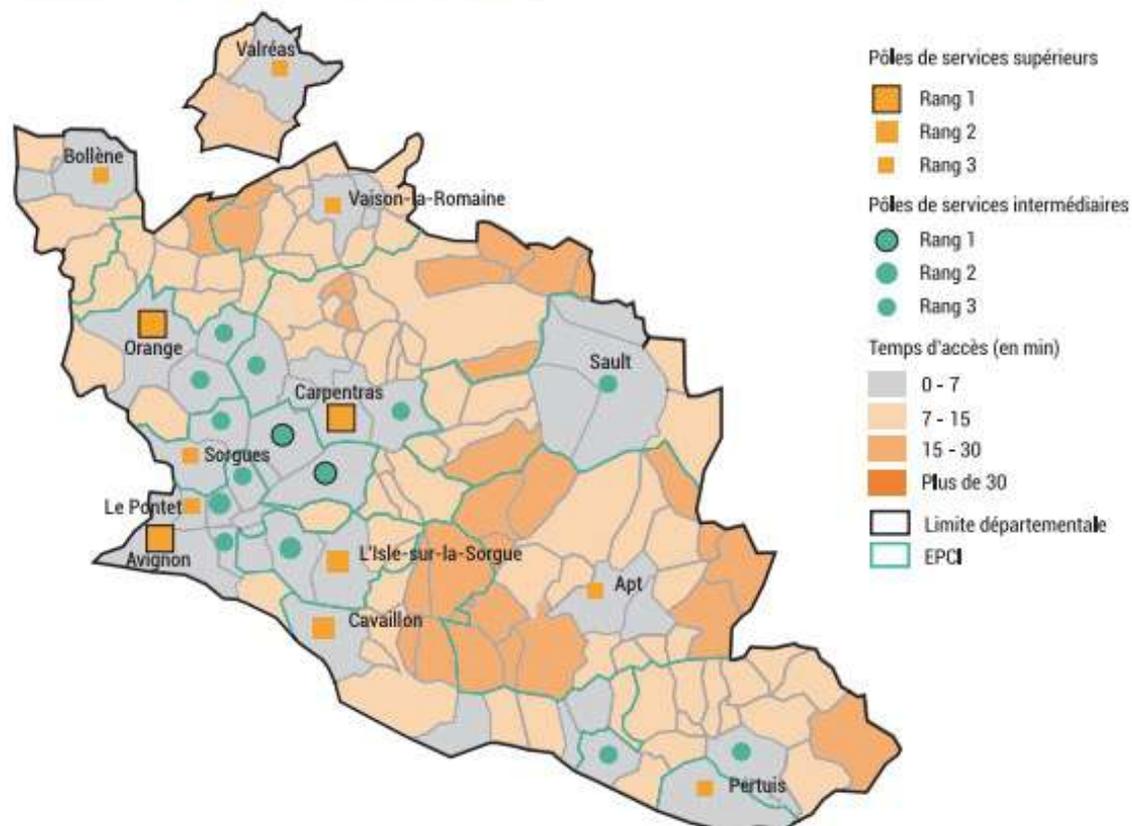


## Cartes 7, 8 et 9 – Des temps d'accès moyens dans l'ensemble très convenables mais avec de gros écarts



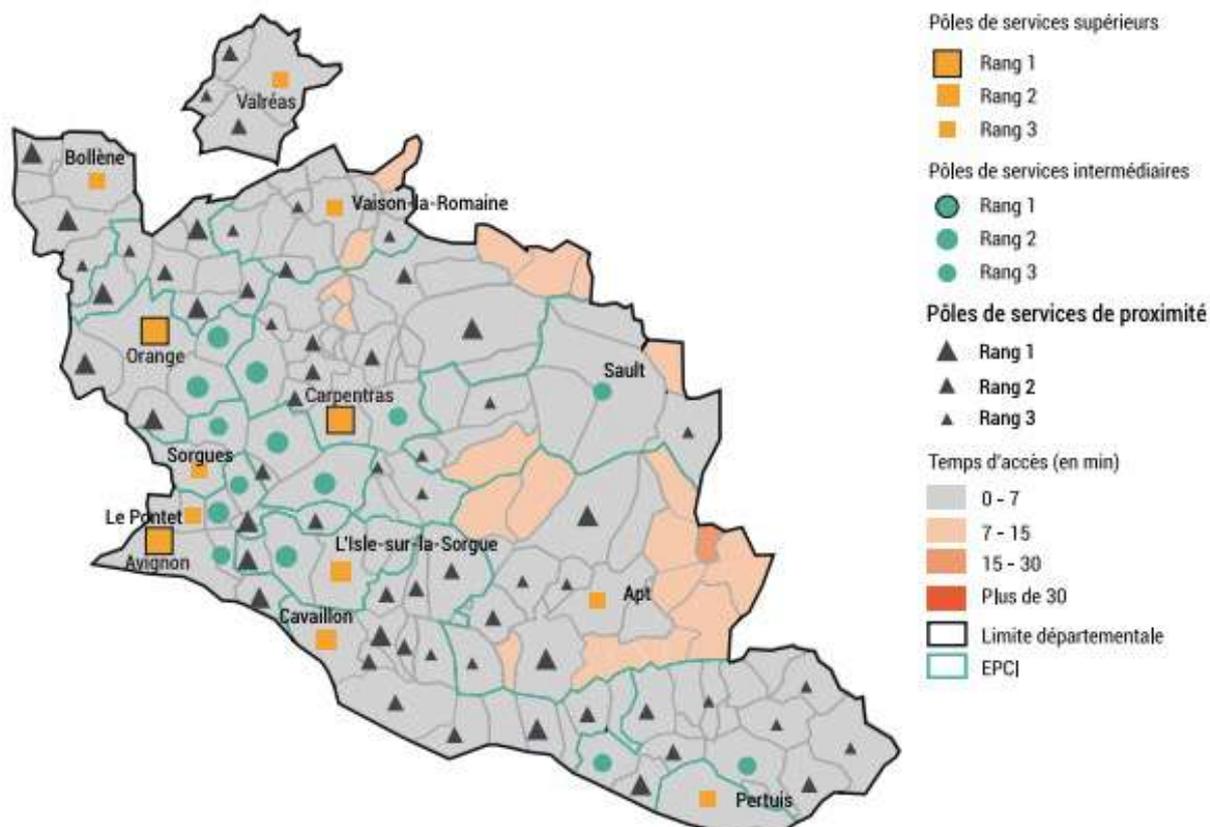
## TEMPS D'ACCÈS, DEPUIS L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU VAUCLUSE, AU PÔLE DE SERVICES INTERMÉDIAIRES LE PLUS PROCHE

© BPE Insee 2015, OSM, GEOFLA, BANATIC - Réalisation : Terréo

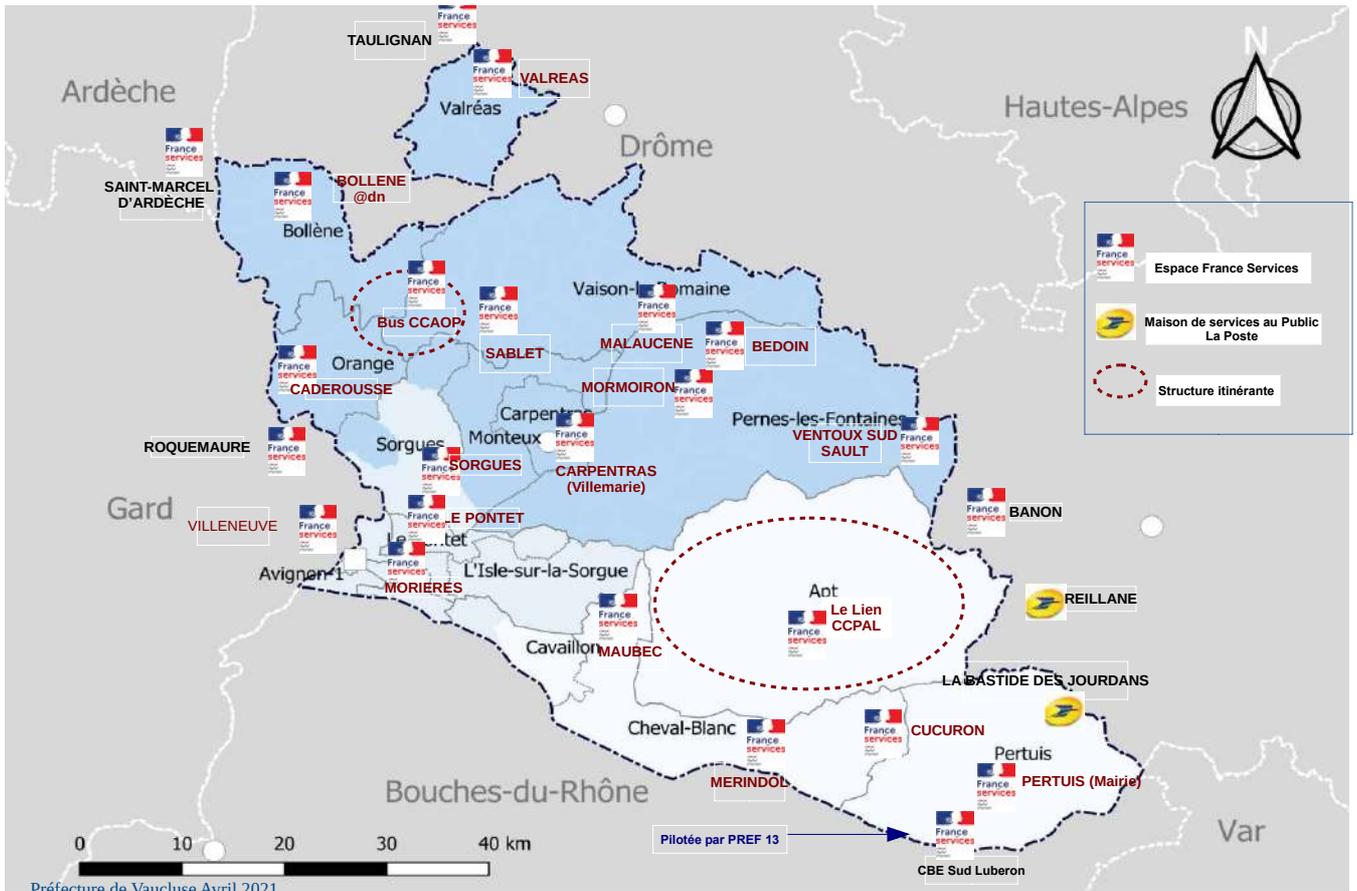


## TEMPS D'ACCÈS, DEPUIS L'ENSEMBLE DES COMMUNES DU VAUCLUSE, AU PÔLE DE SERVICES DE PROXIMITÉ LE PLUS PROCHE

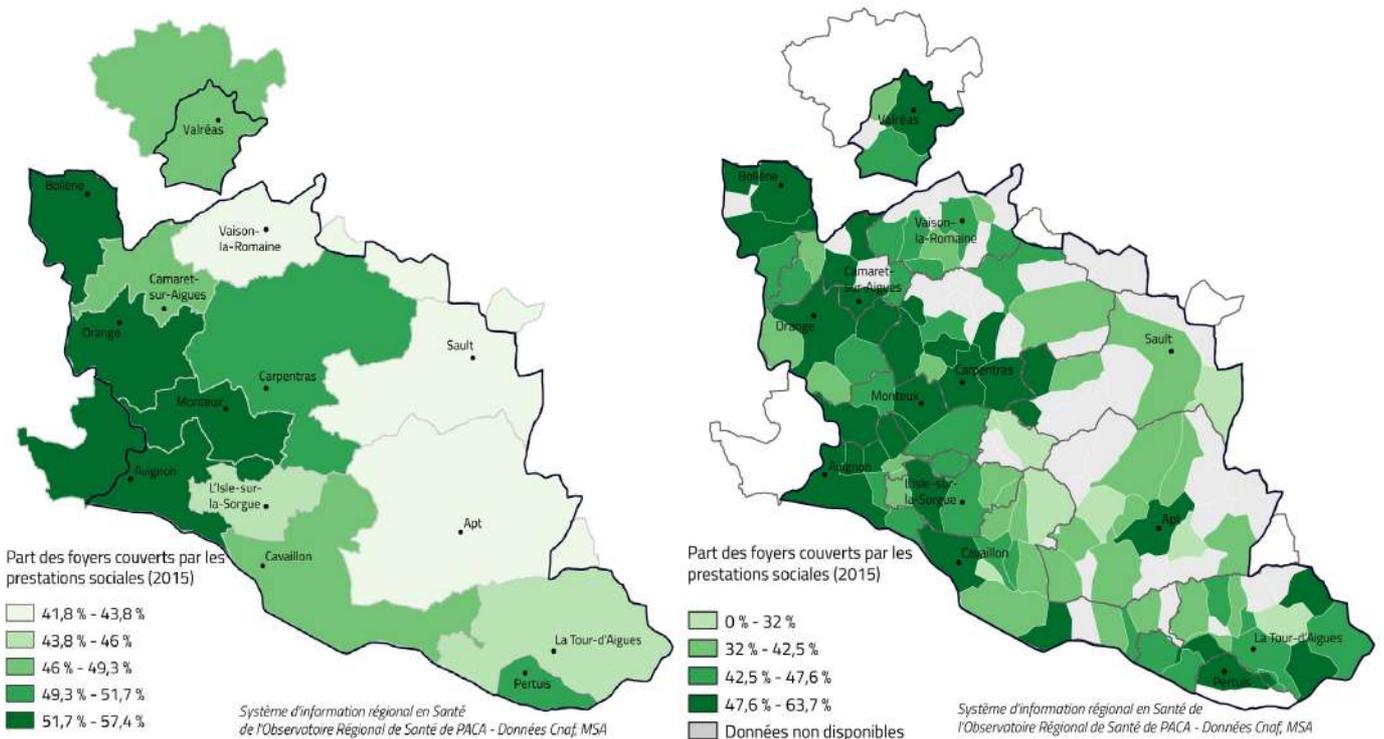
© BPE Insee 2015, OSM, GEOFLA, BANATIC - Réalisation : Terréo



Carte 10 – Une armature d’Espaces France Services dans le département ou en proximité



Carte 11 – Les allocataires surtout dans les zones rurales correctement desservies



# La cohésion par l'accès aux soins

---

## Indicateurs retenus

Dans une société vieillissante, la question de l'équité d'accès aux soins fait l'objet d'une attention et d'une tension croissantes. Etat de santé de la population, besoins identifiés et couverture sociale, médecine généraliste et médecine spécialisée, médecine de ville et médecine hospitalière, démographie des professions et temps d'accès aux soins : les sujets sont nombreux et trop souvent simplifiés par la seule invocation du « désert médical » ou d'un improbable « recul de l'hôpital public ». Pour aller au-delà de ces diagnostics convenus, on a choisi :

- 2 cartes pour prendre la mesure des fragilités : à défaut d'une connaissance géographique de l'état de santé de la population, il s'agit de zones en difficulté déjà identifiées par l'Etat (carte 12) et de la part de la population qui émerge à la couverture médicale universelle (carte 13).
- 4 cartes pour apprécier les solidarités et les efforts faits dans les territoires en ce sens : présence et répartition des médecins généralistes (carte 14), mais il faudrait beaucoup affiner le sujet de la démographie de la profession), des équipements hospitaliers (carte 15), des maisons de santé (carte 16) et des communautés professionnelles constituées (carte 17).

## Synthèse de la lecture des cartes

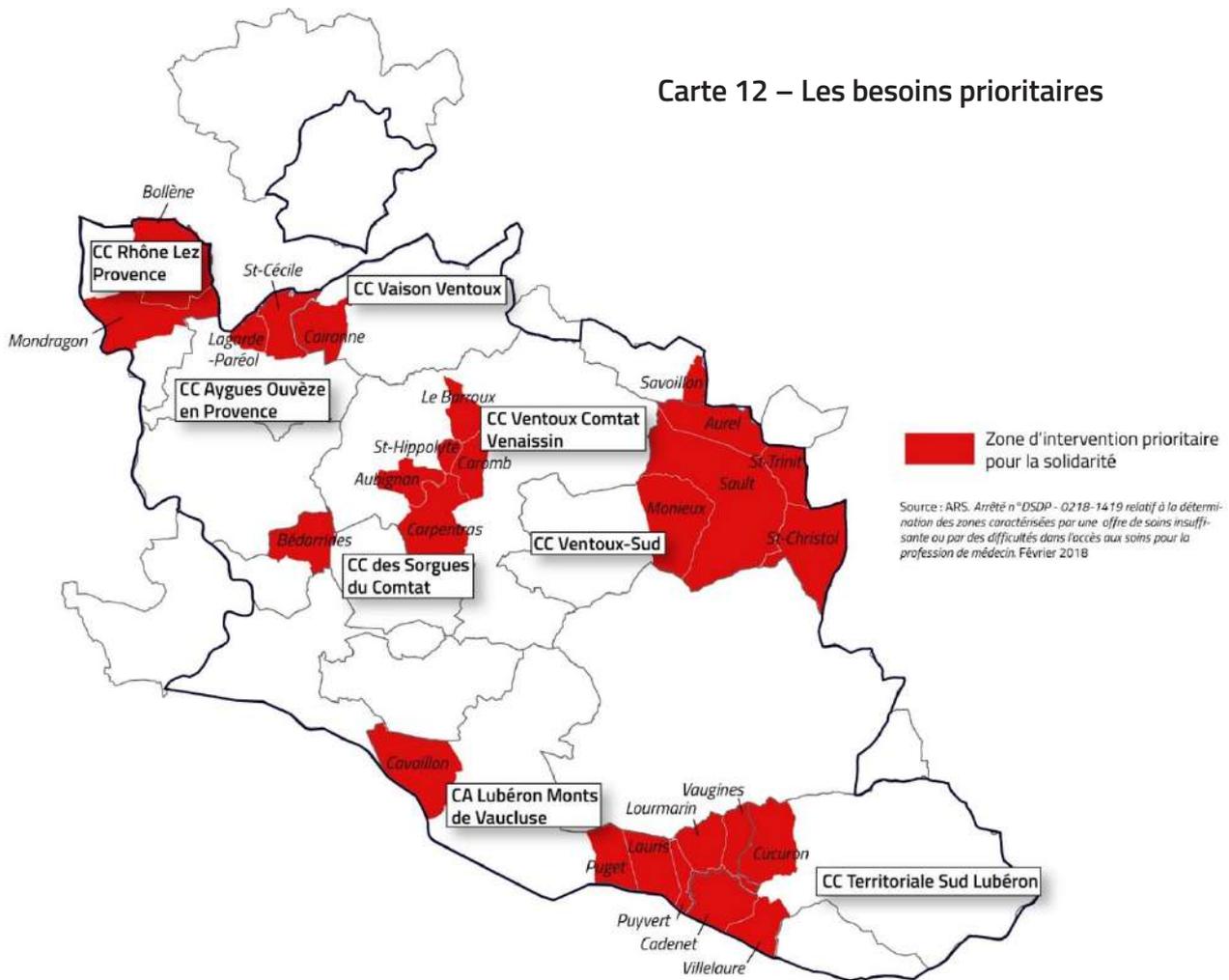
En croisant la lecture de l'ensemble de ces 6 cartes on constate que deux territoires cumulent à la fois des fragilités et un déficit relatif de réponses à leur égard : la CC Rhône Lez Provence (Bollène, Mondragon) et la CC Aygues Ouvèze en Provence (Ste-Cécile). Ce sont des localités qui ont un fort taux de ménages fragiles (carte 13), en difficulté d'accès aux soins (cartes 12), comme également par ailleurs Carpentras, Cavillon, Sault et ses environs et l'ouest du Lubéron (CC Pays des Sorgues et Lubéron), mais relativement à ces derniers, les deux localités en question présentent une moins bonne armature hospitalière (carte 15) et une moindre mobilisation locale et territoriale pour soutenir la médecine de ville (cartes 16 et 17). On peut en déduire que ces deux territoires du nord du Vaucluse devrait faire l'objet d'un appui prioritaire au plan de la cohésion par l'accès à la santé, puisque les problèmes y sont importants et les réponses faibles encore.

En matière de réponse publique, l'Agence Régionale de Santé déploie plusieurs dispositifs pour améliorer l'accès à la santé. On peut citer par exemple des aides à l'installation pour les professionnels de santé dans les zones prioritaires ou dans la coordination locale du programme national « 400 médecins généralistes » qui vise à favoriser l'installation de jeunes médecins dans les territoires fragiles.

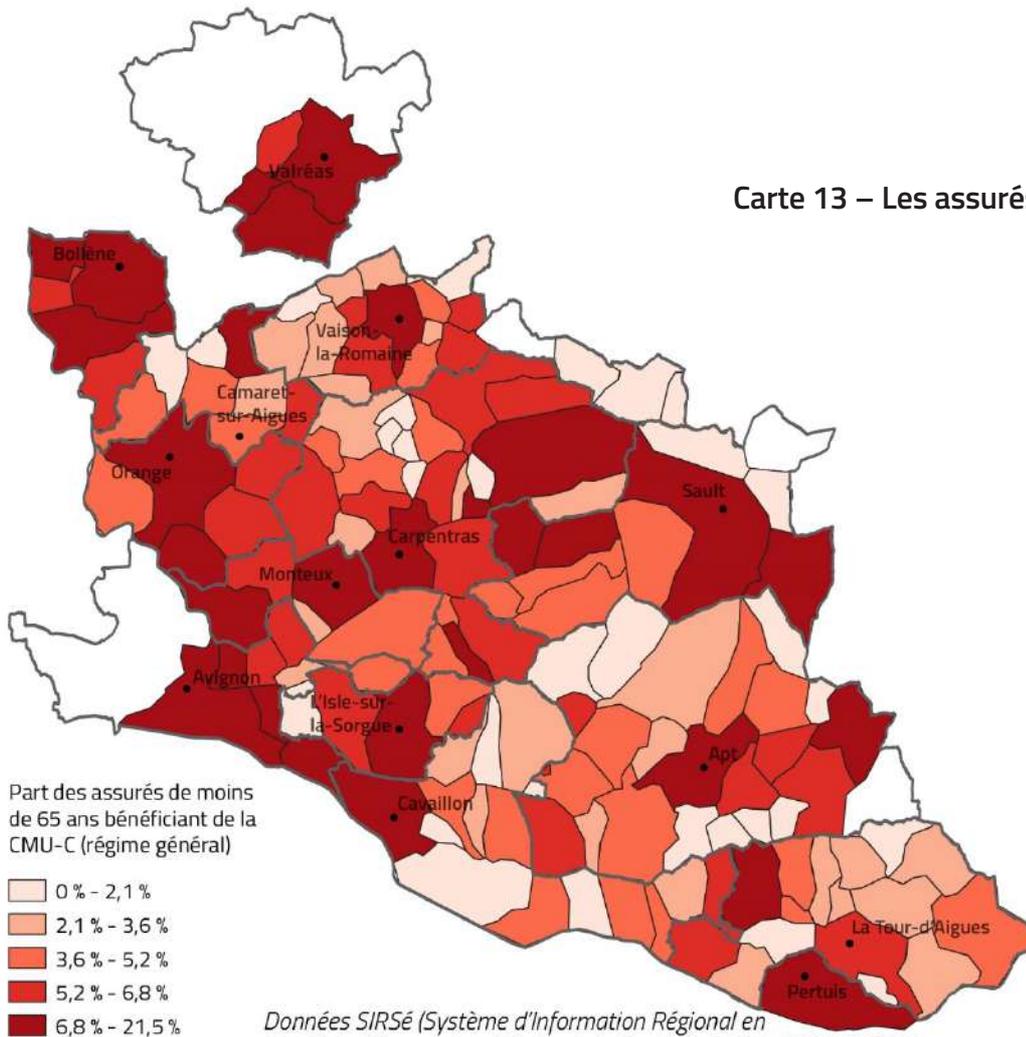
La situation n'est jamais facile ailleurs, mais les cartes montrent différents atouts locaux, qu'il s'agisse d'un équipement de type hospitalier (même limité), d'une maison de santé existante ou en projet, ou d'une communauté professionnelle mobilisée. Le diagnostic doit être évidemment affiné, mais ne fait pas ressortir de clivage majeur entre l'urbain et le rural, l'est et l'ouest du département : l'état de la cohésion au plan de l'accès aux soins ne peut pas être simplifié en ces termes.

Au demeurant, il est probable que plus on entrera dans le détail des problèmes d'accès aux soins, plus on se rapprochera des situations singulières qui font des inégalités d'accès aux soins des problématiques moins territoriales que sociales.

Carte 12 – Les besoins prioritaires

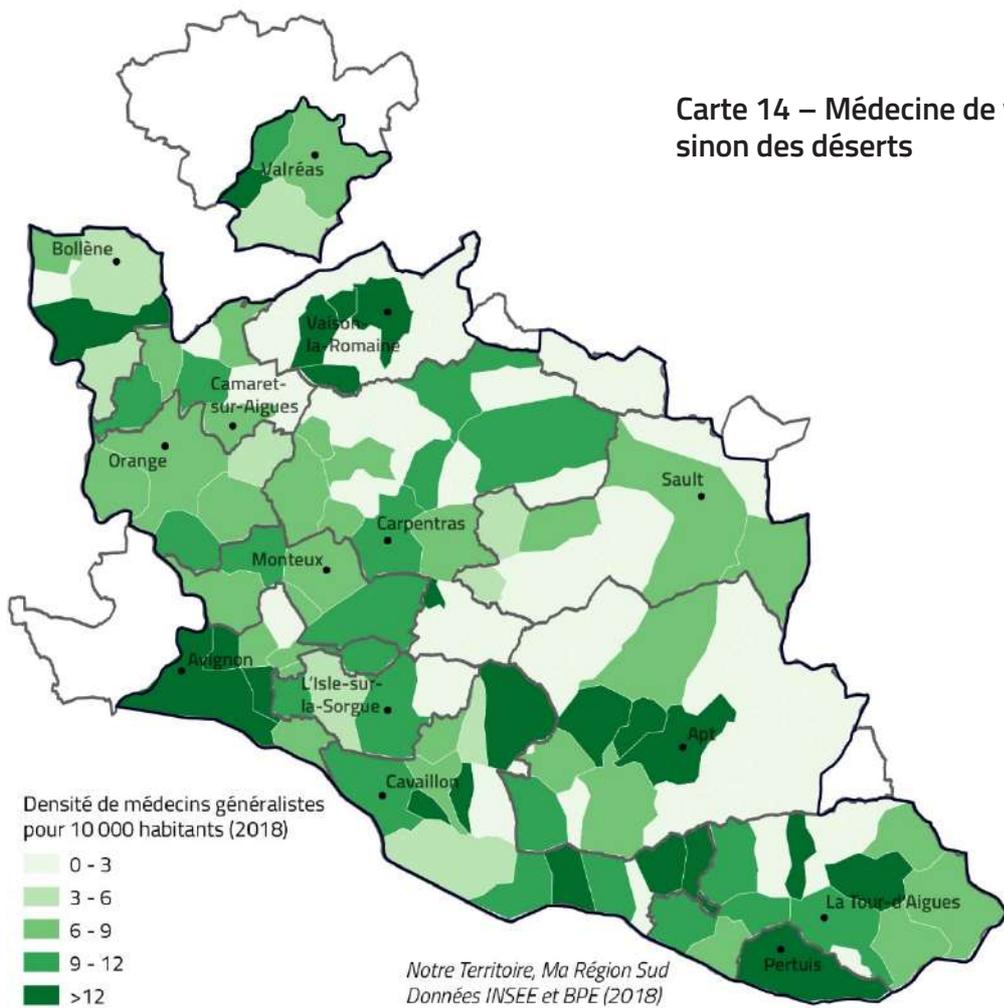


Carte 13 – Les assurés sans mutuelle

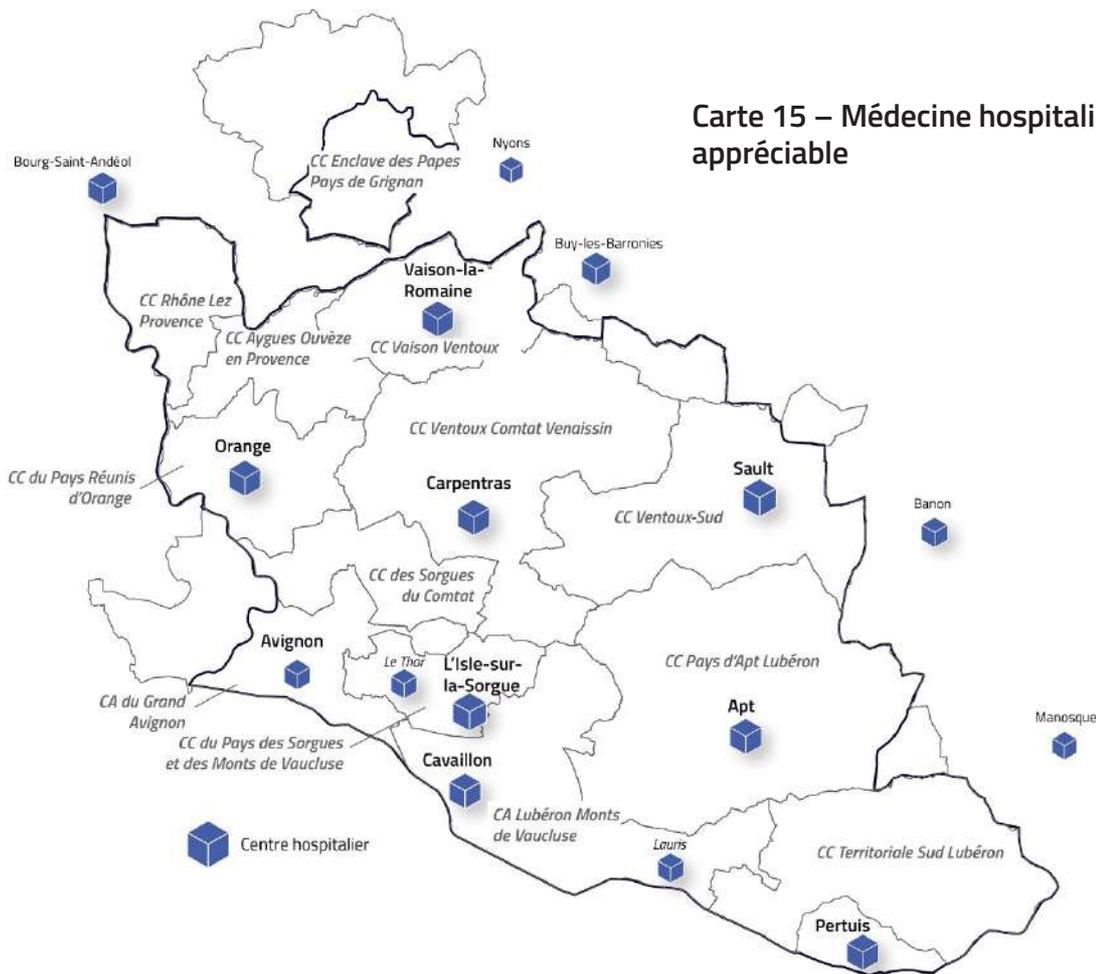


Données SIRSé (Système d'Information Régional en Santé de l'Observatoire Régional de Santé de PACA), DRSM PACA-Corse

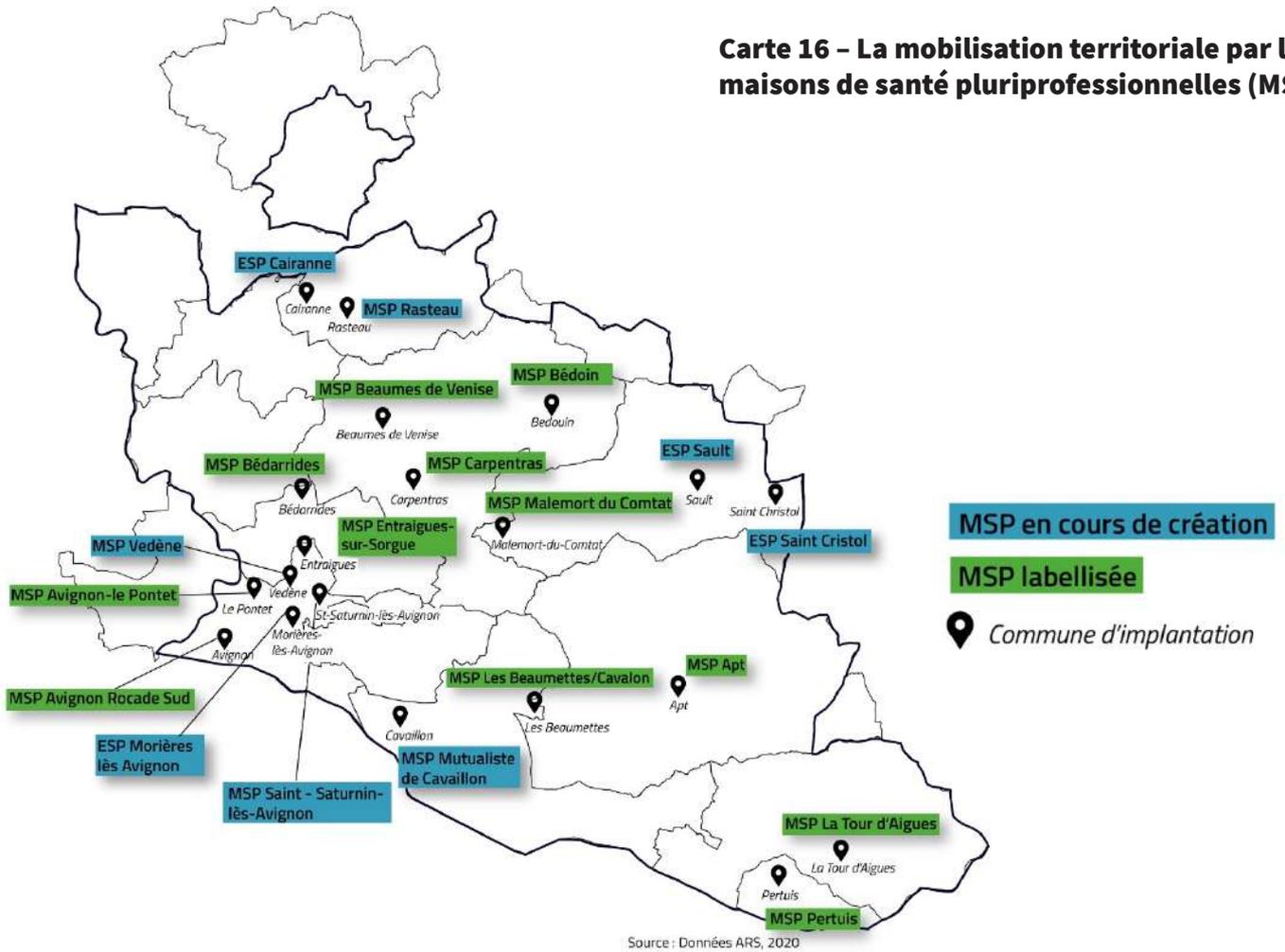
Carte 14 – Médecine de ville : des tensions, sinon des déserts



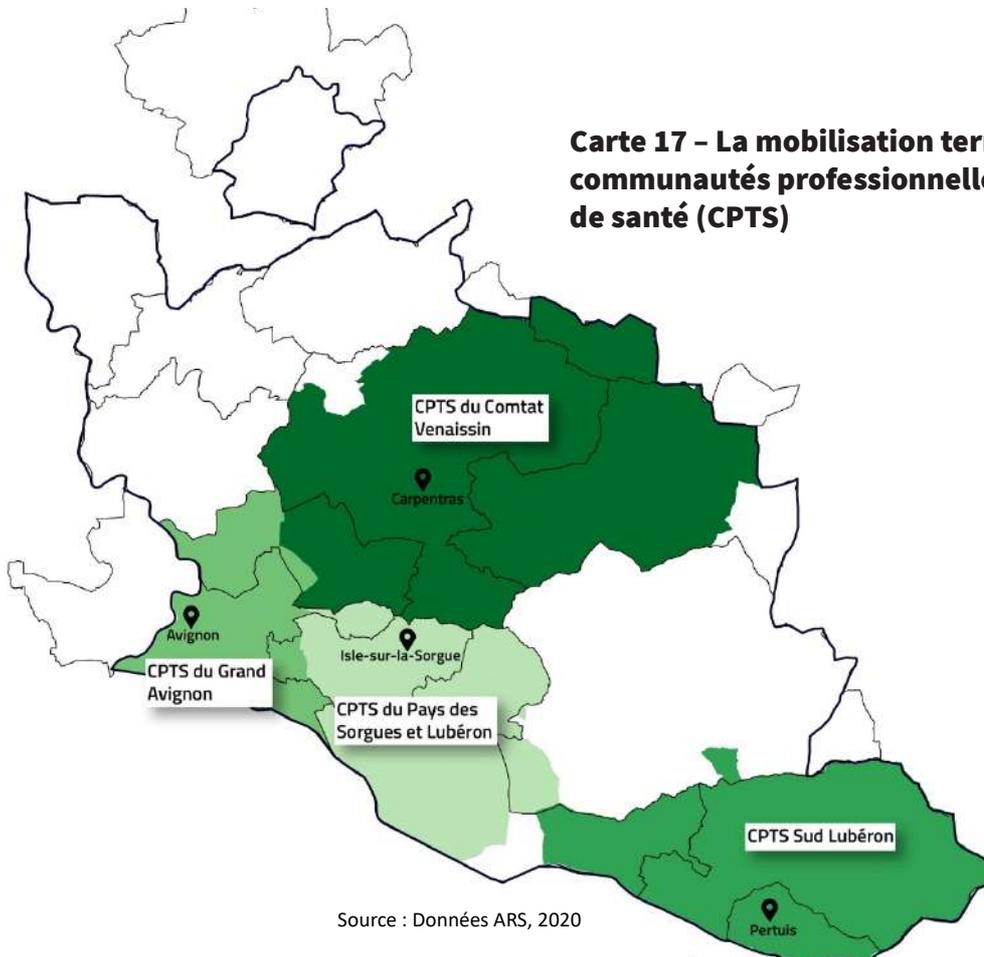
Carte 15 – Médecine hospitalière : un maillage appréciable



**Carte 16 - La mobilisation territoriale par les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP)**



**Carte 17 - La mobilisation territoriale par les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)**



# La cohésion par le logement pour tous

---

## Indicateurs retenus

Le logement est le refuge du ménage par excellence, c'est même ce qui permet de le définir. Une société locale mal logée ne peut pas dignement habiter son territoire, et la cohésion en est forcément diminuée. Ce sujet est bien connu des services de l'Etat, à la fois au plan de l'observation et au plan des interventions. De très nombreux indicateurs sont disponibles. On a fait volontairement le choix de présenter ceux qui permettent de révéler le mieux la géographie du problème :

- Quatre cartes de fragilité, avec le parc potentiellement indigne d'une part (carte 18), l'écart entre le droit à un logement social et l'occupation d'un logement social (carte 19), et deux cartes sur le marché à la vente (carte 20) et le marché locatif (carte 21). A noter qu'une carte du parc des résidences secondaires montrerait une géographie infra-départementale très proche de celle de la carte 19.
- Deux cartes de solidarité, avec l'effort récent (2008-2015) de production de logements sociaux (carte 22), et celui, plus récente encore (2018-20) d'aides à la pierre, y compris en réhabilitation (carte 23).

## Synthèse de la lecture des cartes

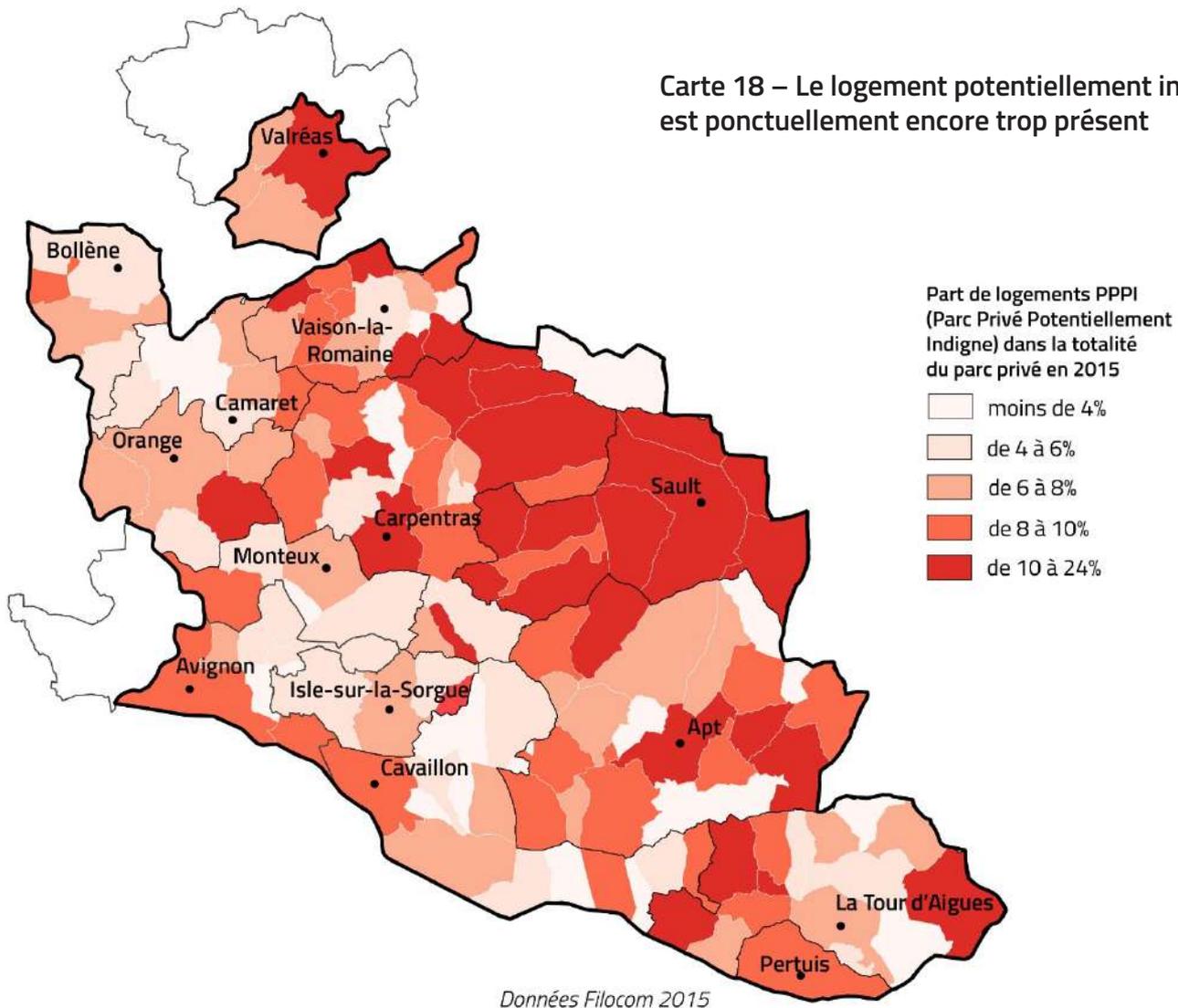
La géographie du problème oppose les situations du Vaucluse de la plaine et des villes, et du Vaucluse de la montagne et bourgs et des villages avec dans les deux cas un gradient nord-sud sur l'état des marchés (vente et location) qui apparaît bien sur les cartes 20 et 21.

Les fragilités se trouvent d'abord dans l'espace rural et montagnard (y compris ses centres urbains comme Apt), et certes aussi encore dans les centralités de Carpentras, Cavaillon et Valréas. Les 5 communautés de communes où l'écart entre l'offre et la demande potentielle de logements sociaux est le plus fort sont Vaison-Ventoux, Ventoux Sud, Sud Lubéron, Aygues Ouvèze en Provence et l'enclave des Papes. Cet enjeu de l'offre locale en logements sociaux est d'abord à coordonner avec les bailleurs sociaux, qui ont des difficultés à s'installer dans des territoires aujourd'hui en déficit de LLS. Certains EPCI sont aussi volontaires en la matière, en inscrivant par exemple des objectifs ambitieux de production dans leur PLH.

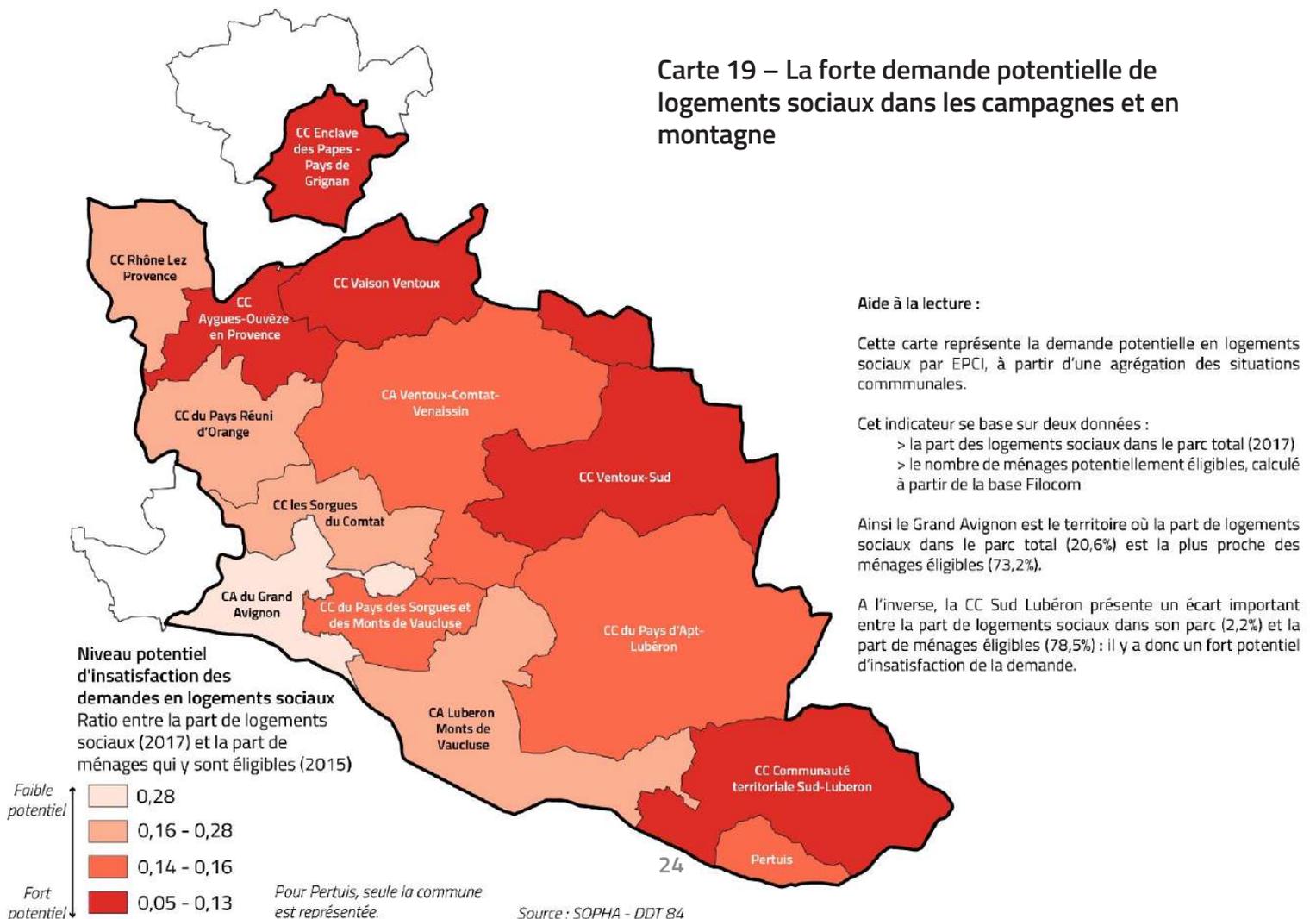
Quelques-uns de ces territoires intercommunaux, ou communaux, cumulent ces fragilités avec un déficit relatif d'interventions publiques en faveur du logement aidé sous toutes ses formes : Vaison-Ventoux, Ventoux Sud, Pays d'Apt.

En première analyse, même s'il existe des problèmes d'accès au logement dans tout le département, ces problèmes sont plus douloureux, parce qu'actuellement moins bien pris en charge, dans la partie est, rurale et montagnarde, sans doute parce qu'à l'ouest, les villes et agglomérations, petites et grandes, ont conduit des politiques urbaines en faveur du logement et de l'habitat depuis des décennies et ont reconquis du terrain face au mal-logement. Cependant, c'est bien dans ces contextes urbains de forte densité que la question du logement pèse le plus.

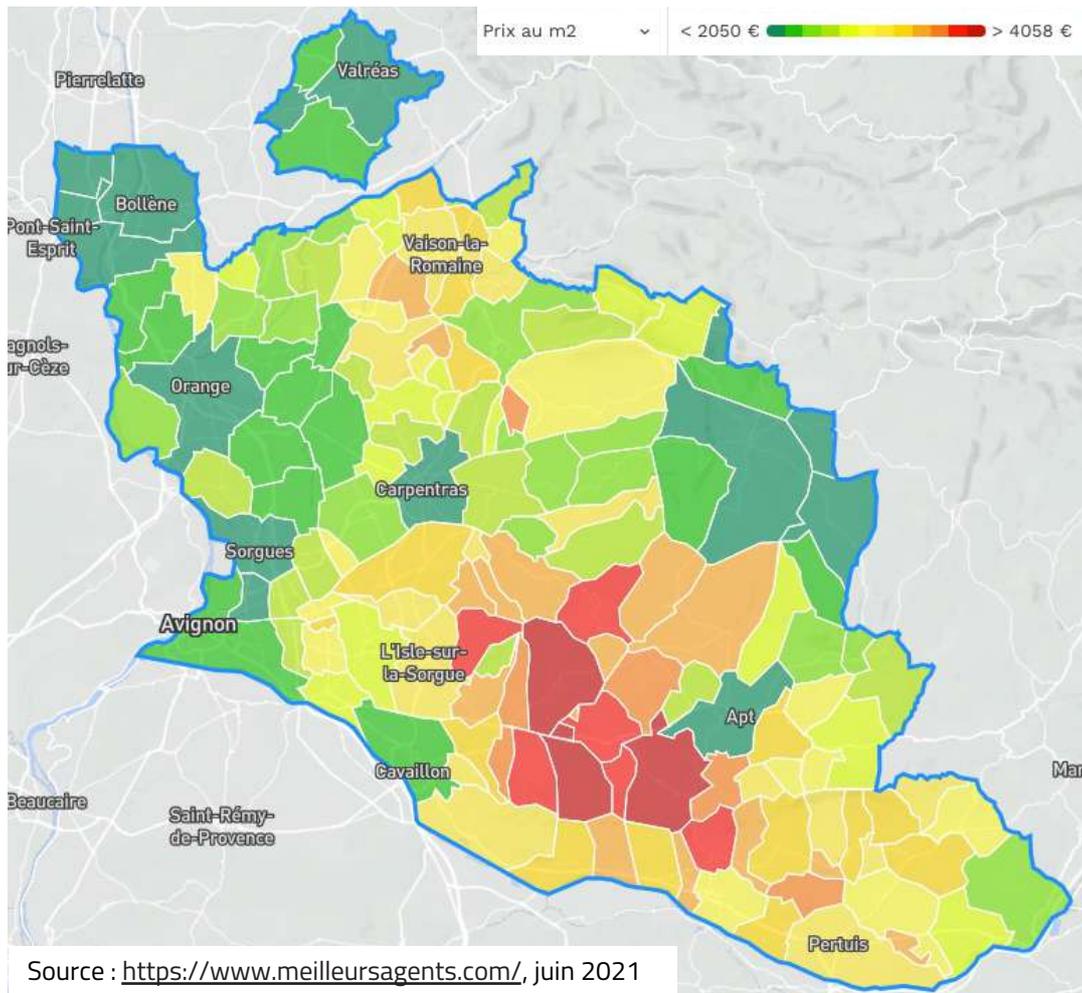
Carte 18 – Le logement potentiellement indigne est ponctuellement encore trop présent



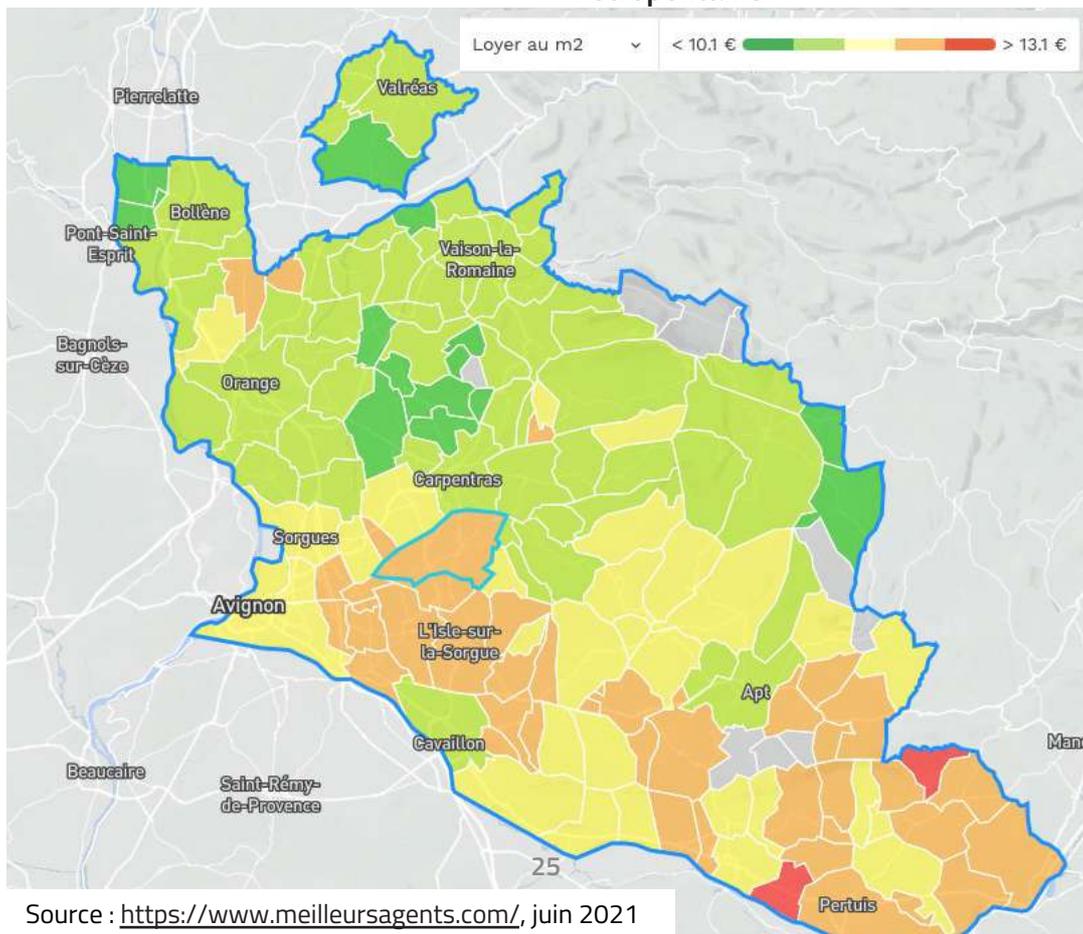
Carte 19 – La forte demande potentielle de logements sociaux dans les campagnes et en montagne



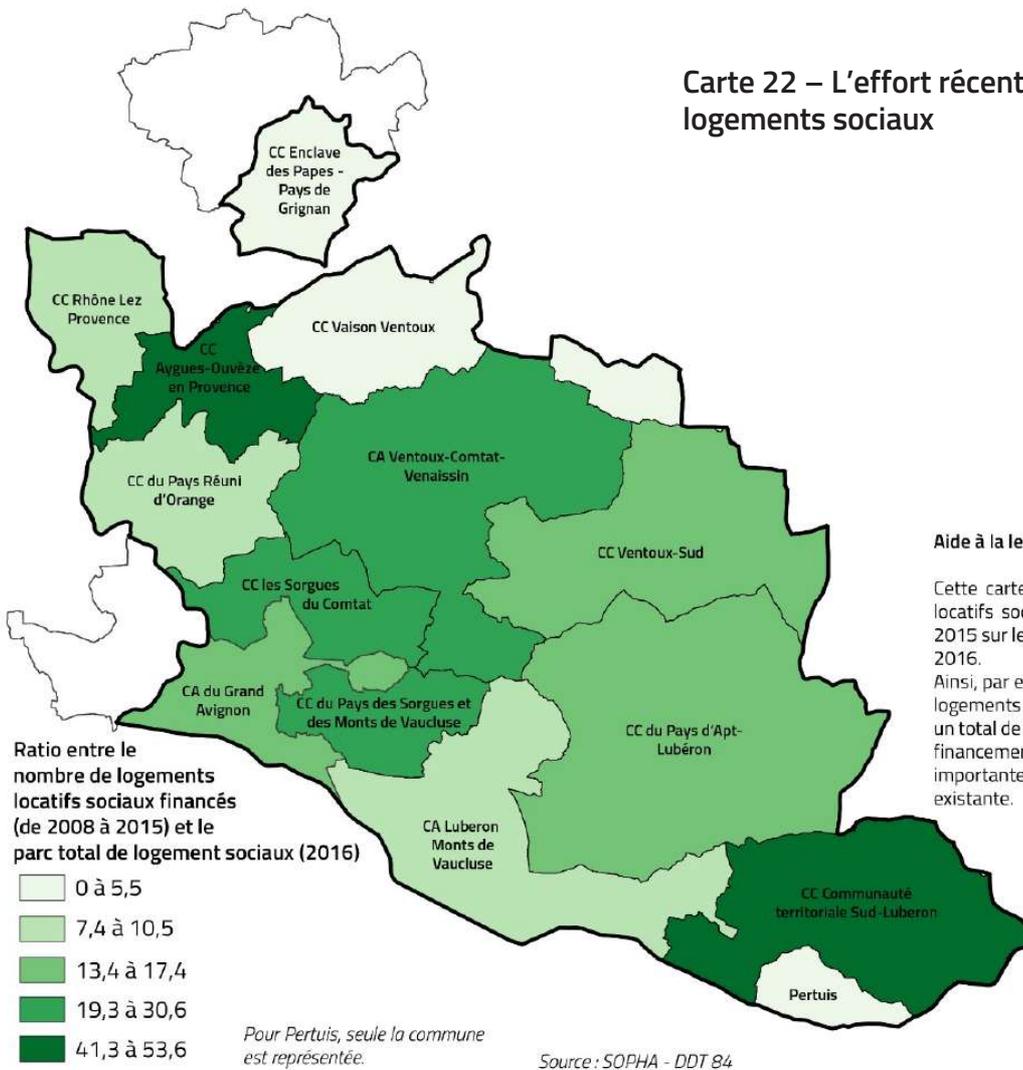
## Carte 20 – Marché immobilier : le poids des résidences secondaires



## Carte 21 – Marché locatif : la pression métropolitaine



Carte 22 – L'effort récent de construction de logements sociaux

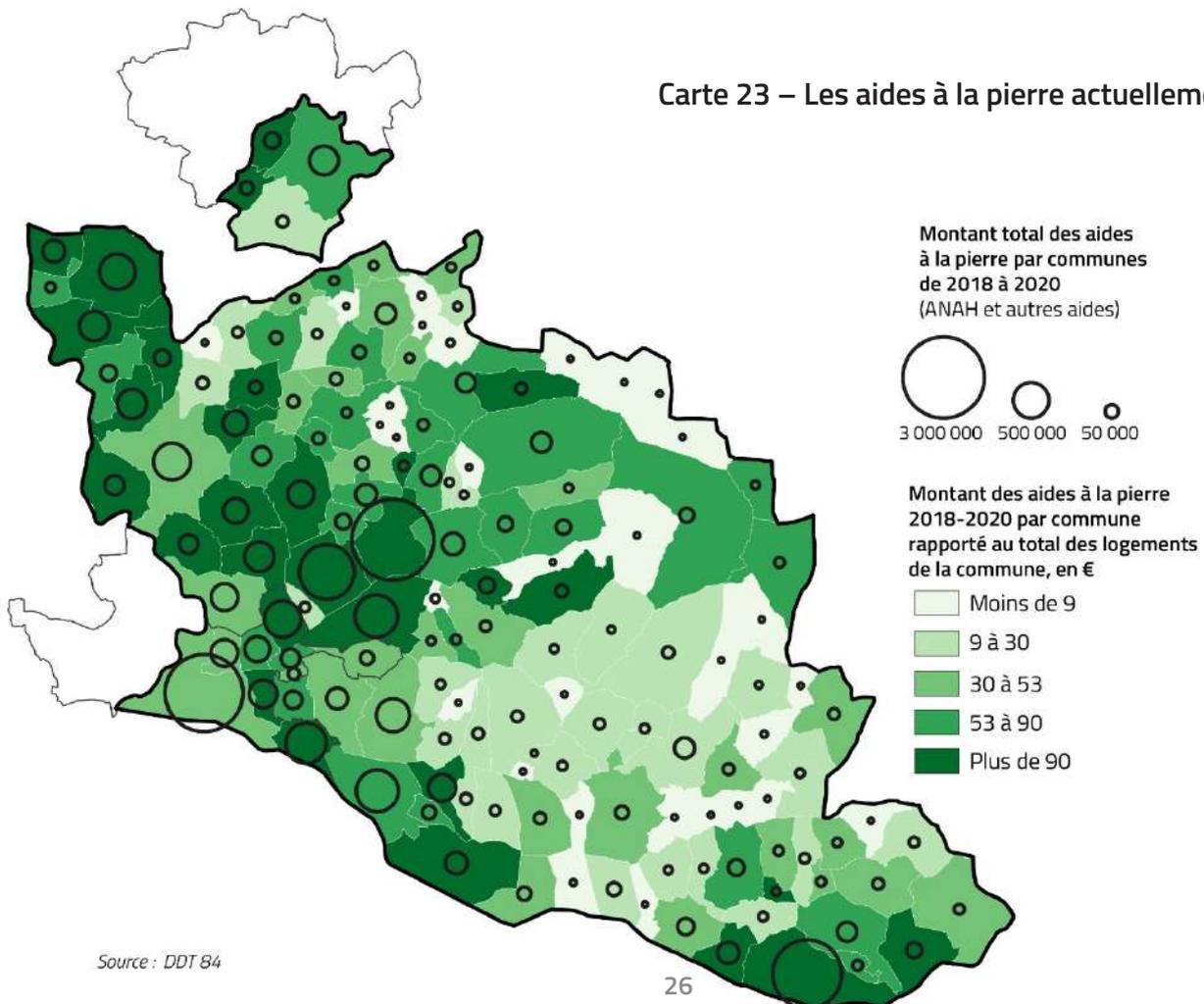


**Aide à la lecture :**

Cette carte représente la part de logements locatifs sociaux (LLS) financés entre 2008 et 2015 sur le parc total de logements sociaux en 2016.

Ainsi, par exemple pour la CC Sud-Lubéron, 83 logements ont été financés entre 2008, pour un total de 201 logements sociaux en 2016 : le financement des LLS représente une part importante de l'offre de logements sociaux existante.

Carte 23 – Les aides à la pierre actuellement



# La cohésion par la mobilité pour tous

---

## Indicateurs retenus

La mobilité est devenue ces dernières décennies un facteur clé d'inclusion ou d'exclusion sociales. On analysera ici la mobilité physique, le fait de pouvoir de déplacer, mais le terme a pris une portée plus ample concernant l'aptitude à changer de place au sens général (mobilité professionnelle par exemple), et s'enchâsse aujourd'hui dans la notion plus ample d'accessibilité.

- 3 cartes proposent une analyse d'une même approche : la dépendance automobile. Ce n'est pas l'unique mode de déplacement mais rappelons qu'il capte 82 % des déplacements quotidiens domicile-travail à l'échelle du département (contre 70% en France).
- 3 cartes montrent au contraire les efforts en matière d'alternative à l'automobile (TC, mobilités actives), ou au moins les usages nouveaux de cette dernière.

Le problème à décrire est donc double : celui des exclus du « tout automobile », et celui des alternatives à cette solution, dont la généralisation complète n'est pas l'objectif. L'enjeu de la mobilité passe à la fois par un meilleur accès à l'automobilité pour celles et ceux qui en sont privés, et par une certaine émancipation vis-à-vis de cette même automobilité, pour tous les usagers qui en dépendent exclusivement.

## Synthèse de la lecture des cartes

Comment mesurer la fragilité qui résulte d'une trop grande dépendance à l'usage d'une automobile ? Les deux indicateurs proposés montrent les deux versants de la dépendance automobile des ménages: les **cartes 25** pour ceux qui n'ont pas de voiture, et la **carte 26** pour ceux qui en ont au moins deux.

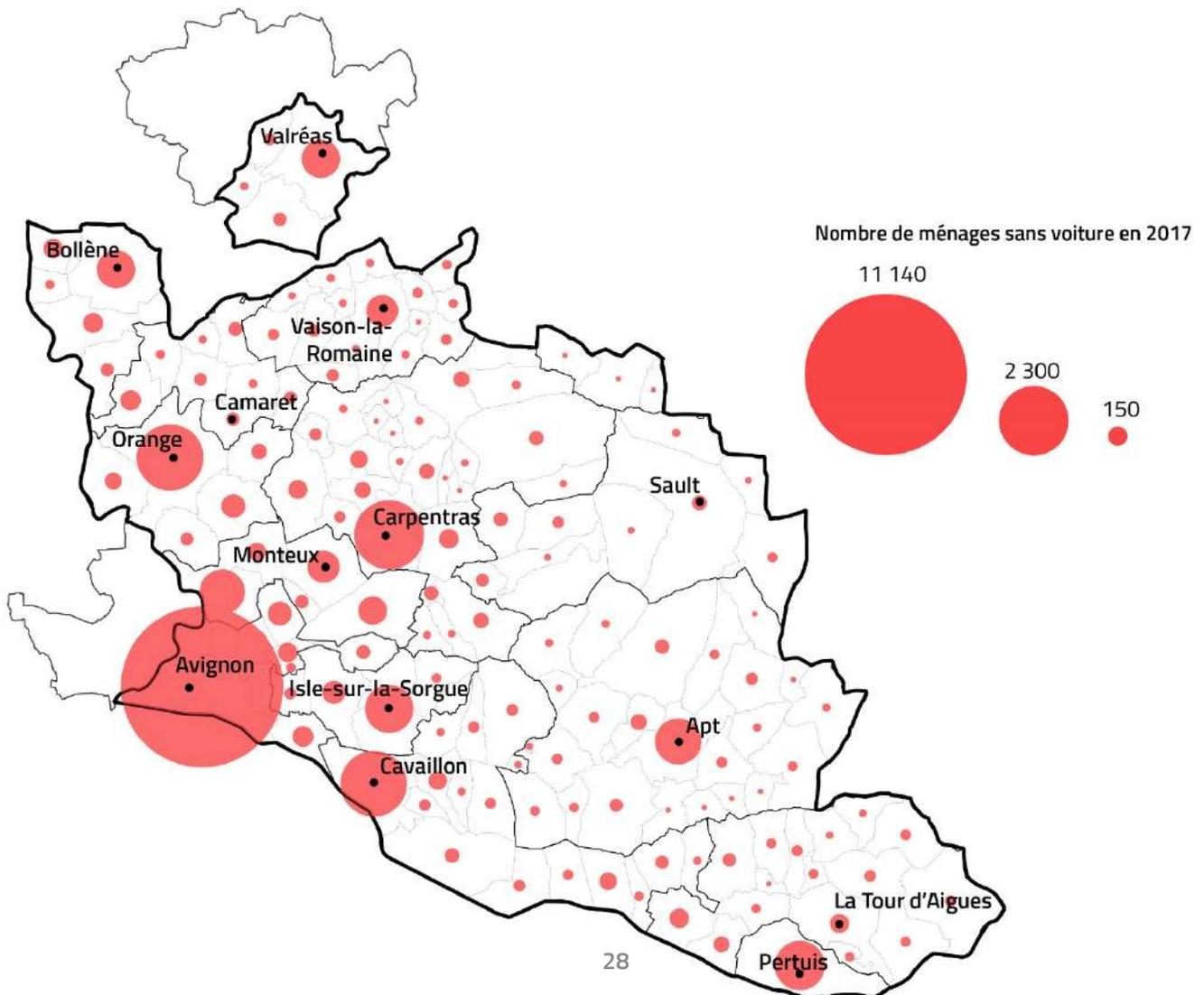
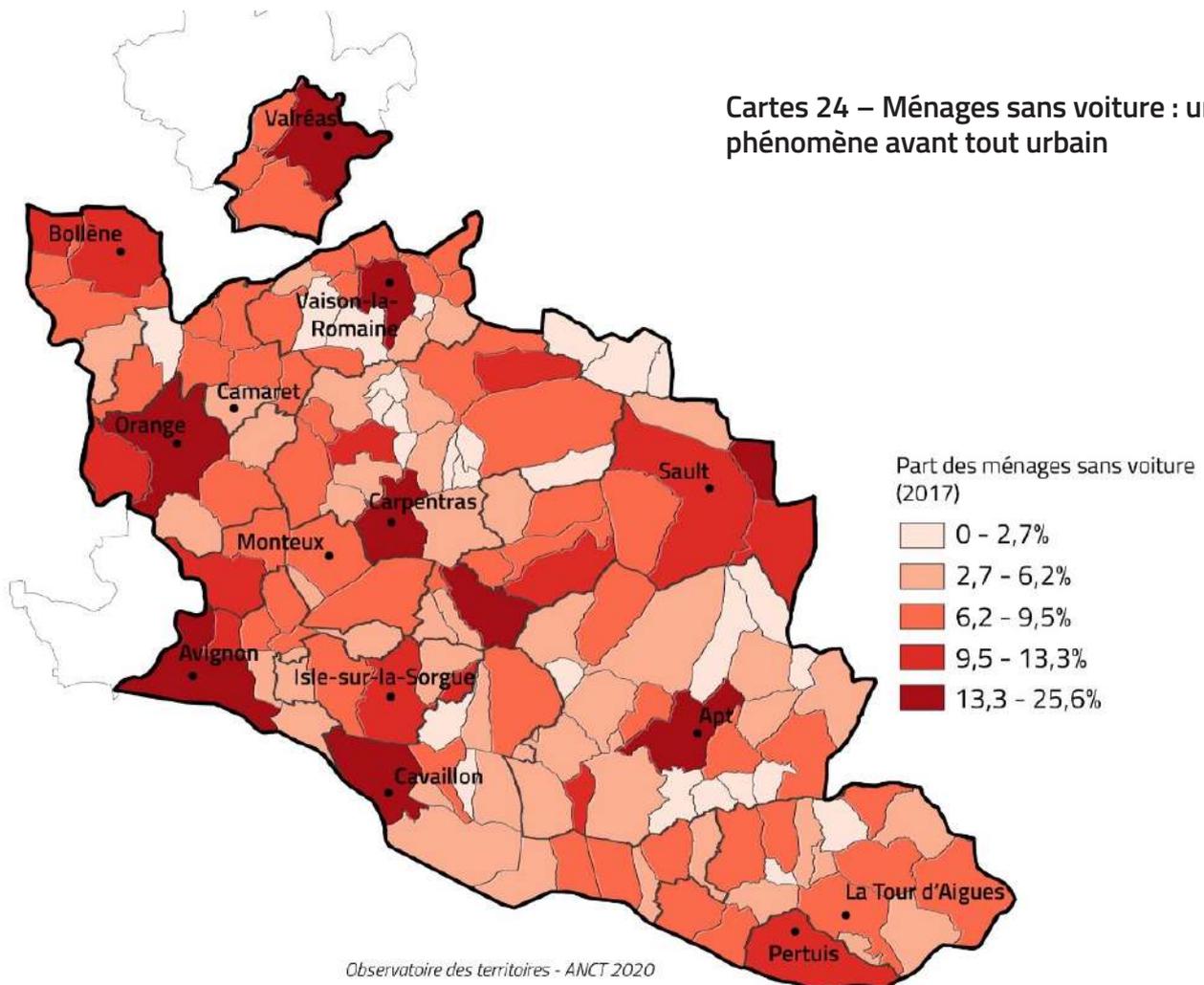
Certes, on peut vivre heureux dans les deux cas, et inversement être dans une forte dépendance des coûts de la mobilité automobile avec une seule voiture, et il faudrait approcher **la part des dépenses dans le budget des ménages (cf. cartes 42)**.

Mais on saisit tout de même une réalité géographique: **il y a un Vaucluse périurbain, très automobile dans toute l'interface centrale du département, entre vallée du Rhône et montagne; et deux situations notablement différente de part et d'autre, en territoires urbains d'une part, et ruraux de montagne d'autre part, avec, pour ces derniers coexistence des deux constats (des ménages sans voiture et des ménages avec deux voitures et plus)**.

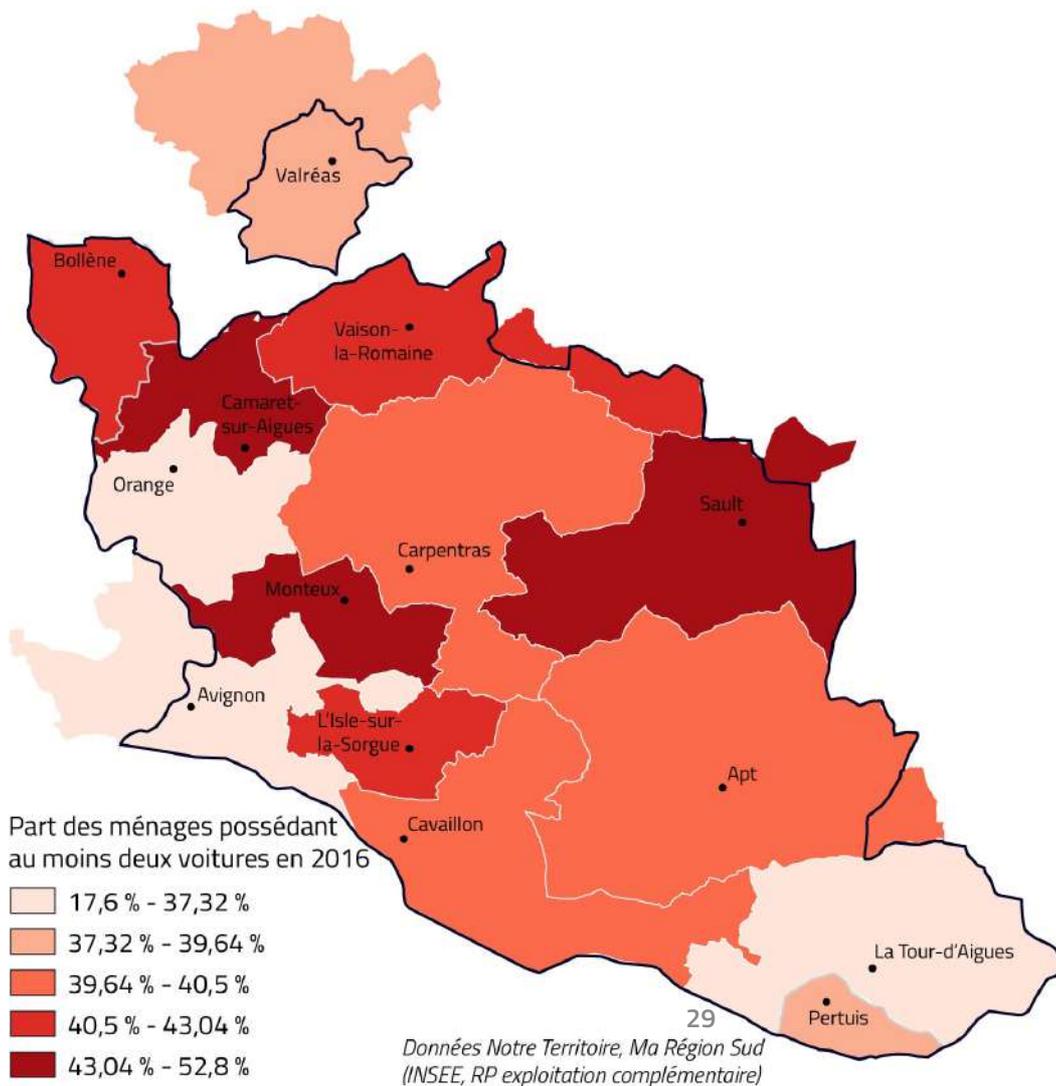
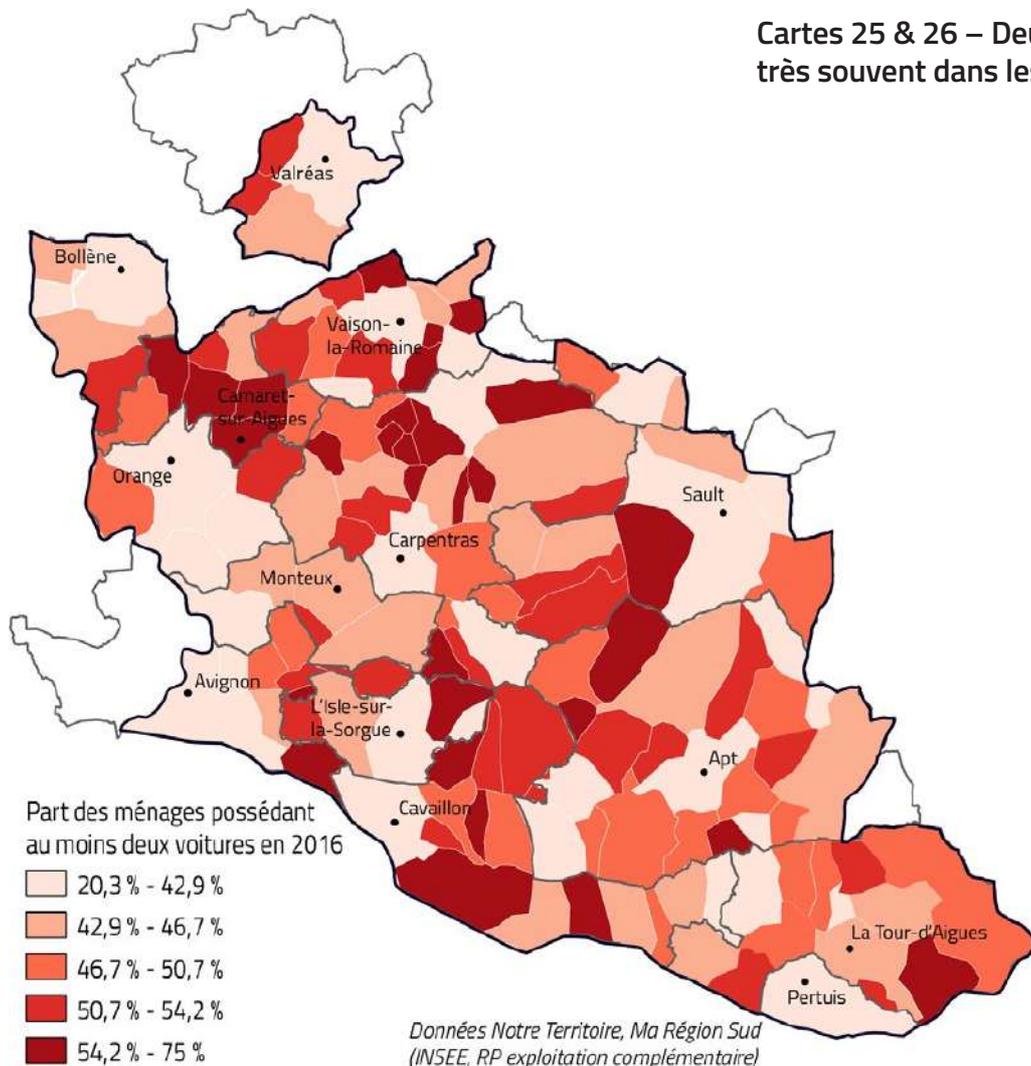
La mobilisation des territoires pour offrir des solutions de report modal, qui sont autant de réponses à la dépendance automobile, est très inégale, mais sans surprise: **les territoires les plus urbains (Avignon, Orange, Cavaillon) développent cette offre, synonyme de solidarité sur l'enjeu de la mobilité, et les territoires nord, est et sud, moins, avec des contextes bien différents selon qu'il s'agit du triangle Bollène-Valréas-Vaison, de la montagne ou du Lubéron**.

Pour ce qui est de cet enjeu, cela invite à un soutien prioritaire sur ces territoires, en réponse à leurs besoins spécifiques dont on a dit les différences au plan des fragilités. Le dispositif « mobilité solidaire » du conseil départemental à destination des demandeurs du RSA est un premier pas en ce sens.

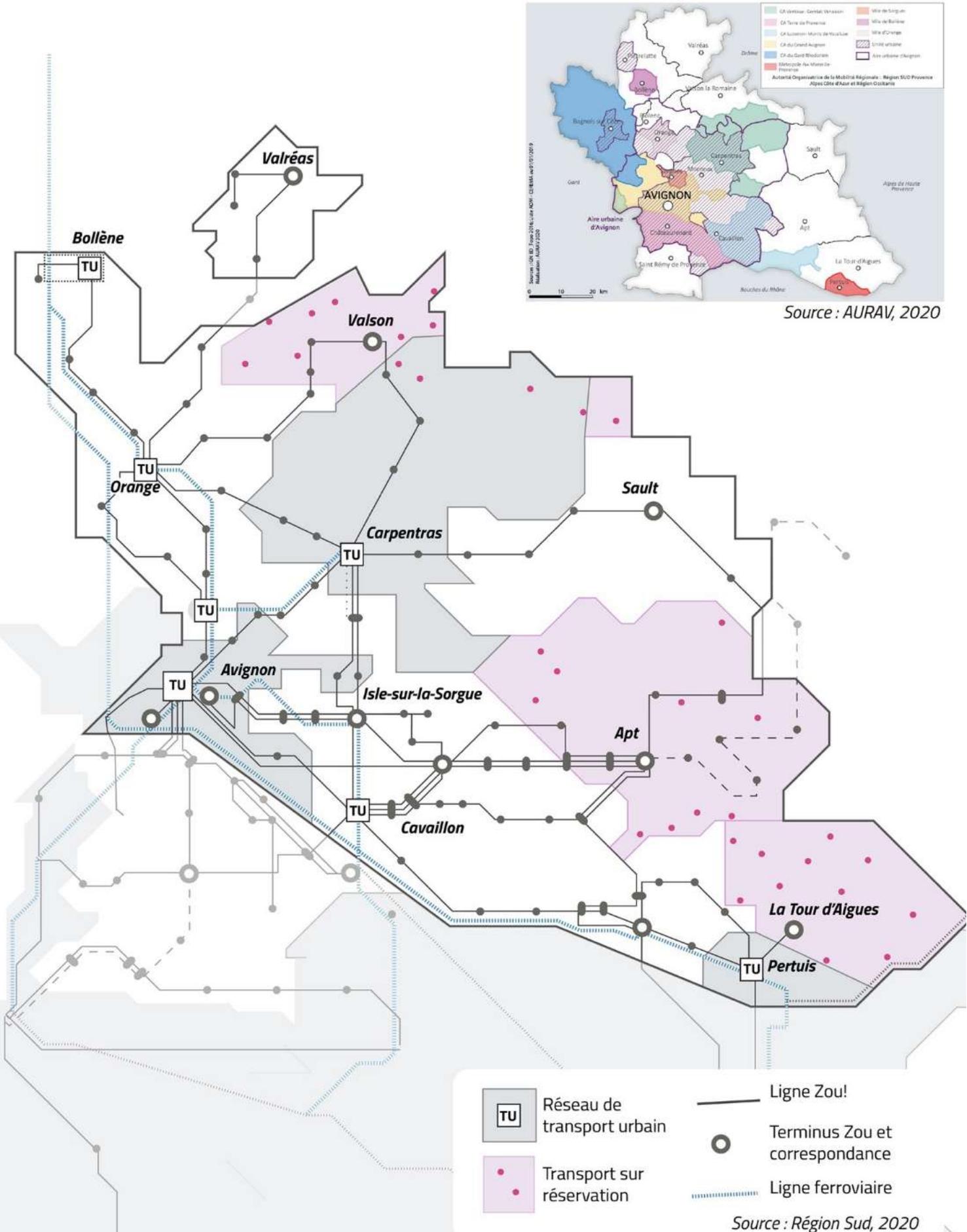
## Cartes 24 – Ménages sans voiture : un phénomène avant tout urbain



Cartes 25 & 26 – Deux voitures et plus :  
très souvent dans les campagnes



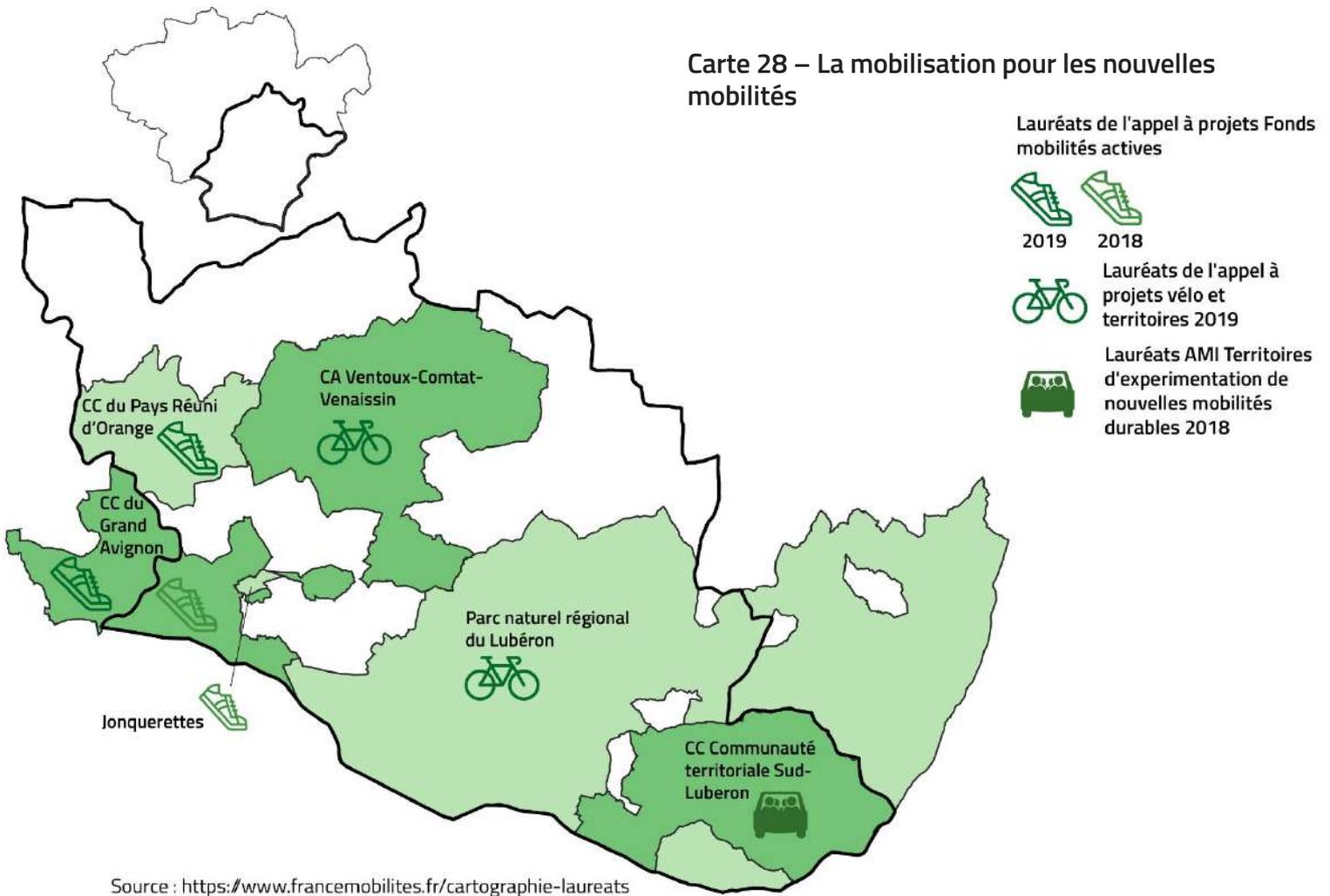
Carte 27 – Le réseau de transports en commun en Vaucluse et l'offre de TAD



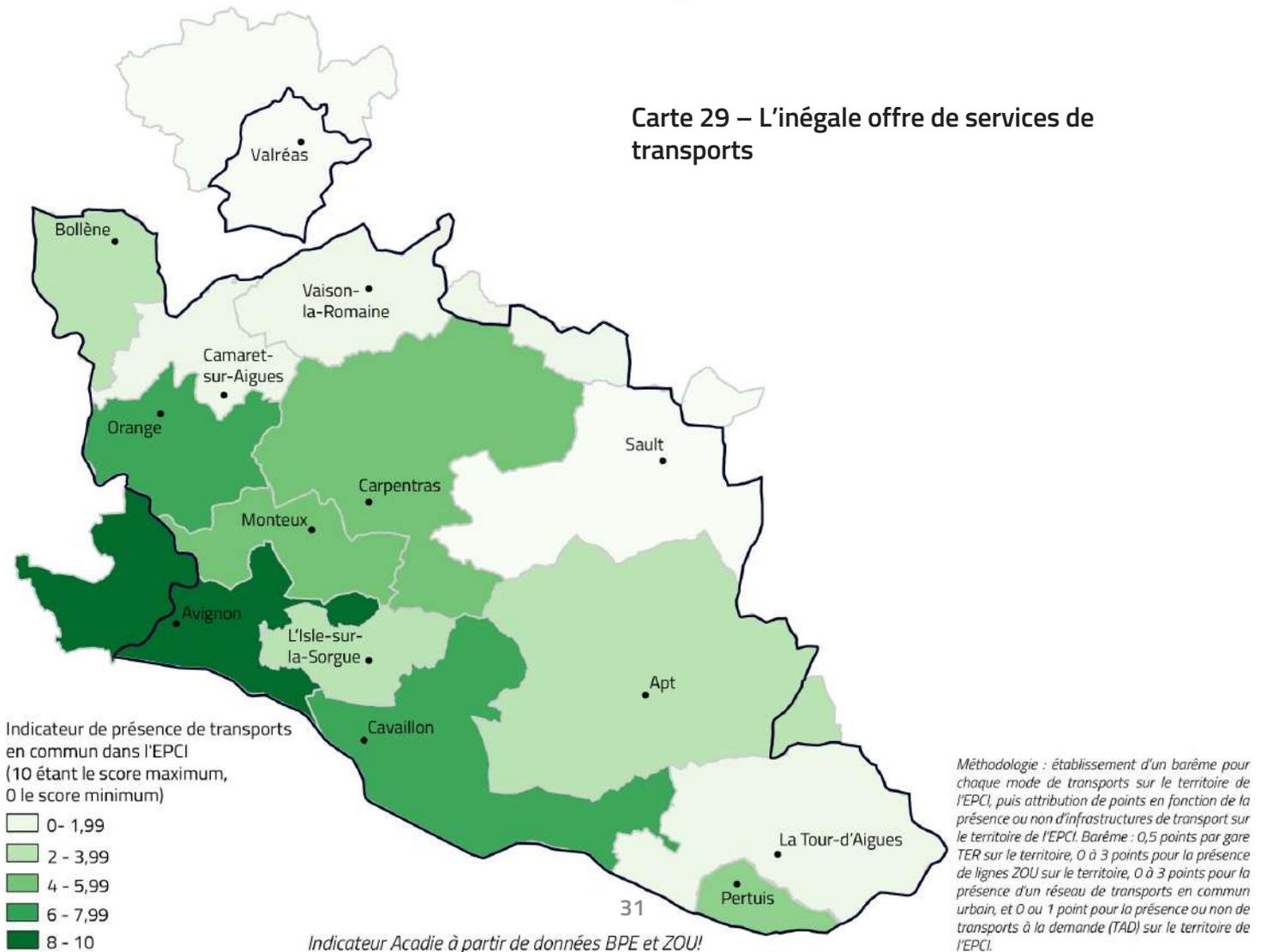
Source : AURAV, 2020

Source : Région Sud, 2020

## Carte 28 – La mobilisation pour les nouvelles mobilités



## Carte 29 – L'inégale offre de services de transports



# La cohésion par les centralités

---

## Indicateurs retenus

La santé des centralités d'un territoire en dit long sur sa cohésion. Les centres villes, centres bourgs et centres villages abandonnés sont la signature des sociétés locales en déficit grave de cohésion. Par bien des aspects, la centralité est une mise en scène de la cohésion, la preuve vivante qu'il y a des lieux communs et un espace collectif.

La dynamique du commerce de détail généralement de centre-ville ([carte 30a](#)), comparée à celle du commerce de moyenne et grande distribution, généralement en périphérie de ville ([carte 30b](#)), et le taux de vacances du parc de logement, dont la [carte 31](#) confirme que c'est un sujet de ville, seront les indicateurs de fragilité. Un travail antérieur des agences d'urbanisme de la Région en proposait la synthèse ([carte 32](#)) après une étude détaillée ville par ville.

Quant à l'indicateur de solidarité, il est dans le déploiement sur le terrain des nombreuses opérations de revitalisation qui sont actuellement très sollicitées ([carte 33](#), où pourrait s'ajouter les plus anciennes Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat, OPAH).

Des enquêtes de terrains plus fines permettraient de se prononcer sur la vitalité événementielle des centralités, qu'il s'agisse du marché hebdomadaire, essentiel pour faire vivre le centre, ou de moments festifs saisonniers. D'autres indicateurs purement qualitatifs pourraient être collectés, comme par exemple la place de l'école ou du collège (dans le centre ou excentrée), ou celle du siège de l'intercommunalité, si souvent relégué en France en zone d'activité pour des raisons de commodité immobilière. La centralité a besoin de tisser serré les symboles du vivre ensemble et de la République.

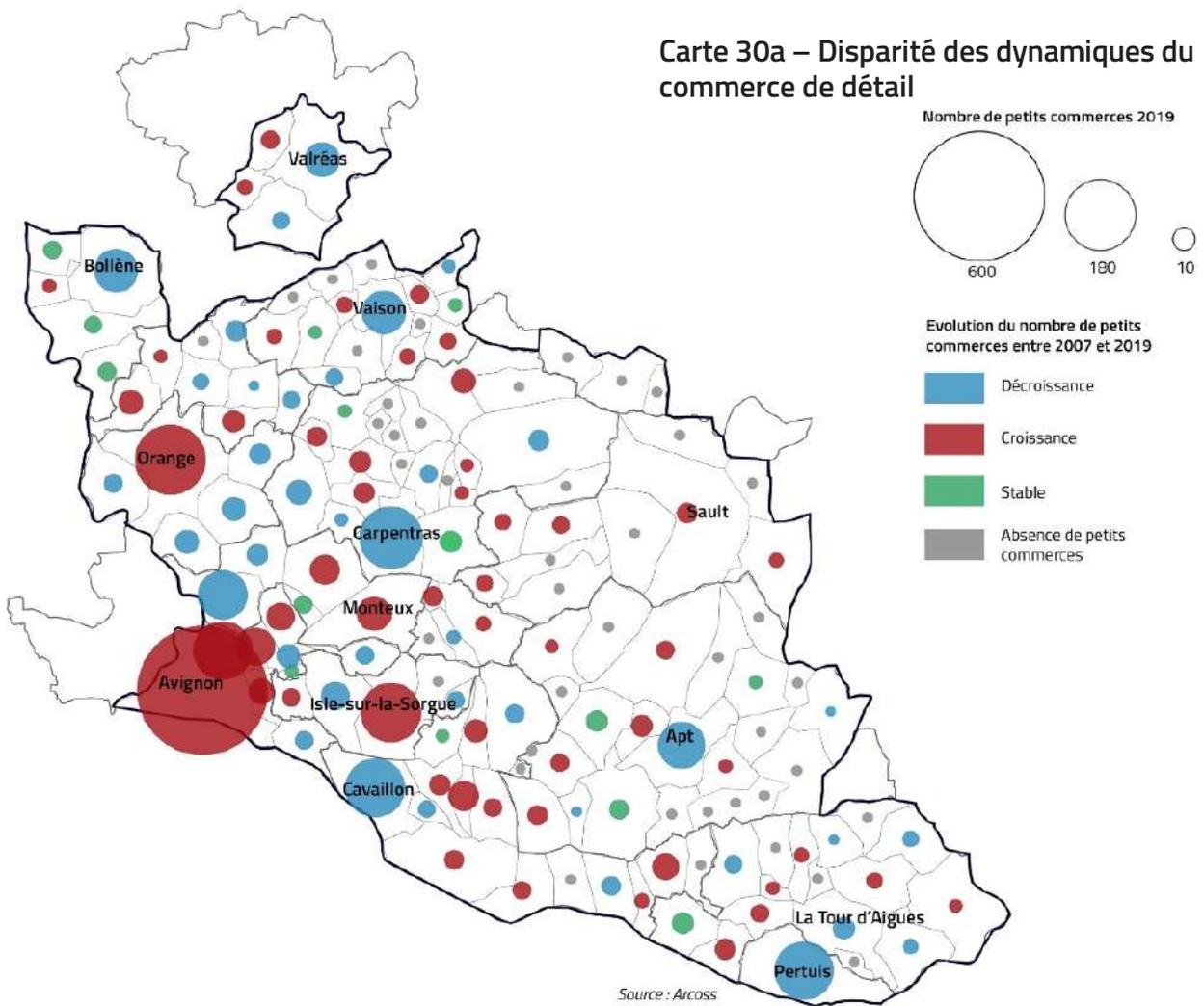
## Synthèse de la lecture des cartes

L'enjeu du programme « Petites villes de demain » est crucial. [De nombreuses petites centralités cumulent les alertes, en Vaucluse](#). Jusqu'à présent, Avignon, Orange, Cavaillon et Carpentras ont pu s'adosser à un programme d'appui pour relever les défis, dont on sait qu'ils ne se corrigent pas en quelques années, mais sur le temps long. Reste à ce que les administrations de ces petites centralités réussissent à trouver (c'est-à-dire attirer et/ou pouvoir embaucher) les ressources humaines nécessaires pour maximiser les bénéfices du programme, ce qui n'est parfois pas un mince défi.

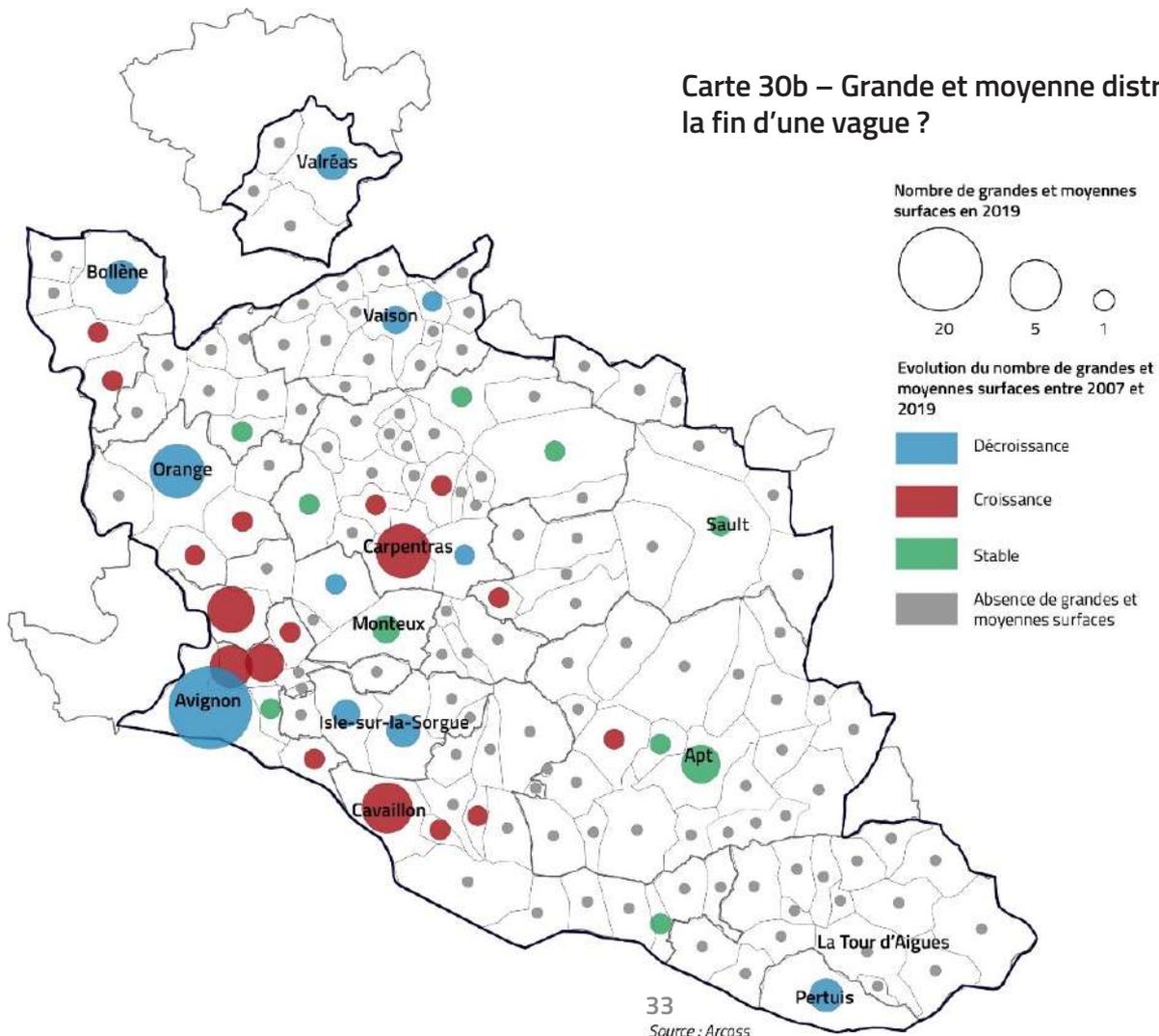
De plus, certains territoires sont moins mobilisés, ou moins servis, du nord, de l'est et du sud du département. A noter qu'à la différence de Carpentras, Cavaillon ou Sorgues, où le commerce de détail souffre mais pas la moyenne et grande distribution, Bollène, Valréas, Vaison et Pertuis sont perdants sur les deux tableaux. La question de l'habitabilité des centres-villes des petites villes et bourgs est posée partout.

Il faudrait souligner ici que le patrimoine bâti de ces centres-villes, et son état, entre potentiel et handicap, dépend de la transmission dont il est l'objet, d'une génération à l'autre. De toute évidence, on sort d'une longue période où la question de la transmission du patrimoine historique de la centralité n'a pas été assumée.

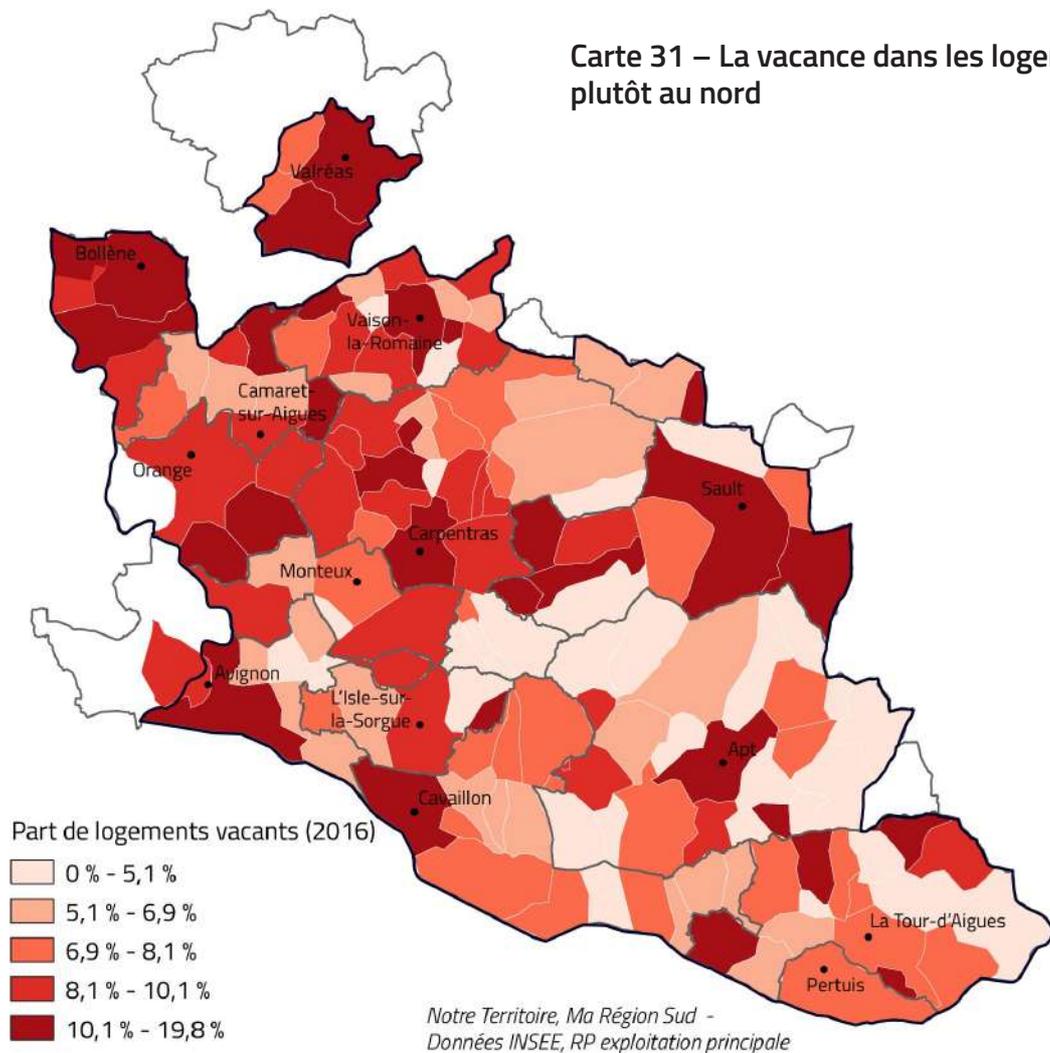
Carte 30a – Disparité des dynamiques du commerce de détail



Carte 30b – Grande et moyenne distribution : la fin d'une vague ?

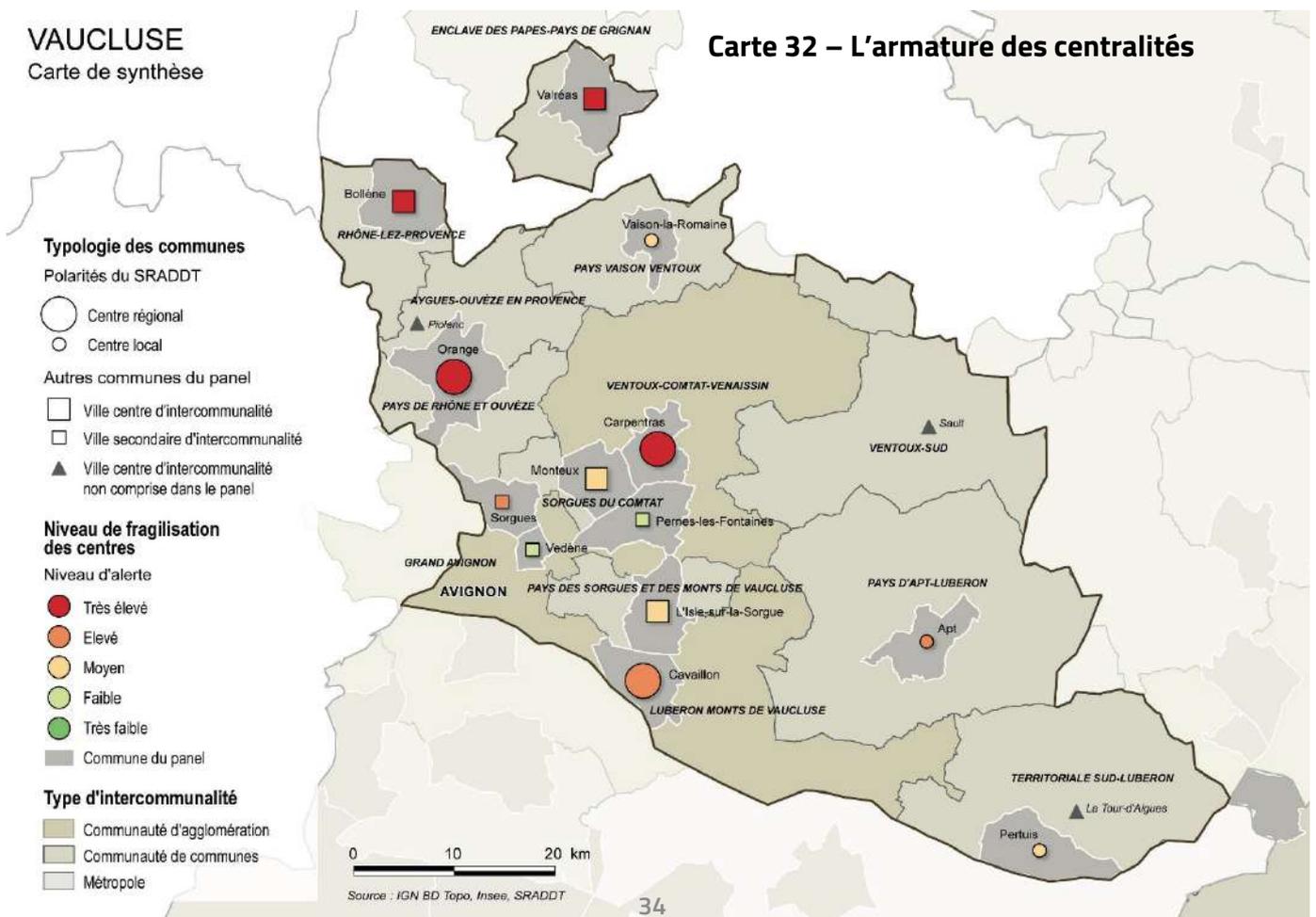


Carte 31 – La vacance dans les logements: plutôt au nord

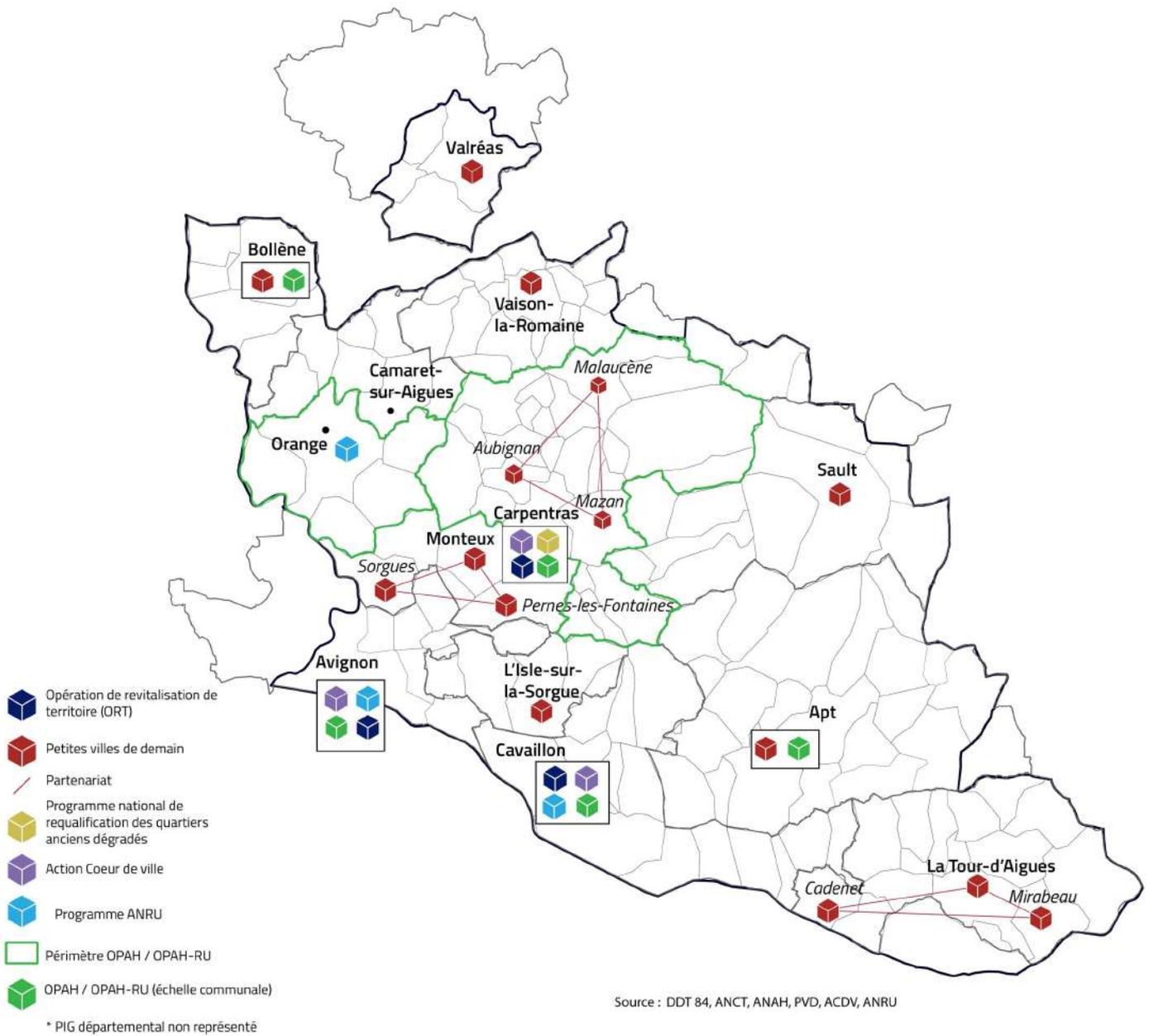


VAUCLUSE  
Carte de synthèse

Carte 32 – L'armature des centralités



Carte 33 – La mobilisation en faveur des centralités



# La cohésion numérique

---

## Indicateurs retenus

Le développement exponentiel des pratiques et supports numériques dans la vie quotidienne, la vie professionnelle, la vie privée, etc., est un défi pour la cohésion sociale. Il unifie considérablement les comportements, les accès, les possibilités, mais en même temps il est traversé par une fracture, réactivée à chaque avancée technologique, entre celles et ceux qui peuvent suivre la numérisation des pratiques sociales, et celles et ceux qui ne peuvent pas, ou s'y refusent.

D'un point de vue territorial, il est de coutume d'aborder le problème par l'équipement du territoire : couverture téléphonie mobile 4G (cartes 34 et 35) et déploiement de la fibre (cartes 36 et 38). Ce sont des conditions nécessaires à l'équité des accès numériques, mais elles sont loin d'être suffisantes. Il est clair que le problème posé à la cohésion sociale est désormais avant tout celui de l'illectronisme de diverses couches sociales et générationnelles de la population. Sur ce plan, il manque encore d'enquêtes nationales pour mesurer avec nuance les écarts de pratiques qui se creusent dans la société à l'occasion de ce saut technologique que représentent les accès à distance, les outils digitaux, la multiplication des automates, sans parler des intelligences artificielles qui vont faire franchir une nouvelle étape.

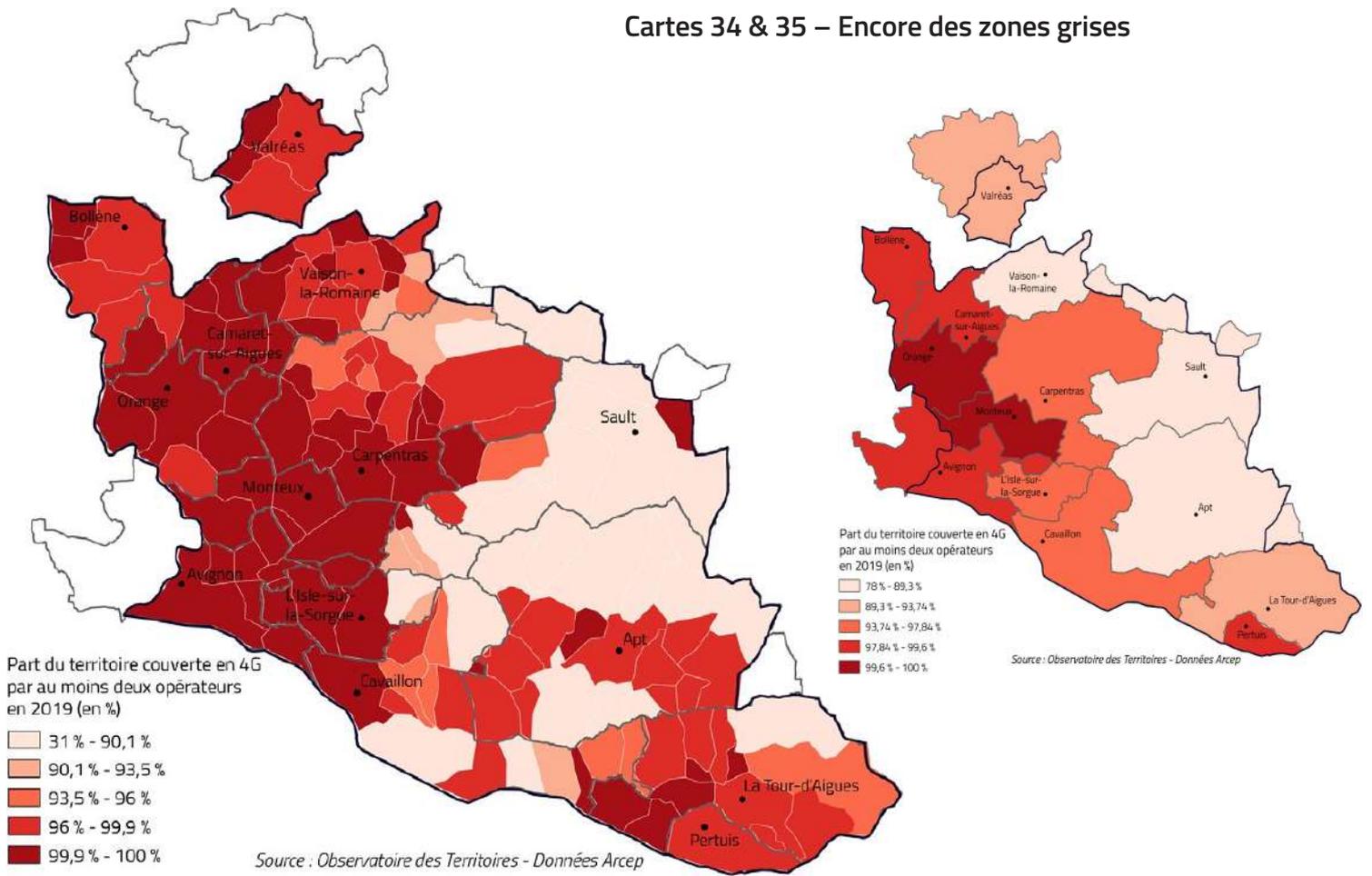
La carte 37 est une appréciation possible de la solidarité numérique qui commence à se mettre en place grâce aux lieux de recours et d'aide aux usages numériques. Mais il y a encore tout à faire pour informer l'enjeu de la cohésion numérique dans le Vaucluse, y compris en abordant l'enjeu des pathologies liées, particulièrement chez les enfants et les jeunes, à l'excès des usages numériques et des écrans.

## Synthèse de la lecture des cartes

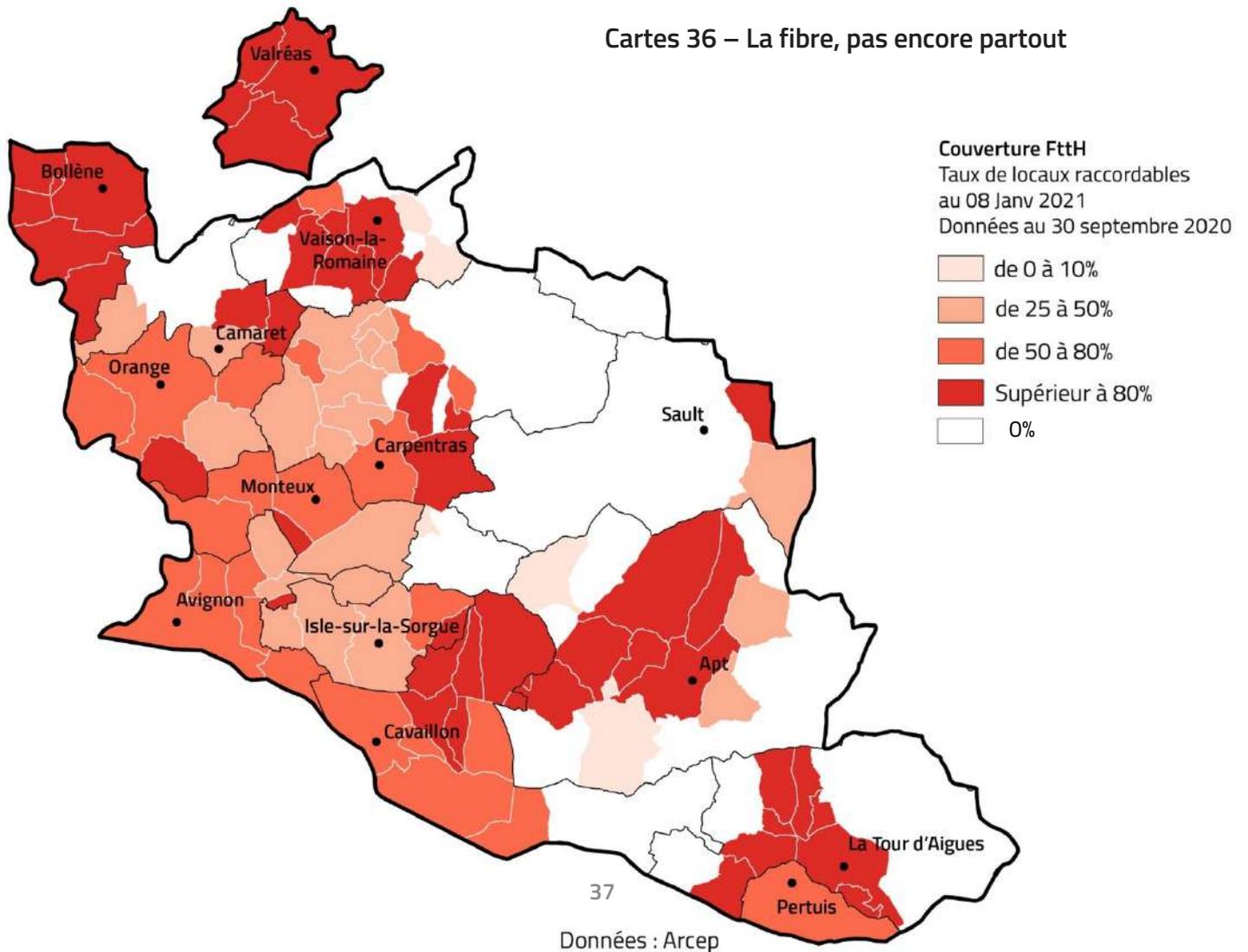
Le premier défi porte ici de toute évidence sur les zones blanches qui demeurent, tant en téléphonie mobile qu'en FTTH (France très haut débit). L'effort national et départemental entrepris sur les zones délaissées par le marché doit se poursuivre. Il est probable qu'à chaque saut technologique (passage à la 5G, etc.) le différentiel se réinstalle. Mais aussi que cette course à l'équipement ne soit pas sans fin. En attendant, on voit bien les zones encore à couvrir, et elles ne sont pas toutes de montagne. L'objectif de raccordement à la fibre de l'ensemble du département devrait être atteint à l'été 2021.

Cette géographie du « reste à réaliser » au plan de l'équipement ne doit pas masquer les disparités sociales et générationnelles qui, elles, n'ont pas de dimension territoriale particulière et concernent toute la société, dans tous ses contextes de vie. Elles appellent un travail social très fin, qui n'est pas sans rappeler l'éducation populaire d'antan, voire la politique d'alphabétisation dans d'autres circonstances, appuyé par une forte présence humaine sur le terrain, puisque c'est ce dont la numérisation des relations prive les ménages et ce qui fragile les plus vulnérables. En la matière, les dispositifs se multiplient : lieux de médiation, nouveaux métiers et postes d'agents publics, et nouvelles politiques publiques. Leur bonne efficacité dépendra en partie de la lisibilité et la coordination que les différents acteurs publics mettront en place en la matière.

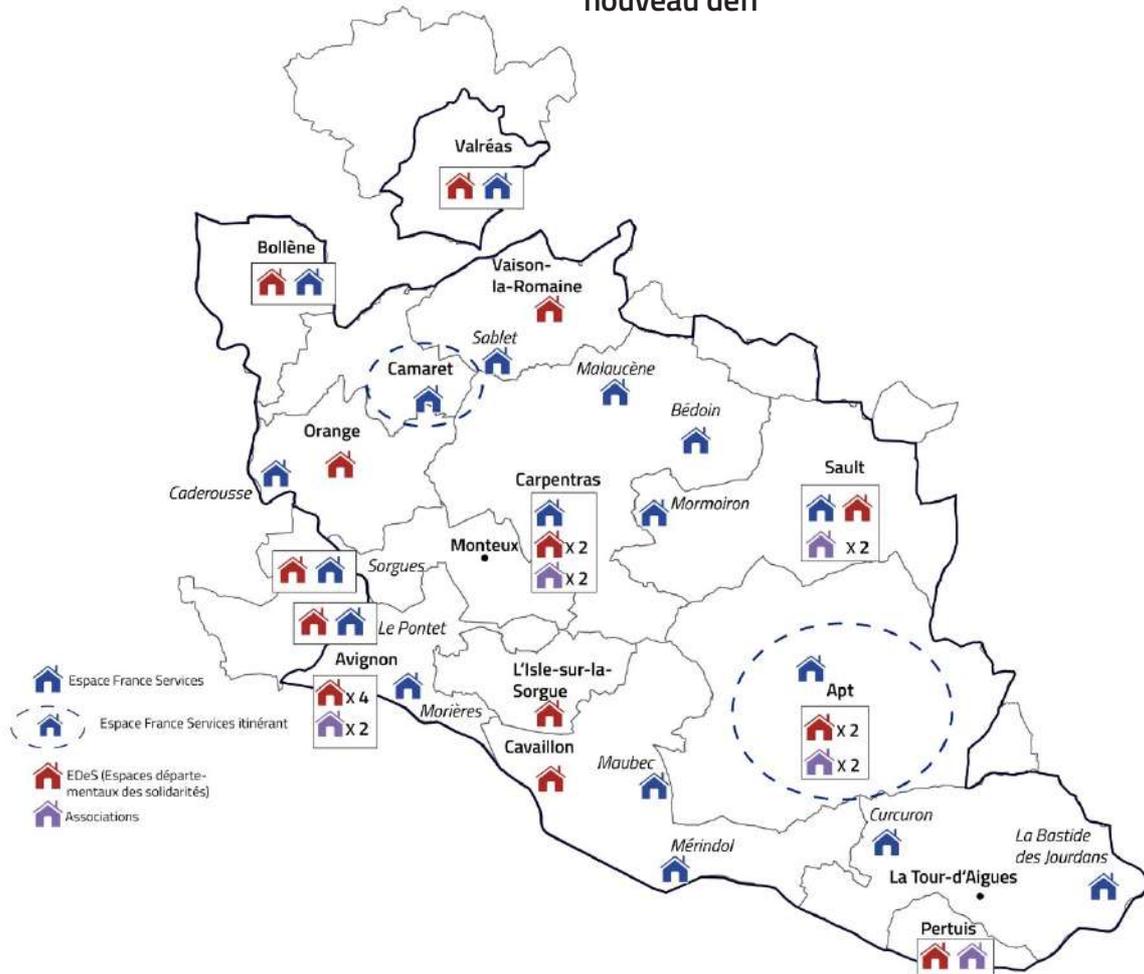
## Cartes 34 & 35 – Encore des zones grises



## Cartes 36 – La fibre, pas encore partout

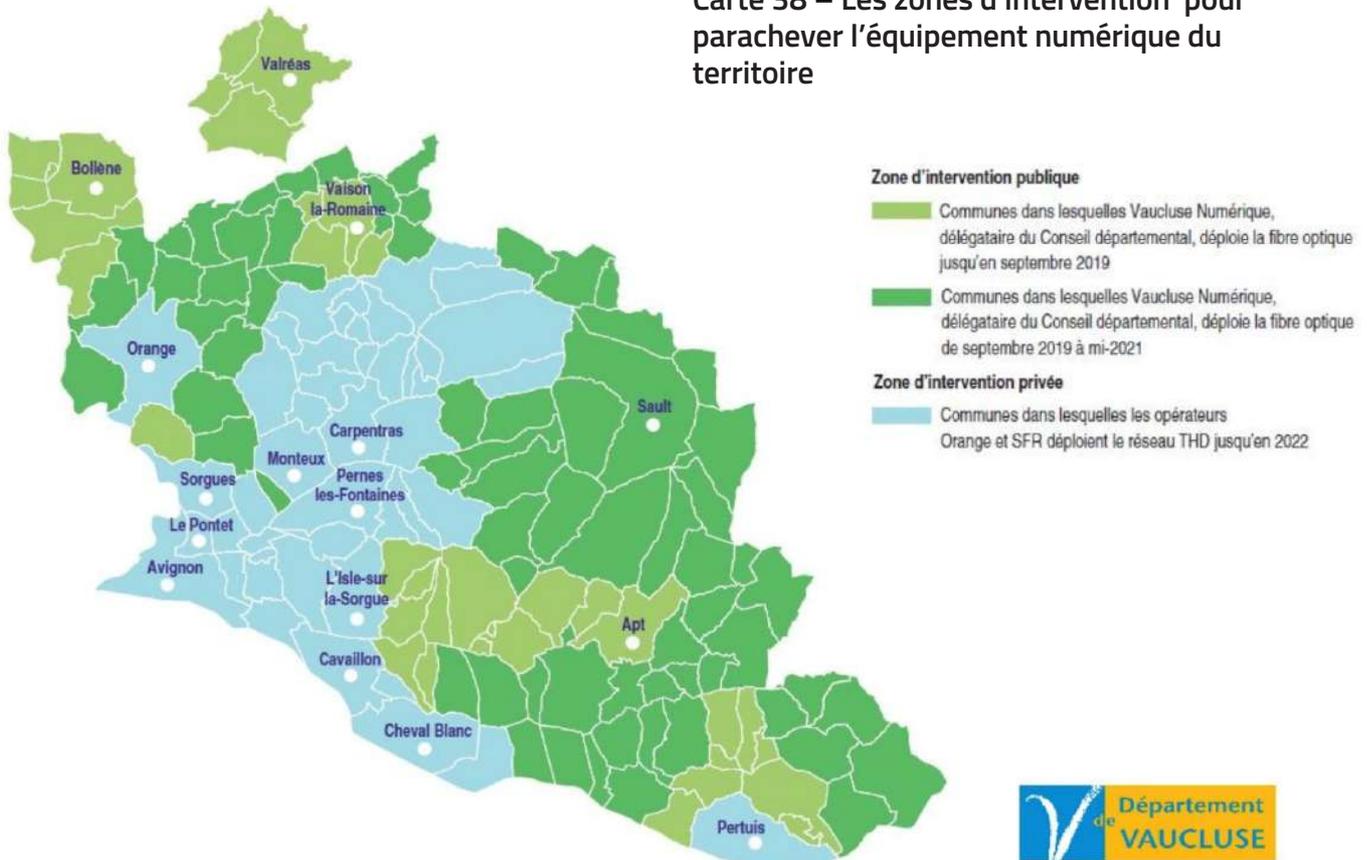


Carte 37 – L'aide aux usagers du numérique, un nouveau défi



Source : Région PACA, « Catalogue des services et de la médiation numérique en PACA », 2017 / Département du Vaucluse, « Espace départementaux des solidarités du Vaucluse », 2020 / Préfet de Vaucluse

Carte 38 – Les zones d'intervention pour parachever l'équipement numérique du territoire



# La cohésion par et dans les quartiers prioritaires

---

## Indicateurs retenus

11,5% de la population du Vaucluse vit dans des quartiers dits prioritaires, au sens de la politique de la ville, contre 8,2% en moyenne nationale. Cela classe le Vaucluse comme le 7<sup>ème</sup> département de France métropolitaine avec le plus d'habitants vivant dans ces quartiers. Les 22 quartiers en question ne concernent que 12 communes (Valréas, Bollène, Orange, Carpentras, Monteux, Sorgues, Le Pontet, Avignon, Cavaillon, L'Isle-sur-la-Sorgue, Apt et Pertuis), avec des poids maximaux de population à Avignon (27,3% de la population), Apt (26,8%) et Carpentras (26,1%). Huit de ces quartiers sont tout ou partie en centre-ville (Valréas, Bollène, Carpentras, Le Pontet, Monteux, Sorgues, Apt, Pertuis), les quatorze autres sont des quartiers modernes (carte 39). Par définition, ces quartiers connaissent des taux de pauvreté élevés, mais atteignent parfois des seuils critiques (72% dans le quartier du Pous du Plan) à Carpentras (carte 41).

Les niveaux de l'intervention publique dans ces quartiers sont inégaux (carte 40): actuellement, Avignon, Cavaillon, Orange et Carpentras bénéficient d'une intervention massive, au titre du NPNRU, du PNRU ou du PNRQAD.

L'évaluation des résultats de la politique de la ville, déployée en France depuis 1977 (« Habitat et Vie sociale »), est un vaste sujet qui fait l'objet d'un débat politique de fond. Nous ne prendrons pas le risque de l'aborder ici par quelques indicateurs.

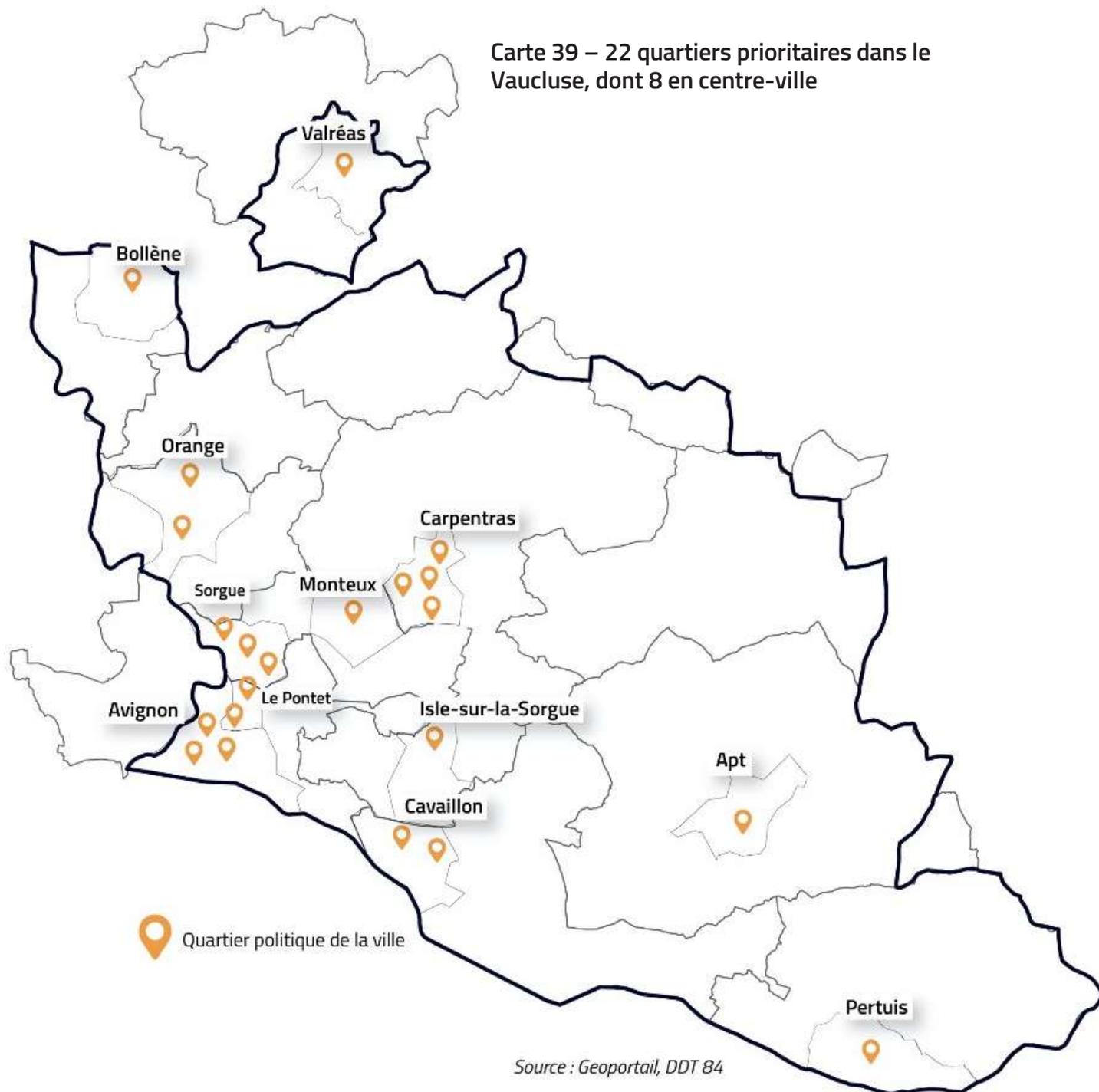
Au demeurant, beaucoup d'enjeux de cohésion déjà abordés (accès au soin, mobilité pour tous, logement, centralité, emploi ...) concernent *prioritairement* ces quartiers. C'est d'ailleurs tout le débat que de soupeser l'efficacité de l'intervention publique à travers des territoires prioritaires définis par des zonages, et celle des politiques dites de droits communs qui visent avant tout les ménages ou les personnes, plutôt que les lieux.

## Synthèse de la lecture des cartes

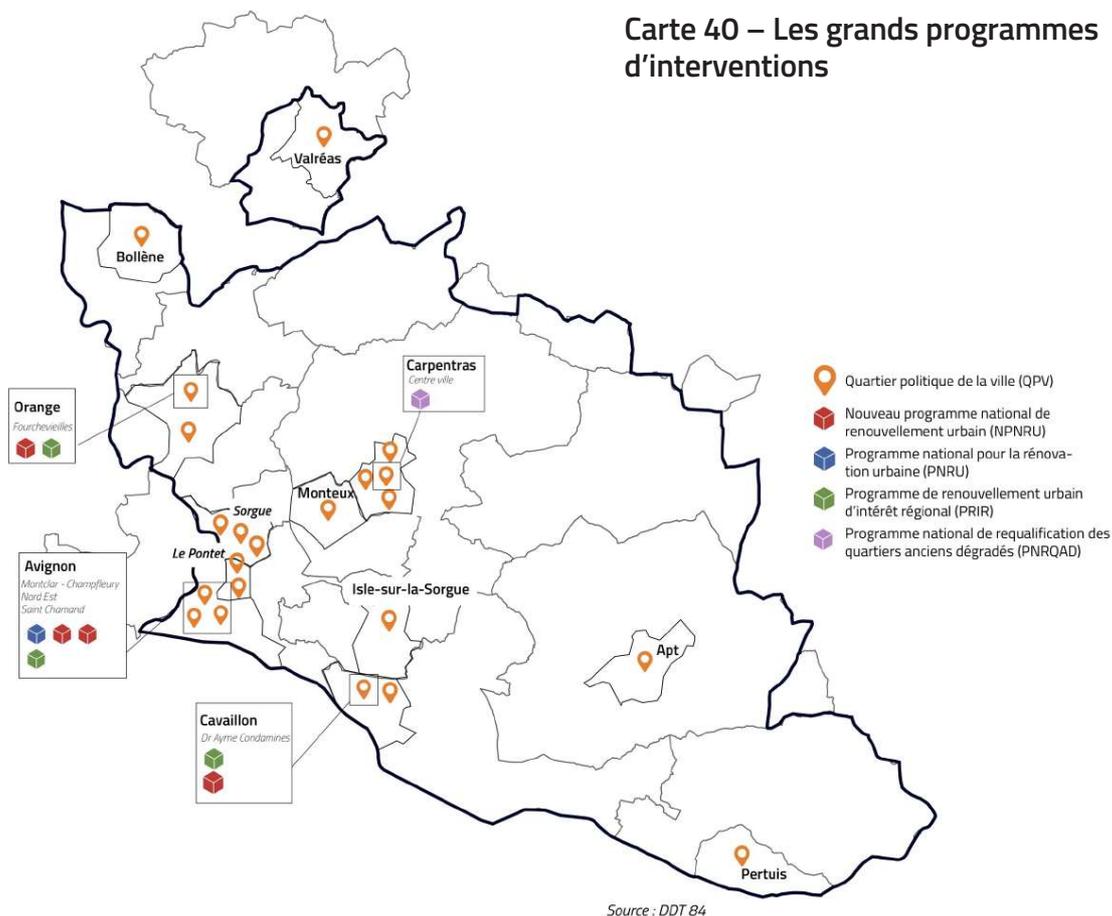
Il y a dix fois plus d'habitants dans les quartiers prioritaires d'Avignon que dans celui de Bollène, ou quinze fois plus que dans celui du Pertuis, ce qui accentue encore l'écart démographique entre ces villes. Pour autant, **les poches de fragilités multiples que constituent les quartiers prioritaires sont toutes des enjeux majeurs de cohésion territoriale et sociale, partout où elles se trouvent, y compris lorsqu'il ne s'agit que de quelques centaines de ménages.** Dans plus du tiers des situations, il s'agit d'un enjeu urbain de centre-ville, ce qui renvoie à la problématique déjà commentée. Les témoignages de la police et la gendarmerie entendus dans le cadre de cette étude abondent en ce sens : ces quartiers n'ont pas l'explosivité des situations métropolitaines, mais concentrent tous des difficultés, y compris ceux bénéficiant déjà d'interventions publiques importantes (Avignon, Cavaillon, Carpentras, Orange).

Un enjeu d'ici la prochaine génération de contrats de ville semble être **la sensibilisation des communes et intercommunalités aux dispositifs de la politique de la ville existants** (au titre du renouvellement urbain, mais aussi de la cohésion sociale dont l'offre s'est singulièrement étoffée ces dernières années) afin que les interventions de l'Etat puissent être mieux réparties sur l'ensemble du département.

Carte 39 – 22 quartiers prioritaires dans le Vaucluse, dont 8 en centre-ville



## Carte 40 – Les grands programmes d'interventions



## Cartes 41 – Taux de pauvreté dans les QPV

Communes	Libellé du QPV	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)
Apt	Centre Ancien Et Quartier De Saint Michel	48,4
Avignon	Quartier De Saint Chamand	57,0
	Monclar Champfleury Rocade Sud Barbière Croix Des Oiseaux	56,5
	Quartiers Nord Est	55,0
Bollène	Nord Du Centre Ancien Giono Ouest	52,1
Carpentras	Pous Du Plan	72,2
	Amandier - Eléphants	57,8
	Centre Ville	52,7
	Quintine - Villemarie - Ubac - Le Parc	50,8
Cavaillon	Quartiers Dr Ayme Condamines Barillon Saint Martin Bon Puits Saint Gilles Rataca	57,5
	Quartiers La Clède Gare Route De Pertuis Saint Anne	40,6
Le Pontet	Quartiers Joffre Et Centre Ville	48,3
	Quartiers Camp Rambaud - Les Mérides	42,0
L'Isle-sur-la-Sorgue	Quartiers Nord - Ouest	54,7
Monteux	Quartiers Du Vieux Moulin Aux Mûriers	46,0
Orange	Quartiers Nogent Saint Clément	58,2
	Fourchevieilles Comtadines L'Aygues	55,7
Pertuis	Quartiers Centre Ancien Et Sud Ouest	32,4
Sorgues	Quartiers Générat Establet	57,0
	Quartier De Chaffunes	50,6
	Quartiers Griffons Et Centre Ville	43,9
Valréas	Centre ancien - Les Tours - La Gaillarde - Mistral - Sévigné	50,4

# La cohésion par la transition écologique et énergétique

---

## Indicateurs retenus

Construire les indicateurs de la transition écologique et énergétiques est un vaste chantier en cours, sur lequel notamment l'élaboration des PCAET est l'occasion d'avancer. Mesurer ici les enjeux de cohésion posés par cette transition est encore autre chose. Pour simplifier, disons qu'on retrouve là le conflit entre « fin du mois » et « fin du monde », c'est-à-dire le défi d'une transition solidaire, qui ne génère pas une nouvelle gamme d'inégalités et de fractures.

Six cartes décrivent des fragilités sociales (cartes 42 et 43), environnementales (cartes 44 et 45) ou économiques (cartes 46 et 47), concernant l'énergie et le foncier, dans la perspective de la transition écologique.

Trois cartes décrivent les réponses solidaires qui se développent ou pourraient se développer: le potentiel de séquestration carbone (carte 48), le lancement de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et/ou de Contrat de Transition Energétiques (CTE) (carte 49), l'intervention de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) au titre de la rénovation énergétique (carte 50).

## Synthèse de la lecture des cartes

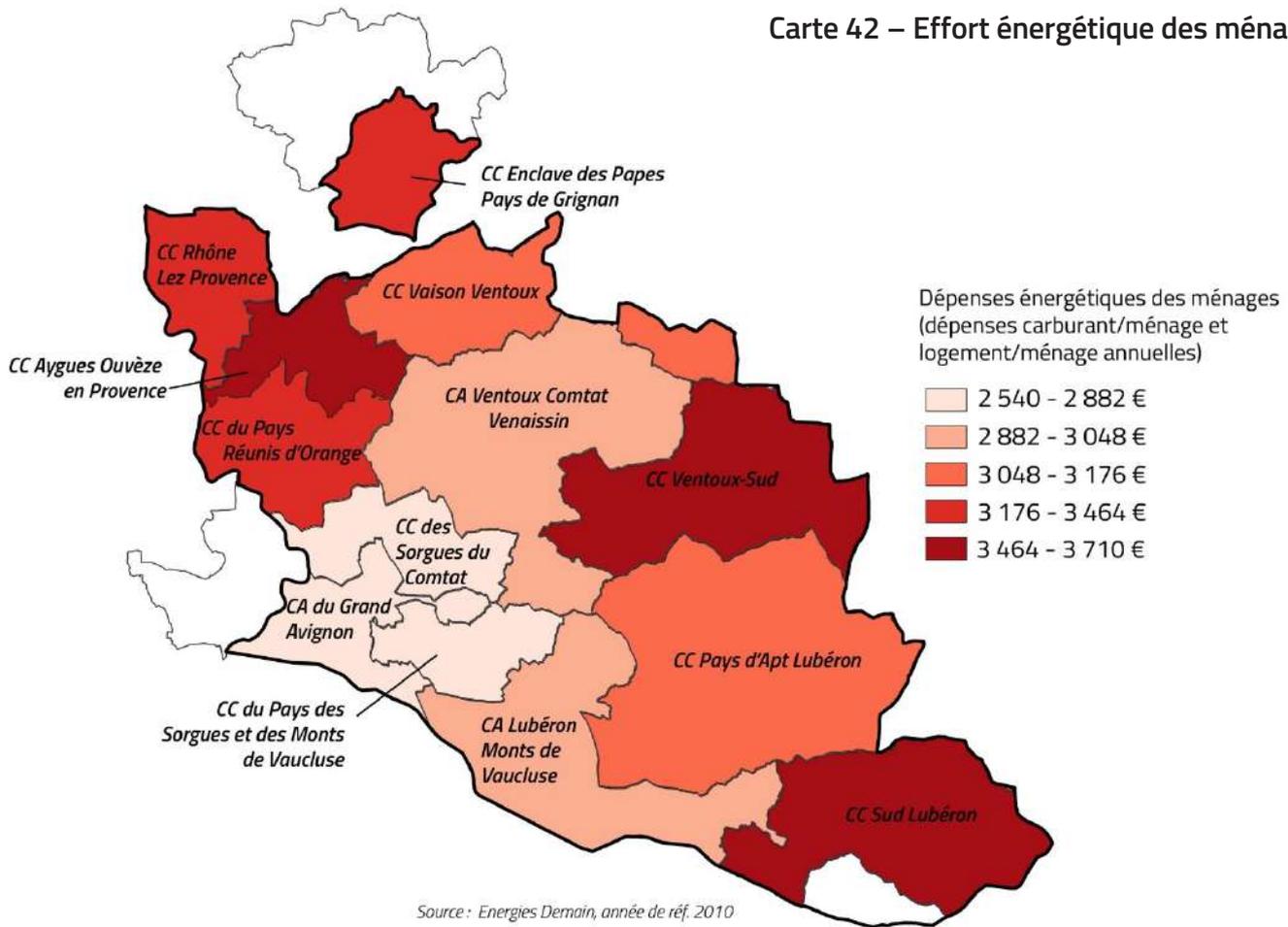
L'effort énergétique des ménages et la précarité qui peut en résulter montrent à la fois des écarts significatifs entre moyennes communautaires au plan des dépenses mensuelles (carte 42), et une relative homogénéité entre territoires lorsque ces dépenses sont rapportées aux budgets (carte 43), excepté pour le cœur de l'agglomération avignonnaise, dont les ménages sont sans doute dans une moindre dépendance automobile. Il faut, cependant, dépasser cette lecture territoriale qui délivre des moyennes, car elle masque de très forts écarts sociaux entre habitants d'une même communauté : **les fragilités sont souvent moins territoriales que sociales**. Certaines politiques de transition peuvent ainsi s'adosser à d'autres politiques d'accompagnement social, via les travailleurs sociaux par exemple qui peuvent identifier des ménages plus fragiles à accompagner dans la rénovation énergétique de leurs logements, ou encore via le dispositif SARE de l'ANAH accompagnant les ménages dans le montage de leur dossier.

C'est évidemment l'inverse lorsqu'on considère l'enjeu de la sobriété foncière (cartes 44 et 45), dans la perspective du « zéro artificialisation nette », ou celui de nouveaux mix énergétique locaux et renouvelables, en consommation comme en production (cartes 46 et 47): **les différences de contexte s'imposent alors**. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

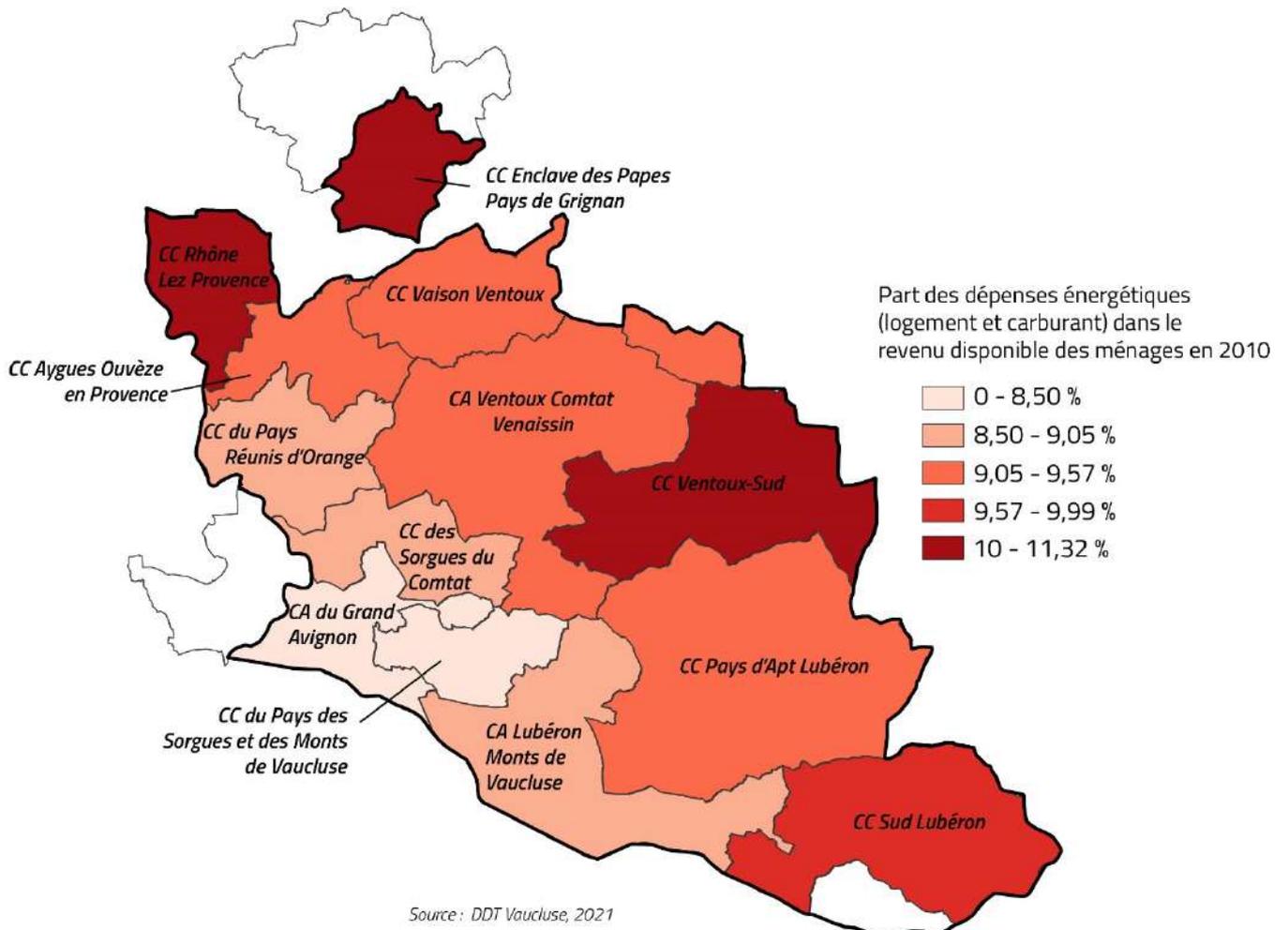
Sur tous ces sujets, certaines intercommunalités, comme celle de Carpentras, sont actives et bien avancées, dans ce domaine comme dans d'autres; d'autres ne sont encore qu'au début du chemin, en particulier dans la partie plus rurale et de montagne du département.

En ouvrant toute une série d'ambitions collectives et de perspectives d'interventions publiques nouvelles, **la transition énergétique et écologique pose la question de la capacité des territoires, c'est-à-dire ici les collectivités, à les assumer**. Le défi de cohésion dans la transition peut renvoyer alors à la nécessité de faire émerger les bonnes configurations d'action territoriale à la hauteur des nouveaux défis collectifs.

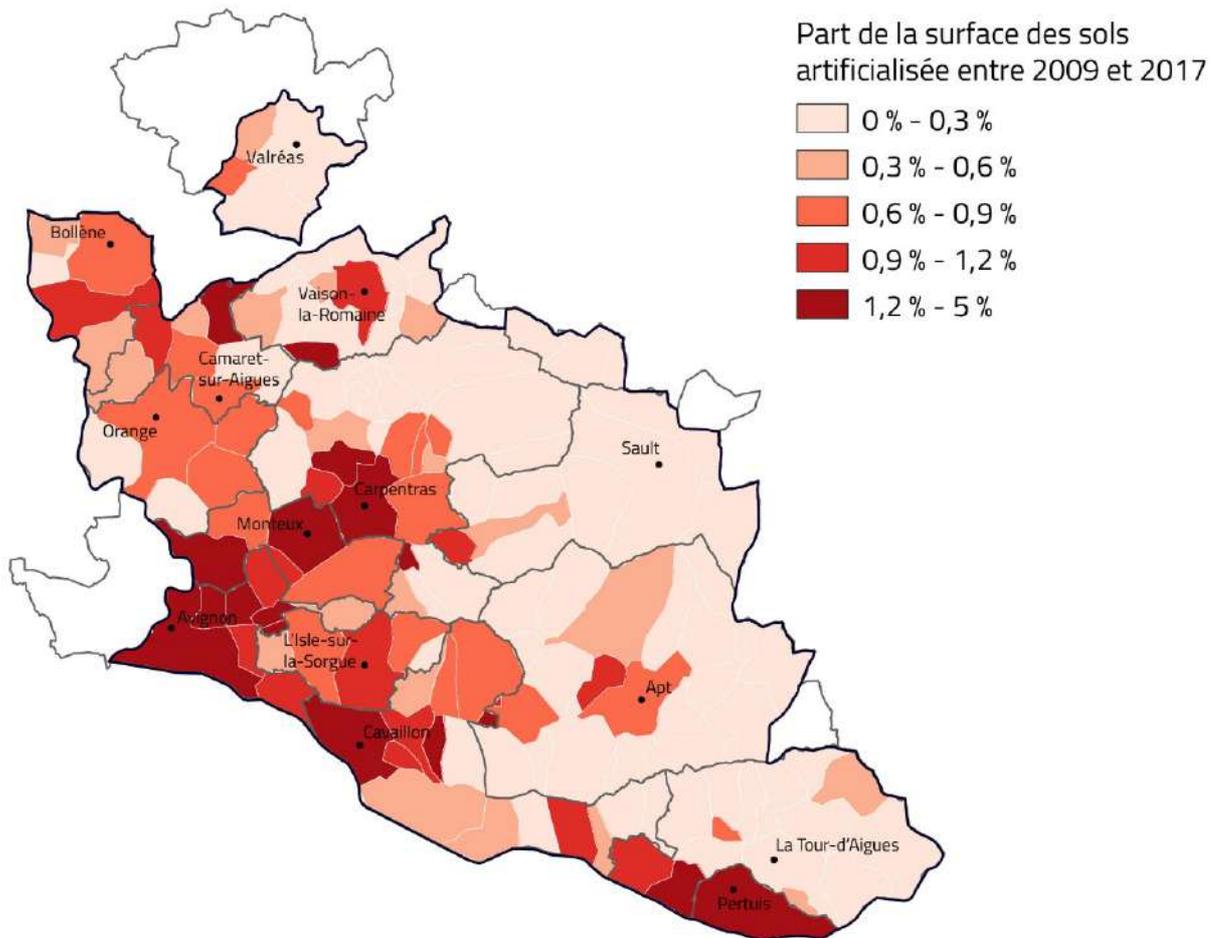
Carte 42 – Effort énergétique des ménages



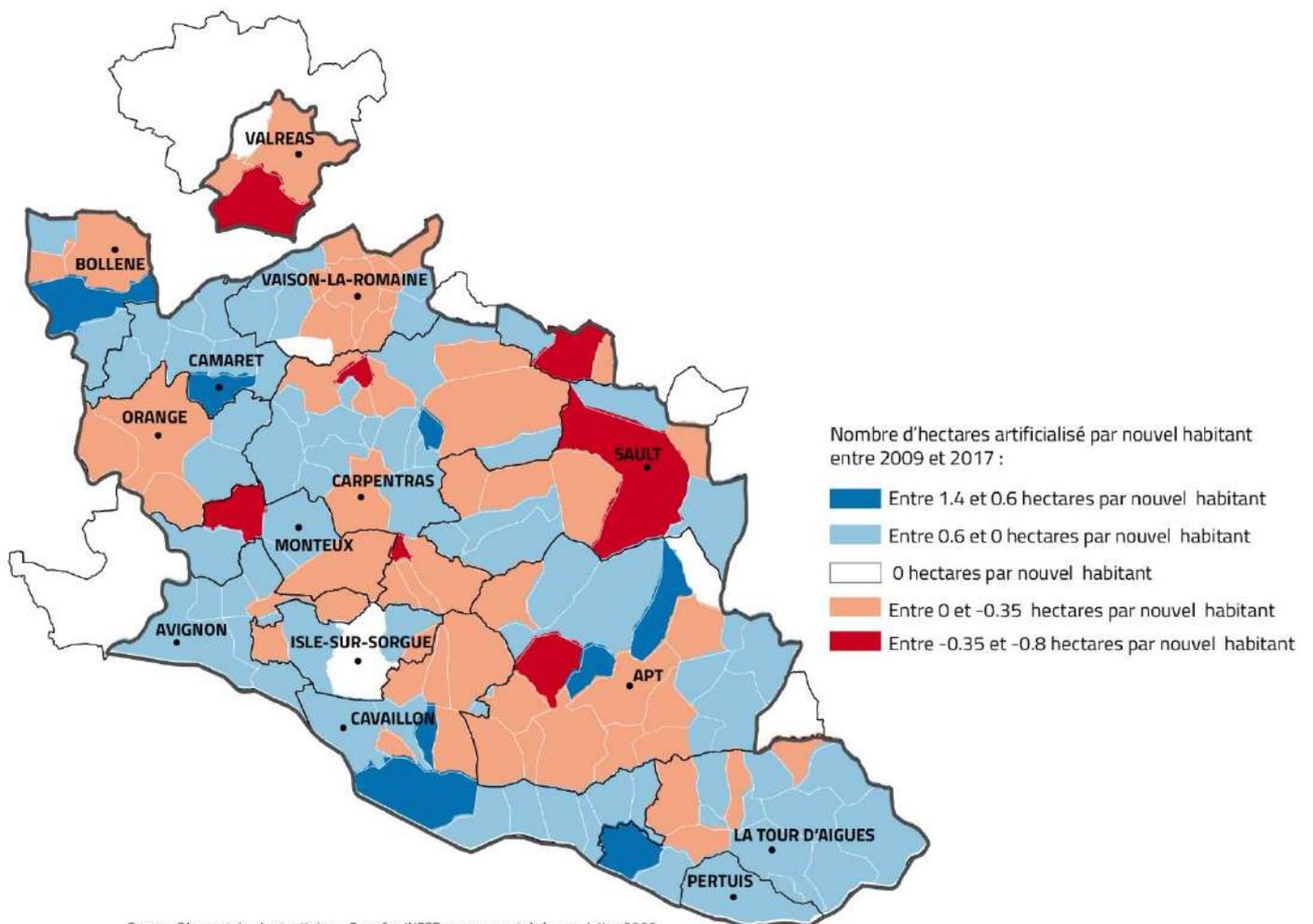
Carte 43 – Précarité énergétique des ménages



## Carte 44 – L'artificialisation des sols

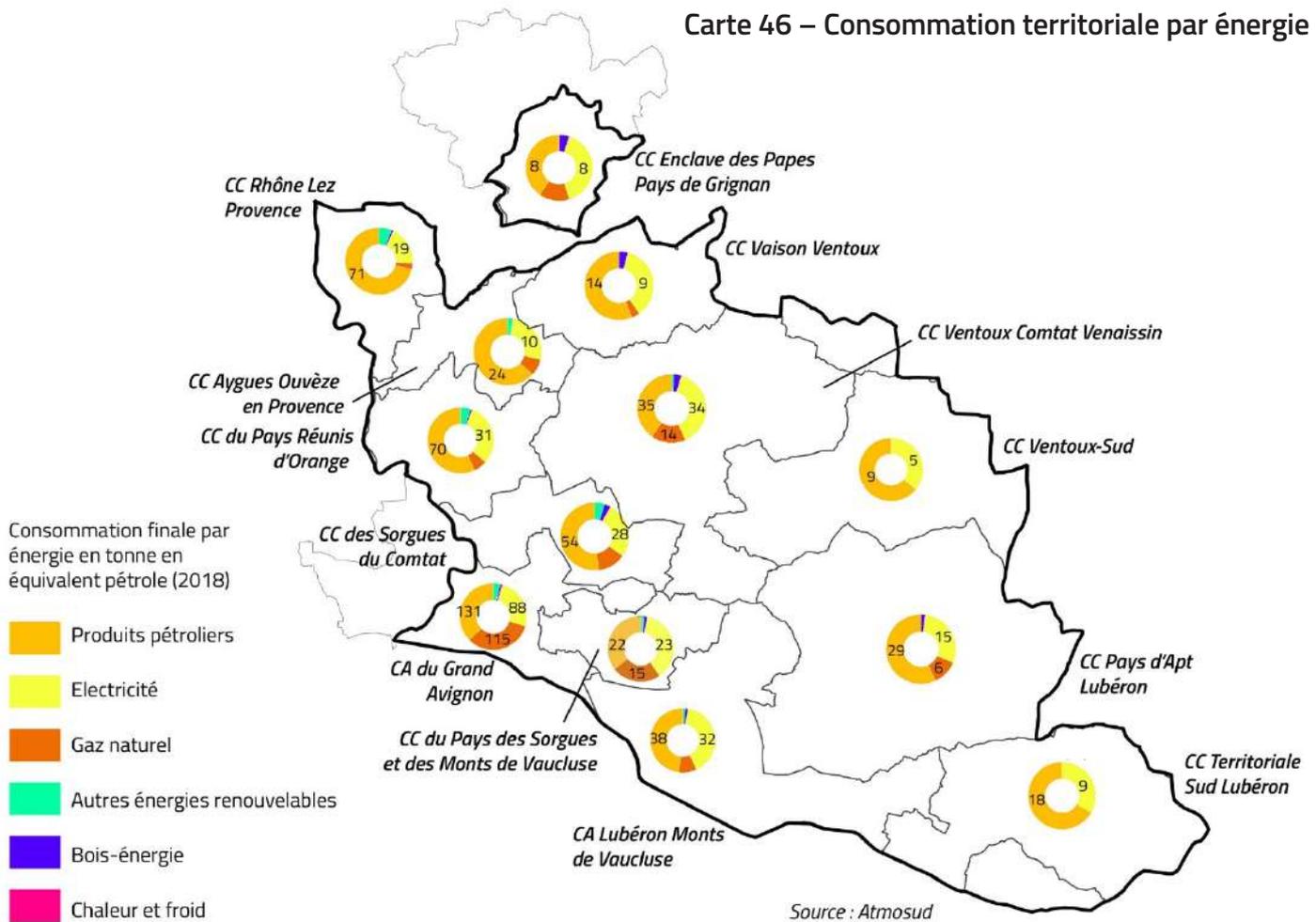


Source : Observatoire des Territoires - Données Observatoire de l'Artificialisation des Sols

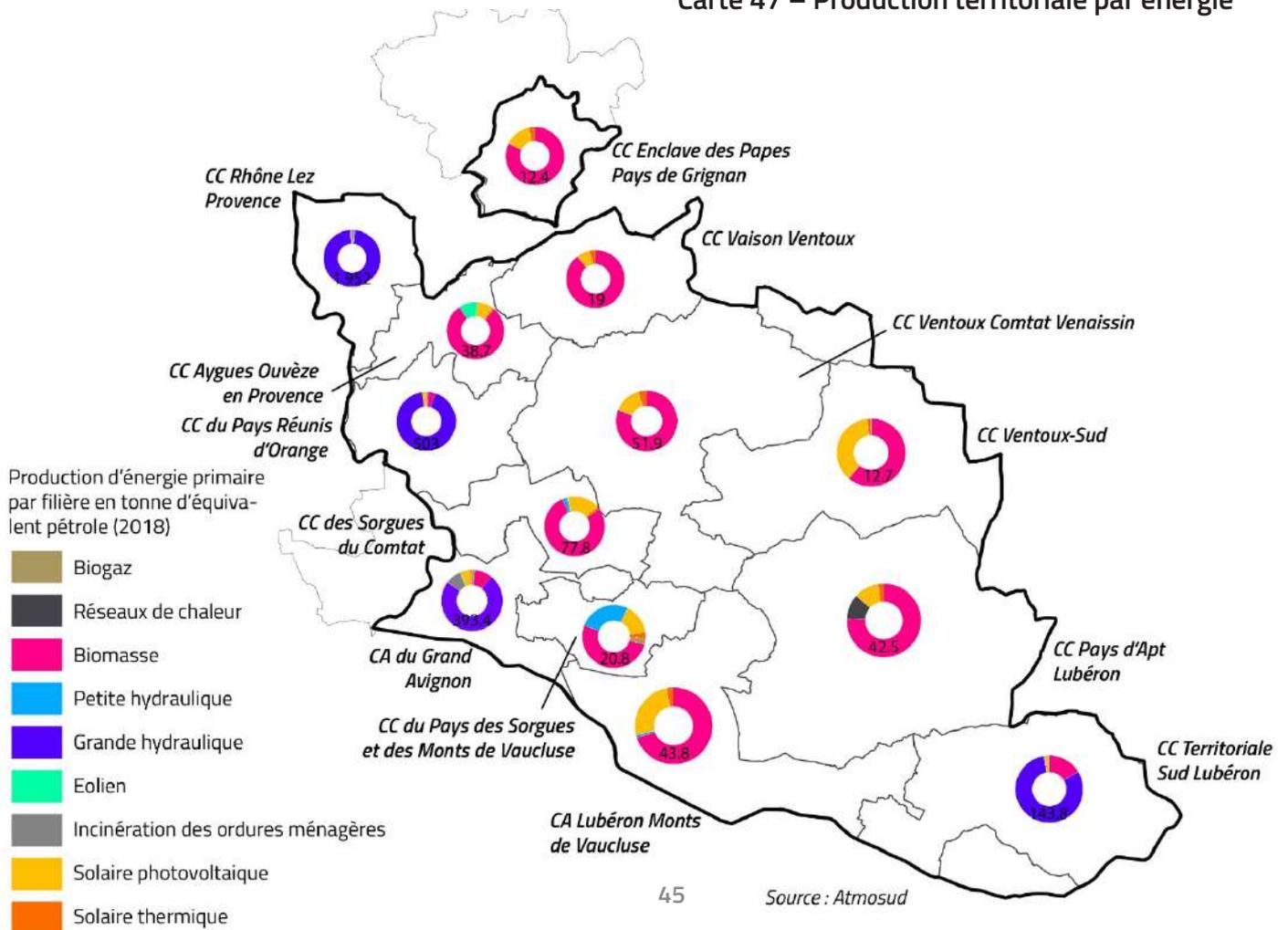


Source : Observatoire des territoires - Données INSEE, recensement de la population 2009

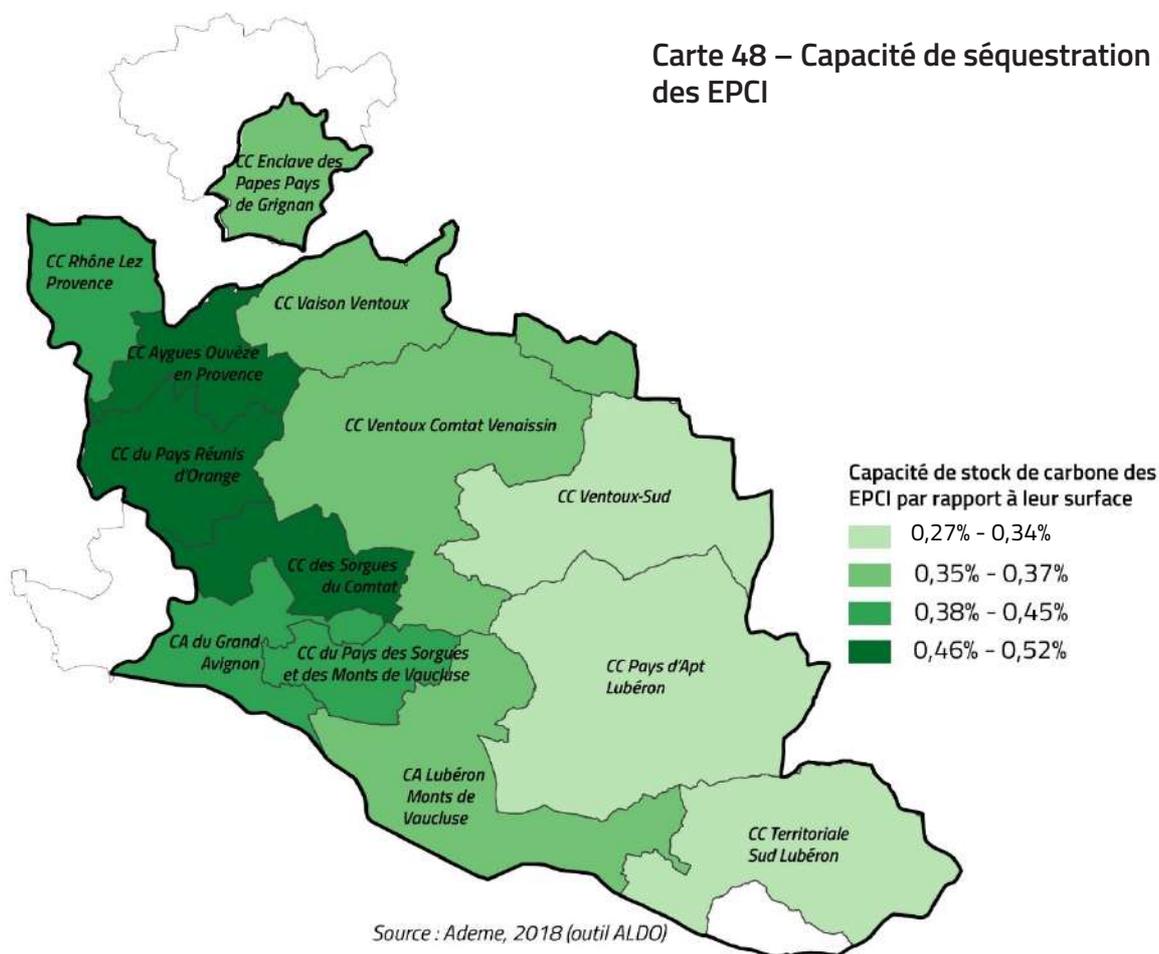
Carte 46 – Consommation territoriale par énergie



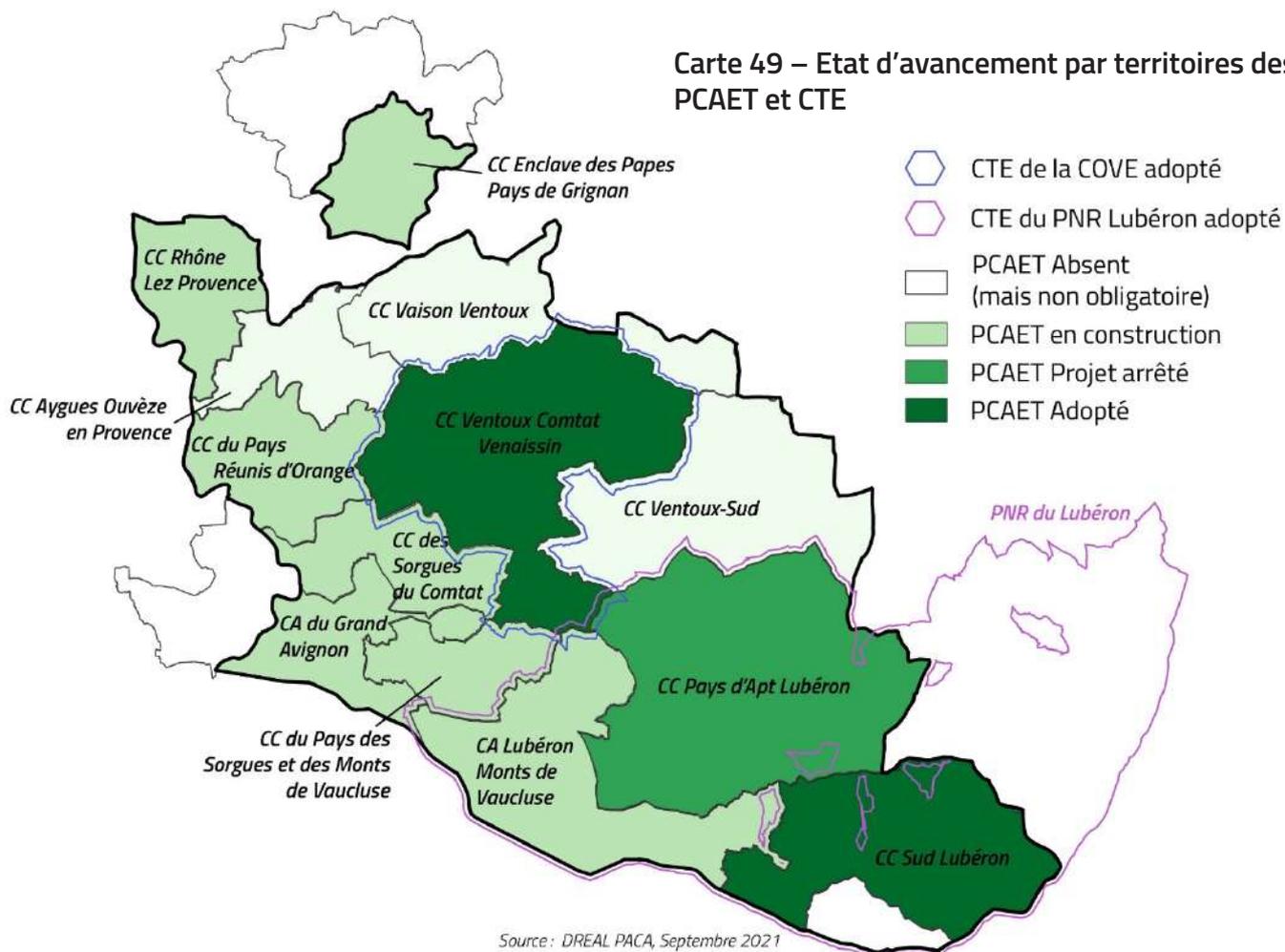
Carte 47 – Production territoriale par énergie



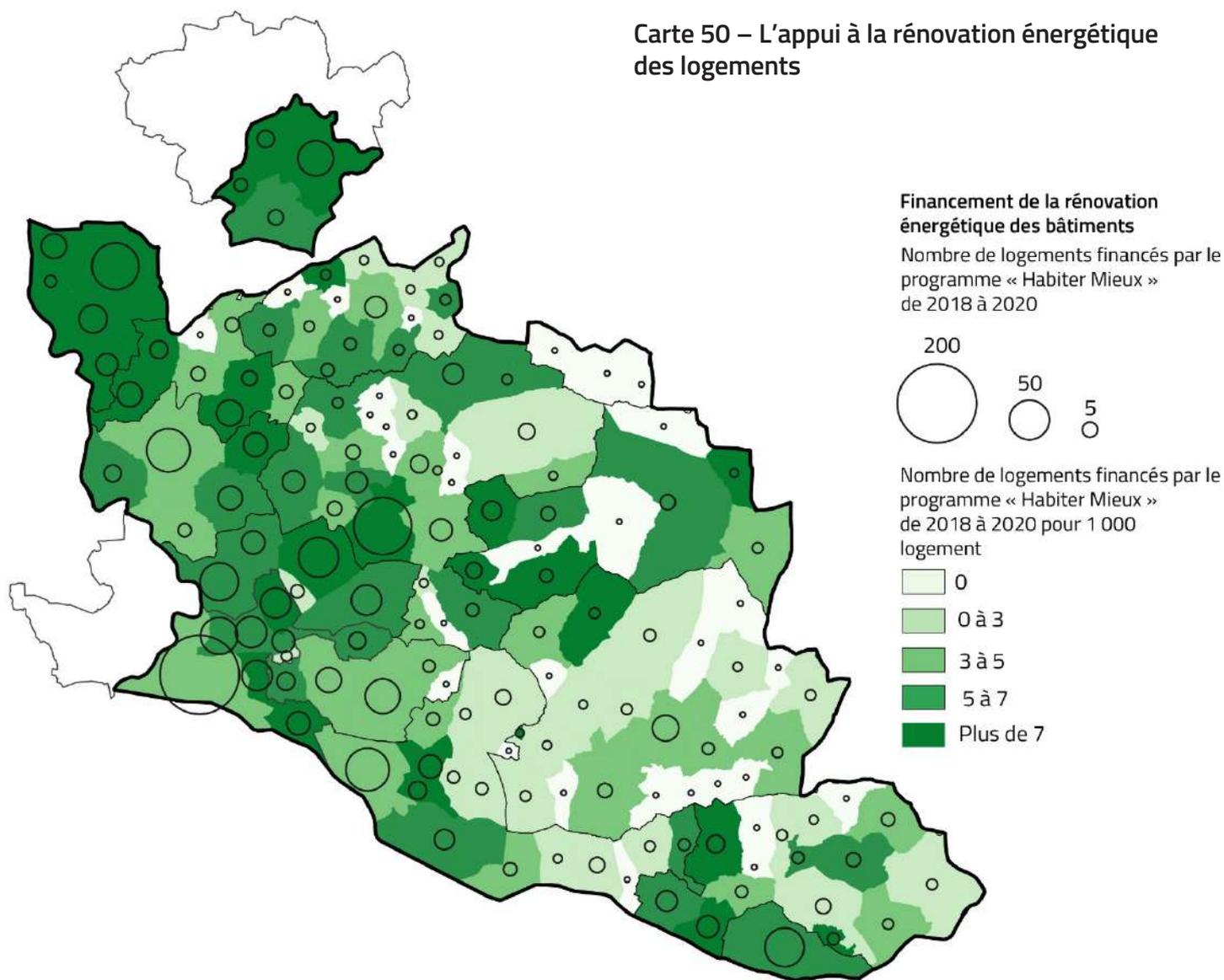
Carte 48 – Capacité de séquestration du carbone des EPCI



Carte 49 – Etat d'avancement par territoires des PCAET et CTE



## Carte 50 – L'appui à la rénovation énergétique des logements



# La cohésion par l'emploi

---

## Indicateurs retenus

Accès à l'emploi, insertion par l'emploi, statut de l'emploi : même s'il ne concerne que les actifs (à savoir 73% de la population du Vaucluse), l'emploi est évidemment un facteur essentiel de cohésion sociale et territoriale. Travailler et développer une culture du travail dans son métier, « gagner sa vie », pouvoir consommer et participer à la production et circulation des richesses : autant de conditions d'existence sans lesquels il n'est pas possible de se sentir lié à une communauté territoriale.

Sur ce sujet, une fois de plus, la gamme des indicateurs et des analyses qui s'en suivent est très riche. On s'en tiendra ici à quelques fondamentaux : précarité de l'emploi (carte 51), insertion des jeunes actifs (carte 52), chômage (carte 53), dont chômage de longue durée (carte 54), avant de donner un premier aperçu des formes de solidarité qui s'efforcent de garantir, malgré les fragilités, une certaine cohésion: bénéficiaires du RSA (carte 55), qu'on peut prendre aussi comme un indicateur de défaillance de la contribution de l'emploi à la cohésion, soutien à l'insertion, soutien aux activités productives (carte 56).

## Synthèse de la lecture des cartes

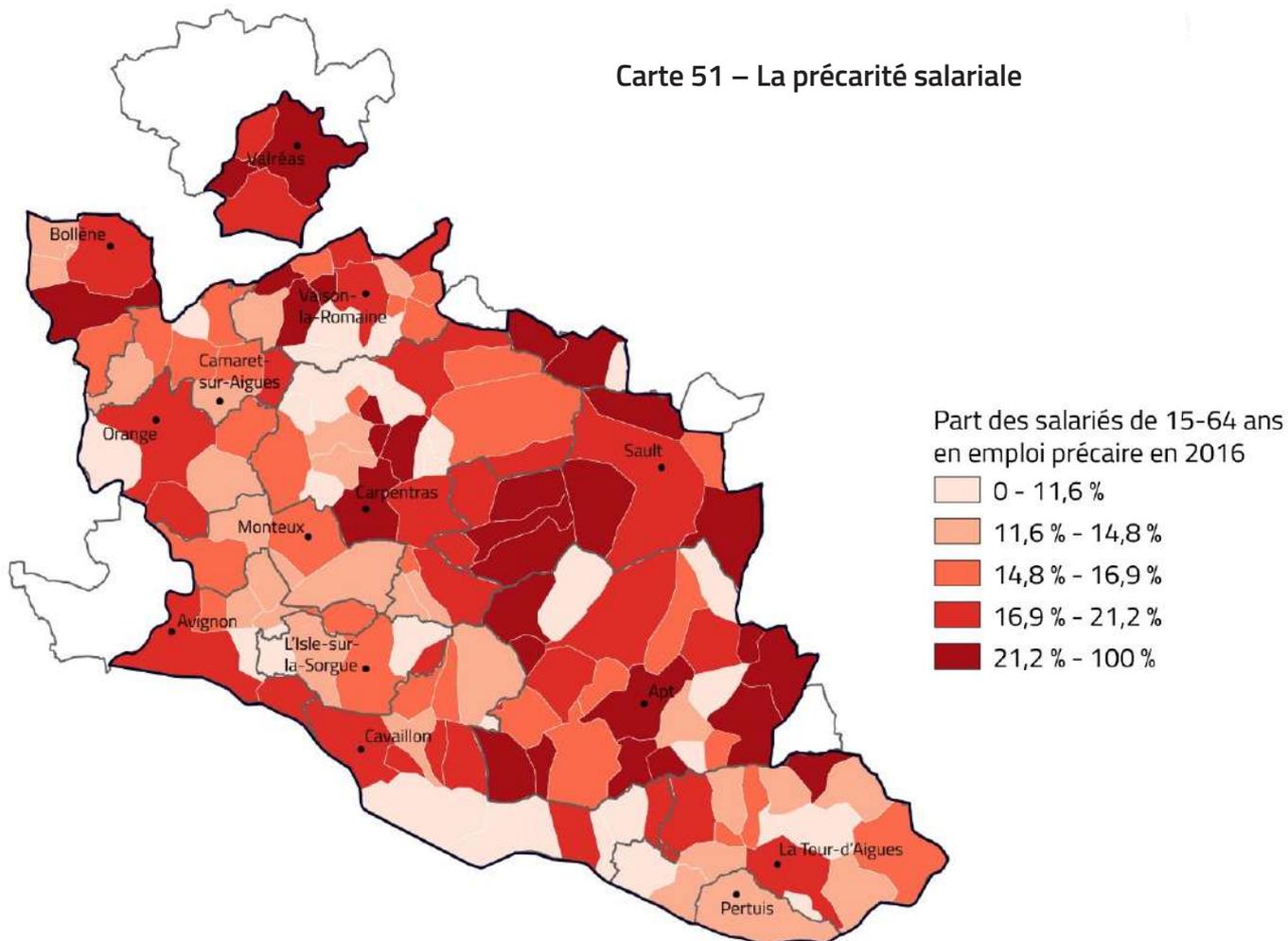
A la différence de beaucoup de cartes précédentes, les cartes de fragilité par rapport à l'emploi montrent à chaque fois **une mosaïque de situations communales bien différenciées, où il est difficile, voire impossible, de lire une géographie**. Se combinent vraisemblablement, comme déjà dit pour les précédents domaines, des explications sociologiques et des explications territoriales. Un travail plus approfondi serait nécessaire pour trier les unes des autres. De plus, les effets de la crise actuelle sont encore difficiles à interpréter durablement dans une configuration où la situation de l'emploi dans le Vaucluse s'améliorerait avant le début de la pandémie.

Cependant, on fera l'hypothèse que ces diverses mosaïques des **cartes 51 à 54**, relèvent d'au moins trois types de situations :

- **La situation des territoires ruraux** au marché local de l'emploi atone, avec une fraction d'actifs non employés captifs, peu qualifiés, peu mobiles, non insérés, avec une situation particulière dans les territoires touristiques où les actifs saisonniers rencontrent des difficultés en matière d'accès au logement ;
- **La situation propre à des petites villes**, qui ont un marché de l'emploi sans doute un peu plus vivant, mais aussi davantage de jeunes actifs « décrocheurs », au plan scolaire et de la formation, puis au plan de l'insertion professionnelle, et qui sont des territoires parfois dans des trajectoires de désindustrialisation ;
- **La situation d'Avignon**, avec un marché de l'emploi nettement plus diversifié et attractif, mais qui ne permet pas à la masse des actifs qu'il attire d'y trouver ou garder leur place, à l'image de ce qu'on a pu appeler par ailleurs le « modèle languedocien », avec sa forte croissance, son fort chômage, et beaucoup de précarité. L'un des facteurs explicatifs est l'inadéquation entre la nature des emplois et la formation des actifs.

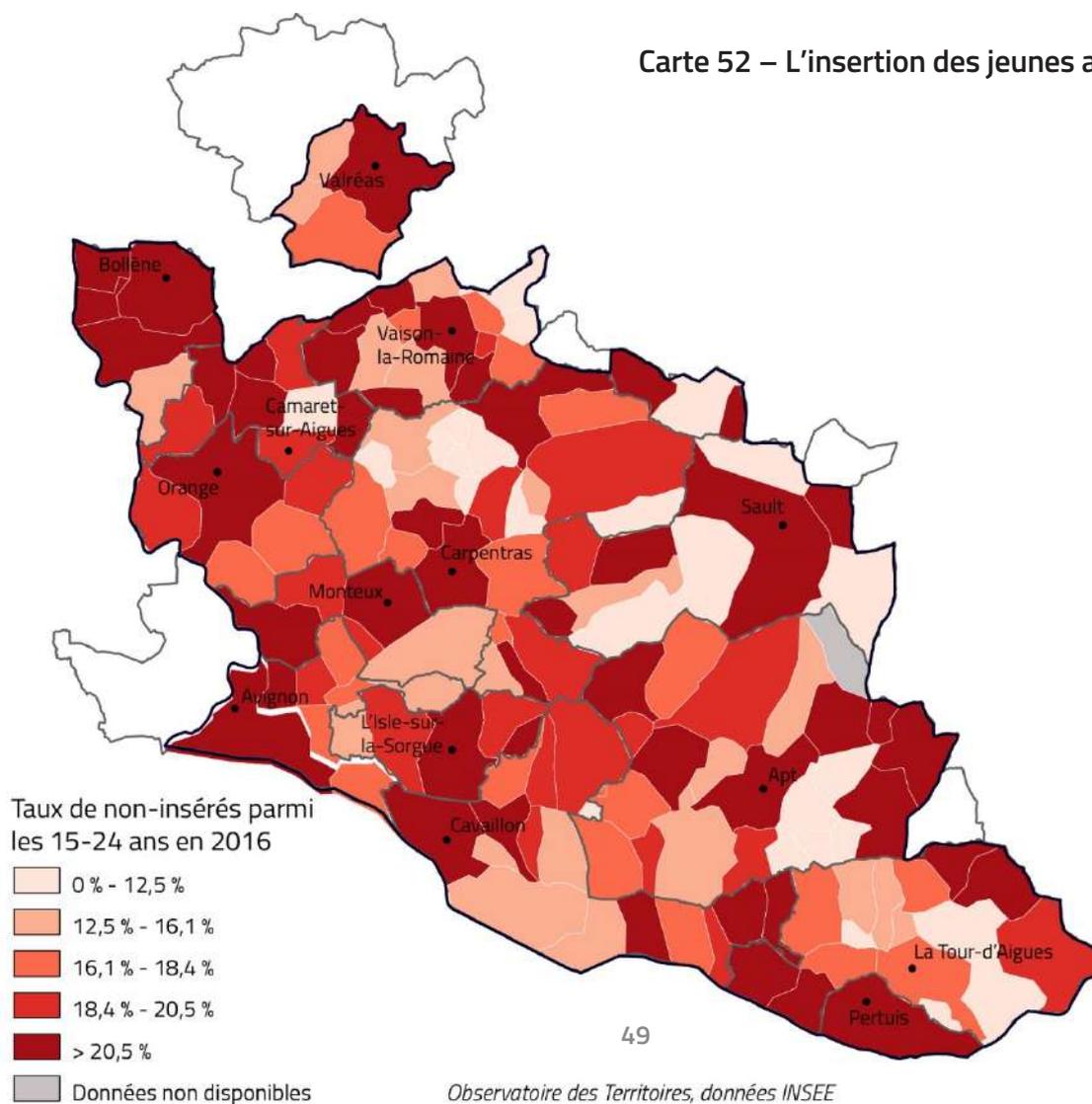
La plupart des intercommunalités vivent, selon leurs communes, ces trois situations à la fois, ce qui appelle une intervention publique différenciée. Au-delà de la politique de l'emploi, les politiques de soutien au développement des entreprises proprement dit (carte 56) sont utiles à la cohésion, même si elles doivent absolument s'accompagner de celles qui permettent d'insérer ou de réinsérer tous les actifs dans la société du travail, et donc d'ajuster inlassablement l'offre et la demande d'emploi.

Carte 51 – La précarité salariale

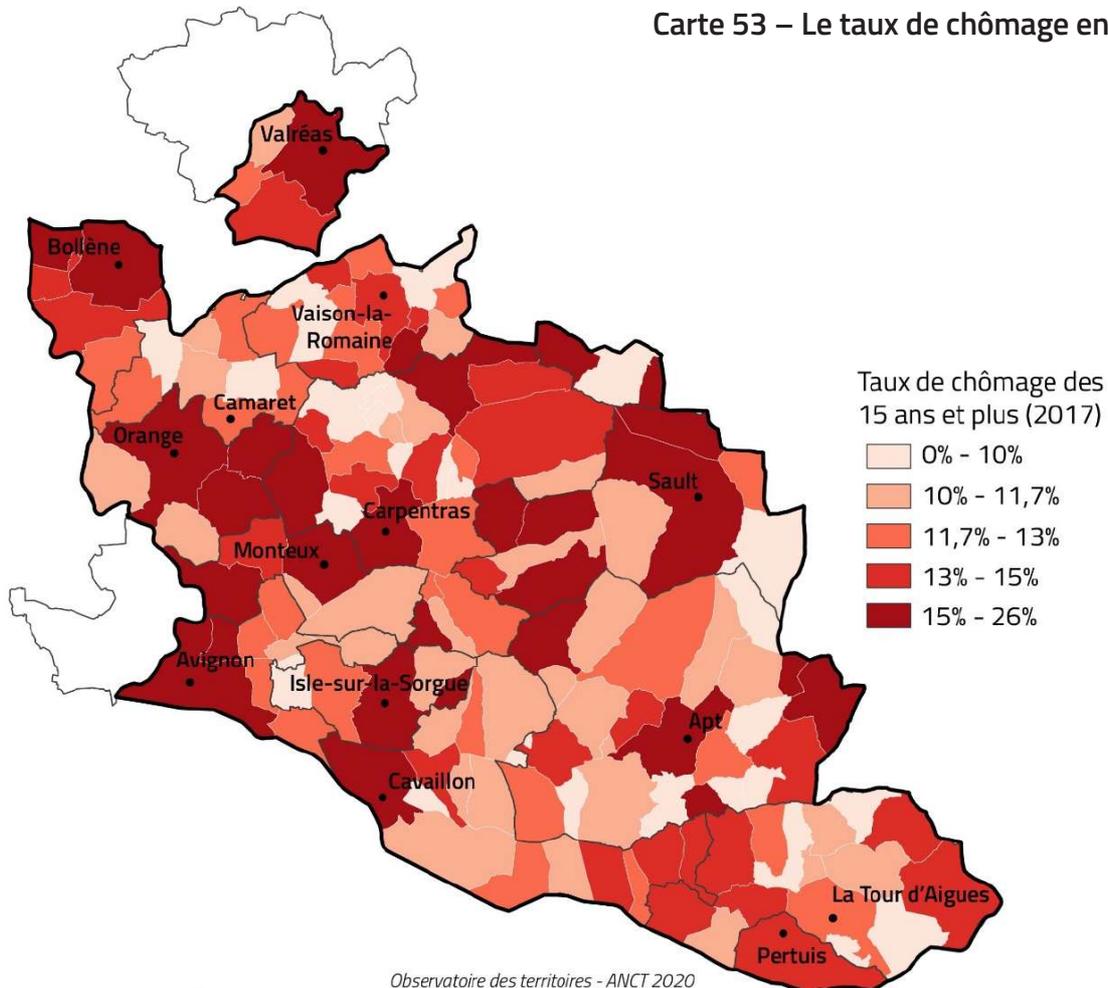


Source : Observatoire des Territoires - Données INSEE; RP 2006-2011-2016

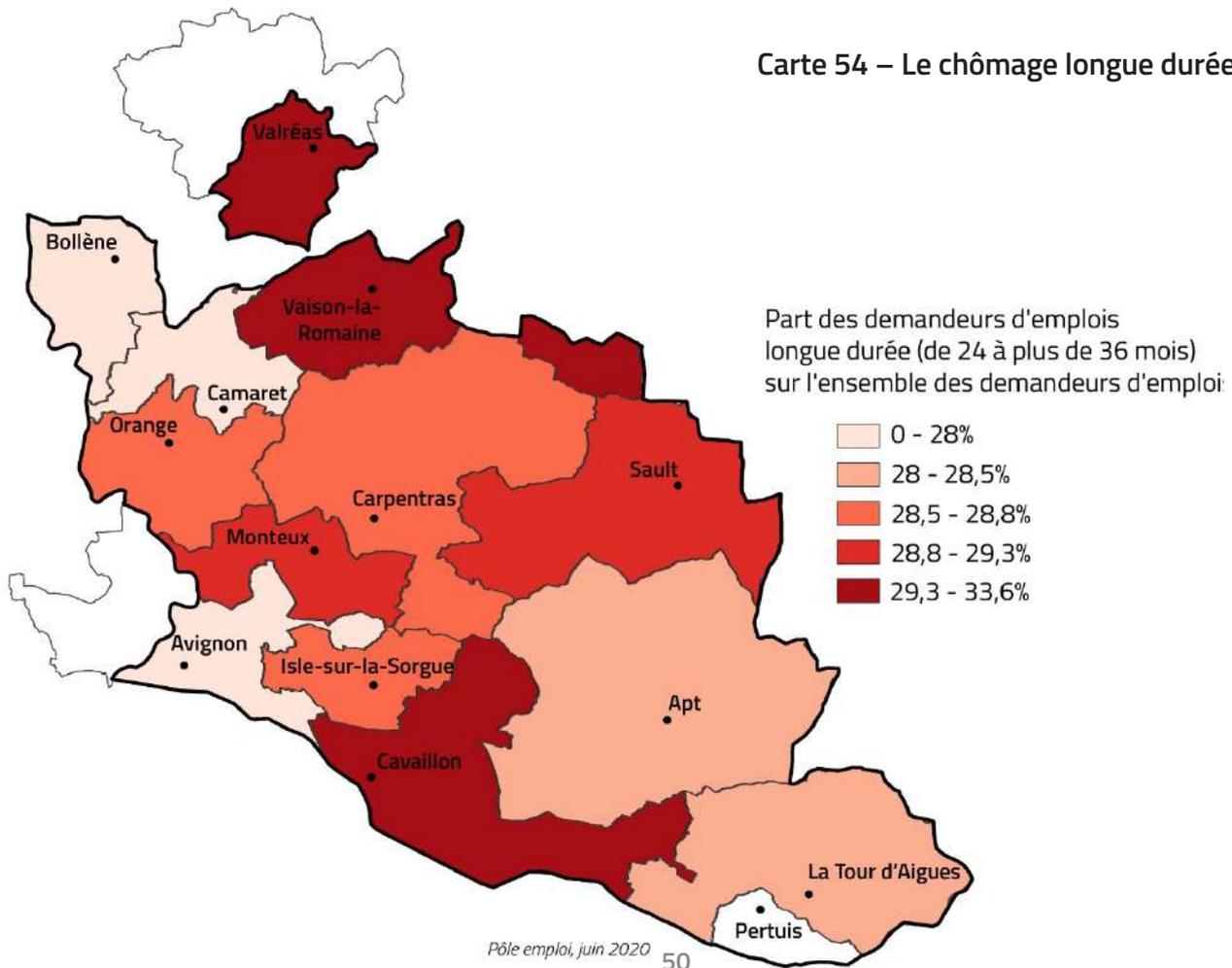
Carte 52 – L'insertion des jeunes actifs



Carte 53 – Le taux de chômage en 2017

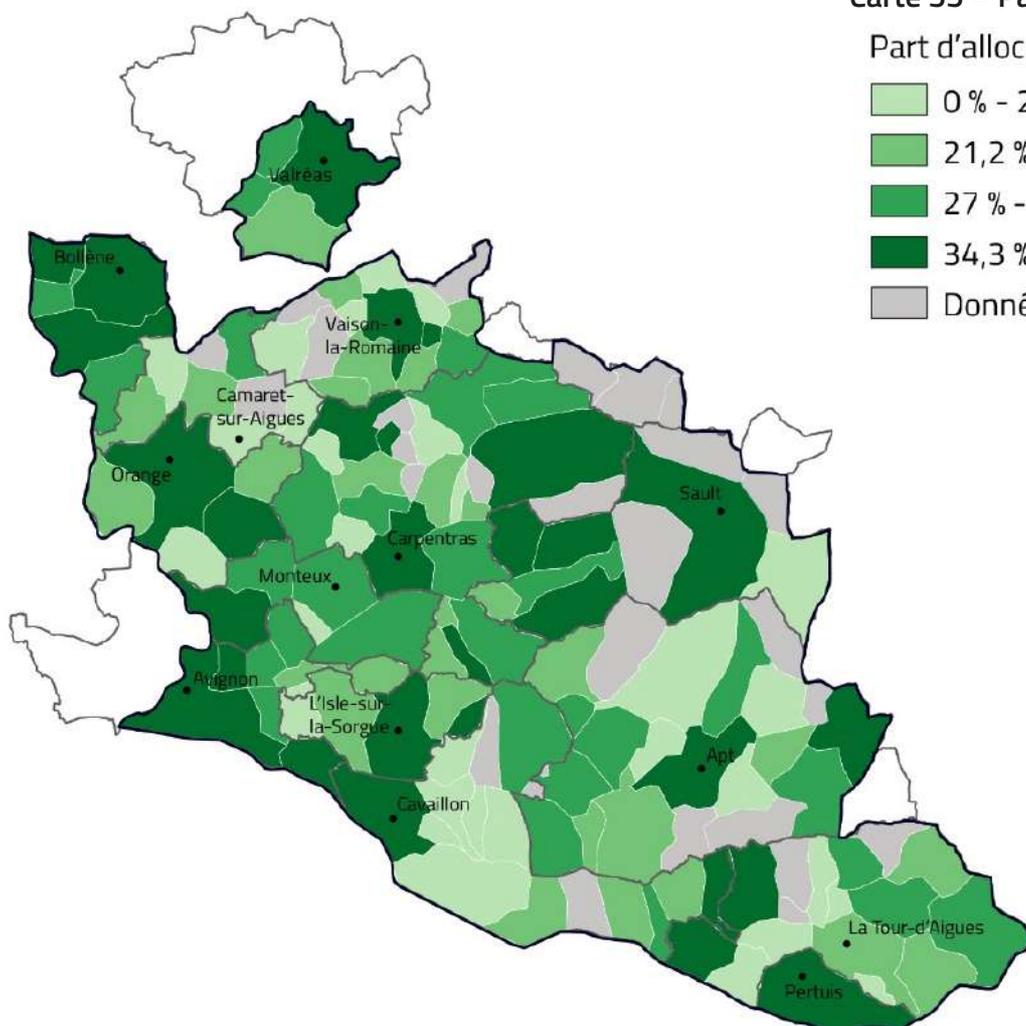


Carte 54 – Le chômage longue durée



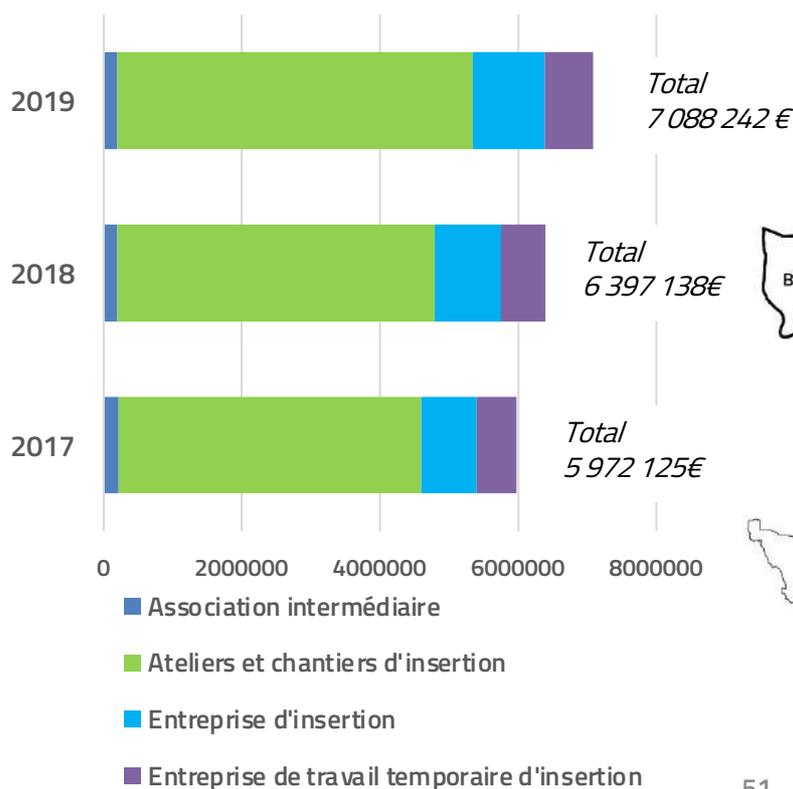
## Carte 55 – Part d'allocataire au RSA

Part d'allocataires au RSA en 2018



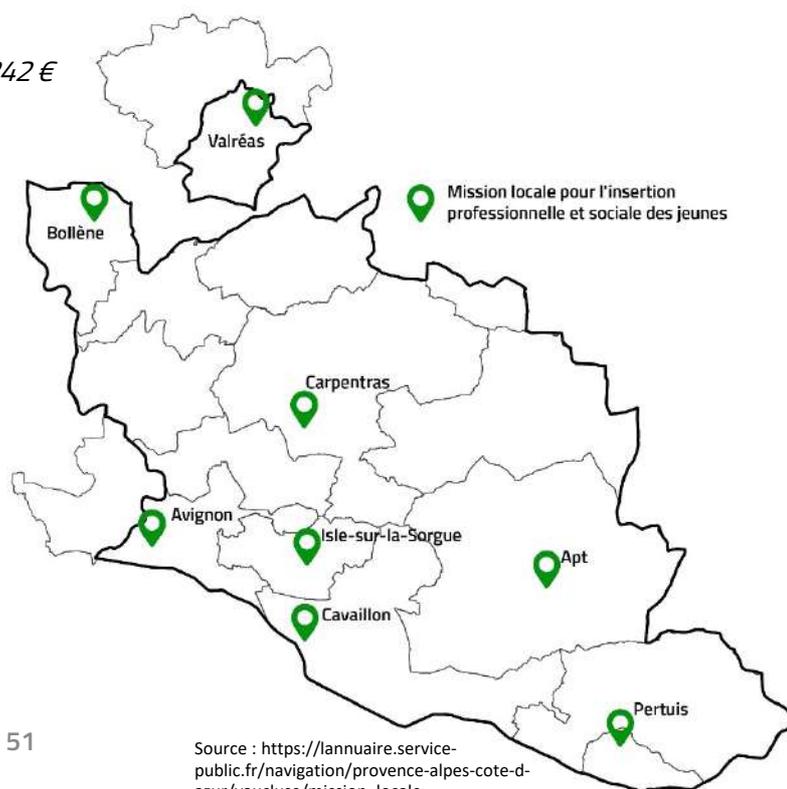
Source : Observatoire des Territoires - Données INAF-DSER, FILEAS Base Communale Allocataires (BCA), 2018, Insee RP 2016

## Evolution de l'investissement dans l'insertion par l'activité professionnelle dans le Vaucluse (en euros)



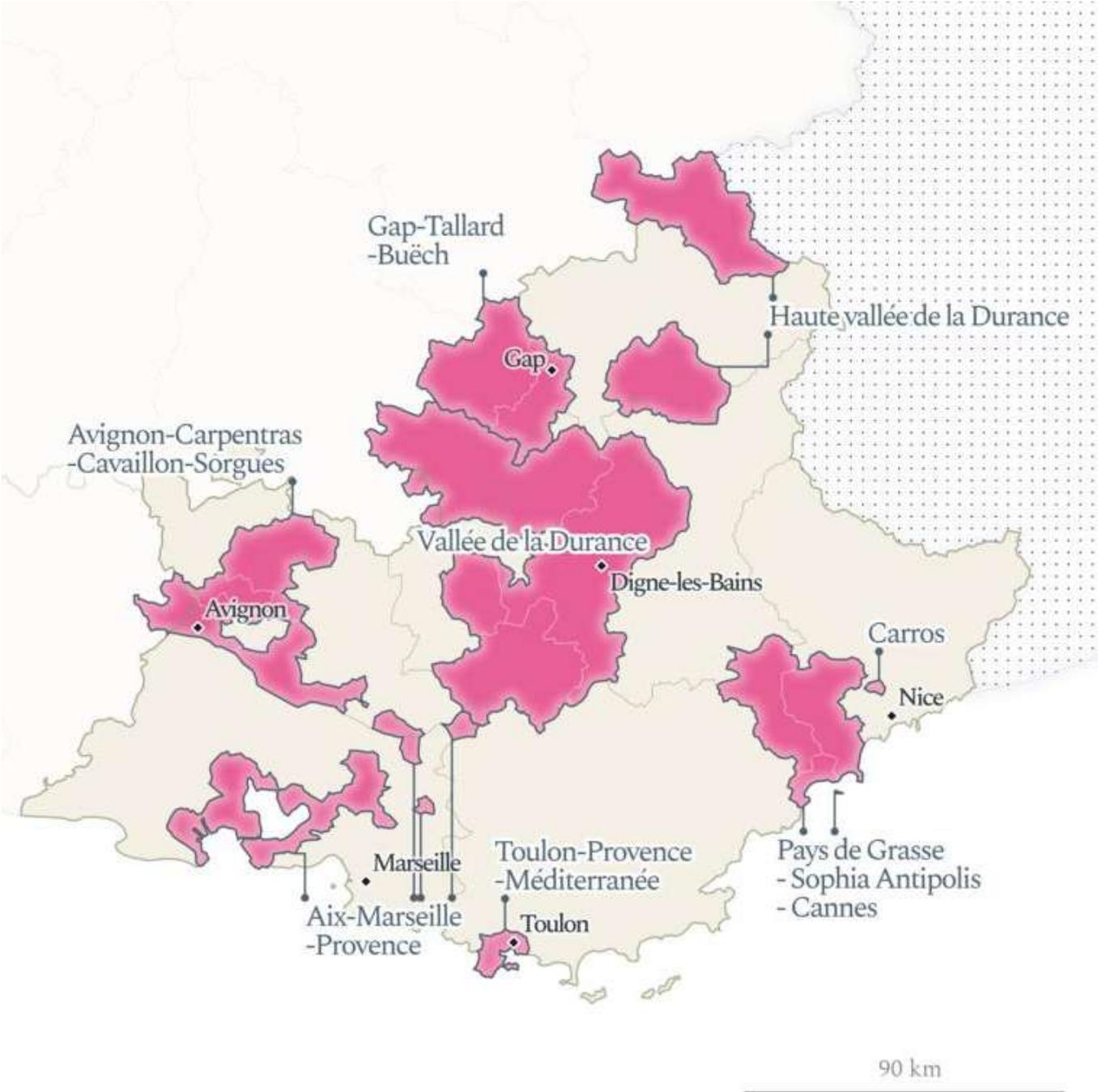
Source : DDT, 2021

## Investissements dans les politiques d'insertion et localisation des missions locales



Source : [https://lannuaire.service-public.fr/navigation/provence-alpes-cote-d-azur/vaucluse/mission\\_locale](https://lannuaire.service-public.fr/navigation/provence-alpes-cote-d-azur/vaucluse/mission_locale)

Carte 56 – Territoires d'industrie en PACA



Sources : ANCT 2020 - IGN 2019 · Réalisation : ANCT 2020

# La cohésion par le développement agricole et l'enjeu alimentaire

---

## Indicateurs retenus

L'agriculture ne fait pas partie en tant que telle des programmes-cadres nationaux par lesquels l'ANCT propose son soutien aux territoires. Cependant, dans le Vaucluse (et bon nombre d'autres départements), ce secteur d'activités joue un rôle dans la cohésion sociale et territoriale qui va très au-delà de sa part dans l'emploi total (4,9 % en 2017 dans le Vaucluse). C'est pourquoi il est proposé quelques analyses sur le sujet, même succinctes.

Les deux indicateurs de fragilité sont classiques : vieillissement des actifs chefs d'exploitation (carte 57) et prix de la terre agricole (carte 58).

Les trois indicateurs de solidarité qui expriment une capacité de mobilisation des territoires sur le sujet orientent le sujet vers l'alimentation, à l'aval de la filière dont l'agriculture est l'amont: Plans Alimentaires Territoriaux (carte 59), indications sur l'origine et la qualité (carte 60), passage au bio (carte 61), cette dernière carte pouvant aussi rejoindre le chapitre de la transition écologique.

Un territoire capable de conserver et développer un culture et un patrimoine culinaires, sur la base de produits de qualité et de savoir faire transformateurs spécifiques, ajoute là à coup sûr une corde à l'arc de la cohésion.

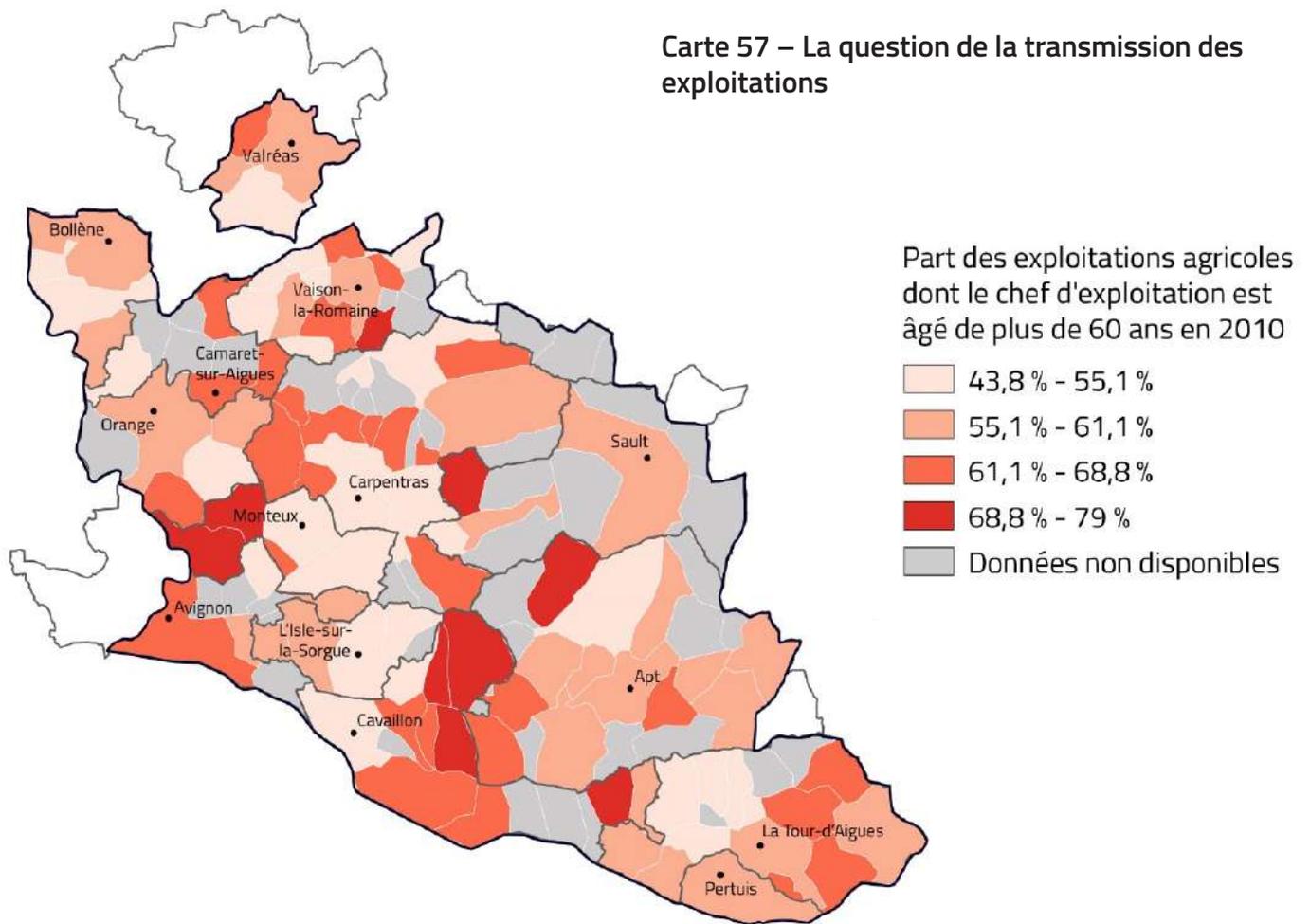
## Synthèse de la lecture des cartes

L'intérêt des divers indicateurs n'est pas dans la révélation d'une géographie : l'agriculture, ses terroirs et ses produits ont la leur, et elle est déjà connue. Il s'agit plutôt de souligner la contribution de l'agriculture à la cohésion des territoires, et par conséquent la nécessité de porter des politiques territoriales à son égard, sinon sur l'économie des produits (intervention réservée à la PAC), du moins sur tout ce qu'elle peut permettre de développer en aval, par la transformation, la commercialisation en circuits-courts, comme par de nouveaux champs de valorisation des matières du vivant. Les territoires se mobilisent pour porter des politiques publiques dans ce sens, dont au premier plan les Plans Alimentaires Territoriaux dont un des enjeux important est aussi leur mise en réseau. Le Conseil Départemental porte également un PAT avec un volet social très important en définissant par exemple un indicateur communal de précarité alimentaire (carte 59.1).

Tous les territoires ne sont pas dans la même mobilisation sur ce plan. Il en est pour ces politiques nouvelles (alimentation durable, matériaux biosourcés, bioénergie) comme pour les politiques de transition en général, dont elles sont une forte composante. Le gradient d'altitude qu'exprime le nombre d'appellations par commune montre cependant que les territoires de montagne, aux conditions biophysiques bien particulières, ont de forts atouts dans cette perspective.

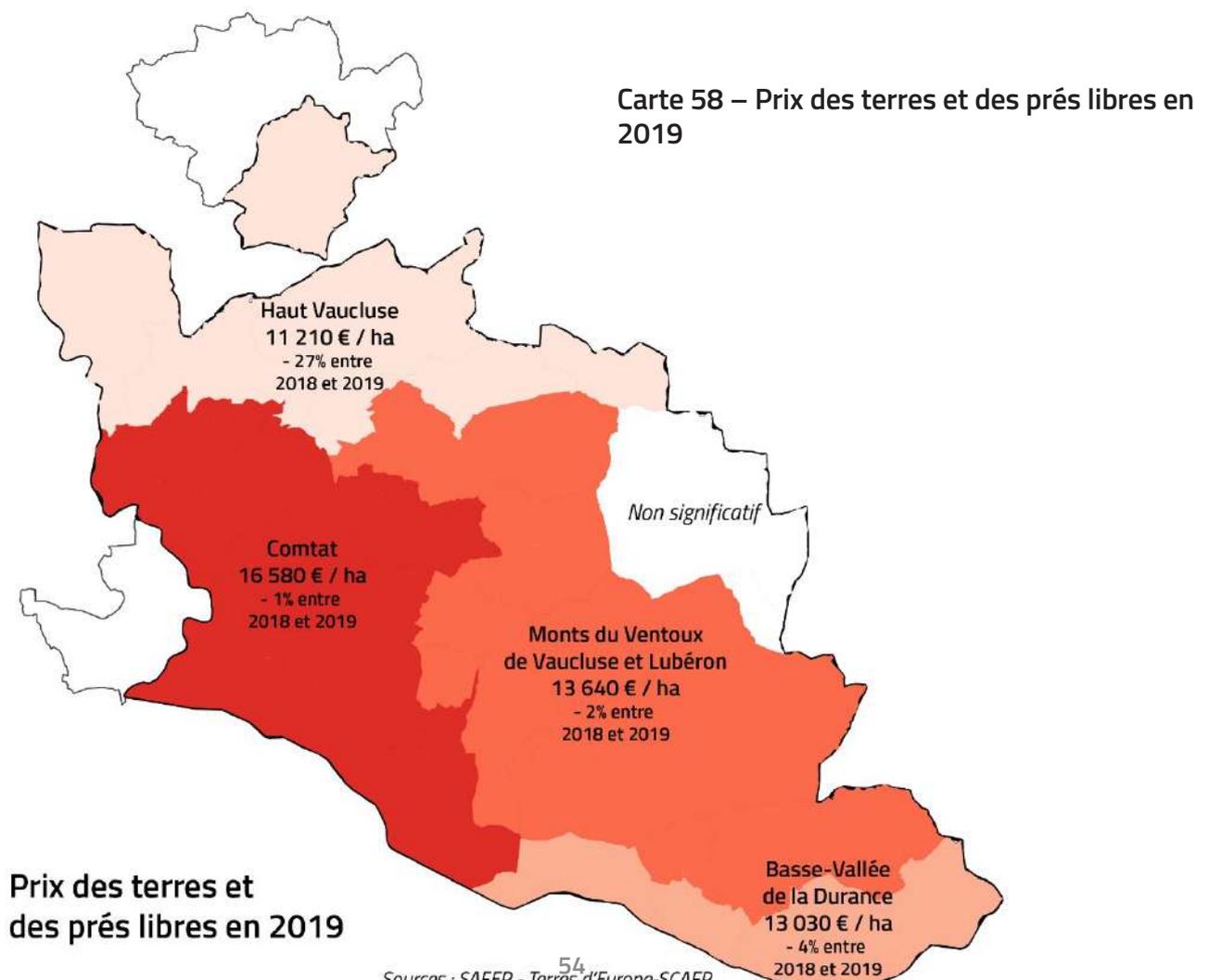
C'est aussi dans l'entrée des territoires dans de nouvelles formes d'économie, comme la bioéconomie, que peut se construire la cohésion sociale et territoriale de demain. D'autres expérimentations sont également en cours sur le territoire, comme par exemple la possibilité de cumuler le RSA et les revenus agricoles (notamment liés aux activités saisonnières).

Carte 57 – La question de la transmission des exploitations



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Carte 58 – Prix des terres et des prés libres en 2019



Prix des terres et des prés libres en 2019

54  
Sources : SAFER - Terres d'Europe-SCAFR  
AGRESTE - DRAAF PACA - SRISE

## Carte 59.1 – La précarité alimentaire dans le Vaucluse

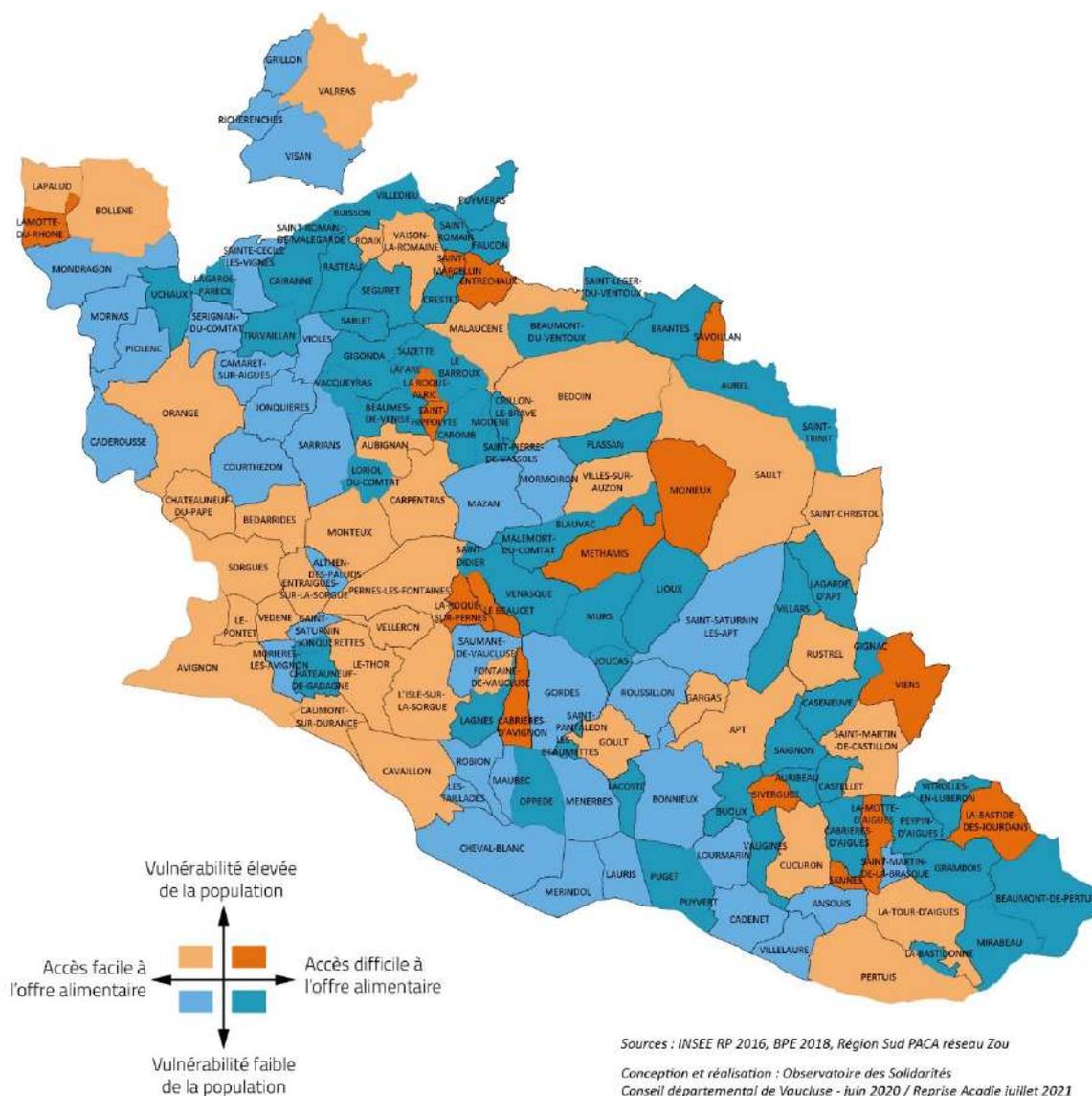
Cette carte a été élaborée par le conseil départemental dans le cadre de son Plan alimentaire territorial (PAT). Elle reprend les éléments de définition de la précarité alimentaire de Dominique Patuel. Selon lui, la précarité alimentaire ne peut se définir uniquement par l'aspect biologique nutritionnel de l'aliment mais doit prendre en compte les fonctions sociale, culturelle et hédoniste de l'alimentation. Il identifie 5 dimensions :

- la pauvreté et les inégalités monétaires (revenus, taux d'imposition, etc.),
- la vulnérabilité des populations d'un point de vue économiques (monoparentalité, chômage, etc.) et nutritionnelle (nourrisson, personnes âgés, etc.)
- L'aide alimentaire (offre de redistribution, qualité des aliments distribués)
- L'accès à une offre alimentaire de qualité (alimentation en milieu scolaire, accès aux commerces, production, etc.)
- Relations entre alimentation et santé (cultures alimentaires, accès aux prescriptions nutritionnelles, etc.)

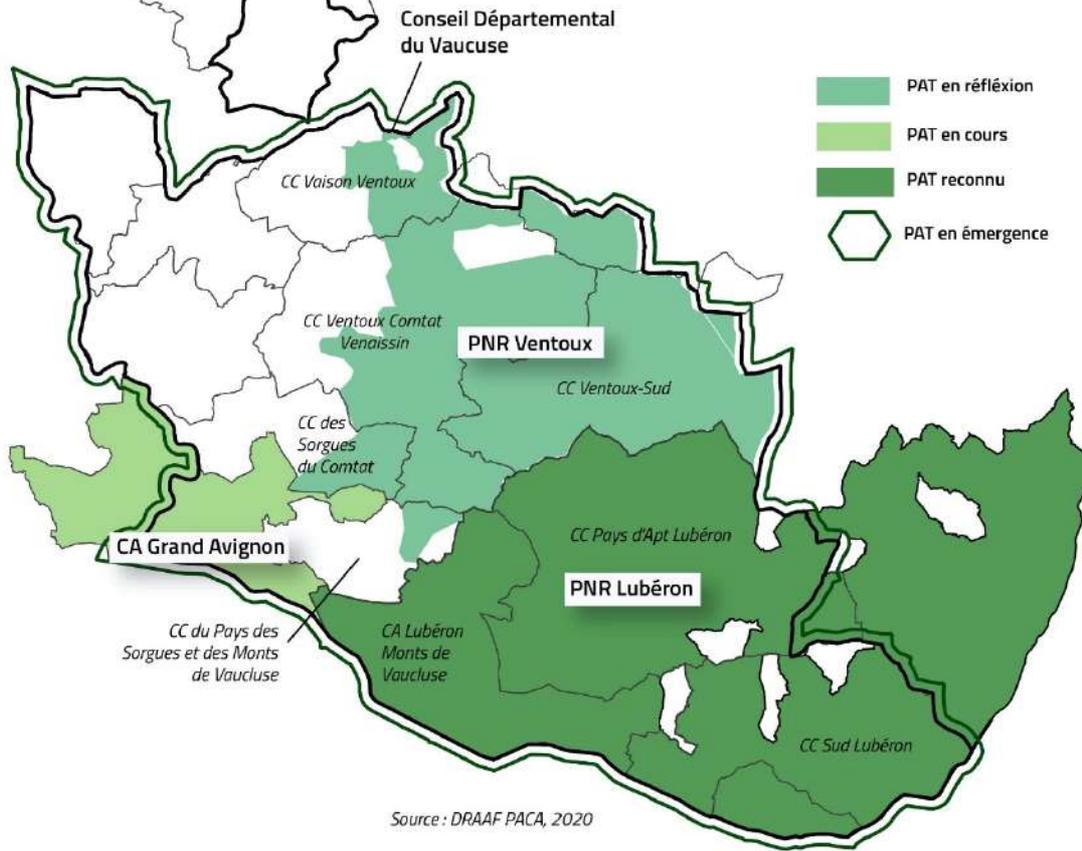
La carte ci-dessous croise ainsi des données touchant :

- à la vulnérabilité des populations (les communes en orange en accueillant une part importante, les communes en bleu une part moins importante)
- À l'accès à l'offre alimentaire (les communes où il se révèle difficile sont en teintes orange et bleu foncées)

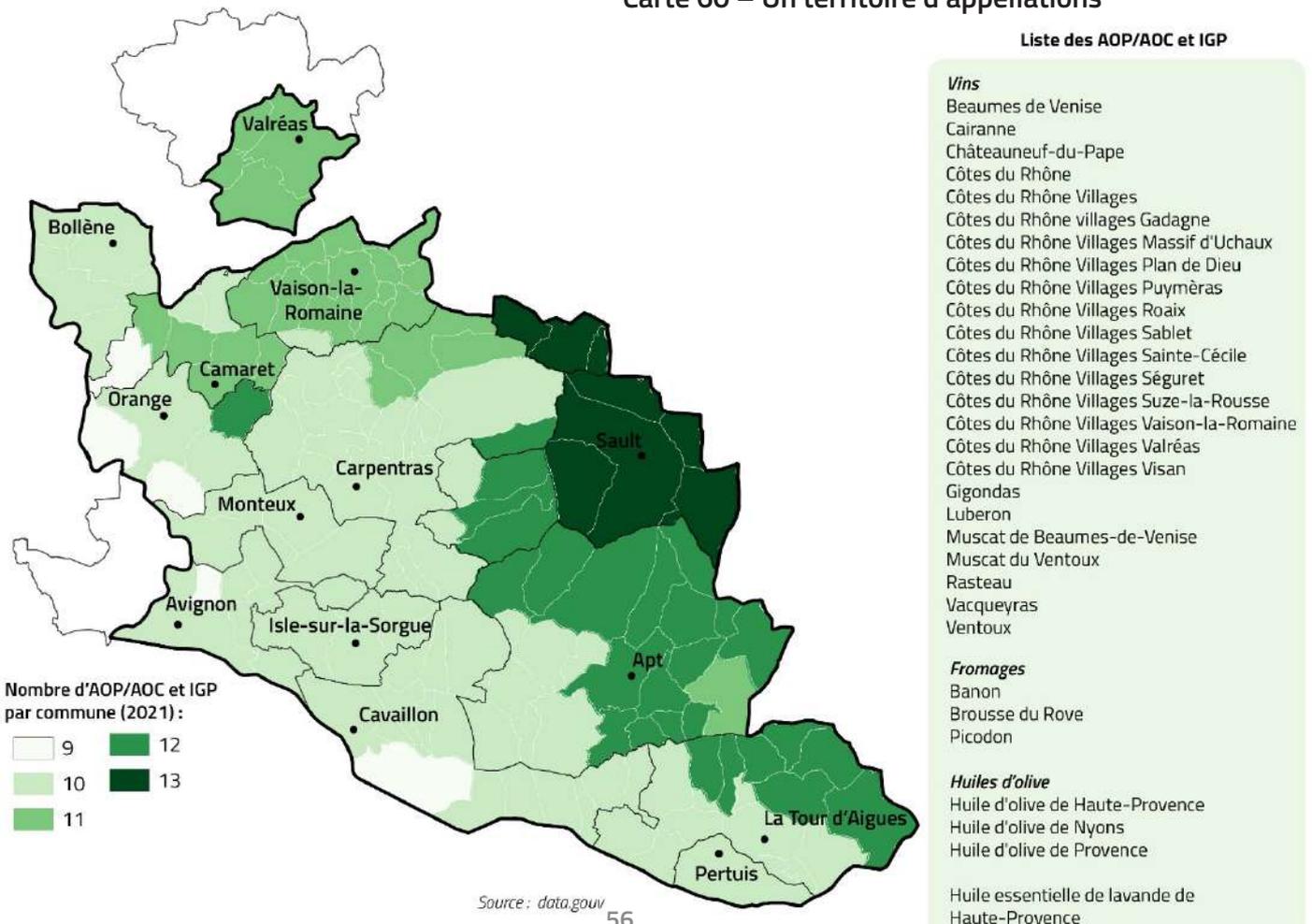
Les communes en oranges foncé sont donc les zones prioritaires où le Département a estimé qu'un public précaire était surreprésenté et que l'accès à l'alimentation est difficile (peu de moyen de transport, peu de magasin d'alimentation, pas de point de distribution alimentaire).



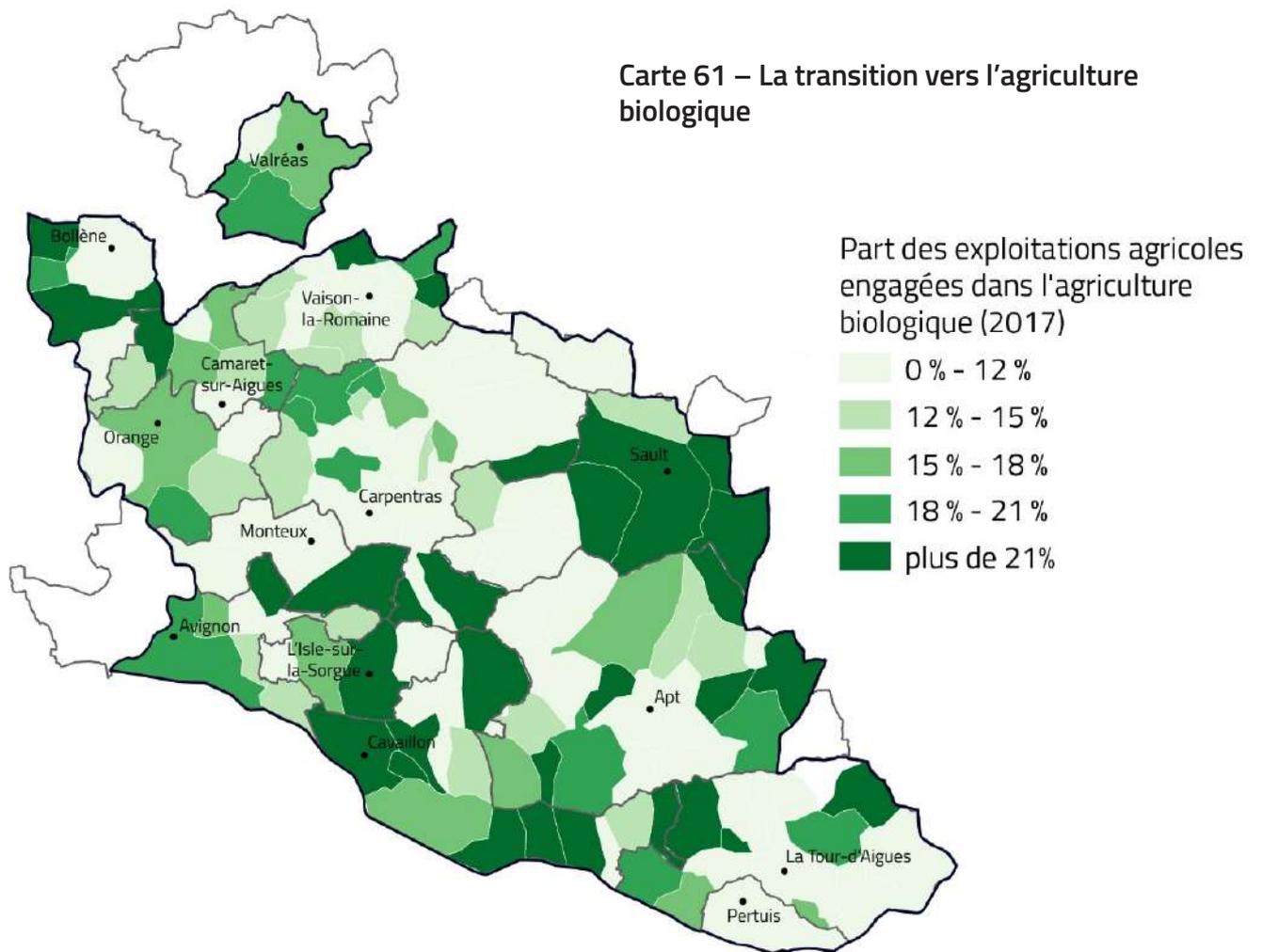
## Cartes 59.2 – L’engouement pour les Plans Alimentaires Territoriaux



## Carte 60 – Un territoire d’appellations



## Carte 61 – La transition vers l'agriculture biologique



Source : Observatoire des Territoires - Données Agence Bio

# La cohésion face aux risques majeurs et aux catastrophes

---

## Indicateurs retenus

De même que le précédent, ce sujet ne fait pas non plus partie des programmes-cadres de l'ANCT. Cependant, une actualité récurrente montre, souvent de façon dramatique, à quel point l'exposition aux risques, aux catastrophes et aux événements extrêmes, signifie des moments-clés pour la cohésion d'un territoire. On y constate les inégalités d'exposition et ce qu'elle peuvent avoir d'injuste, mais aussi la solidarité dont la société locale peut faire preuve, et d'autres autour d'elles en secours.

A l'indicateur synthétique qui cumule simplement les divers risques par commune (carte 62), on a ajouté des indicateurs disponibles moins connus, comme la qualité de l'air (carte 63), car le territoire n'est pas exposé à toutes les nuisances, ou les nuisances, sinon les risques, liées au bruit de la circulation sur les grandes infrastructures, car le Vaucluse est un département de grands passages dans toute sa partie rhodanienne (carte 64).

Au plan des réponses, préventives ou d'intervention dans les situations d'urgence ou d'exception, paramètres majeurs pour estimer la cohésion territoriale, on a retenu le taux de couverture en PPRN (plans de prévention contre les risques naturels, carte 65), et la présence des PAPI (programme d'actions de prévention des inondations, carte 66).

## Synthèse de la lecture des cartes

« Trois risques naturels sont les plus présents dans le Vaucluse: les inondations qui sont engendrées par le Rhône, la Durance, l'Aygues et l'Ouvèze ; les incendies de forêt car les forêts et zones boisées représentent les trois-quarts de la superficie du département ; les mouvements de terrain qui sont notamment liés au retrait-gonflement des argiles. Parmi les risques technologiques, on citera les sites « Seveso seuil haut » de Sorgues et du Pontet, le risque nucléaire, bien que les trois sites nucléaires soient situés sur les départements limitrophes. Il s'agit de Tricastin (Drome), Cadarache (Bouches-du-Rhône), et Marcoule (Gard). C'est aussi l'un des axes européens les plus denses en matière de transport de matières dangereuses. » (Dossier départemental sur les risques majeurs dans le Vaucluse, Préfecture du Vaucluse, mai 2008, page 18).

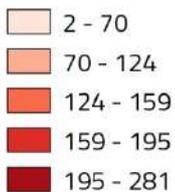
La quasi-totalité des risques naturels et technologiques sont présentes dans le Vaucluse, et bien documentés. Le document cité propose de nombreuses cartes sur le sujet. La première source de cohésion sur le sujet est la culture et la mémoire des risques, dont on sait qu'elle s'efface régulièrement entre chaque épisode dramatique. Une autre source de cohésion est la montée en compétence des acteurs publics sur les risques dits « environnementaux » (c'est-à-dire, les risques sanitaires liés à la qualité de l'air, au bruit, à la pollution lumineuse, et plus généralement au type d'environnement dans lequel une population évolue), particulièrement élevés dans les endroits les plus peuplés, et fréquemment encore plus dans les quartiers les plus pauvres. En la matière, les politiques publiques se sont cette dernière décennies étoffées : un plan de prévention à l'exposition au bruit dans l'environnement (PEB) est co-réalisé par les services de la préfecture et du conseil départemental, un plan de protection de l'atmosphère sur l'agglomération d'Avignon a également été réalisé en 2014, s'ajoutant aux mesures des 10 PCAET adoptés ou en cours d'élaboration.

## Carte 62 – Exposition aux risques

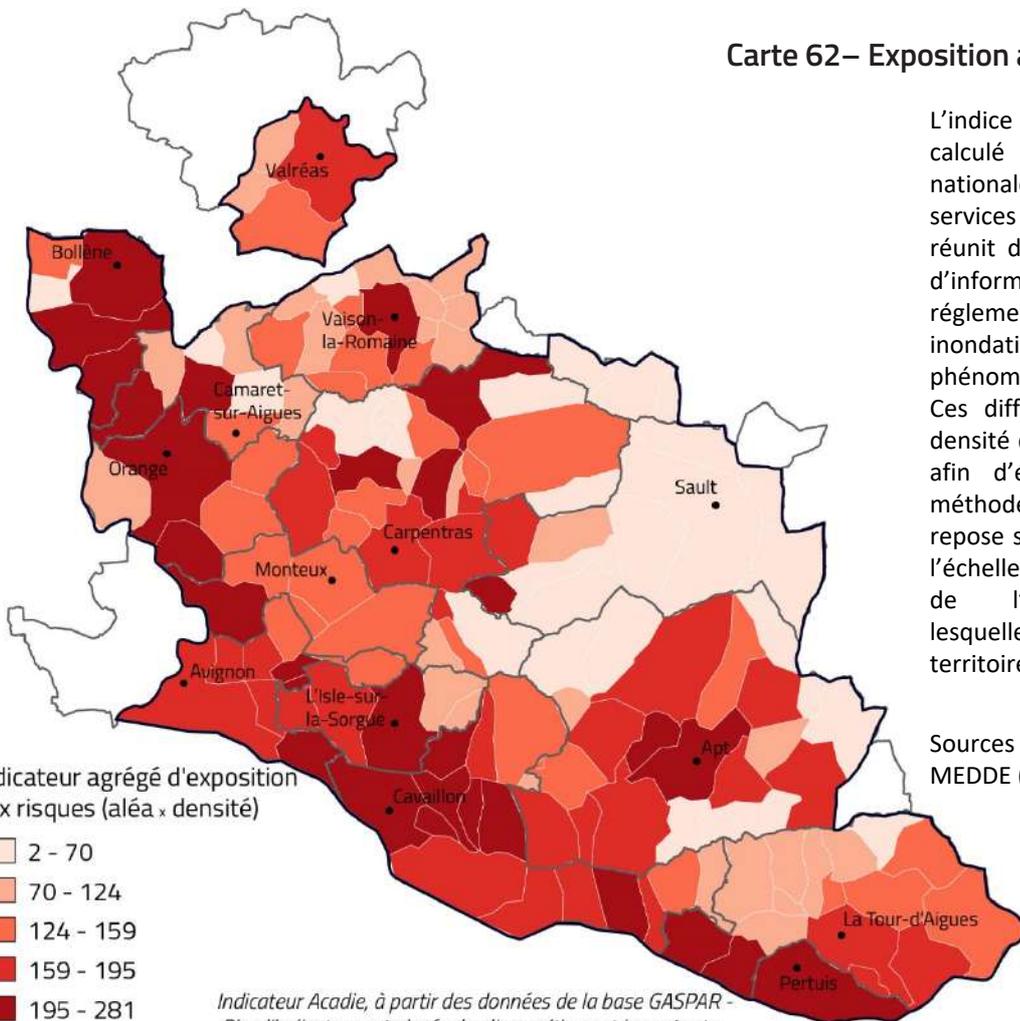
L'indice « **exposition aux risques** » est calculé à partir de la base de données nationale GASPARG qui est mise à jour par les services instructeurs départementaux et réunit des informations sur les documents d'information préventive ou à portée réglementaire (avalanches, feux de forêt, inondations, mouvements de terrain, phénomènes météorologiques, séismes). Ces différents aléas sont croisés avec la densité de population par commune (enjeu) afin d'établir un indice de risque. La méthode utilisée pour construire l'indice repose sur le nombre de risques recensés à l'échelle communale et ne préjuge donc pas de l'intensité-durée-fréquence avec lesquelles ces risques s'exercent sur le territoire en question.

Sources : INSEE (2014, 2013), GASPARG MEDDE (2016)

Indicateur agrégé d'exposition aux risques (aléa x densité)



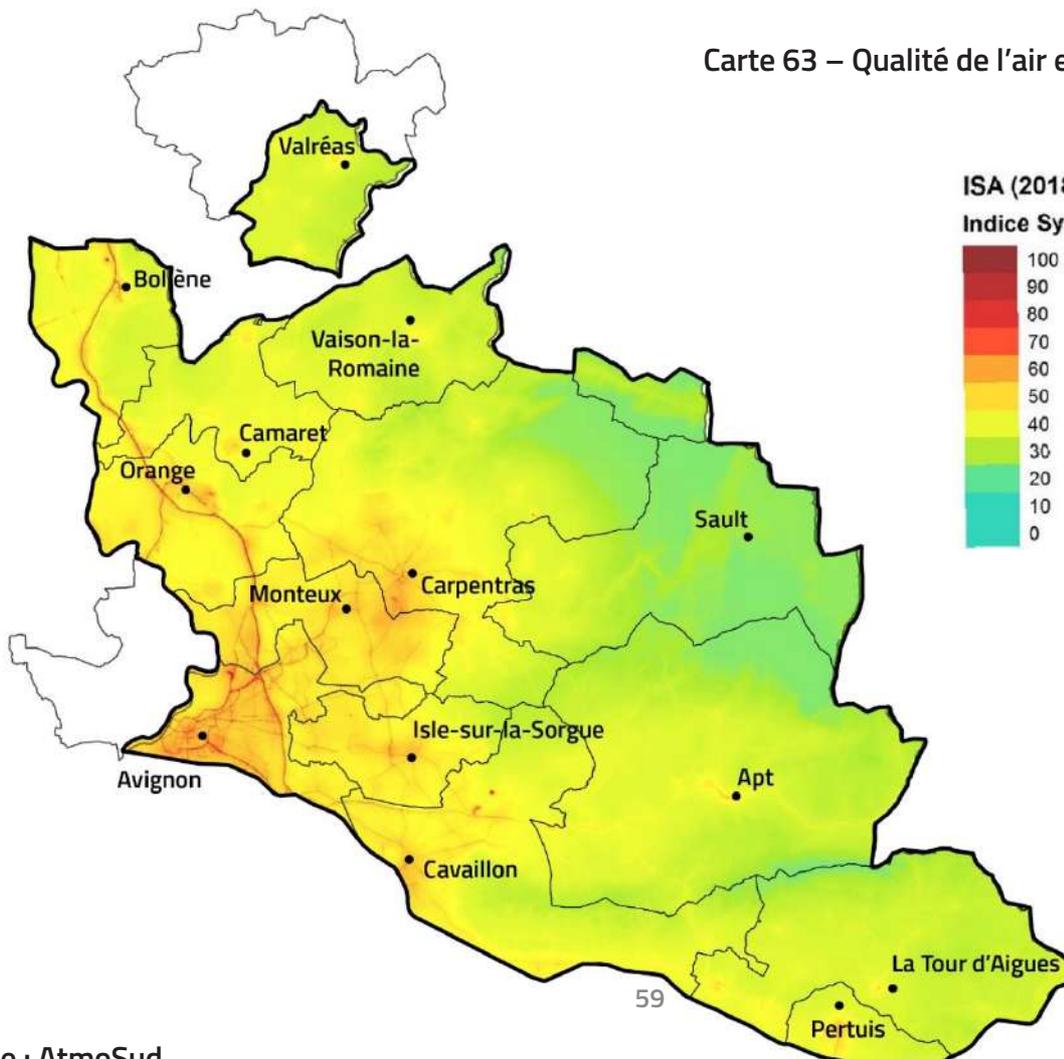
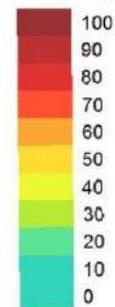
Indicateur Acadie, à partir des données de la base GASPARG - Plus l'indicateur est élevé, plus l'exposition est importante.



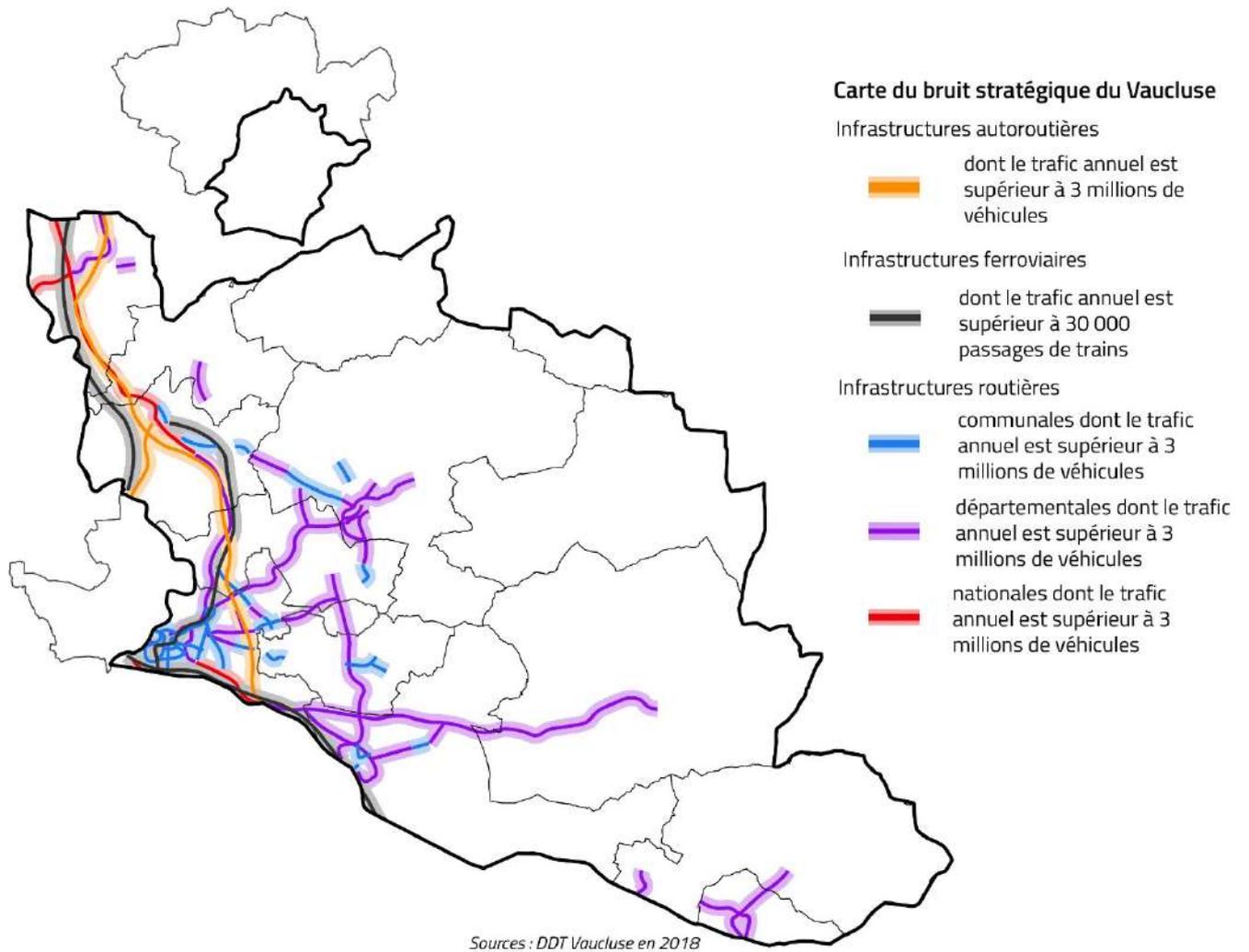
## Carte 63 – Qualité de l'air en Vaucluse

ISA (2018)

Indice Synthétique Air

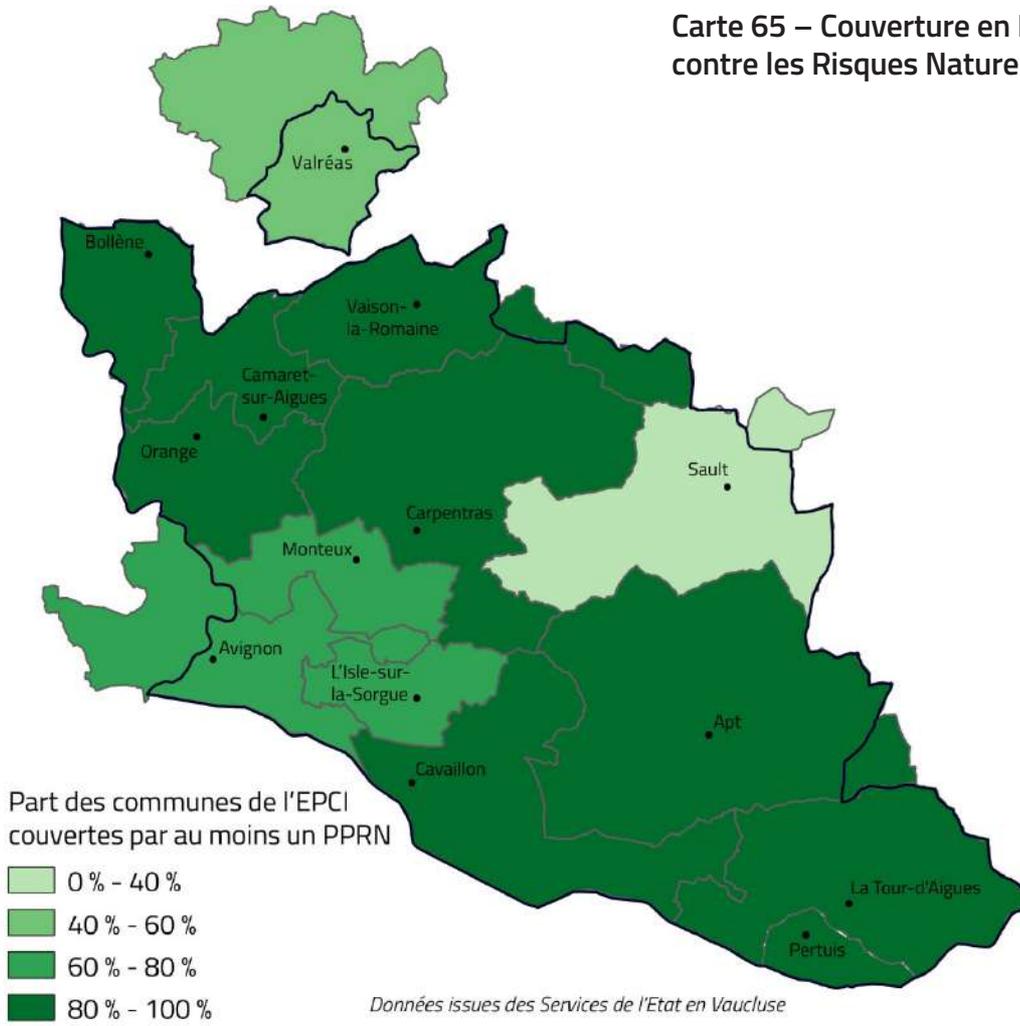


## Carte 64 – Carte du bruit stratégique du Vaucluse

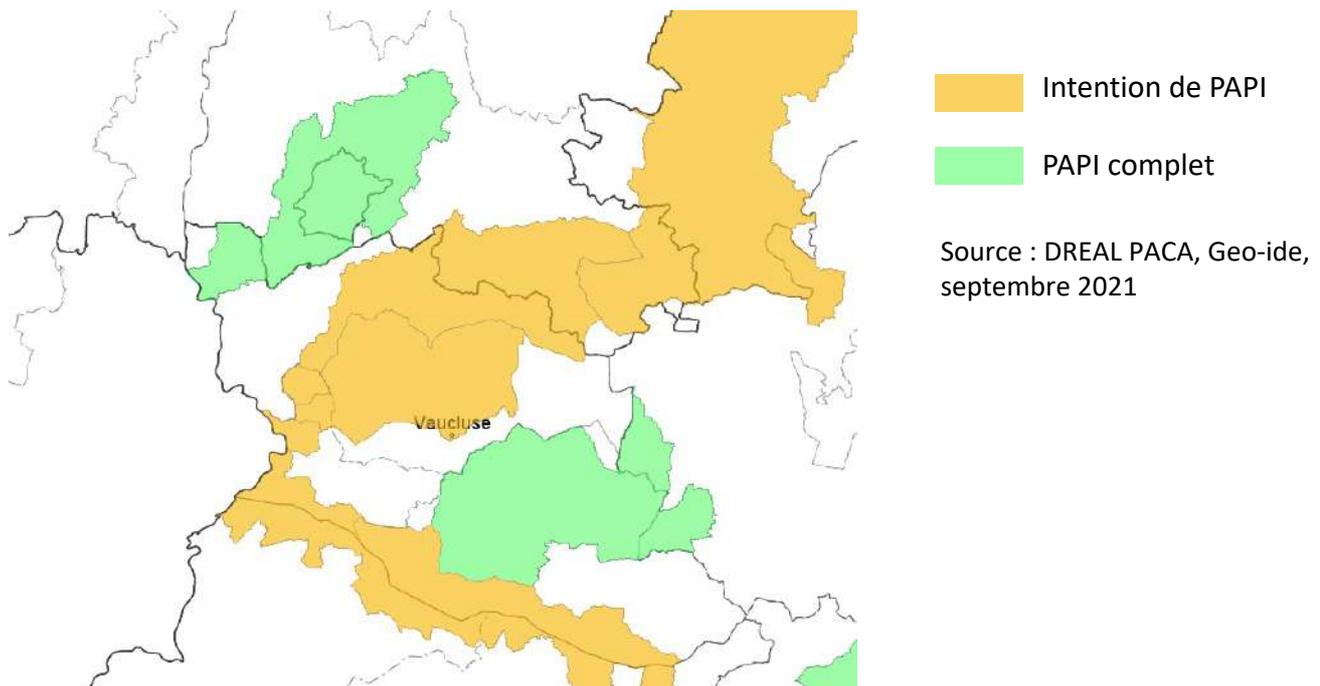


Sources : DDT Vaucluse en 2018

Carte 65 – Couverture en Plan de Prévention contre les Risques Naturels



Carte 66 – Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)



## Synthèse générale de l'approche thématique

---

Que montre cette soixantaine d'indicateurs de cohésion cartographiés à l'échelle des communes et/ou des intercommunalités?

D'abord que **cette collecte n'épuise en rien le sujet** et qu'elle déclenche même une attente accrue d'analyses et d'éclairages sur les situations différenciées dans la dizaine de domaines abordées : **les indicateurs nourrissent la connaissance, mais ils ne la stabilisent jamais**, ce qui invite à ne pas s'en remettre entièrement à eux et à en avoir une « consommation » raisonnée qui ne noie pas l'acte politique de la décision dans le débat des chiffres experts.

Ensuite que la géographie de la cohésion dans le Vaucluse doit être abordée avec prudence, car **les clés de lecture spatiale qui s'imposent dans un domaine ne valent pas dans un autre**. Ces clés ne sont pas en nombre infini. Il y a des disparités de situations entre l'urbain et le rural, entre la plaine et la montagne, entre la moitié nord et la moitié sud du département, entre des communautés très mobilisés et solidaires et d'autres qui le sont moins, mais aucune de ces grandes oppositions n'explique tout à elle seule et dans tous les domaines. Il faut donc **se garder de tout simplisme géographique**, et de la compétition dans les registres de discours sur les « territoires oubliés ». **Il n'y a pas de territoires oubliés dans le Vaucluse**.

Enfin, que cette approche volontairement géographique et cartographique, puisque consacrée à la cohésion territoriale, n'a pas réponse à tout. Paradoxalement, **la cohésion territoriale n'est pas seulement une affaire de territoires**. C'est, plus fondamentalement encore, une affaire sociale, faite de droits sociaux et de justice sociale, mais aussi de capacités personnelles et de culture collectives, et de facteurs transmis d'une génération à l'autre, pour le meilleur comme pour le pire.

Pour saisir ces réalités sociales, il faut « entrer dans les territoires », et ne plus les considérer comme des entités homogènes qui personnifient les problèmes de cohésion. Les problèmes de cohésion, c'est-à-dire de déliaison sociale, de désaffiliation, sont d'abord ceux de la société elle-même, et ils se saisissent fondamentalement aux échelles les plus fines de la personne, du ménage, du groupe, y compris lorsque la territorialité joue un rôle dans leur situation.

C'est ce qu'on s'efforcera de saisir dans une seconde partie, par l'approche par intercommunalités.

## 2ÈME PARTIE : LECTURE DE LA COHÉSION TERRITORIALE PAR EPCI DU VAUCLUSE

---

Chacun des 13 EPCI du Vaucluse (et la commune de Pertuis) est abordé de la façon suivante :

- Une fiche d'identité avec des données identiques pour chacun des EPCI
- Les dynamiques territoriales
- Les enjeux majeurs du territoire avec les cartes présentées dans la partie précédente pour illustrer le propos

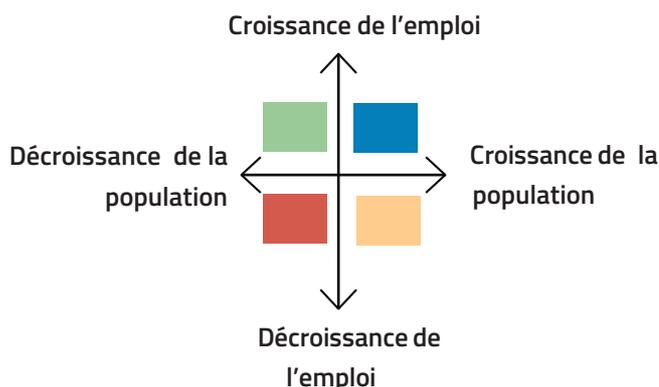
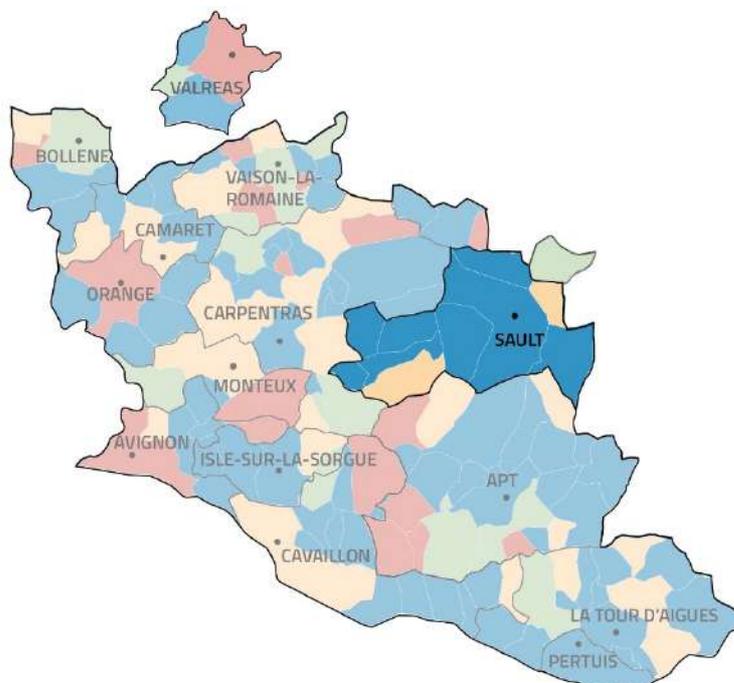


# COMMUNAUTE DE COMMUNES VENTOUX SUD :

## Fiche d'identité :

- 11 communes (9 386 habitants en 2017 / 23.4 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'EPCI : Sault (1 381 habitants en 2017)c

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 29 emplois  
Sault : 41 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 180 euros  
Sault : 18 850 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.48 %  
Sault : 0.43 %

## Dynamiques territoriales :

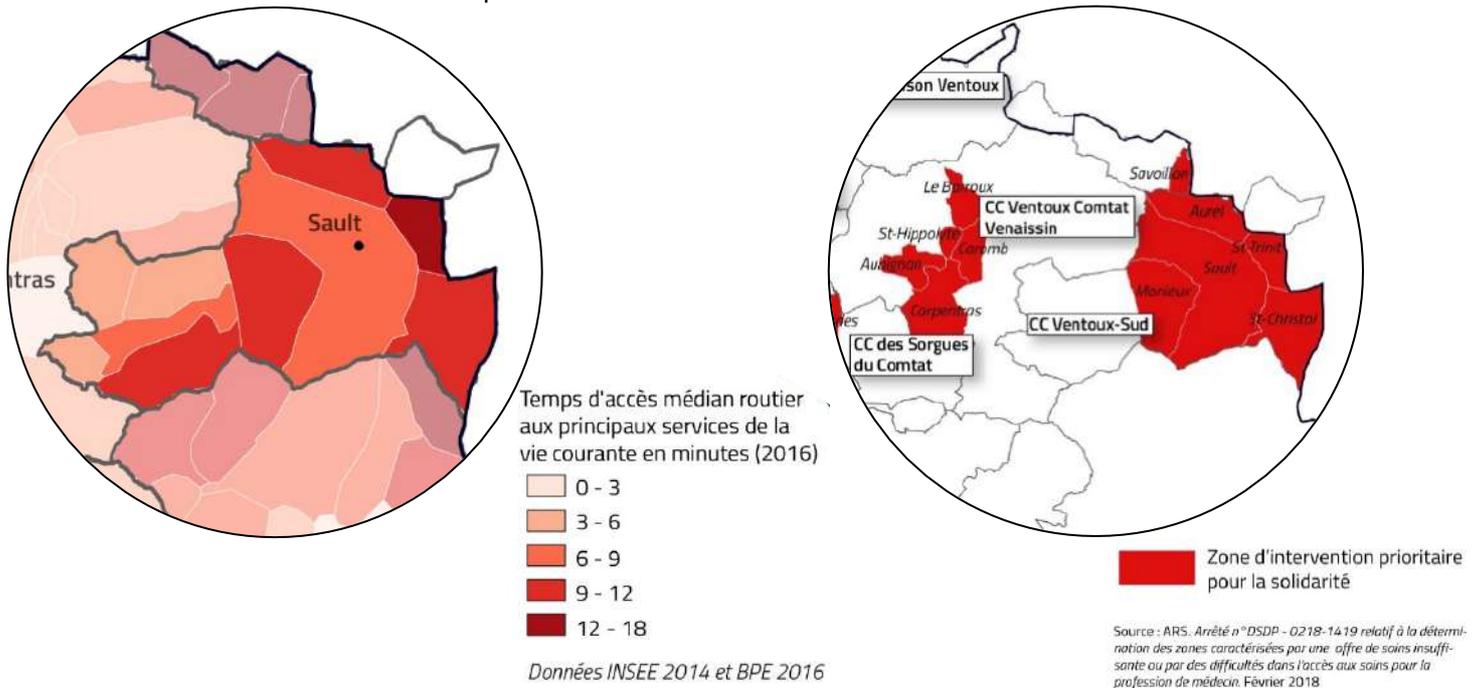
Si presque toutes les communes de Ventoux Sud ont connu entre 2006 et 2016 une croissance de la population et des emplois, deux dynamiques distinctes les différencient :

- La première se tourne vers l'ouest : l'accès aux services publics rapide pour Mormoiron, Villes-sur-Auzon et Malemort-du-Comtat tient en partie à leur proximité à Carpentras, communes aux dynamiques démographiques par ailleurs plus marquées (Méthamis a par exemple un taux d'évolution annuel de la population de 2.15% entre 2012 et 2017 et de l'emploi de 0.93%)
- La seconde s'appuie sur la centralité de Sault et St Christol à l'est de l'EPCI, 1300 habitants chacune. L'accès aux services publics et aux soins y est forcément plus restreint du fait des très faibles densités, sans être entièrement absent. L'évolution de l'emploi, négative de 2007 à 2012 dans cette centralité bipolaire est redevenue positive depuis. (St Christol est par exemple passée d'une évolution de -4.67% de 2007 à 2012 à +4.90% de 2012 à 2017).

Notons enfin que l'EPCI connaît un vieillissement de sa population plus marqué que la plupart des EPCI du Vaucluse.

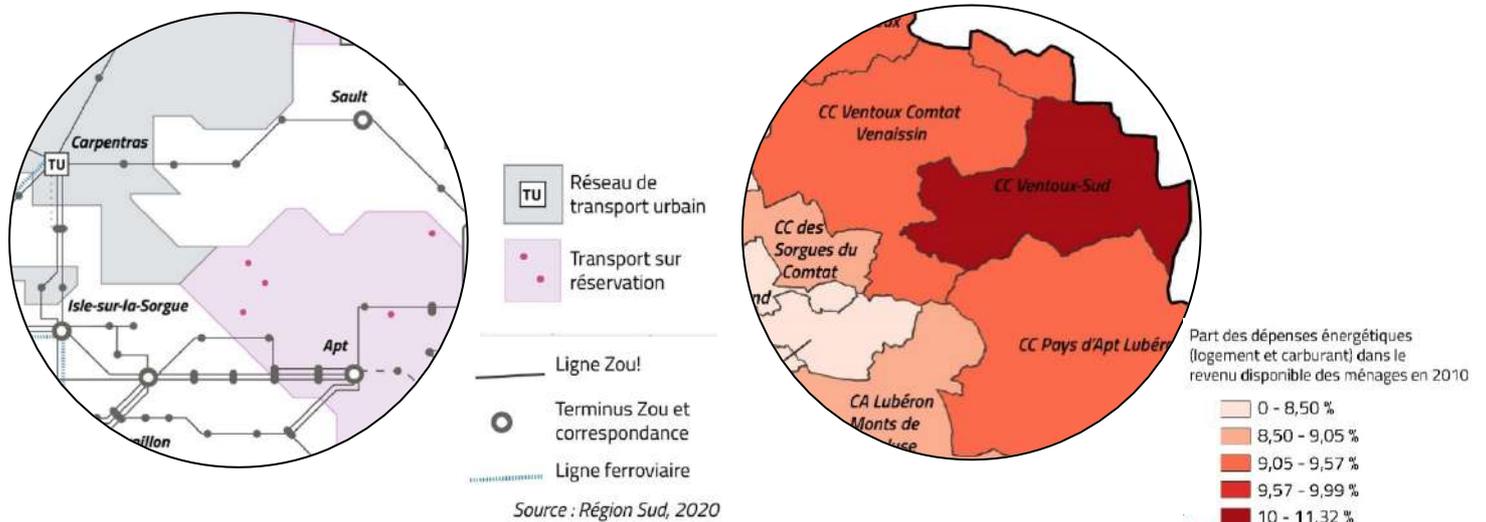
## Un accès aux services déficitaire à l'est mais une réponse publique qui s'organise

Le schéma d'accessibilité des services au public pointe Ventoux-Sud comme l'un des trois EPCI du département ne disposant d'aucun « pôle de services supérieurs », l'offre de services de Sault ne permettant de classer la commune que comme « pôle de services intermédiaires ». Cette lecture se confirme en regardant le temps d'accès médian aux principaux services de la vie courante des communes de l'Est (cf. carte ci-dessous) ou son offre en médecins généralistes : 7 médecins généralistes sur l'EPCI (dont 3 ont plus de 60 ans) qui classent les 5 communes les plus à l'est en zone d'intervention prioritaire de l'ARS comme le témoigne la carte ci-dessous. Les réponses publiques récentes visent à réduire ces fragilités : Espaces France Services à Sault et à Mormoiron (ainsi qu'à Banon à l'est de l'EPCI et du département), espace de santé public en cours de création à Sault, communauté des professionnels de santé en commun avec ceux de Carpentras, etc.



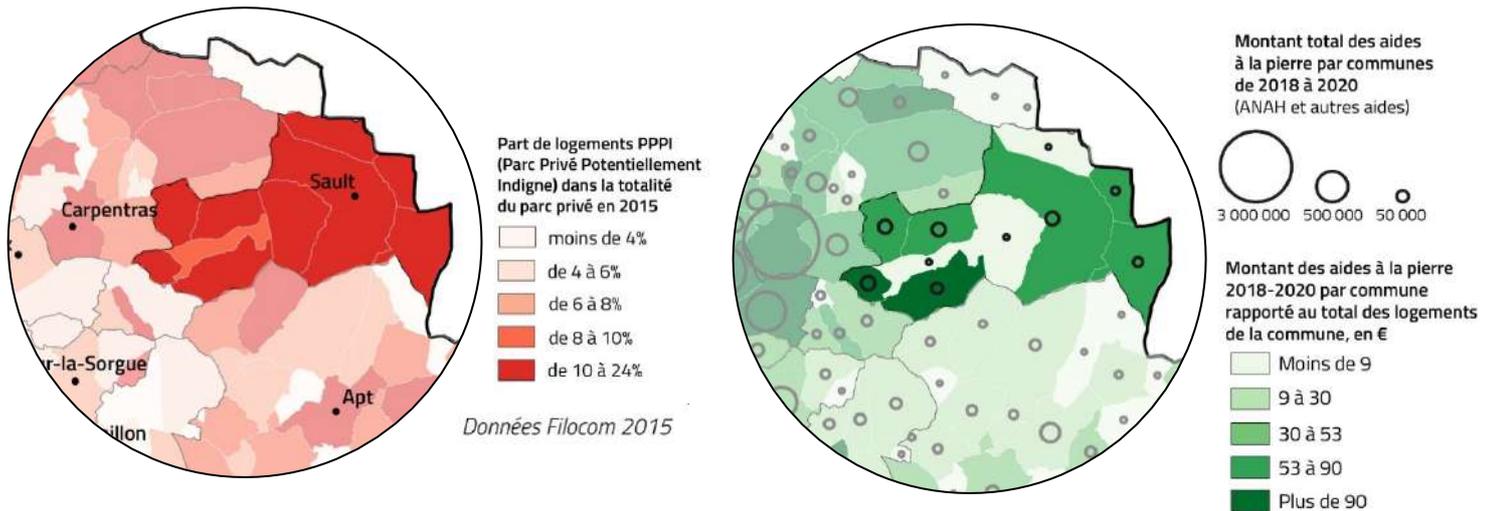
## Une offre de mobilité publique parmi les plus fragiles du Vaucluse

Sans système de transports urbains ou à la demande, sans desserte TER, sans TAD, et avec deux lignes ZOU, l'offre de mobilité publique de l'EPCI est peu étoffée (cf. carte dessous). Conséquence : une dépendance accrue à la voiture qui n'est pas sans lien avec le fait que la part des dépenses énergétiques dans le revenu des ménages soit la plus élevée du département (plus de 10% du revenu disponible des ménages). Ce déficit est d'autant plus problématique qu'il concerne des communes (Sault, Saint-Christol, Saint-Trinit), où plus de 10% des ménages vivent sans voiture – situation unique dans la moitié Est du département dans des communes de cette taille.



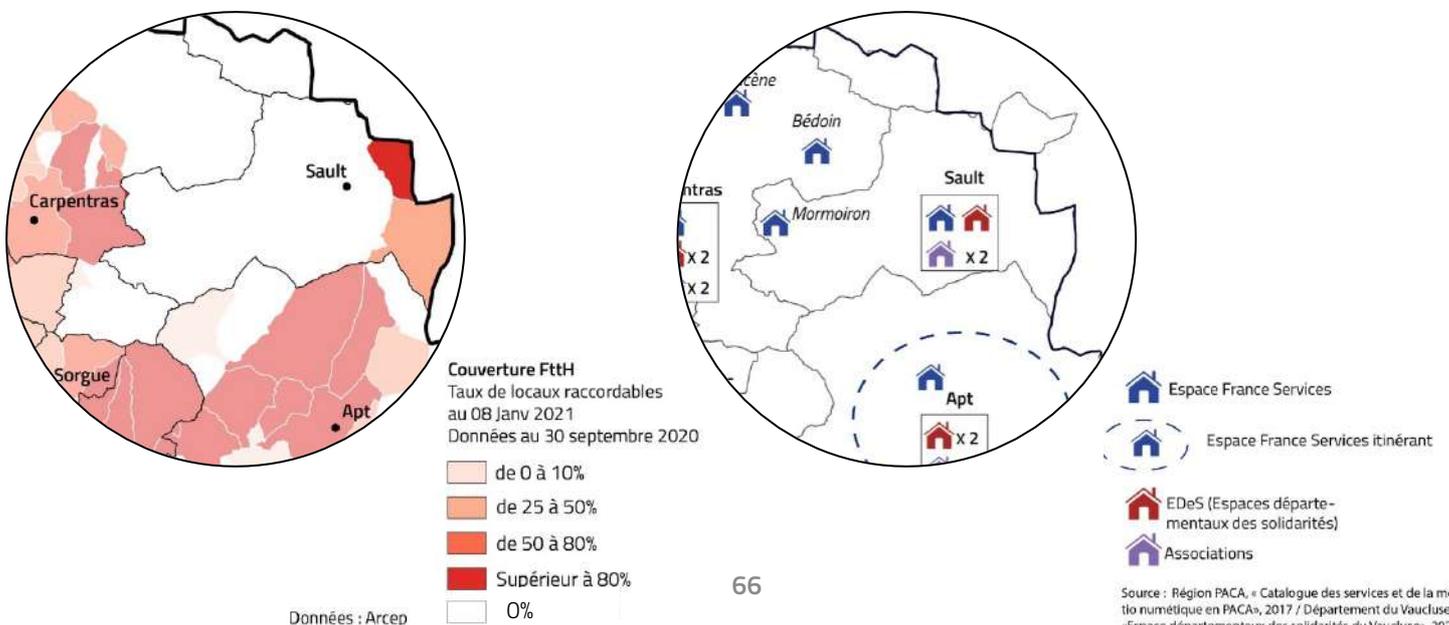
## Un parc de logements vétuste, peu diversifié, qui échappe à l'aide publique

Cet EPCI se démarque par la **vétusté de son parc de logement**. La part de son parc privé dit « potentiellement indigne » est la plus élevée du département : cela concerne plus de 10% des logements de toutes les communes (sauf Blauvac), avec des pics très élevés dans certaines communes (24% pour Monieux et 22% pour Aurel comme le montre la carte ci-dessous). Malgré la vétusté de ce parc de logements, les **aides à la pierre sont relativement faibles** (cf. carte ci-dessous). Autre caractéristique de l'habitat de Ventoux Sud : une **part de logements sociaux faible** au regard de la précarité de la population. Les dispositifs de l'ANAH (aide à la pierre pour la réhabilitation, le logement social, la rénovation énergétique) sont faiblement saisis par des ménages âgés, et souvent hors des circuits classiques de l'accompagnement social.



## Un raccordement à la fibre encore peu développé, mais des espaces de médiation pour faciliter les usages numériques

Que ce soit en matière de couverture 4G par au moins deux opérateurs ou de raccordement à la fibre, **Ventoux-Sud est encore l'une des zones les moins bien desservies du département** comme le témoigne la carte ci-dessous. **L'inégalité n'est que temporaire** puisque le Département prévoit 100% du Vaucluse couvert par la fibre avant 2022. Les véritables fragilités, dans un territoire relativement moins bien doté en services que d'autres, pourront relever des usages qui seront faits par la population du haut-débit. En la matière, les Espaces France Services de Sault et Mormoiron, l'espace départemental de solidarité à Sault, et deux associations de médiation numérique à Sault également sont de précieuses ressources pour faciliter une bonne appréhension de l'outil numérique par tous.

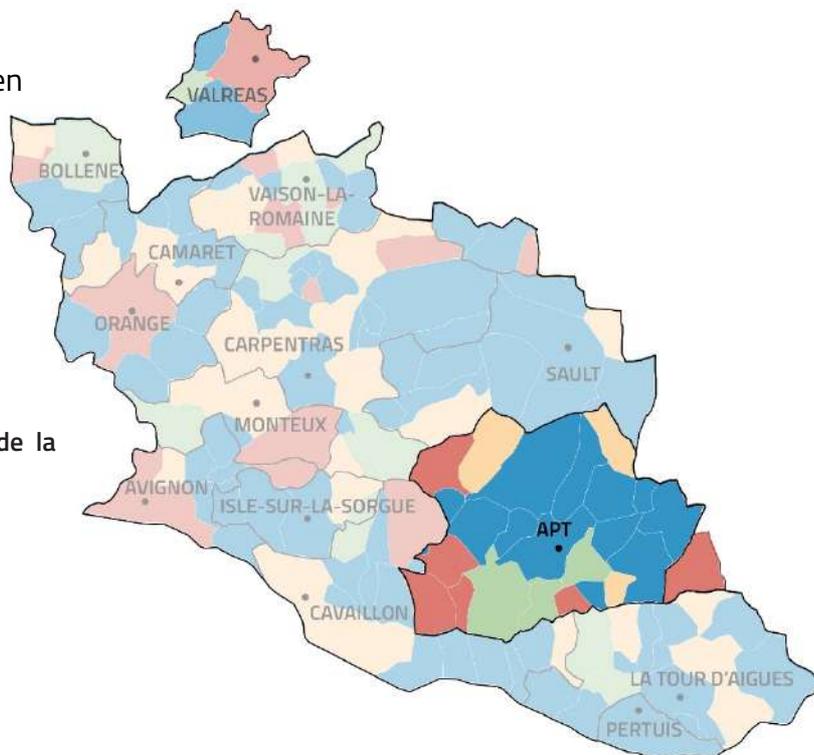
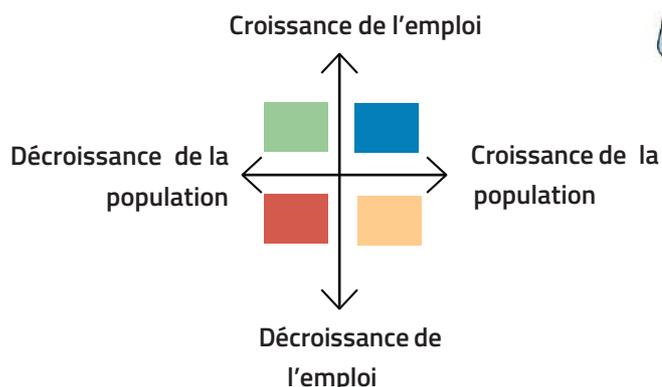


# COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS D'APT-LUBÉRON :

## Fiche d'identité :

- 25 communes (29 604 habitants en 2017 / 46.6 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'EPCI : Apt (11 425 habitants en 2017)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 39 emplois  
Apt : 52 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 350 euros  
Apt : 17 140 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

Vaucluse : 0.46%  
EPCI : -0.34 %  
Apt : -0.94 %

## Dynamiques territoriales :

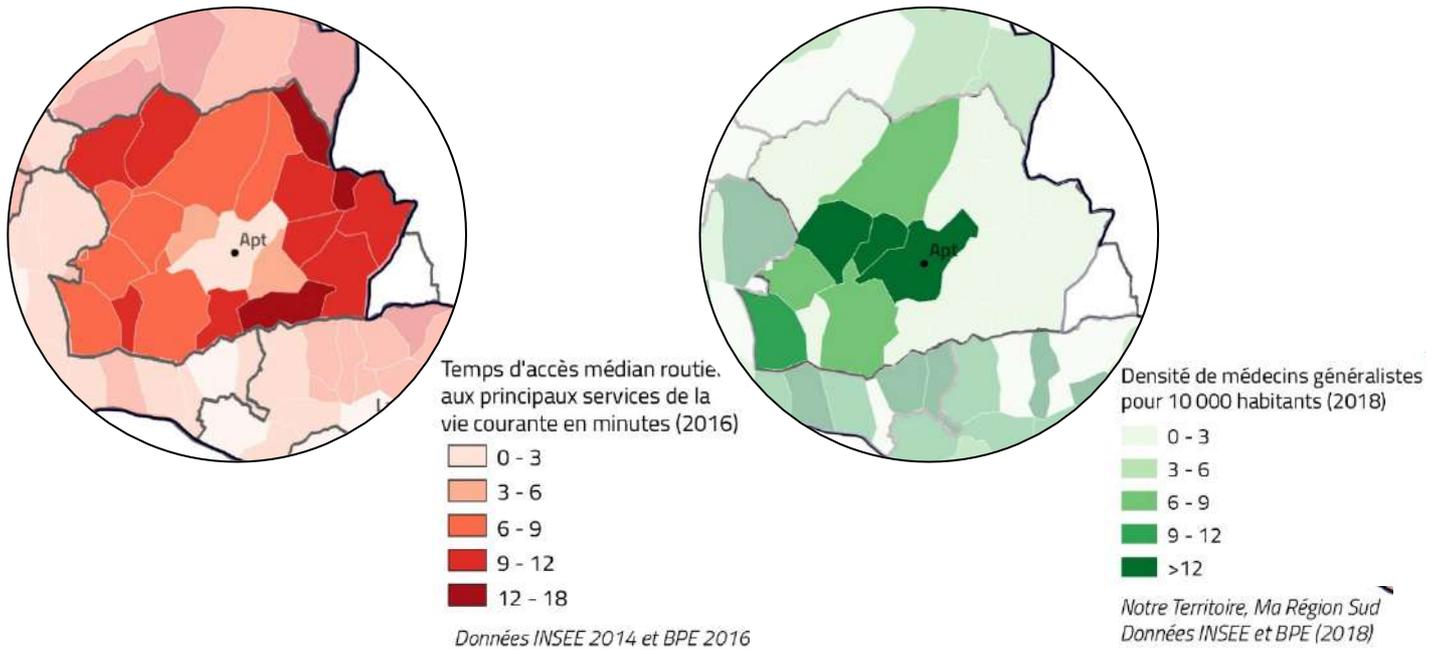
■ Située dans le Parc Naturel Régional du Lubéron, la Communauté de communes du pays d'Apt-Lubéron est un espace peu dense, soumis à des contraintes naturelles et règlementaires. Elle s'organise autour de sa commune centre, Apt, où se trouve le siège de l'intercommunalité et rassemble presque 40% de la population de l'EPCI.

■ Pôle de services supérieurs selon la typologie du conseil départemental, Apt est la vraie centralité de l'EPCI, malgré les difficultés socio-économiques que la ville connaît par ailleurs : un revenu médian faible (17 140 euros) et plus de la moitié de ses habitants touchent des prestations sociales. Comme presque toute la moitié nord de l'EPCI, elle gagne des habitants sur la dernière décennie mais, comme elles, voit sa population diminuer ces dernières années (taux d'évolution annuel de -0,94%).

■ Les communes dans l'immédiate périphérie d'Apt accueillent des populations plus aisées : revenus médians de 22 240 euros à St Saturnin, 21 740€ à Saignon, 22 640€ à Caseneuve et 20 340 euros pour Gargas). Les extrémités est et sud de l'intercommunalité, parties des Monts de Vaucluse du massif du Lubéron sont très dépendantes des accès à l'offre de service d'Apt. Les communes du sud ouest (Mernerbes, Goult, Lacoste) ont, elles, Cavaillon comme alternative.

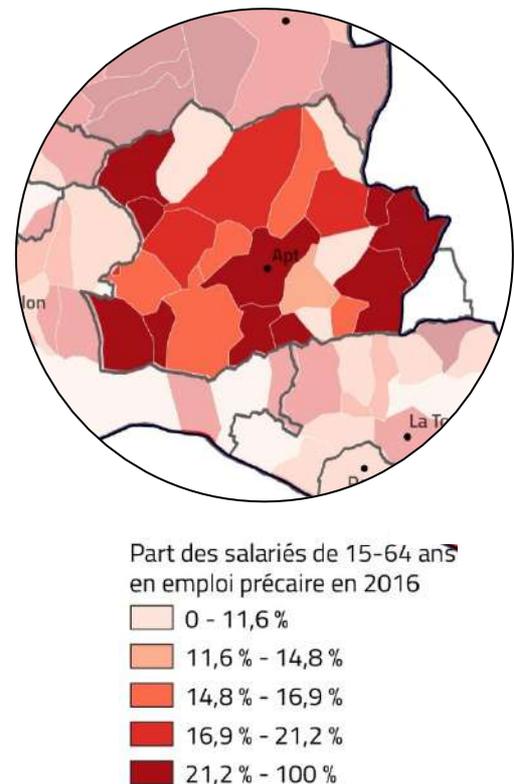
## Apt, une centralité essentielle pour l'accès aux services de proximité et de soins du Pays

Zone rurale montagneuse sur ses versants sud et est, l'accès aux services publics et de santé dans le Pays d'Apt-Lubéron est nécessairement moins aisé que le long de la dorsale urbaine ouest du département, y compris en considérant la couverture numérique (déficiente en raccordement fibre dans sa moitié sud-est et en couverture 4G dans sa moitié nord-ouest). Pour toutes ces communes (y compris celles de la parties nord), la **centralité d'Apt est essentielle**, offrant un **panel complet de services**, 14 médecins généralistes en 2020, un hôpital, une maison de santé pluridisciplinaire, des espaces départementaux de solidarités et tiers lieux associatifs... **Essentielle, mais pas nécessairement suffisante**, d'où la réponse publique récente de mettre en place sur le territoire un Espace France Services itinérant.



## Des situations de précarité économique sans réponses adaptées ?

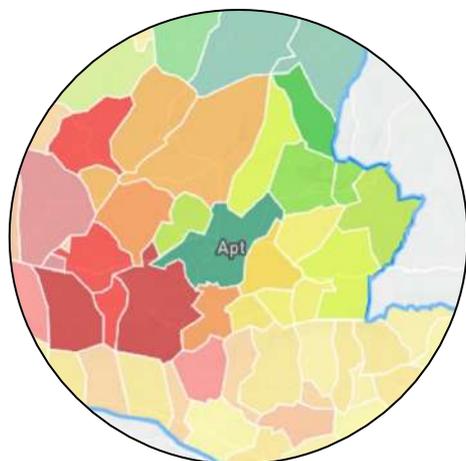
Le Pays d'Apt Lubéron connaît la part la plus élevée d'**emplois précaires chez les 15-64 ans** (37%) du département, dynamique malheureusement bien répartie dans presque toutes les communes de l'EPCI qu'expliquent l'importance des secteurs agricoles et touristiques sur le territoire, et le nombre d'emplois saisonniers et intérimaires qu'ils génèrent. C'est également le 3<sup>ème</sup> EPCI du département (derrière Rhône Lez Provence et le Pays réuni d'Orange) **au regard du taux de jeunes non insérés** (22%). Les dispositifs de redistribution (auxquels adhèrent environ 40 pour mille habitants de l'EPCI – 7<sup>ème</sup> taux du département) sont évidemment indispensables mais couvrent de manière incomplète ces situations de précarité économique.



Source : Observatoire des Territoires - Données INSEE; RP 2006-2011-2016

## L'accès au logement de tous en voie d'amélioration

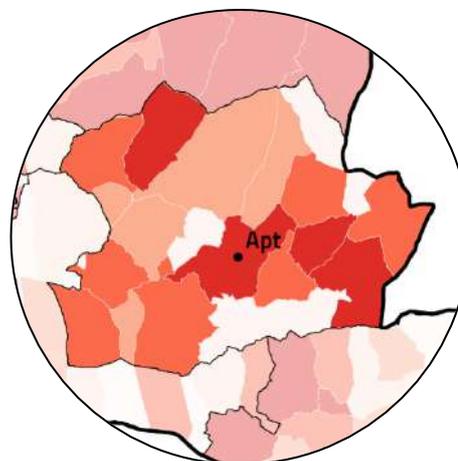
Le Pays d'Apt-Lubéron connaît deux situations distinctes concernant l'habitat. D'une part, au sud ouest, les **prix de ventes sont parmi les plus élevés du Vaucluse** en raison d'une attractivité touristique forte. D'autre part, à Apt et dans les communes du sud est, **une part élevée de logements privés potentiellement indignes**. Si ces deux enjeux limitent également l'accès aux logements des saisonniers, le second semble toutefois avoir été pris en compte par les politiques publiques, les financements « Habiter mieux » étant plus élevés dans cette zone (cf. cartes ci-dessous).



Prix au m2 à la vente

< 2050 €  > 4058 €

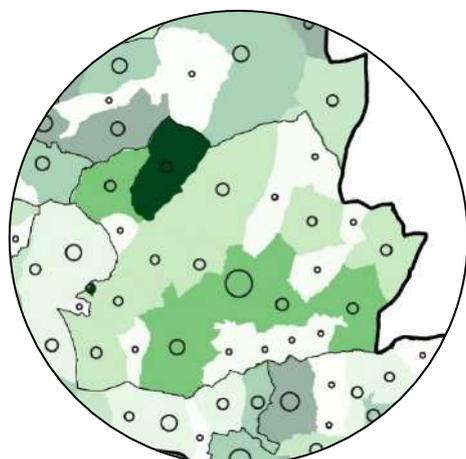
Source : meilleursagents.com



Part de logements PPII (Parc Privé Potentiellement Indigne) dans la totalité du parc privé en 2015

moins de 4%  
de 4 à 6%  
de 6 à 8%  
de 8 à 10%  
de 10 à 24%

Données Ffiscim 2015



### Financement de la rénovation énergétique des bâtiments

Nombre de logements financés par le programme « Habiter Mieux » de 2018 à 2020

200  
50  
5

Nombre de logements financés par le programme « Habiter Mieux » de 2018 à 2020 pour 1000 logement

0  
0 à 3  
3 à 5  
5 à 7  
Plus de 7

# COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRITORIALE SUD-LUBERON ET PERTUIS :

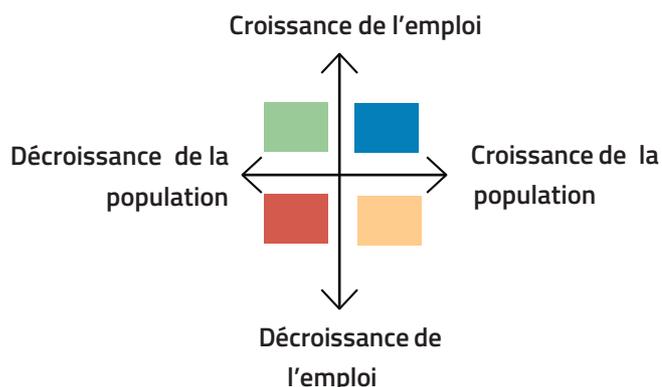
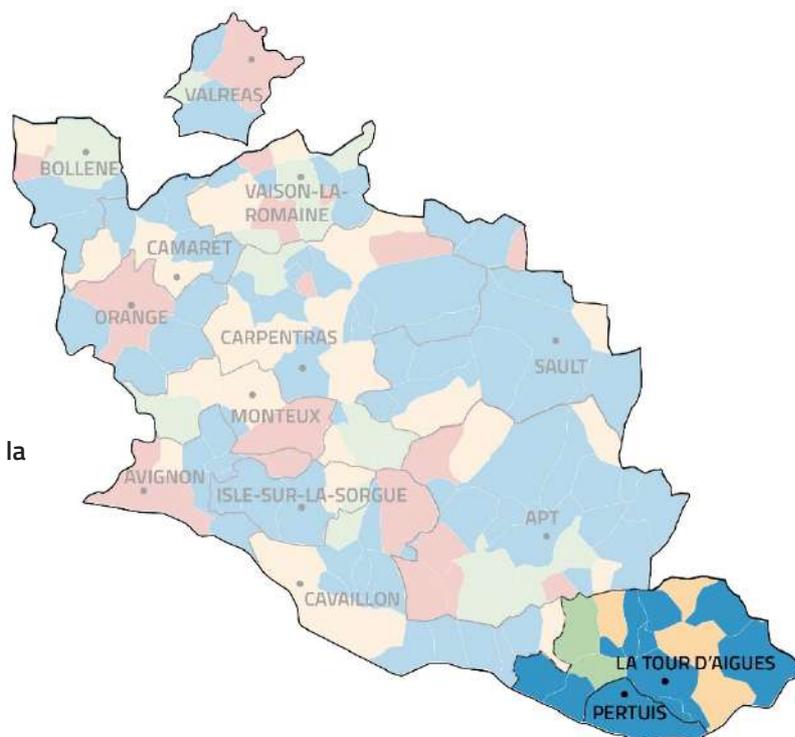
## Fiche d'identité

- 16 communes  
(25 009 habitants en 2017 / 68.5 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'EPCI : La Tour d'Aigues  
(4 287 habitants en 2017)

---

- Pertuis : 20 380 habitants en 2017  
307.7 hab/km<sup>2</sup>)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 20 emplois  
La Tour d'Aigues : 31 emplois  
Pertuis : 36 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 21 910 euros  
La Tour d'Aigues : 22 640 euros  
Pertuis : 21 010 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

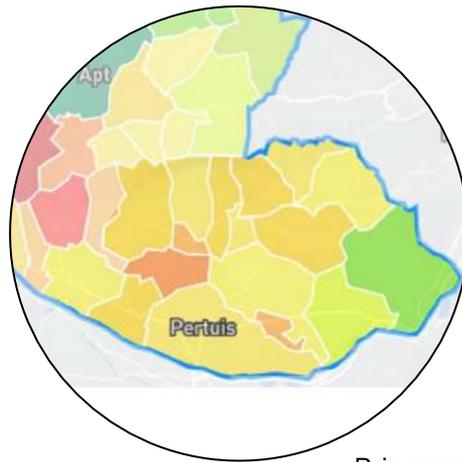
Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.86%  
La Tour d'Aigues : 0.82%  
Pertuis : 1.26%

## Dynamiques territoriales :

- Le choix a été fait d'associer ici Pertuis et la CC territoriale Sud-Lubéron bien que la ville de Pertuis soit membre de la Métropole Aix-Marseille-Provence.
- Cet EPCI connaît une **croissance démographique et économique favorable** depuis plusieurs décennies (0.86% de taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 et 1.10% de taux d'évolution annuel de l'emploi sur la même période). De même, elle semble relever d'une **situation économique et sociale moins vulnérable que le reste du Vaucluse** : moins d'emplois précaires (18%), faible taux de non-insertion des jeunes (14%) et phénomène de vacance des logements moins marqué (7.8%).
- La commune où se situe le siège de l'EPCI, **La Tour d'Aigues**, est la plus peuplée de l'EPCI et semble disposer des principales **fonctions de centralité** (accès aux services publics et aux soins, présence d'emplois). Cependant, elle n'est qu'une **centralité relais par rapport à la ville de Pertuis** où les services sont plus nombreux (même si la population semble y être plus précaire, chez les jeunes notamment).

## La cohésion par le logement : réussir à répondre aux demandes des ménages modestes :

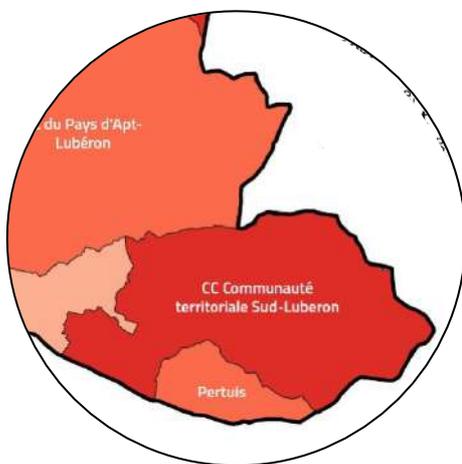
L'offre en logement du territoire semble correspondre qualitativement au niveau de vie moyen de ses habitants (revenu médian moyen de 21 900€) : peu de logements vacants, une part du parc privé potentiellement indigne faible, et une attractivité qui se ressent dans les prix de location moyens (cf carte ci-contre), plus élevés que dans le reste du Vaucluse. Assurer une diversité de l'habitat, notamment à destination des ménages plus modestes devient alors un enjeu de cohésion renforcé dans cet EPCI. Les cartes ci-dessous pointent une offre largement insuffisante au regard de la demande des ménages mais aussi un effort significatif en la matière depuis 2008.



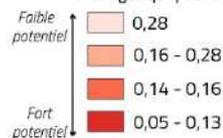
Prix au m<sup>2</sup> à la vente

< 2050 €  > 4058 €

Source : meilleursagents.com

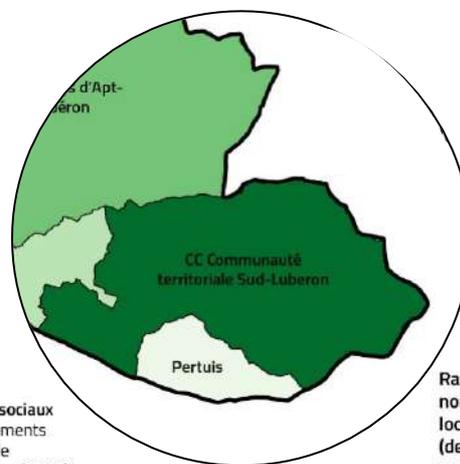


Niveau potentiel d'insatisfaction des demandes en logements sociaux  
Ratio entre la part de logements sociaux (2017) et la part de ménages qui y sont éligibles (2015)



Pour Pertuis, seule la commune est représentée.

Source : SOPHA - DDT 84



Ratio entre le nombre de logements locatifs sociaux financés (de 2008 à 2015) et le parc total de logements sociaux (2016)



Pour Pertuis, seule la commune est représentée.

Source : SOPHA - DDT 84

### Aide à la lecture :

Cette carte représente la demande potentielle en logements sociaux par EPCI, à partir d'une agrégation des situations communales.

Cet indicateur se base sur deux données :

- > la part des logements sociaux dans le parc total (2017)
- > le nombre de ménages potentiellement éligibles, calculé à partir de la base Filocom

Ainsi le Grand Avignon est le territoire où la part de logements sociaux dans le parc total (20,6%) est la plus proche des ménages éligibles (73,2%).

A l'inverse, la CC Sud Lubéron présente un écart important entre la part de logements sociaux dans son parc (2,2%) et la part de ménages éligibles (78,5%) : il y a donc un fort potentiel d'insatisfaction de la demande.

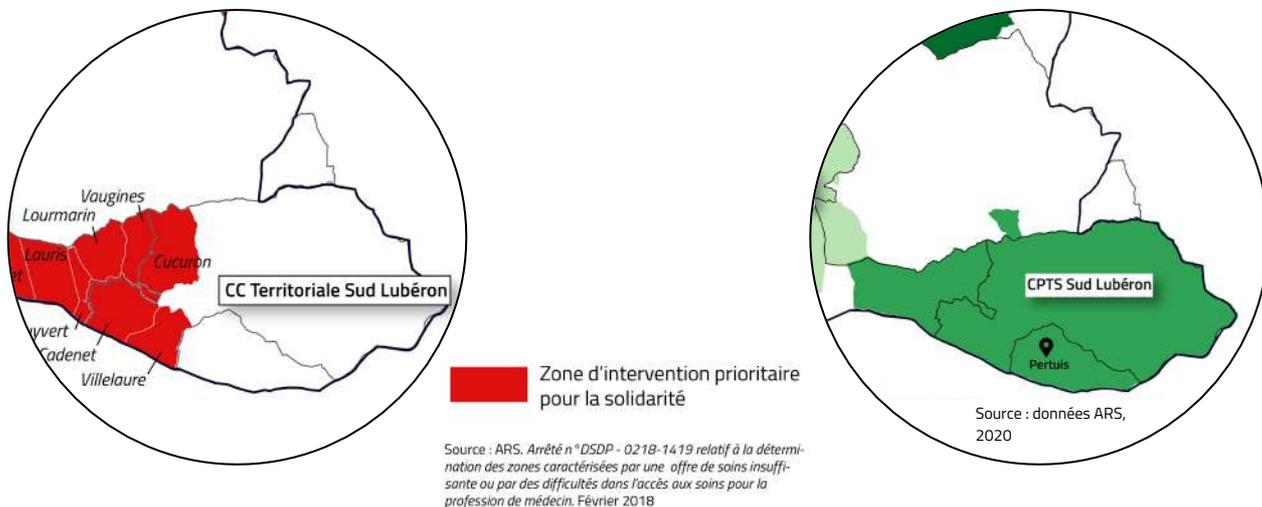
### Aide à la lecture :

Cette carte représente la part de logements locatifs sociaux (LLS) financés entre 2008 et 2015 sur le parc total de logements sociaux en 2016.

Ainsi, par exemple pour la CC Sud-Lubéron, 83 logements ont été financés entre 2008, pour un total de 201 logements sociaux en 2016 : le financement des LLS représente une part importante de l'offre de logements sociaux existante.

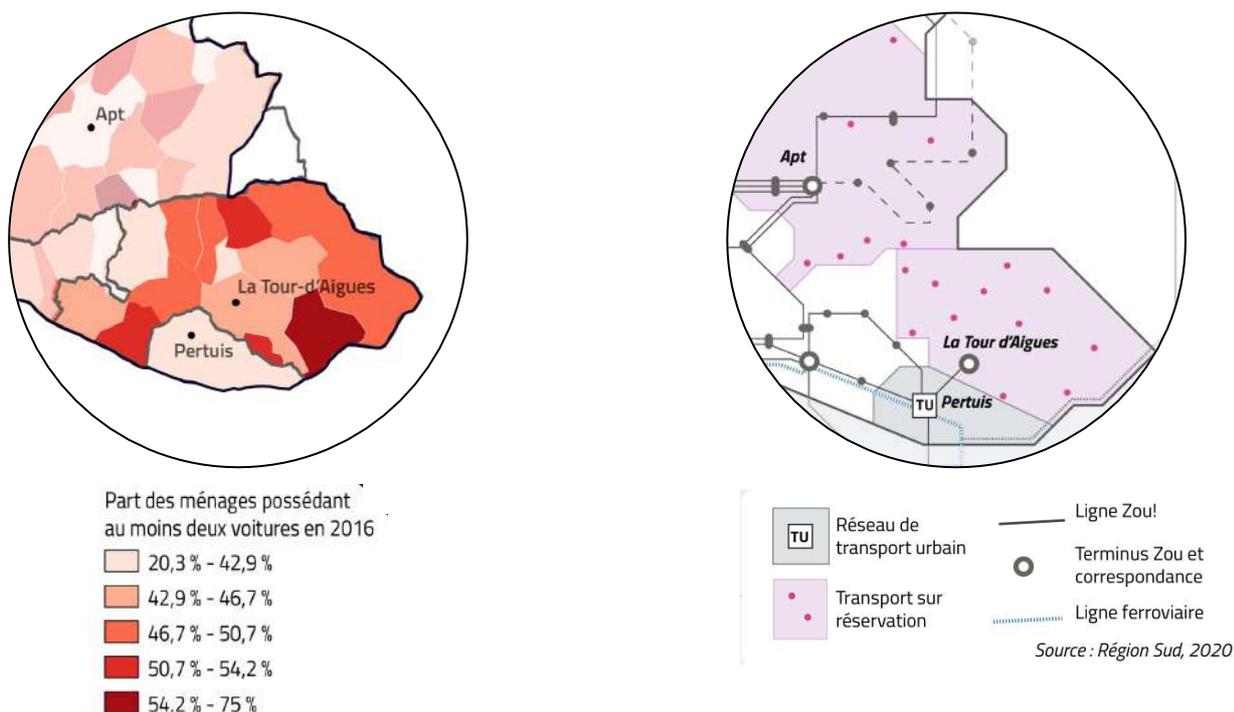
## Des fragilités dans l'accès aux soins mais des réponses publiques en cours

Le sud Lubéron et Pertuis présentent quelques fragilités en terme d'accès aux soins : trois communes de l'EPCI situées à l'ouest de l'EPCI sont inscrites en **zone d'intervention prioritaire de l'ARS** (cf. carte ci-dessous) témoignant d'une **offre de soins déficitaires**, Pertuis voit une part importante de sa population de moins de 65 ans bénéficier de la CMU-C (9%), et 11 des 23 médecins généralistes du Sud Lubéron ont plus de 60 ans. Néanmoins, **des dispositifs de solidarité s'organisent** : une Communauté professionnelle territoriale de santé incluant le Sud Lubéron (carte ci-dessous) et Pertuis est en place et deux Maisons de santé pluridisciplinaires sont créés à La Tour d'Aigues et à Pertuis.



## Un panel de mobilités non négligeable qui se diversifie

Le **taux d'équipement en voiture individuelle est relativement faible** par rapport au reste du Vaucluse (17.6% des ménages possèdent au moins deux voitures à l'échelle de l'EPCI, cf carte ci-dessous). Ce chiffre n'est peut être pas sans lien avec **l'offre de transports en commun, plus structurante que dans d'autres territoires des confins est du département** comme le témoigne la carte ci-dessous : 3 ligne de bus départemental Zou!, une ligne TER reliant Pertuis à Aix-en Provence et Marseille, un système de transport urbain à Pertuis, et un dispositif de transport à la demande sur la moitié Est de l'EPCI. Plus récemment, Sud Lubéron s'est engagée dans une démarche favorisant les modes de transport doux (lauréat de l'AMI « Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables » en 2018).

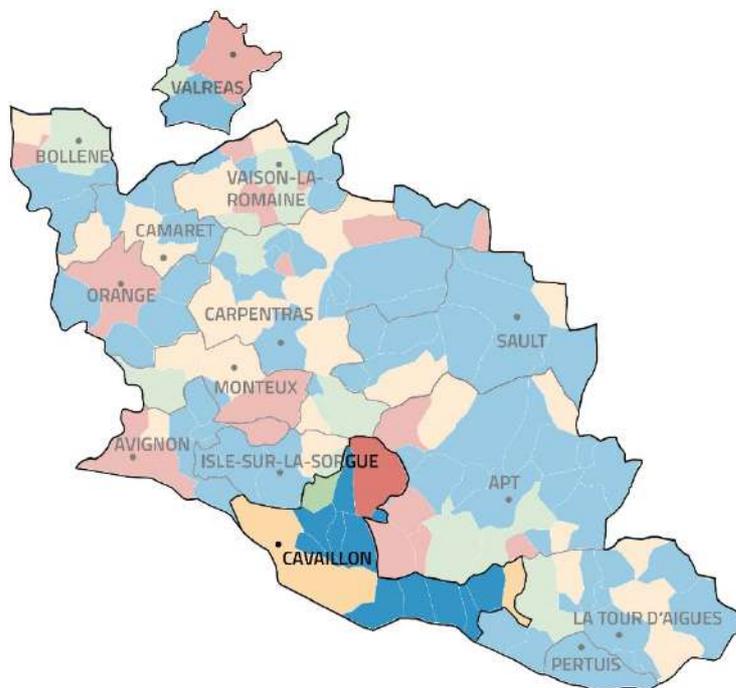
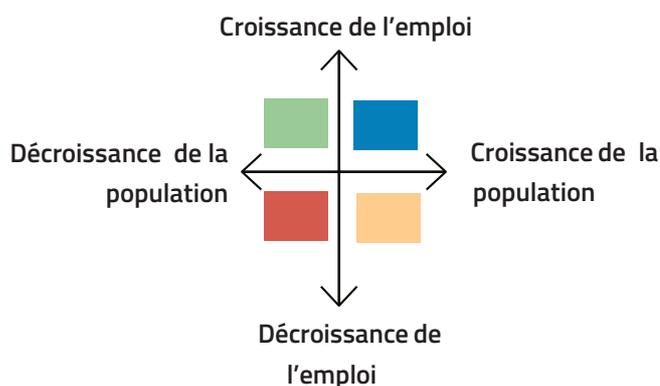


# COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LUBÉRON MONTS DE VAUCLUSE :

## Fiche d'identité :

- 16 communes (55 281 habitants en 2017 / 155.1 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'EPCI : Cavaillon (26 641 habitants en 2017)

## Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 38 emplois  
Cavaillon : 52 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 600 euros  
Cavaillon : 17 060 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.81%  
Cavaillon : 1.05%

## Dynamiques territoriales :

■ Depuis les années 1970, Lubéron Monts de Vaucluse connaît **une croissance démographique et économique** soutenue, favorisée par sa situation territoriale et son cadre de vie.

○ **Sur le plan démographique** : après un ralentissement de 2007 à 2012 (taux d'évolution annuel de la population de 0,20%), la communauté d'agglomération a retrouvé une croissance plus vigoureuse (+ 0.81% entre 2012 et 2017, soit près de deux fois le taux départemental). Seule la commune de Gordes est à rebours de cette dynamique (- 2,39% entre 2012 et 2017), revenant progressivement à son nombre d'habitants d'avant les années 1980.

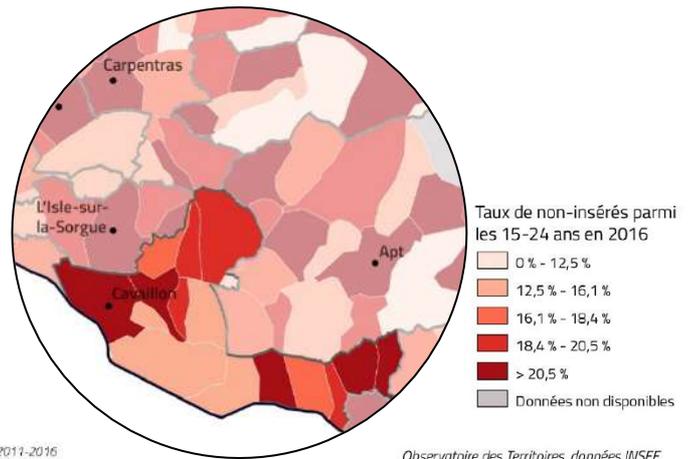
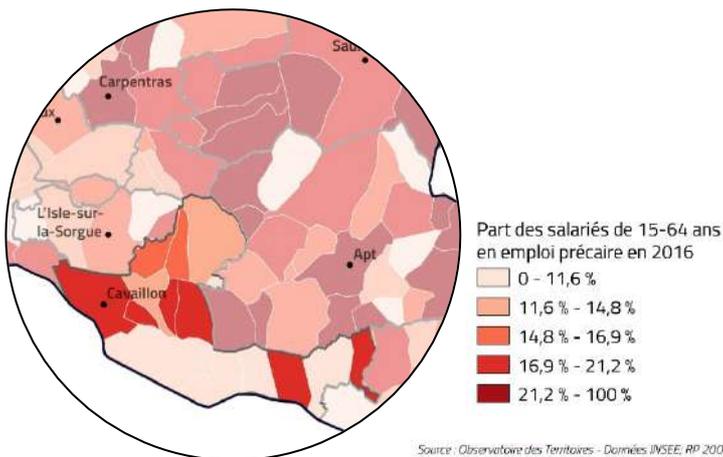
○ **Concernant l'emploi** : après une croissance économique continue depuis les années 1980 qui a fait du territoire le 2<sup>ème</sup> bassin d'emploi du Vaucluse, le nombre d'emplois diminue légèrement entre 2007 et 2012 (taux d'évolution annuel de l'emploi de -0,11%) avant de réaugmenter depuis (+ 0.21% entre 2012 et 2017). Toutefois, le succès touristique des villages de Gordes et de Cheval Blanc n'est plus synonyme de croissance de l'emploi dans ces communes (- 1.93% et -1.14% sur cette même période).

■ Au-delà de ces dynamiques socio-économiques globalement positives à l'échelle de l'EPCI, **Cavaillon concentre les fragilités** : près de 10% de son parc privé est « potentiellement indigne », 11% de ses logements sont vacants et un quart de ses jeunes sont en situation de non-insertion... Cette dernière difficulté est partagée en partie avec les communes de la moitié nord de l'intercommunalité.

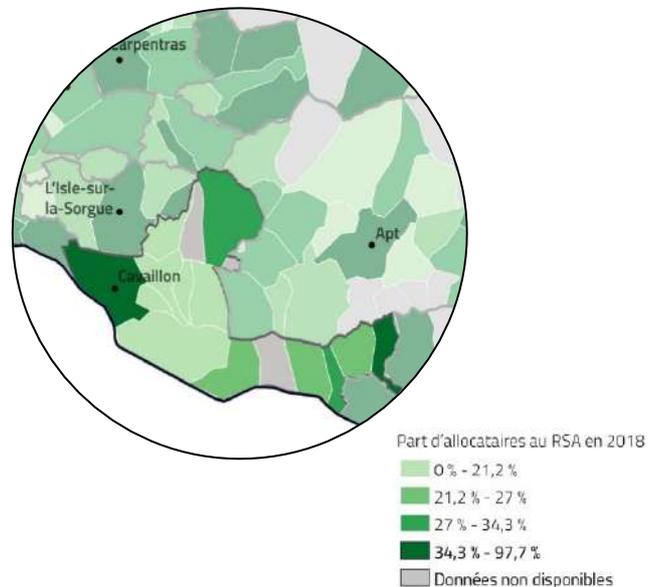
## Soutenir à court terme l'insertion dans un bassin économique en mutation

Proche d'Avignon, le bassin d'emplois de Cavailhon est l'un des plus dynamiques du Vaucluse. Il propose majoritairement des emplois dits de « professions intermédiaires » et d'employés, les cadres qui habitent la communauté d'agglomération faisant eux majoritairement la navette entre Avignon et Aix. **Malgré cela, Lubéron Monts de Vaucluse voit une part importante de sa population en situation de précarité économique** : part importante d'emplois saisonniers (touristiques ou agricoles), chômage de longue durée élevé (30% des chômeurs le sont depuis plus de deux ans). Ces disparités s'amplifient :

- **au nord de l'EPCI** : plus d'emplois précaires à Cavailhon, Taillade, Maubec, Oppède ; une plus grande dépendance au RSA à Cavailhon et un revenu médian moyen moins élevés (17 600€ à Cavailhon)
- **chez les jeunes**, où le taux de non-insertion professionnelle des 15-24 ans dépassent les 25% à Cavailhon (22% à l'échelle de l'EPCI)



**L'Etat et les acteurs locaux convergent dans leur réponse apportée à ce jour à cette situation** : en plus de la solidarité nationale (voir carte ci-contre), développer l'activité industrielle par les coopérations interterritoriales. Ainsi, les réseaux de chefs d'entreprises d'Isle-sur-la-Sorgue et de Cavailhon ont récemment fusionné, tandis que Cavailhon est inclus avec Sorgues, Avignon et Carpentras dans le dispositif « Territoires d'industrie ». Si l'essor des emplois industriels est réel ces dernières années au sein de l'EPCI, **ces réponses ne verront leurs effets potentiels sur l'emploi qu'à moyen terme, ce qui invite probablement d'ici là à un accompagnement d'une autre nature.**

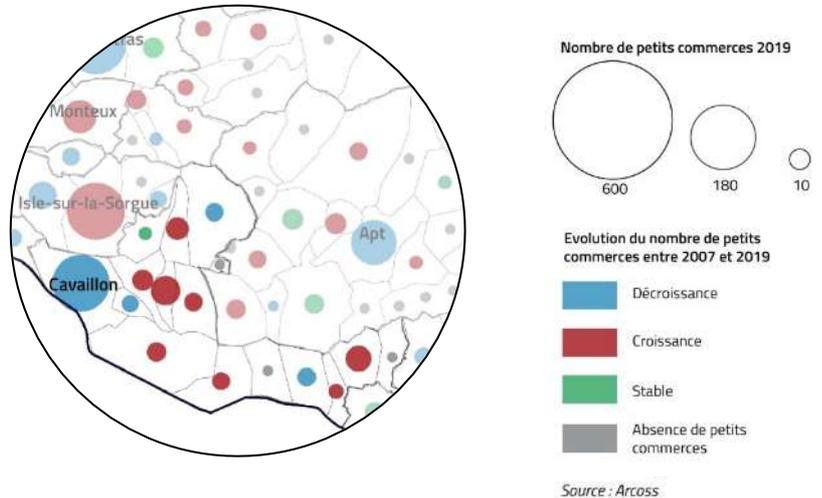


## Poursuivre les efforts sur la centralité de Cavaillon

Ceux-ci sont conduits sur trois chantiers. Tous trois voient une réponse publique locale et nationale aux fragilités observées, dont il faudra surveiller les effets.

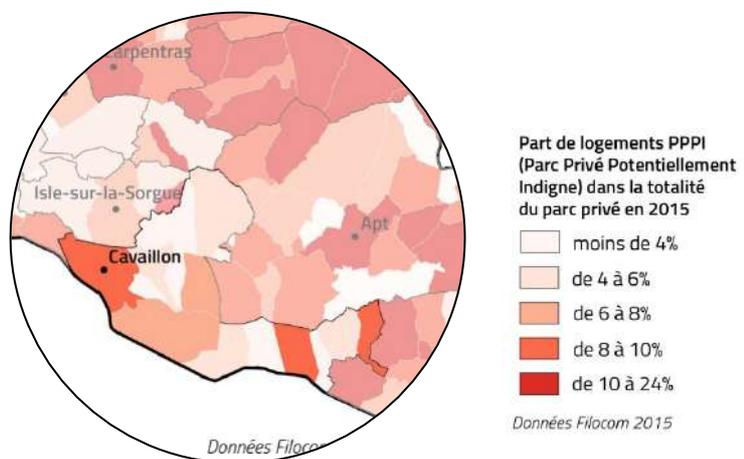
- **Polarités de services et de commerces** : Cavaillon est une ville étalée, ce qui complexifie la vitalisation de son centre. Comment augmenter l'offre en commerces et services des périphéries de la ville (dans un contexte où les antennes locales de Pôle emploi (au nord) et de la CAF (au sud) vont fermer) sans amoindrir celle du centre-ville ?

A l'image du projet actuel de restructuration du centre commercial au nord de Cavaillon qui veut améliorer l'offre de services des quartiers politique de la ville du nord (Dr Aymes – Condamines – Ratacans), le nombre de centres commerciaux a augmenté de 2007 - 2009 alors que le nombre de petits commerces (principalement en centre-ville) a diminué sur la même période (-8,09%).



Le programme Action Cœur de Ville apporte une réponse face à cette désaffection relative du centre : programmer des opérations concourant à la valorisation de son patrimoine remarquable et à sa meilleure accessibilité.

- **Logements** : Près de 10% du parc privé de Cavaillon est « potentiellement indigne », et 12% des logements sont vacants. Pour faire face à cette situation, l'EPCI a signé une convention avec l'ANAH pour mettre en place une OPAH. Celle-ci converge avec les actions prévues au PLH 2020-2025 prévoyant de remettre sur le marché 734 logements vacants par an d'ici 2035, en plus du développement d'un parc social récent et mieux réparti sur le territoire.



- **Accès au soins** : Comme le reste du département, Lubéron Monts de Vaucluse connaît un **vieillissement de sa population**. Si ce vieillissement crée un marché pour de nouvelles opérations (une résidence sénior du groupe Pierre et Vacances en plein centre-ville), **il signifie également le départ à la retraite de toute une génération de médecins** : en 2010, l'EPCI comptait 63 médecins généralistes, dont plus de la moitié à Cavillon) ; en 2020, il n'y en avait plus que 47 (une vingtaine à Cavillon) dont 20 a plus de 60 ans ! Face à ce recul significatif de l'offre, les **réponses publiques existent** : une zone prioritaire d'intervention pour la santé a été mise en place, une MSP a été créée, l'agglomération structure un accompagnement à destination des nouveaux praticiens lors de leur installation, etc...



Zone d'intervention prioritaire pour la solidarité

Source : ARS. Arrêté n° DSDP - 0218-1419 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin. Février 2018



MSP en cours de création

MSP labellisée

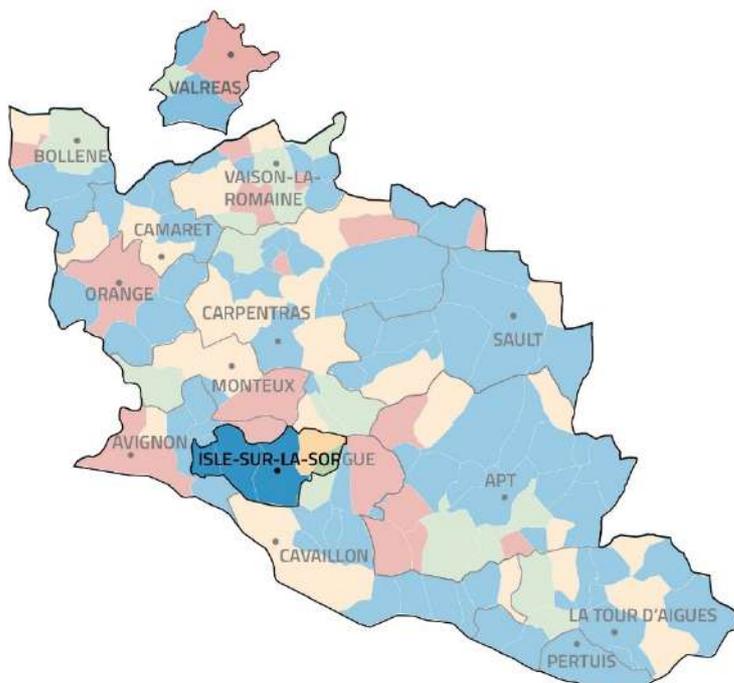
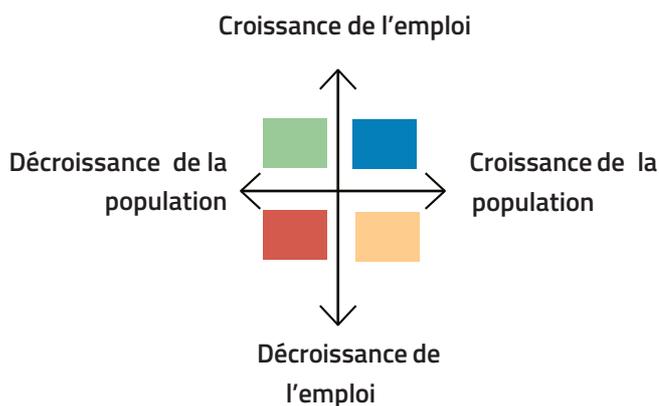
Commune d'implantation

Source : données ARS, 2020

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DES SORGUES ET DES MONTS DE VAUCLUSE :

## Fiche d'identité :

- 5 communes (33 355 habitants en 2017 / 274.5 Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'intercommunalité : Isle-sur-la-Sorgue (19 421 habitants en 2017)



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois

EPCI : 33 emplois

Isle-sur-la-Sorgue : 36 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros

EPCI : 21 130 euros

Isle-sur-la-Sorgue : 20 420 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

Vaucluse : 0.46%

EPCI : 0.73%

Isle-sur-la-Sorgue : 0.54%

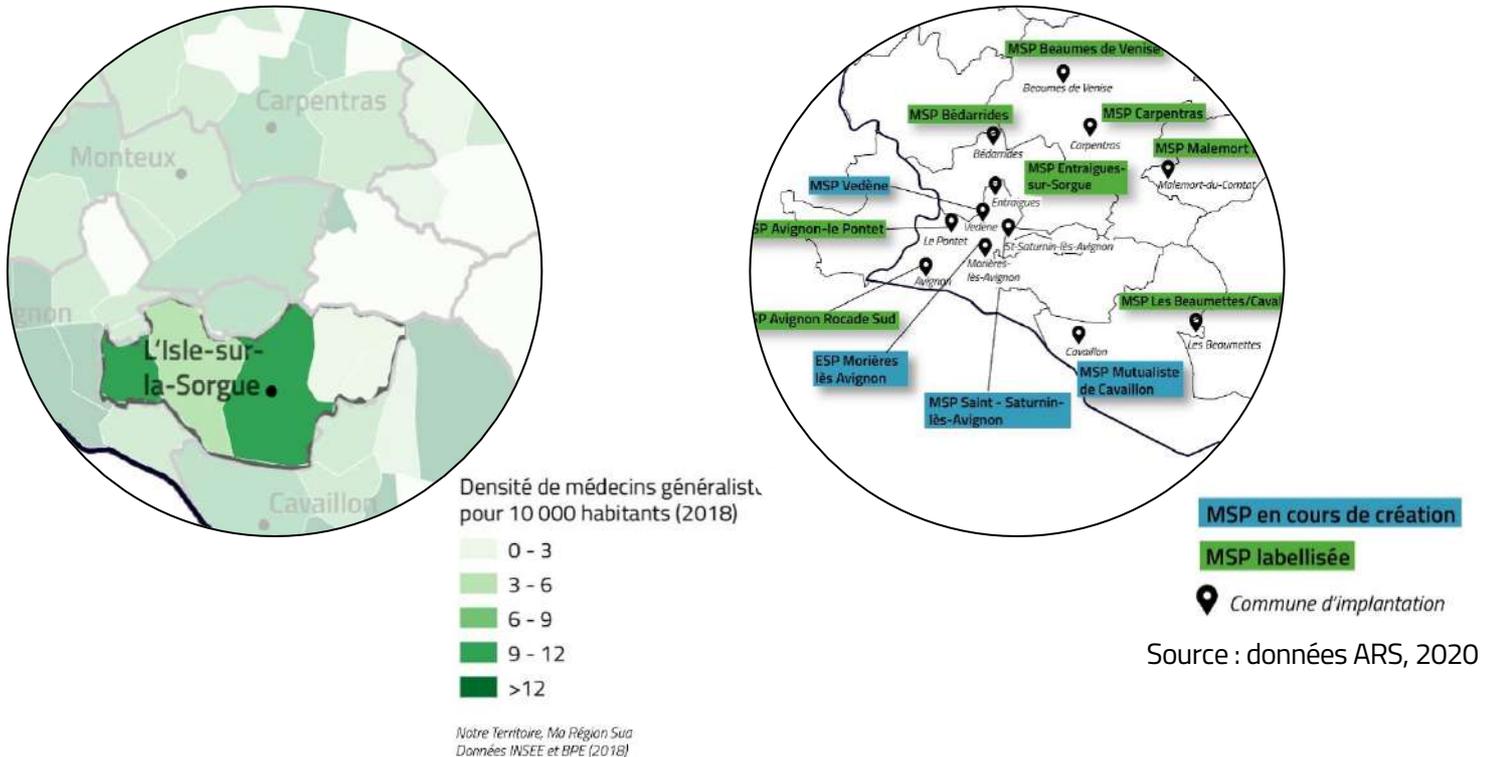
## Dynamiques territoriales :

■ La communauté de communes Pays des Sorgues Monts-de-Vaucluse a connu cette dernière décennie une **dynamique démographique et économique globalement positive**. Démographiquement entre 2012 et 2017, le taux d'évolution annuel de la population est bien supérieur à la moyenne départementale (0.73% contre 0.46%), tout comme l'emploi (+ 1.53% contre - 0,08% pour le Vaucluse). Cette attractivité, observable dès les années 1970, s'appuie sur les atours d'Isle-sur-la-Sorgue et sur la proximité à Avignon (Le Thor et Châteauneuf-de-Gadagne en bénéficient directement). Les aménités paysagères du territoire, et leur valorisation touristique, peuvent également expliquer la forte hausse du nombre d'emplois à Fontaine de Vaucluse (+73% entre 2012 et 2017) et l'installation de séniors plutôt aisés.

■ Le revenu médian moyen de l'EPCI n'est pas dans l'absolu très élevé (il est au niveau de la moyenne nationale) mais reste bien au-dessus de la moyenne départementale. **Dans l'ensemble, le Pays des Sorgues Monts-de-Vaucluse présente moins de fragilités que le reste du département, même si derrière cette moyenne se cachent de grandes disparités**, à commencer par Isle-sur-la-Sorgue où est localisé un QPV et qui connaît un taux de chômage de 16,5%.

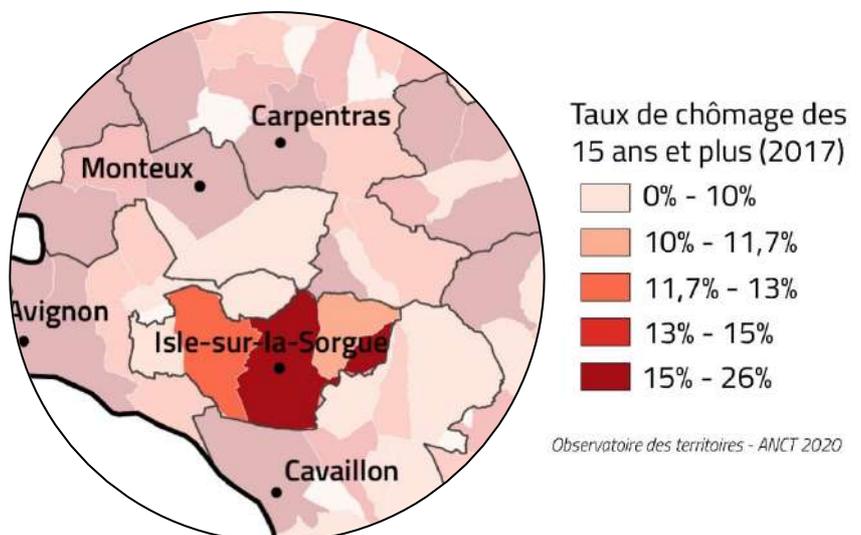
## Calibrer l'offre de soin dans un EPCI à proximité d'Avignon

Le **vieillessement de la population** du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, légèrement plus prononcé que la moyenne dans le Vaucluse (22,3% de plus de 65 ans contre 21,4% à l'échelle départementale), suscite une certaine **vigilance locale quant au devenir de l'offre de soin du territoire**. Celle-ci est aujourd'hui plutôt bonne (25 généralistes dans l'EPCI, dont 17 à Isle-sur-la-Sorgue) eu égard à la proximité immédiate d'Avignon. Pour autant, cette offre est aujourd'hui confrontée au **défi du renouvellement** : elle est, suite à une série de départs à la retraite, moins importante qu'hier, sans compter que plus de la moitié des généralistes (14) exerçant dans la communauté de communes ont plus de 60 ans. Une politique de l'offre (création de lieux collectifs pour généralistes et spécialistes) peut contribuer à inverser cette tendance : si deux maisons municipales ont été ouvertes récemment à Isle-sur-la-Sorgue et Le Thor, aucune Maison de santé publique (MSP) n'a été créée.

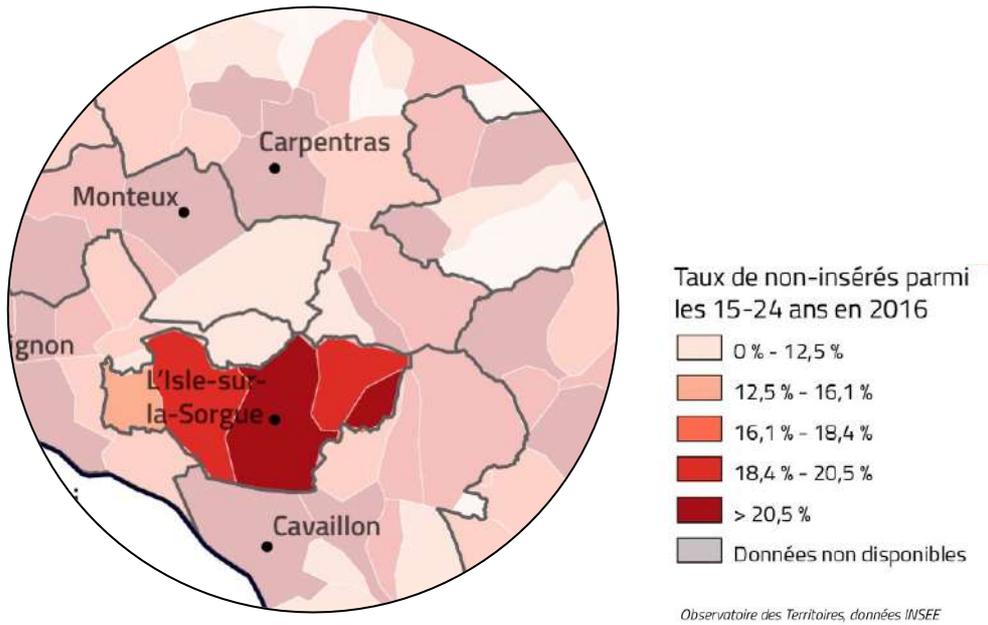


## Réussir l'insertion des jeunes et des populations précaires

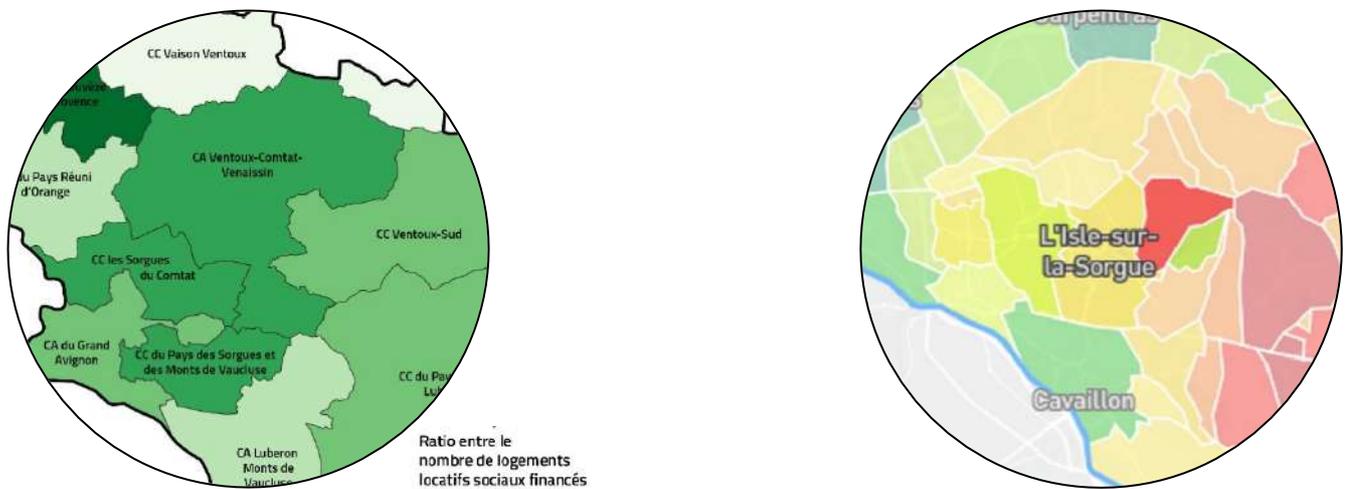
Les **indicateurs socio-économiques** relativement meilleurs à ceux du **Vaucluse** (peu d'emplois précaires, revenus médians par UC élevés, part de population dépendante au RSA faible, bassin d'emplois important, etc.) ne doivent pas masquer des situations disparates en témoigne le taux relativement important de chômeur longue durée sur le territoire (28,6% de demandeurs d'emplois longue durée sur l'ensemble des demandeurs d'emplois en juin 2020) et la géographie disparate du taux de chômage (cf carte ci-contre).



Cette situation touche plus particulièrement les jeunes (plus nombreux dans certains quartiers d'Isle-sur-la-Sorgue, Le Thor et Fontaine), comme l'illustre un **taux de non-insertion des 15-24 ans parmi les plus élevés du département** (22%) (cf carte ci-dessous).



Même avec un emploi, **l'insertion résidentielle des jeunes ménages reste difficile**, en raison d'un prix moyen au m<sup>2</sup> supérieur au reste du département (2 740€ pour un appartement à Isle-sur-la-Sorgue contre 2 000€ en moyenne en Vaucluse) – effet collatéral du succès touristique de l'EPCI. La quantité de logements locatifs sociaux ne permet pas de combler ce manque (aujourd'hui 1 621 logements sociaux en 2018), malgré des efforts depuis 2008 (cf. carte ci-dessous)



**Ratio entre le nombre de logements locatifs sociaux financés (de 2008 à 2015) et le parc total de logements (2016)**

0 à 5,5
7,4 à 10,5
13,4 à 17,4
19,3 à 30,6
41,3 à 53,6

*Source : SOPHA - DDT 84*

*Pour Pertuis, seule la commune est représentée.*

**Prix au m<sup>2</sup> à la vente**

< 2050 €  > 4058 €

*Source : meilleursagents.com*

**Aide à la lecture :**

Cette carte représente la part de logements locatifs sociaux (LLS) financés entre 2008 et 2015 sur le parc total de logements sociaux en 2016.

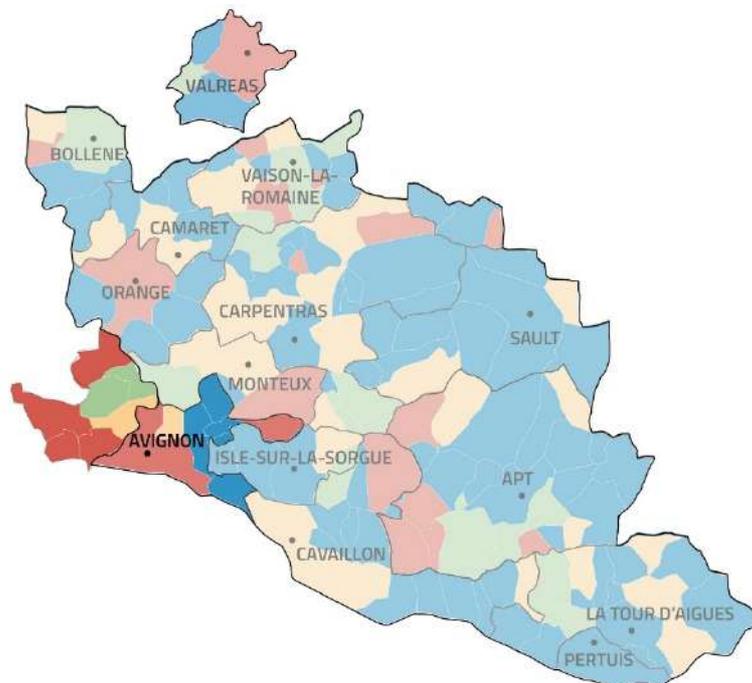
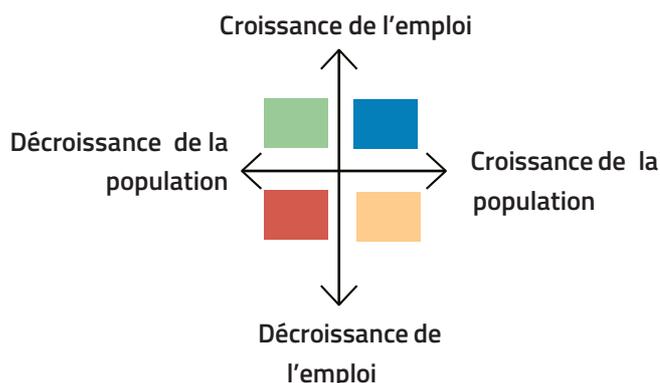
Ainsi, par exemple pour la CC Sud-Lubéron, 83 logements ont été financés entre 2008, pour un total de 201 logements sociaux en 2016 : le financement des LLS représente une part importante de l'offre de logements sociaux existante.

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :

## Fiche d'identité :

- 16 communes (192 966 habitants en 2017 / 637.8 hab/km<sup>2</sup>) dont 9 dans le Vaucluse
- Siège de l'intercommunalité : Avignon (91 921 habitants en 2017)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 51 emplois  
Avignon : 62 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 240 euros  
Avignon : 16 280 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

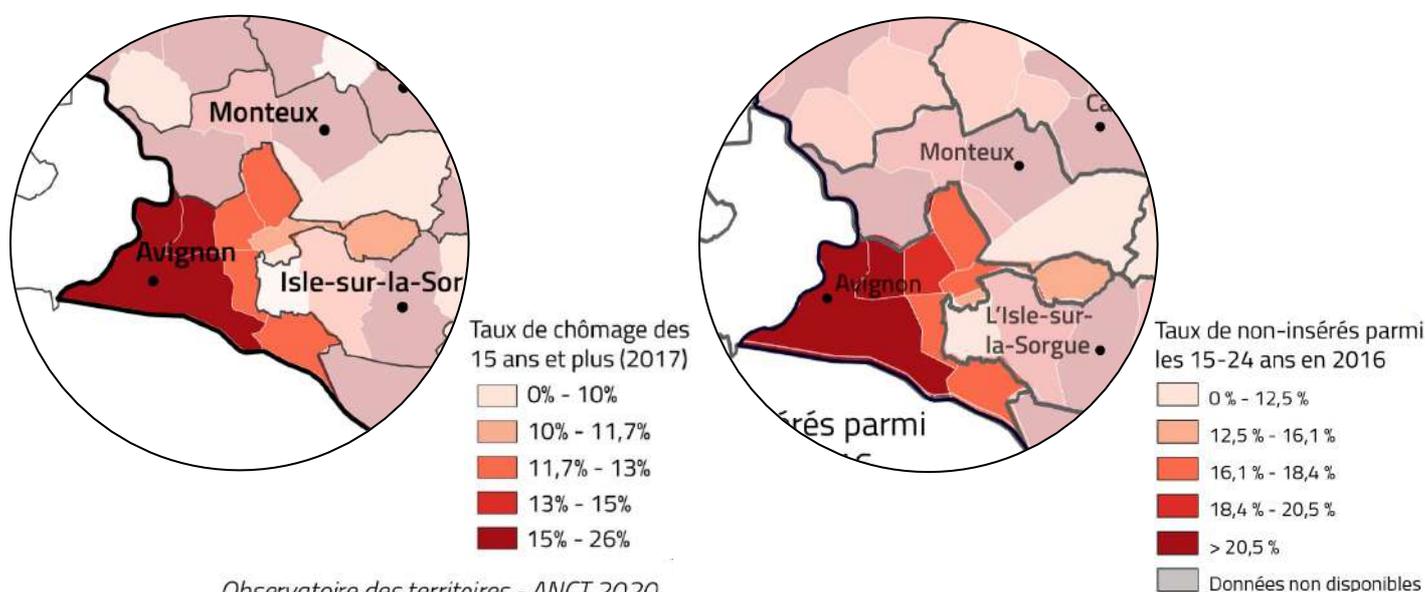
Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.52%  
Avignon : 0.56%

## Dynamiques territoriales :

- Le Grand Avignon est à cheval sur **deux départements**, le Vaucluse et le Gard. La ville centre, Avignon, et 8 autres des 16 communes de l'EPCI sont en Vaucluse. Les chiffres de cette fiche portent uniquement sur ces dernières.
- A l'exception d'un léger recul de la population entre 2007 et 2012, ces 8 communes connaissent globalement une **dynamique démographique positive** depuis le début des années 2000, La proximité au 1<sup>er</sup> bassin d'emplois du Vaucluse (62 emplois pour 100 habitants à Avignon même, soit 24 de plus que la moyenne départementale) n'y est évidemment pas étrangère, et ce même si le nombre d'emplois diminue cette dernière décennie (-0.16% de 2012 à 2017 à Avignon, -0,20% de 2007 à 2012).
- Parmi ces communes, deux **situations peuvent être distinguées** : celle d'**Avignon et du Pontet d'une part**, principal pôle d'emplois de l'agglomération et de concentration des situations de précarités, avec 5 QPV à l'échelle des deux communes et des revenus médians respectifs de 16 280€ et 18 210€ ; **celle des six autres communes d'autre part**, à la vocation principalement résidentielle et au niveau de vie moyen nettement supérieur (revenus médians compris entre 20 890€ à Entraigues-sur-la-Sorgue et 25 120€ à Jonquerettes)

## L'enjeu de l'insertion économique dans un bassin d'emplois dynamique mais touché par le chômage

L'agglomération avignonnaise présente un paradoxe proche de celui des territoires languedociens : elle connaît ces vingt dernières années une **croissance de sa population, une croissance du nombre d'emplois... et une croissance du chômage** ! Le tout en confortant sa place de 1<sup>er</sup> pôle d'emplois du département. Le tissu d'emplois de l'agglomération, principalement « présents » (74% des emplois d'Avignon, 72% de ceux du Grand Avignon, 2<sup>ème</sup> taux le plus élevé du Vaucluse derrière Ventoux-Sud), ne permet pas à la masse des actifs qu'il attire d'y trouver ou de garder leur place. Le dispositif « Territoire d'Industrie » permettra sans doute à terme **d'améliorer la diversité des types d'emplois proposés**. Toujours est-il que de 19% des actifs en 1999, le taux de chômage des actifs avignonnais est passé à 26% en 20 ans (même si la part de chômeurs de longue durée semble moins importante comparativement aux autres EPCI du département). Les cartes ci-dessous montrent que l'enjeu d'insertion économique touche avec une acuité particulières les populations actives les plus jeunes.

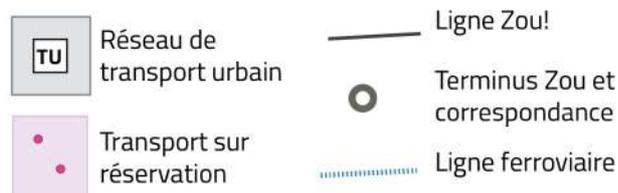
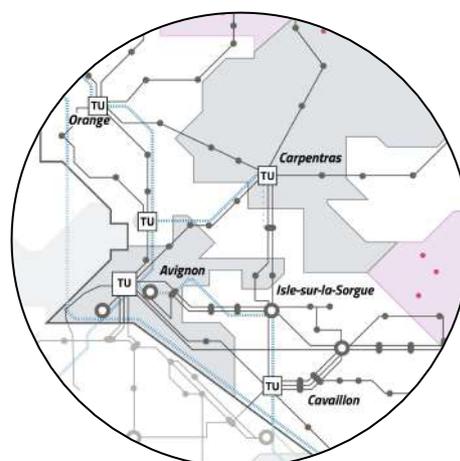


Observatoire des territoires - ANCT 2020

Observatoire des Territoires, données INSEE

## Faire d'Avignon une centralité qui profite à tous

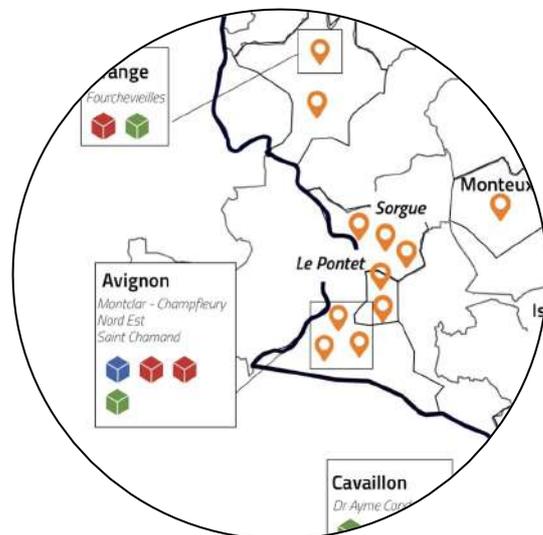
Analyser la **centralité avignonnaise** par les cartes est une gageure : d'abord parce qu'elle déborde largement de ses limites communales (vers le Pontet en Vaucluse, mais aussi Les Angles et Villeneuve-lès-Avignon dans le Gard), ensuite parce que la taille de la commune en habitant et en superficie (65km<sup>2</sup>, soit plus que Bordeaux ou Lyon) laissent entrevoir des **disparités infra-communales**, nécessairement lissées à l'échelle de la commune. Ainsi si **l'offre en services, en commerces** (croissance des petits commerces à Avignon, au Pontet, à Vedène, à Entraigues-sur-la-Sorgue, à Morières-lès-Avignon) **et en mobilité est la meilleure du département**, la difficulté est de s'assurer de leur bonne accessibilité au sein de cette centralité, notamment auprès de populations plus dépendantes d'une hyperproximité que d'autres.



Source : Région Sud, 2020

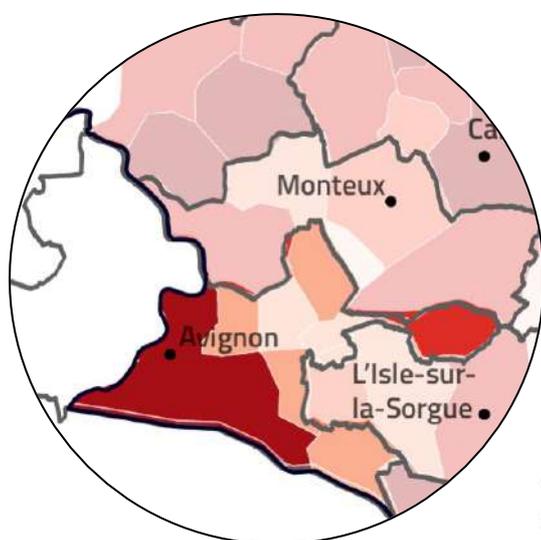
C'est notamment le cas de **populations vivant dans les 3 QPV d'Avignon, et les deux QPV du Pontet** (cf. carte ci-contre). Le contrat de ville, particulièrement conséquent pour ces quartiers, contribue à l'amélioration de la situation de ces populations avec de nombreux programmes sur le bâti mais aussi des soutiens associatifs et à des dispositifs de cohésion (17 adultes relais recrutés à Avignon, 2 au Pontet).

Au-delà de ces quartiers prioritaires, il existe également **un enjeu sur l'état du parc de logements d'Avignon** : sur son niveau de la vacance (15%), bien supérieur à la moyenne départementale (10%), et sa salubrité (entre 8 et 10% des logements seraient potentiellement indignes). C'est l'un des défis auquel le dispositif Action Cœur de Ville doit s'attaquer ainsi que le dispositif de renouvellement urbain et l'OPAH.



-  Quartier politique de la ville (QPV)
-  Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)
-  Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU)
-  Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR)
-  Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)

Source : DDT 84



Part de logements vacants (2016)

-  0% - 5,1%
-  5,1% - 6,9%
-  6,9% - 8,1%
-  8,1% - 10,1%
-  10,1% - 19,8%

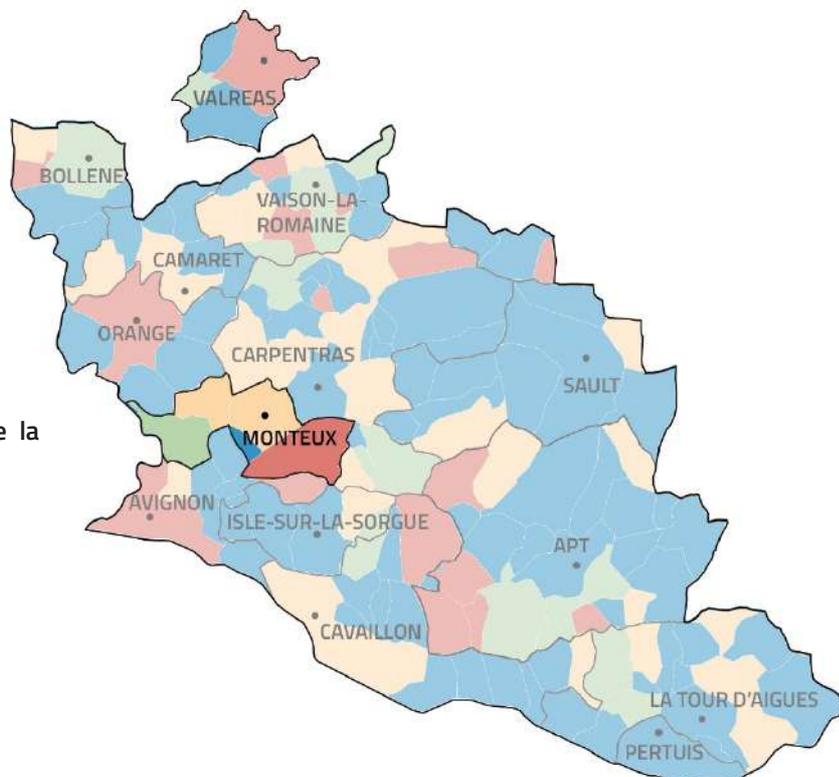
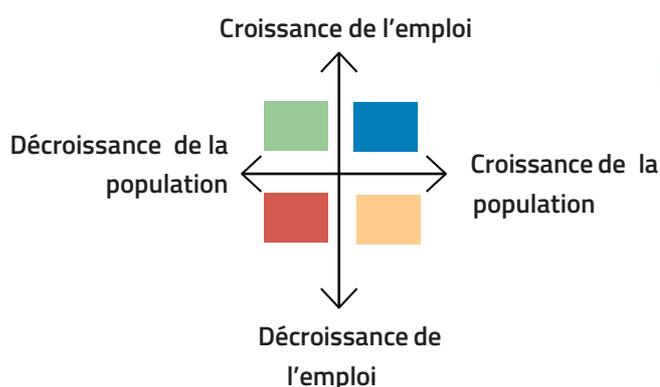
Notre Territoire, Ma Région Sud -  
Données INSEE, RP exploitation principale

# COMMUNAUTE DE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT :

## Fiche d'identité :

- 5 communes (49 203 habitants en 2017 / 318 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'intercommunalité :  
Monteux (12 909 habitants en 2017)
- Commune la plus peuplée : Sorgues  
(18 680 habitants en 2017)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ▪ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 33 emplois  
Monteux : 31 emplois  
Sorgues : 43 emplois

### ▪ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 830 euros  
Monteux : 19 260 euros  
Sorgues : 18 400 euros

### ▪ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.44%  
Monteux : 2.45%  
Sorgues : 0.22%

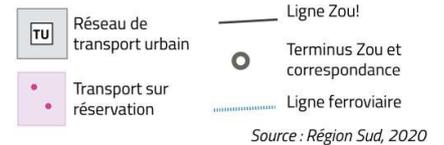
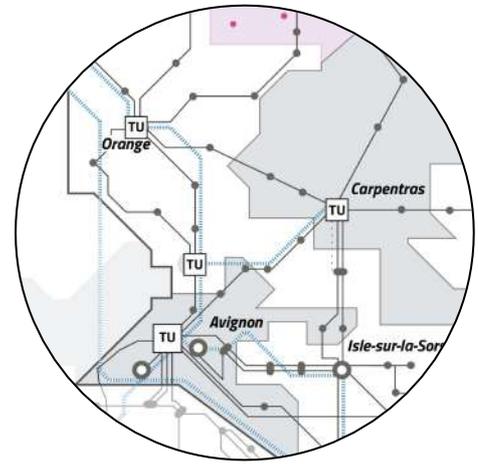
## Dynamiques territoriales :

La communauté de communes des Sorgues du Comtat est à l'interface des deux centralités principales du département. Elle se distingue par deux pôles urbains situés le long de la départementale D942 reliant Avignon et Carpentras :

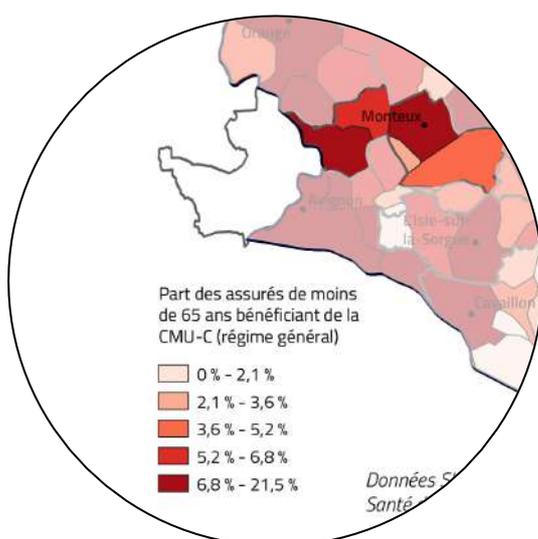
- **Sorgues**, la première commune de l'EPCI en nombre d'habitants, est située au nord d'Avignon le long de la D942. Elle abrite une **zone commerciale « Avignon Nord »**, à cheval sur trois communes (Le Pontet, Vedène et Sorgues). La présence de cette zone explique la **croissance positive de l'emploi** sur cette commune, un nombre d'emplois pour 100 habitants élevé, et un rythme d'artificialisation bien plus prononcé que celui de sa dynamique démographique. Sorgues fait partie intégrante de la zone commerciale du bassin d'Avignon.
- La 2<sup>ème</sup> polarité de l'EPCI se situe à **Monteux**, le long D942. Comme Sorgues, elle dispose d'une zone industrielle et de loisirs importante mais les dynamiques socio-économiques sont inversées : la commune gagne des habitants (+2,45% de 2012 à 2017) et a perdu récemment des emplois.

## L'enjeu des centralités dans un EPCI « d'entre-deux »

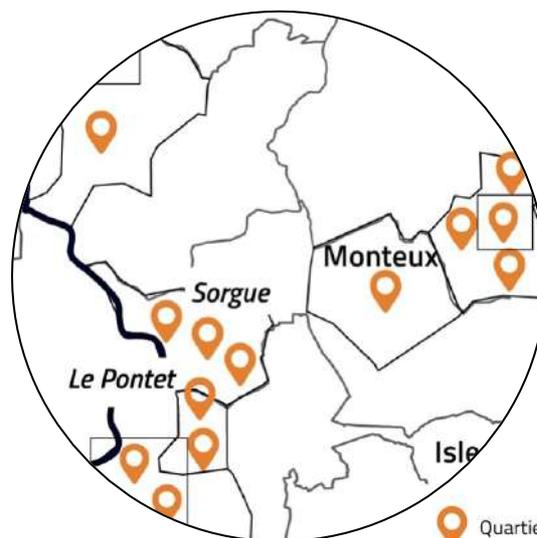
Vivre à proximité d'Avignon ou de Carpentras n'est pas sans avantages : les temps d'accès aux services de la vie courante sont parmi les meilleurs du département, l'offre de soins (à l'exception de Bédarrides) est tout à fait correcte, et l'offre publique de mobilités étoffée (3 gares TER, 4 lignes ZOU, en plus du réseau de transport urbain de Sorgues comme le montre la carte ci-contre et des 45% de ménages possédant deux voitures).



Ces avantages disparaissent toutefois dès que la mobilité des ménages n'est plus au rendez-vous - fragilité que les cartes montrent plus difficilement mais qui en accompagnent souvent d'autres (par exemple les populations bénéficiant de la CMU-C comme le témoigne la carte ci-dessous). Dès lors, le défi devient pour ces communes de réussir à proposer certains services à une très grande proximité de ses habitants, c'est-à-dire d'étoffer leurs fonctions de centralité. Cet enjeu apparaît encore plus prégnant à Sorgues et ses 3 QPV (4 200 habitants, 23% de la population communale). Plusieurs dispositifs nationaux concourent à enclencher cet effort : création d'un Espace France Service à Sorgues, dispositif PVD pour le réseau de ville Sorgues-Monteux-Pernes-les-Fontaines... Cette dynamique pourrait encore être accentuée par les programmes relevant de la politique de la ville puisqu'à ce jour aucun quartier de Monteux ou Sorgues n'émerge à un dispositif de renouvellement urbain (cf carte ci-dessous).



Données SIRSé (Système d'Information Régional en Santé de l'Observatoire Régional de Santé de PACA), DRSM PACA-Corse

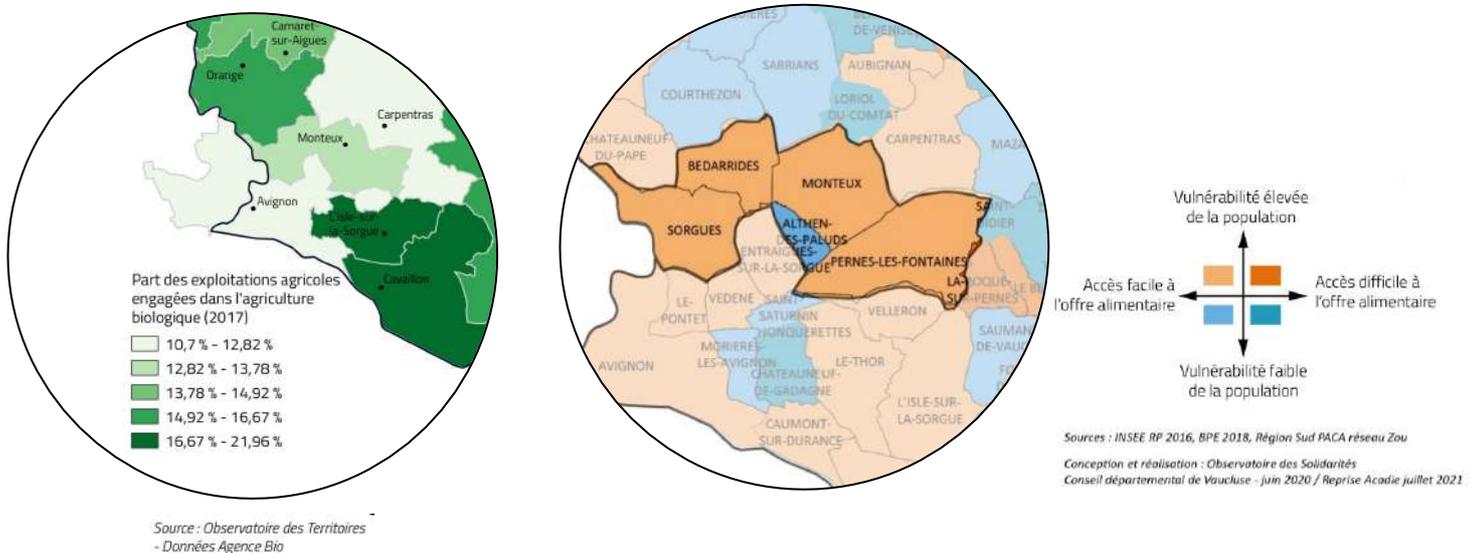


-  Quartier politique de la ville (QPV)
-  Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)
-  Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU)
-  Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR)
-  Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD)

Source : DDT 84

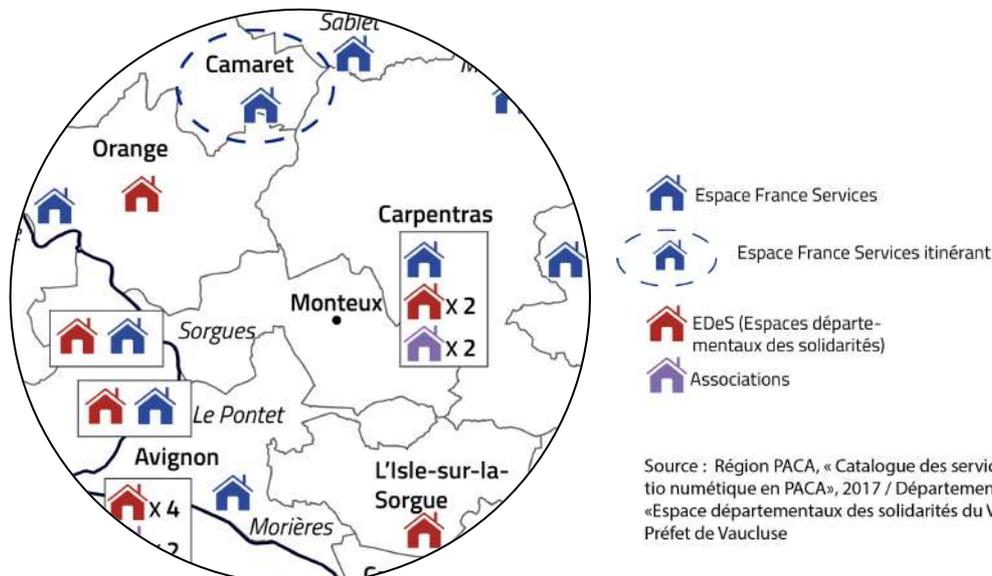
## Un secteur agricole qui n'a pas encore fait sa transition

Les Sorgues du Comtat est la 3<sup>ème</sup> communauté de communes la plus agricole du département (46% de sa surface est dédiée à l'agriculture) mais ses exploitations sont à ce jour engagées modestement dans la production biologique et les circuits alimentaires locaux, en témoignent l'absence de PAT (à l'exception de Pernes-les-Fontaines incluse dans le PNR du Ventoux) et la carte ci-contre qui illustre l'accès difficile à une offre alimentaire de qualité et locale.



## Accompagner les usages numériques dans un territoire bien équipé

Comme toutes les intercommunalités de l'ouest du département, la communauté de communes Sorgues du Comtat dispose d'une bonne couverture numérique (fibre et 4G). En revanche, à l'exception d'un espace France Service et d'un espace départemental à Sorgues, les lieux et associations de médiation numériques ne sont guères nombreux pour un EPCI de 50 000 habitants (cf carte ci-dessous).

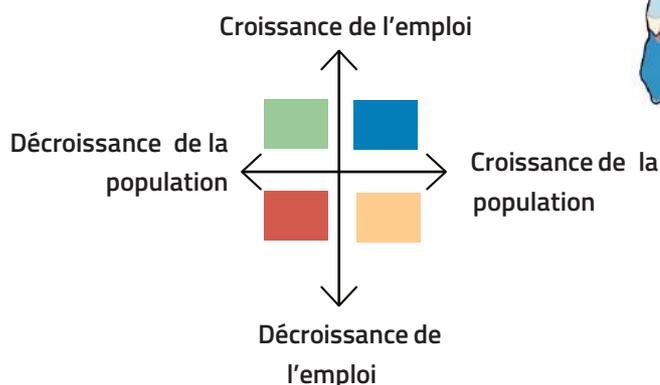
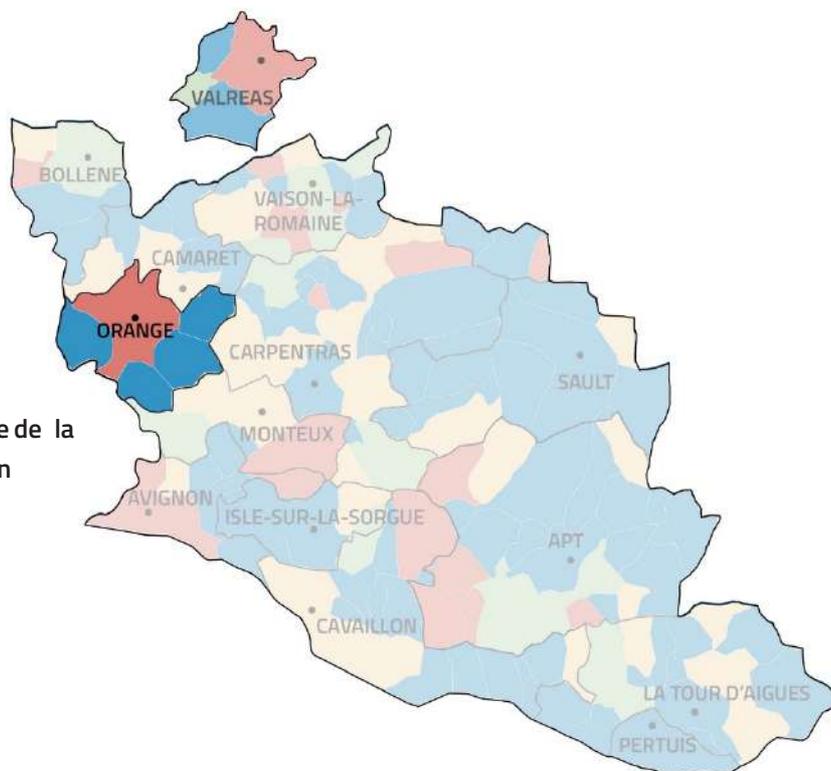


# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS REUNI D'ORANGE :

## Fiche d'identité :

- 5 communes (44 740 habitants en 2017 / 236.6 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'intercommunalité : Orange (28 919 habitants)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 40 emplois  
Orange : 47 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 110 euros  
Orange : 18 430 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

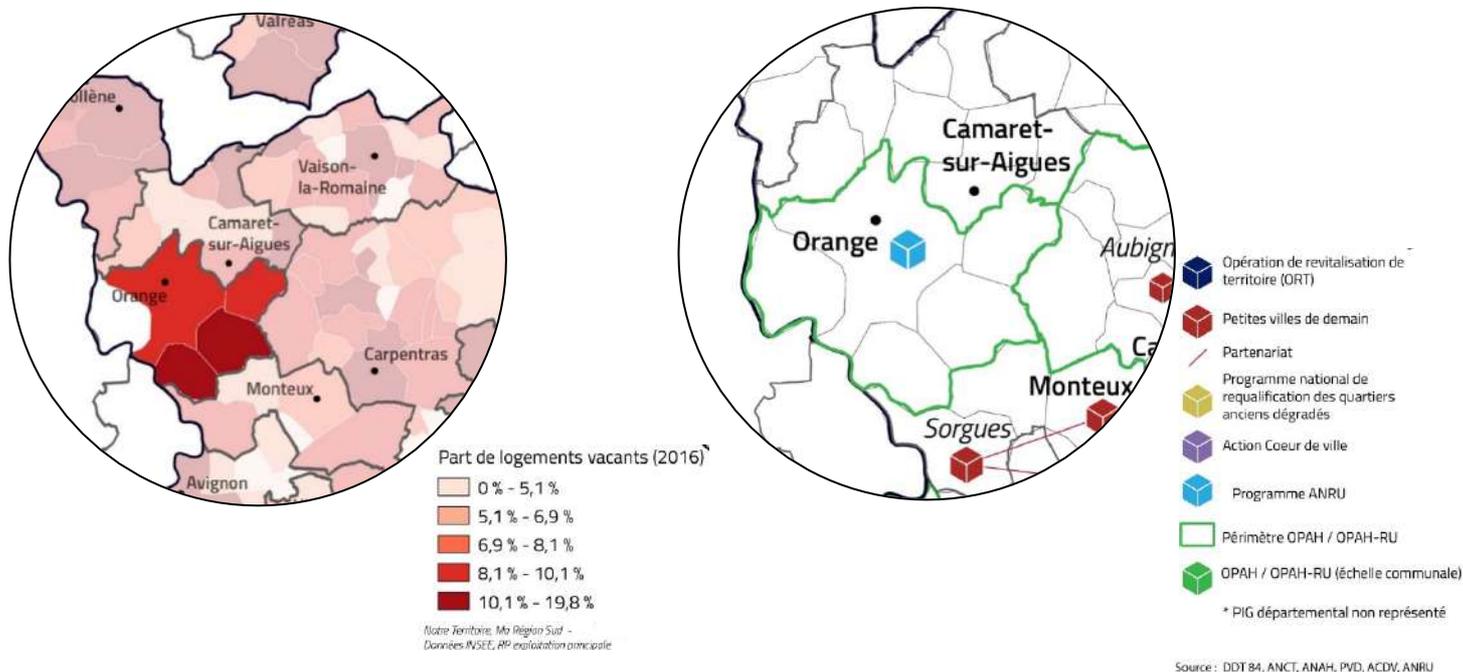
Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.33%  
Orange : -0.02%

## Dynamiques territoriales :

- Le Pays réuni d'Orange retrouve depuis 2012 **une dynamique relativement favorable** (croissance de la population et de l'emploi) après un cycle négatif entre 2007 et 2012 (taux d'évolution annuel de la population à -0.20%, taux d'évolution de l'emploi à -0.69%).
- Dans le détail, **Orange continue de perdre des habitants**, au contraire de Jonquières et Courthézon qui attirent grâce à leur parc de logements diversifié (du collectif et du pavillonnaire). Caderousse, qui n'a plus la possibilité de construire davantage pour cause de risque d'inondation, perd des habitants depuis 2012, tout comme Châteauneuf-du-Pape, commune viticole dont le niveau de vie et la gamme de logements tranchent avec le reste de l'EPCI. Concernant l'emploi, même constat : ce sont les villes situées à l'est qui en ont gagné entre 2012 et 2017.
- Ces dynamiques mettent dès lors en lumière le décalage entre l'importance de l'étalement urbain à Orange et à l'ouest de l'EPCI au regard d'une croissance démographique et économique en berne. Mais à défaut de compacité urbaine, Orange reste la centralité de services de la communauté de communes.

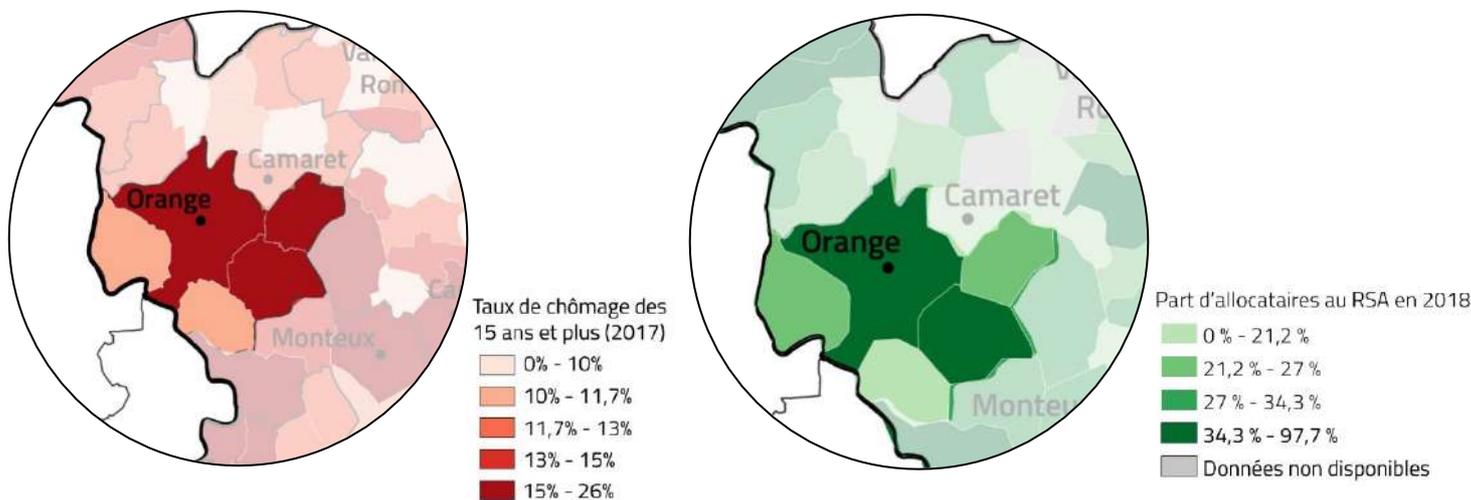
## La réhabilitation et la diversification de l'habitat à Orange

Orange offre une **gamme variée de services à la population** du Pays : santé (maternité, hôpital, pôles médicaux...), croissance des commerces. Mais en raison d'un prix du foncier croissant, la ville voit ses habitants s'éloigner de son centre voire de ses limites communales (elle a perdu plus de 1000 habitants entre 2007 et 2017). **La vétusté d'une part conséquente des logements en centre-ville - dont rend compte un taux de vacance élevé (9.6% des logements) comme le témoigne la carte ci-dessous, ne contribue pas à inverser cette tendance ni à diversifier la gamme d'habitat de l'EPCI** (au regard de l'offre haut-de-gamme de Châteauneuf et des contraintes de Caderousse). A ce jour, la ville ne bénéficie d'aucun dispositif national récents sur les centralités, même si une convention ORT serait en cours – qui s'ajouterait à l'OPAH mise en place à l'échelle de l'intercommunalité et au dispositif d'achat et de réhabilitation lancée par la ville (cf carte ci-dessous).



## Augmenter les moyens de l'insertion économique des habitants du Pays

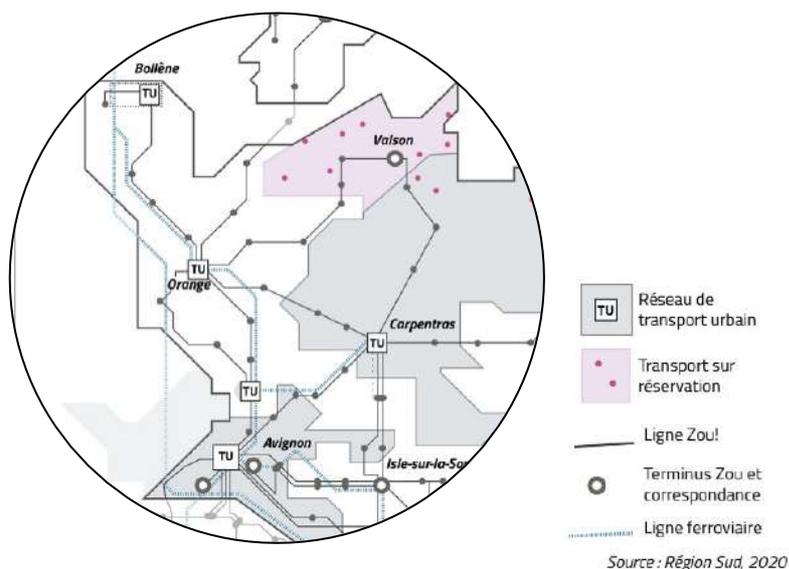
La précarité économique des habitants de la communauté de communes est l'une des plus fortes du département, avec des **taux de chômage communaux** (cf. carte ci-contre) et **taux de non-insertion des jeunes parmi les plus élevés du Vaucluse** (près d'un quart des 15-24 ans de l'EPCI ne sont plus scolarisés et sont sans emploi). La situation dans les deux QPV d'Orange est, sans surprise, encore plus dégradée (en 2012, seulement 41% des 18-24 ans été scolarisé, dans le QPV de Nogent le revenu médian est de seulement 7 300 euros). Si les mécanismes de solidarité nationale apparaissent fonctionner correctement (les parts d'allocataires du RSA et d'autres prestations sociales sont élevées), ils n'apparaissent pas comme une réponse suffisante au regard de l'ampleur des vulnérabilités.



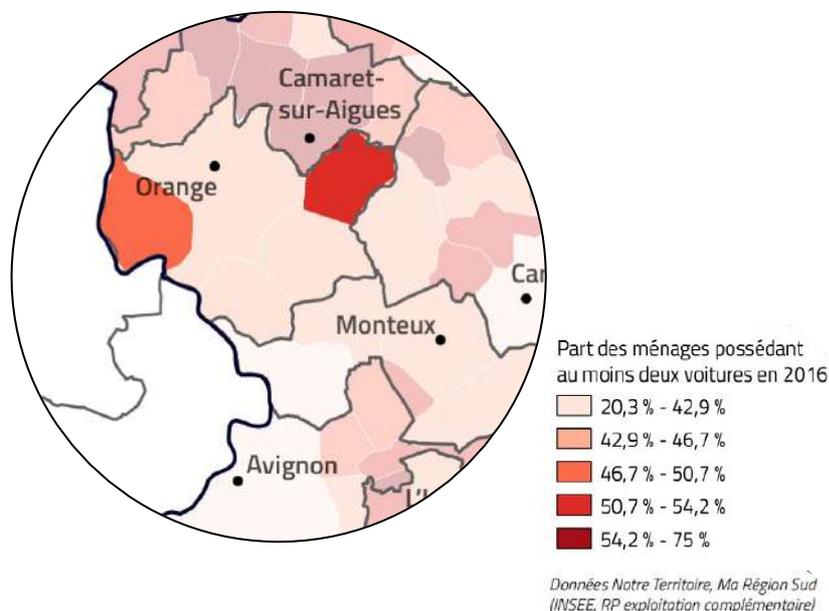
Deux autres types de réponses publiques semblent pouvoir être complétées :

> **L'accessibilité numérique** : l'enjeu ici n'est pas les infrastructures (la couverture 4G et fibre est bonne) mais leurs usages dans la mesure où aucune formation sur le territoire n'a été recensée

> **L'accessibilité par les mobilités** : le panel de réponses publiques en la matière est complet comme le témoigne la carte ci-contre (1 ligne TER qui place Orange à 20min d'Avignon, 6 lignes ZOU, un système de transport urbain qui va être encore étoffé dans les prochaines années) mais encore peu utilisé : seuls 3% des déplacements domicile-travail des habitants de l'EPCI se font en transport en commun.



Ce dernier chiffre est à mettre en regard avec la très faible part de ménages possédant deux voitures (comparativement au reste du département) à Orange, Jonquières et Courthézon (cf. carte ci-contre). Ils soulignent la part importante de la population non-mobile dans le Pays d'Orange et que l'importance de la dimension sociale dans les réponses à apporter. La création de 3 postes « adultes-relais » dans les QPV d'Orange, et les possibilités de médiation vers les différentes pratiques de mobilité qu'ils pourront proposer, en est peut-être la première pierre.

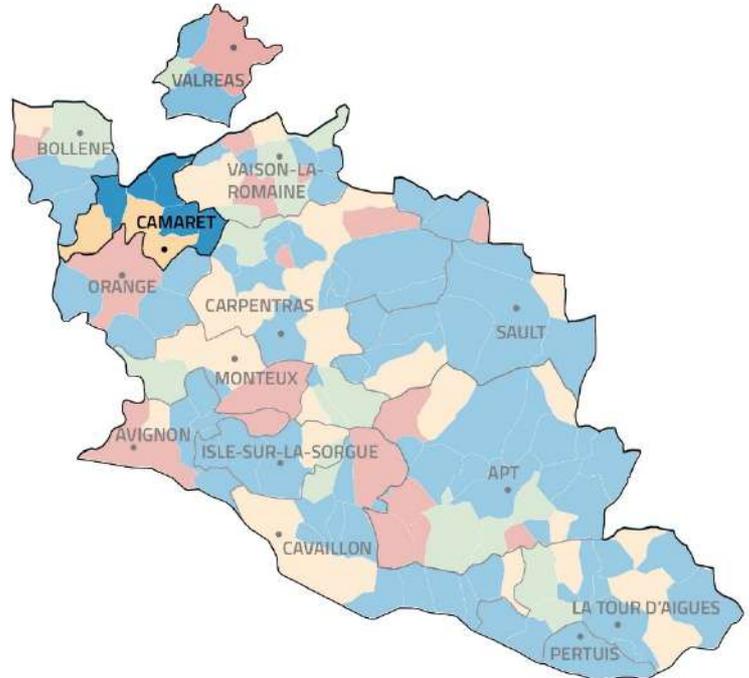
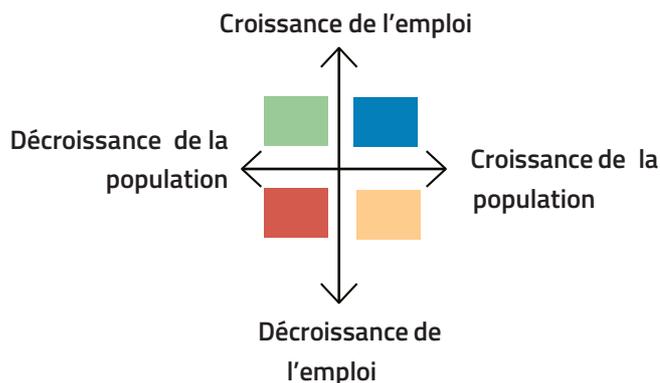


# COMMUNAUTE DE COMMUNES AYGUES-OUVEZE EN PROVENCE :

## Fiche d'identité :

- 8 communes (19 355 habitants en 2017 / 136 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'intercommunalité : Camaret-sur-Aigues (4 543 habitants en 2017)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 23 emplois  
Camaret : 23 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 21 410 euros  
Camaret : 21 080 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.82%  
Camaret : -0.5%

## Dynamiques territoriales :

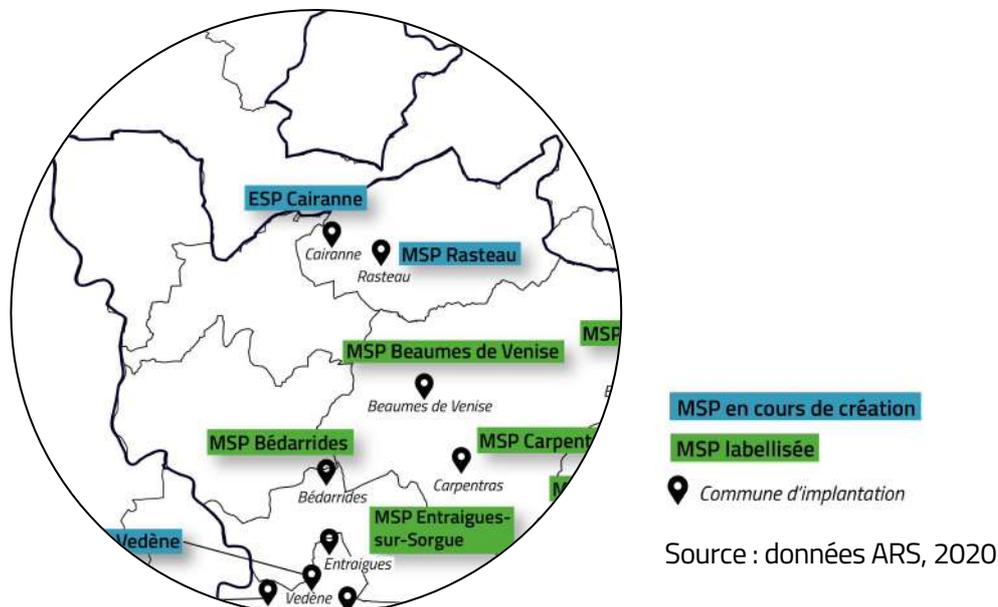
■ Aigues-Ouveze en Provence est une intercommunalité globalement attractive puisque toutes ses communes ont gagné des habitants sur la décennie 2006-2016, au prix d'une artificialisation des sols relativement modérée, à l'exception de Camaret. Cette attractivité est principalement résidentielle, le nombre d'emplois pour 100 habitants étant très inférieur à la moyenne départementale même si en croissance ces dernières années (0.82% entre 2012 et 2017).

■ L'EPCI, situé sur l'axe rhodanien, est traversé par des axes routiers importants (A7 et N7). A proximité de ces derniers : Piolenc, commune la plus à l'ouest et la plus peuplée de l'intercommunalité 5 253 habitants.

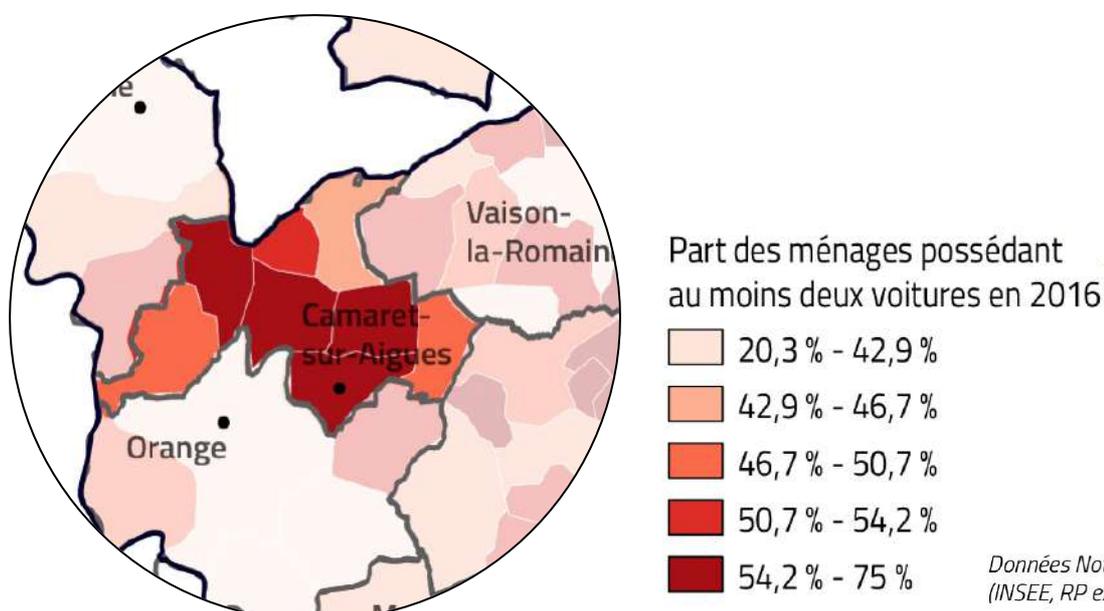
■ La commune de Camaret est la deuxième plus dense de l'EPCI. Malgré une croissance positive de la population entre 2006 et 2016, elle perd de la population depuis 2012.

## Un accès aux soins peu aisé mais qui s'améliore pour les populations mobiles

Aygues-Ouveze en Provence a une **densité de médecins généralistes relativement faible** (18 médecins dont 8 ont plus de 60 ans soit 7.7 médecins pour 10 000 habitants) par rapport au reste du Vaucluse (9.4 pour 10 000 habitants) et, à ce jour, aucun dispositif de Maison de santé publique n'est envisagé comme le témoigne la carte ci-dessous.

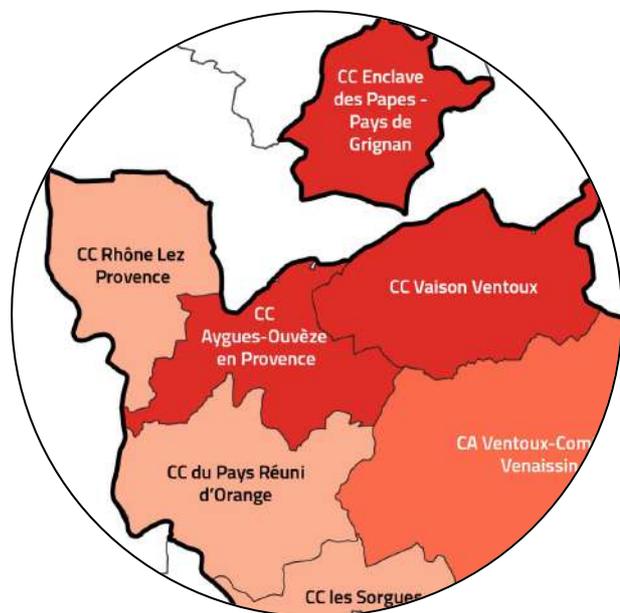


Plus aisée et plus mobile que la moyenne départementale (21 410€ de revenu médian, 44% des ménages possédant deux voitures), la **population peut relativement facilement se rendre aux pôles de santé voisins** (Maisons pluridisciplinaires de santé à Cairanne et Rasteau, centres hospitaliers de Vaison-la-Romaine et Orange...). Comme souvent en Vaucluse, ces chiffres cachent une **disparité inter et infra communale**. Ainsi deux communes du nord-est de l'EPCI sont classés par l'ARS en zone d'intervention prioritaire : Lagarde-Paréol et Sainte-Cécile, cette dernière voyant une part importante de ses administrés bénéficier de la CMU-C et être moins mobile. L'offre de transports en commun relativement faible (3 lignes de bus départementales) limite ici grandement les mobilités des ménages moins aisés ne disposant pas de deux voitures (cf carte ci-dessous).

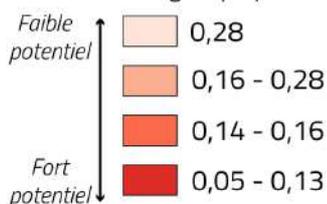


## Un déficit de logements sociaux en cours de rattrapage

Cette intercommunalité ne se caractérise pas par une population particulièrement précaire ni par un bâti très dégradé comparativement aux moyennes départementales. Elle rencontre toutefois des **difficultés pour répondre aux demandes de logements sociaux des ménages** qui en ont le plus besoin comme le monte la carte ci-dessous. Un effort en la matière est clairement visible ces dernières années puisque plus de la moitié des LLS de l'EPCI ont été construits entre 2008 et 2015.



**Niveau potentiel d'insatisfaction des demandes en logements sociaux**  
Ratio entre la part de logements sociaux (2017) et la part de ménages qui y sont éligibles (2015)



Source : SOPHA - DDT 84



**Ratio entre le nombre de logements locatifs sociaux financés (de 2008 à 2015) et le parc total de logement (2016)**



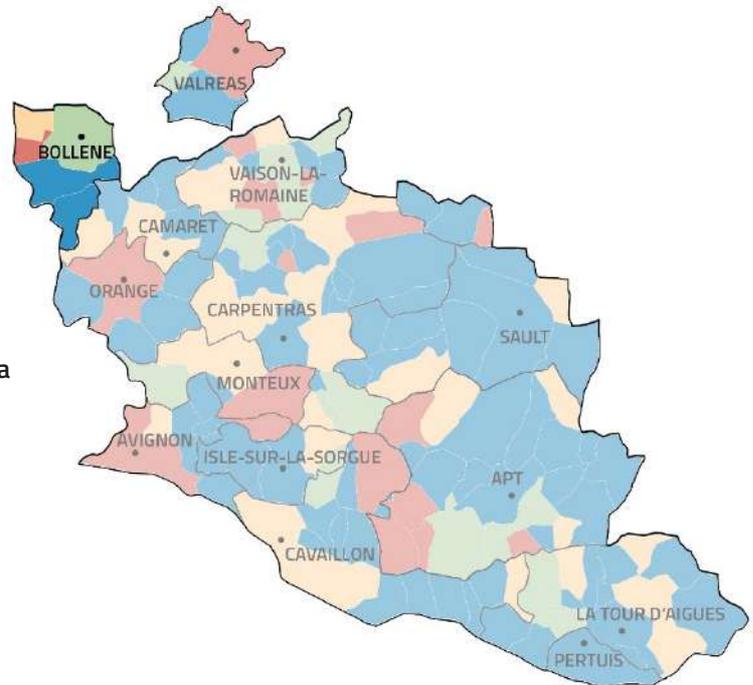
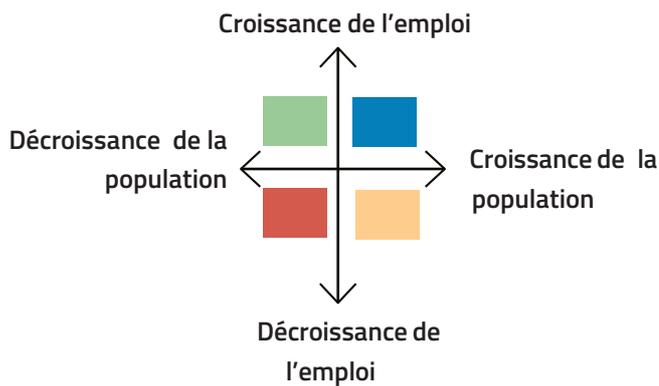
Source : SOPHA - DDT 84

# COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE LEZ PROVENCE :

## Fiche d'identité :

- 5 communes (23 906 habitants en 2017 / 159.3 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'intercommunalité : Bollène (13 504 habitants en 2017)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 32 emplois  
Bollène : 42 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 18 830 euros  
Bollène : 18 060 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

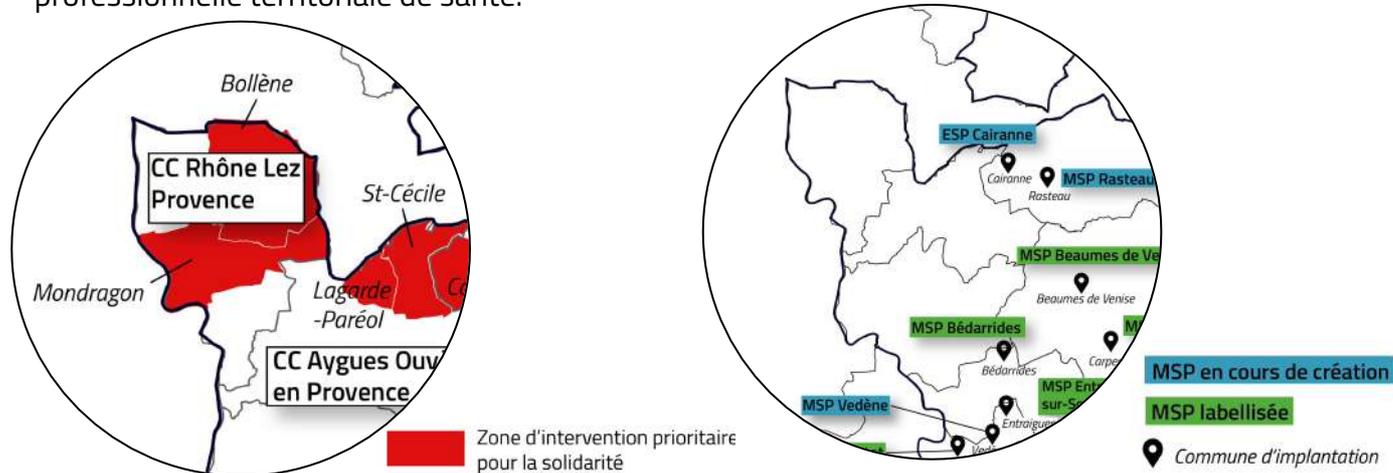
Vaucluse : 0.46%  
EPCI : -0.54%  
Bollène : -0.5%

## Dynamiques territoriales :

- Située à l'entrée nord-ouest du département, la communauté de communes Rhône Lez Provence en illustre les difficultés et les contrastes.
- Au rang des difficultés les plus importantes de l'EPCI, citons notamment **la dynamique économique alarmante** (taux d'évolution annuel de l'emploi de -2.4% entre 2012 et 2017 !), que vient difficilement compenser la hausse du nombre d'emploi à Mondragon (+0,42% sur la même période) – et ce malgré un niveau d'artificialisation des sols important ces dix dernières années.
- Les contrastes sont eux (comme souvent en Vaucluse) sociaux, avec des différences de revenu médian moyen marquées entre Lamotte (21090€) et Bollène (18060€). Ils se lisent aussi au regard des dynamiques démographiques des communes : la moitié nord de l'EPCI (Lapalud, Lamotte et Bollène) perd des habitants depuis 2012 ; les **communes situées du sud** (Mondragon et Mornas) en gagnent modérément (+0,35% par an de 2012 à 2017 à Mondragon)

## L'accès aux soins : des fragilités et un déficit de réponses publiques

En terme d'accès aux soins, l'EPCI cumule fragilités et déficit relatif de réponses. La part de ménages précaires dans la population est non négligeable (trois communes ont plus de 7% d'habitants de moins de 65 ans bénéficiant de la CMU-C) et 7 des 15 médecins généralistes présents sur le territoire ont plus de 60 ans. L'ARS considère donc Bollène et Mondragon comme des zones d'intervention prioritaire. Les réponses publiques ne semblent pour l'heure pas à la hauteur : pas de nouvelles maisons pluridisciplinaires de santé publique (cf carte ci-dessous) ni d'organisation locale via une communauté professionnelle territoriale de santé.

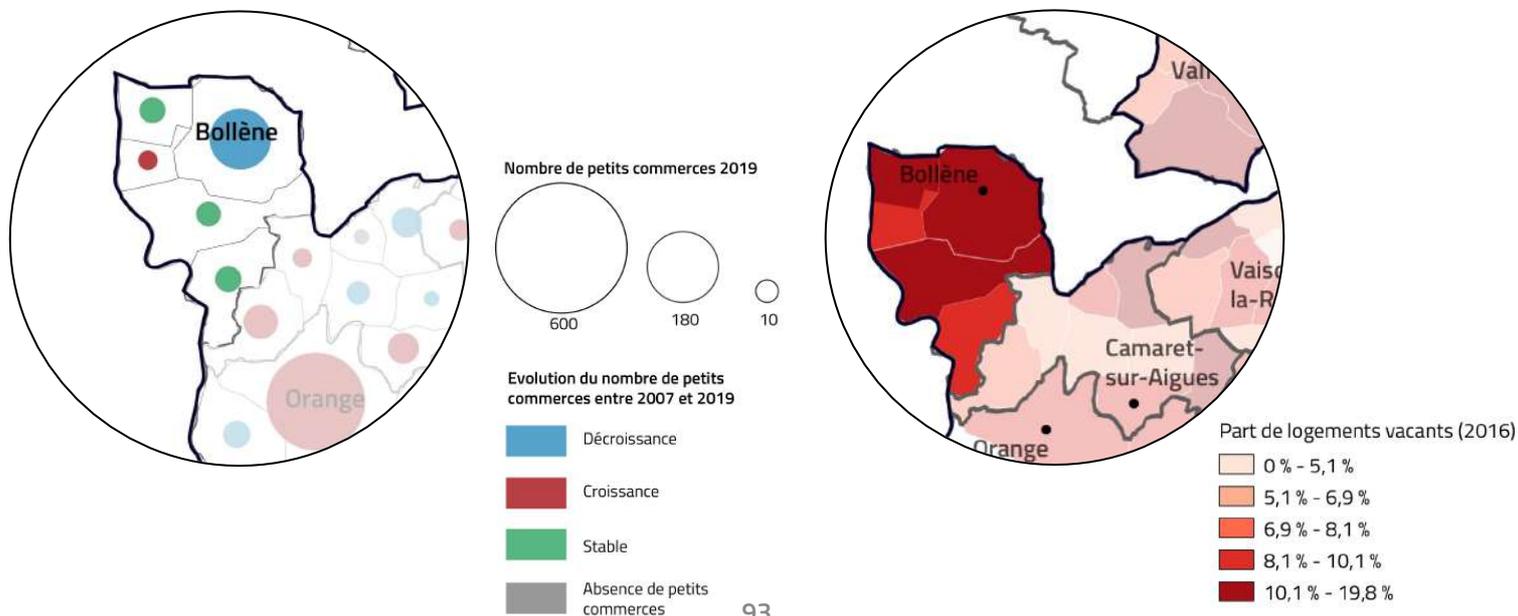


Source : ARS. Arrêté n° DSDP - 0218-1419 relatif à la détermination des zones caractérisées par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin. Février 2018

Source : données ARS, 2020

## Bollène, une centralité à redynamiser

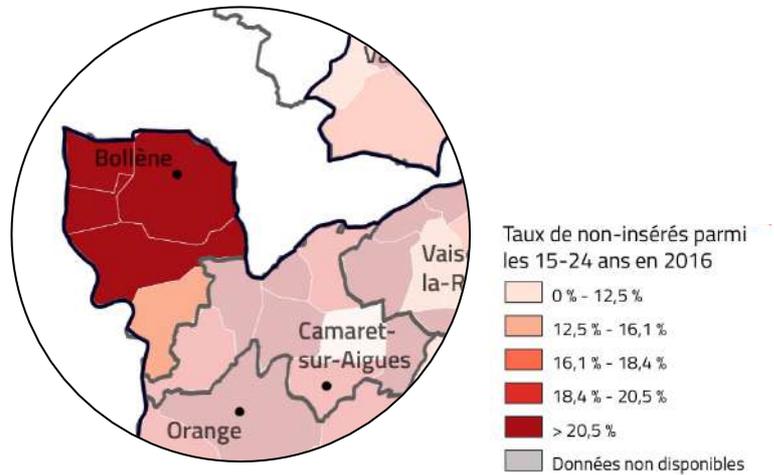
Les indicateurs permettant d'apprécier le dynamisme d'une centralité dans cette étude ne sont pas bons à Bollène. Son économie résidentielle semble en berne avec une décroissance des petits commerces (cf carte ci-dessous pour les petits commerces) et des hypermarchés et une vacance des logements particulièrement forte (3 des 5 communes de l'EPCI connaissent une vacance supérieure à 10%). Bollène est d'ailleurs identifiée par le Schéma départemental d'accessibilité des services au public comme un centre au « niveau de fragilisation élevé ». Depuis peu, elle bénéficie du programme Petite Ville de demain, dont les effets ne se feront pas sentir avant quelques années, et dont la réussite dépend à court terme de la capacité de la commune à attirer les compétences et l'ingénierie nécessaires.



Source : Arcoss

## L'enjeu de l'insertion économique des jeunes :

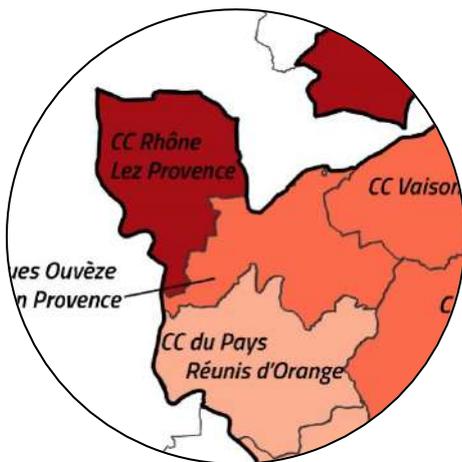
L'insertion économique est, comme partout en Vaucluse, un enjeu à Rhône-Lez-Provence, avec un taux de chômage (Base RP, Insee) qui dépasse les 20% à Bollène. Plus spécifiquement, le taux de **non-insertion économique des jeunes est l'un des plus élevés du Vaucluse, à égalité avec l'EPCI d'Orange** (24.9% de non-insertion) : à l'exception de Mornas, chaque commune voit ce taux dépasser les 20%.



Observatoire des Territoires, données INSEE

## Précarité énergétique : le levier d'action du logement

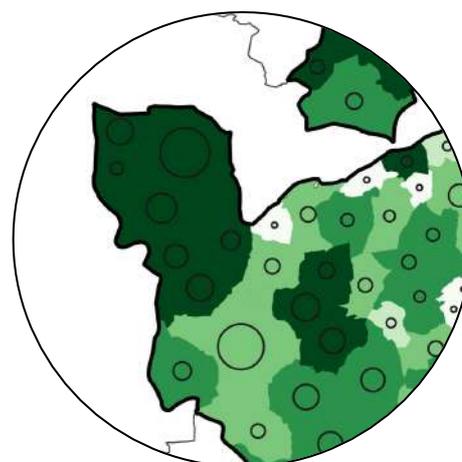
Le **revenu médian de Rhône-Lez-Provence est inférieur à la moyenne départementale** (18 830€), tandis que la part des dépenses énergétiques (logement et carburant) dans le revenu disponible des ménages est l'une des plus élevées du département (cf carte ci-dessous). Outre une **dépendance à la voiture assez structurelle** (malgré un réseau de transport urbain et une ligne ZOU), une **marge d'action existe sur la réhabilitation de logements énergétiquement précaires**. En la matière, la carte ci-dessous montre que les acteurs et particulier de l'EPCI se sont largement saisis du programme « Habiter mieux ».



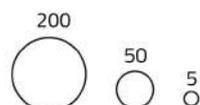
Part des dépenses énergétiques (logement et carburant) dans le revenu disponible des ménages en 2010



Source : DDT Vaucluse, 2021



Financement de la rénovation énergétique des bâtiments  
Nombre de logements financés par le programme « Habiter Mieux » de 2018 à 2020



Nombre de logements financés par le programme « Habiter Mieux » de 2018 à 2020 pour 1 000 logement

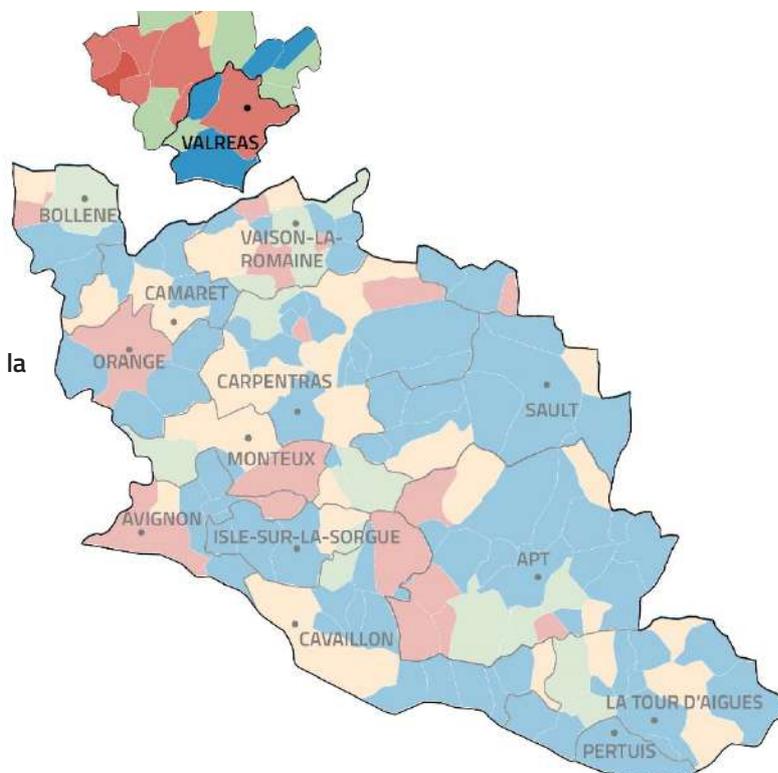
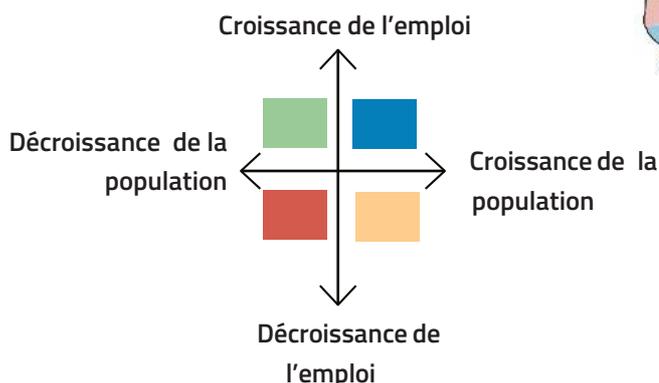


# COMMUNAUTE DE COMMUNES ENCLAVE DES PAPES - PAYS DE GRIGNAN :

## Fiche d'identité :

- 19 communes (22 857 habitants en 2017 / 63.3 hab/km<sup>2</sup>) dont 4 dans le Vaucluse
- Siège de l'intercommunalité : Valréas (9 422 habitants en 2017)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 35 emplois  
Valréas : 39 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 510 euros  
Valréas : 17 490 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

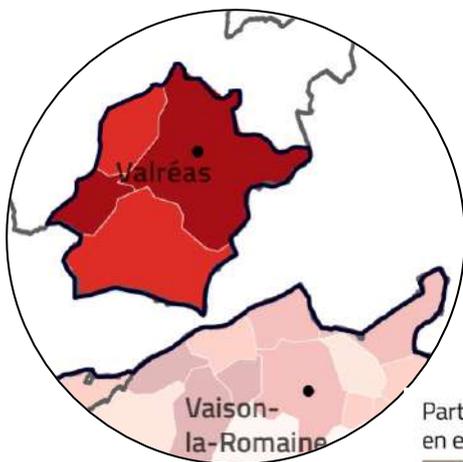
Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.09%  
Valréas : -0.26%

## Dynamiques territoriales :

- Enclave des Etats pontificaux avant d'être celle du Vaucluse dans la Drôme, les quatre communes de l'Enclave des Papes sont depuis 2014 incluses dans une intercommunalité de 19 communes, à cheval sur deux départements. Le siège officiel de la communauté de communes est à Valréas, qui représente près de la moitié de la population de l'EPCI.
- Concernant la **dynamique démographique de l'EPCI**, sa partie vauclusienne perdait des habitants jusqu'en 2012 (dans toutes les communes sauf à Grillon). Depuis 2012, la décroissance démographique s'arrête grâce à l'accueil de population qu'ont connu les **communes de Visan et Grillon** (taux d'évolution annuel de 2012 à 2017 de 0.20% à Grillon et 0.74% à Visan) **qui compensent les baisses du nombre d'habitants à Valréas et Richerenches** (-0.26% à Valréas et -1.60% à Richerenches sur la même période).
- La **dynamique économique est globalement décroissante** à l'échelle de l'EPCI (-0.34% est le taux d'évolution annuel de l'emploi entre 2012 et 2017), et plus particulièrement à Valréas qui perd des emplois depuis 1990. La situation est identique depuis 2012 à Richerenches (-2.31%) et Grillon (-2.22%).

## Le défi de l'insertion économique

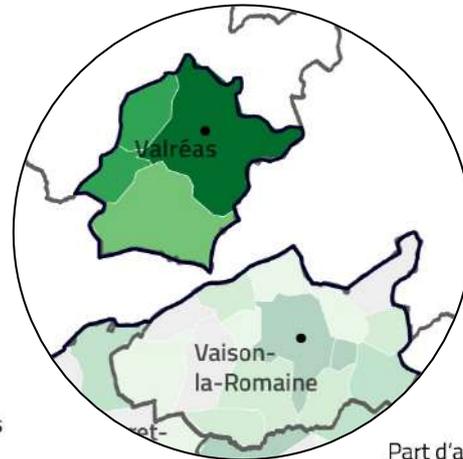
C'est peu dire que les habitants de l'Enclave des Papes sont dans des **trajectoires d'insertion professionnelle difficiles**. Son éloignement aux principaux bassins d'emplois vauclusiens et la désindustrialisation (cartonnage) des dernières années la rend plus dépendante de l'économie résidentielle. Conséquence : **une part importante de sa population navigue entre emplois précaires (près d'un quart des actifs de Valréas, cf carte ci-contre) et chômage de longue durée (1/3 des actifs de l'EPCI, part la plus importante du département !)**. La part d'allocataires au RSA, « seulement » la 5<sup>ème</sup> plus élevée du département, laisse imaginer des situations de non-recours importantes comme le témoigne la carte ci-contre.



Part des salariés de 15-64 ans en emploi précaire en 2016



Source : Observatoire des Territoires - Données INSEE; RP 2006-2011-2016



Part d'allocataires au RSA en 2018



Source : Observatoire des Territoires - Données INAF-DSEI, FILEAS Base Communale Allocataires (BCA), 2018, Insee RP 2016

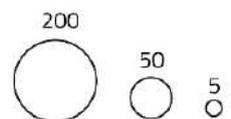
## Des ménages en situation de précarité énergétique mais une réponse publique par le logement bien saisi

Bien que le revenu médian moyen de l'EPCI dans la moyenne départementale, celui de Valréas est de 2000€ inférieur. **Les dépenses énergétiques deviennent dès lors une charge considérable** (11% de revenu disponible moyen, part la plus importante juste derrière Ventoux Sud), loin d'être uniquement due aux mobilités puisque près d'1/5<sup>ème</sup> des habitants de Valréas sont sans voiture. La **réhabilitation énergétique des logements est un levier pour réduire ces dépenses**. La géographie des financements du programme « Habiter Mieux » semble y répondre de façon satisfaisante (cf. carte ci-contre).

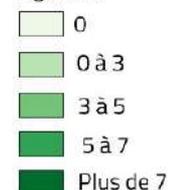


Financement de la rénovation énergétique des bâtiments

Nombre de logements financés par le programme « Habiter Mieux » de 2018 à 2020

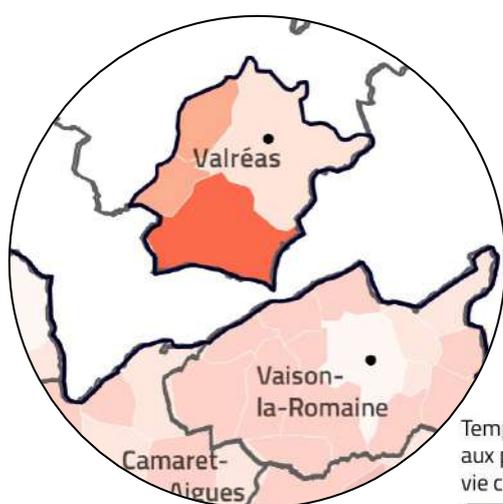


Nombre de logements financés par le programme « Habiter Mieux » de 2018 à 2020 pour 1 000 logement

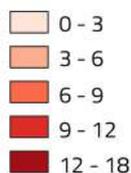


## Valréas, une centralité à redynamiser

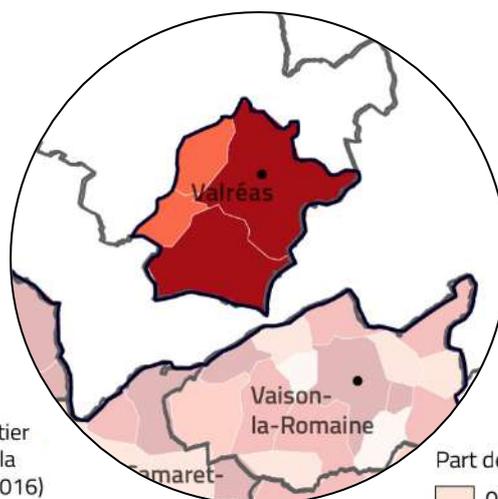
L'absence de mobilité d'une partie de la population (17,5% de ménages sans voiture à Valréas) rend d'autant plus crucial le rôle de centralité de Valréas. Si elle donne accès à une **gamme plutôt complète de services**, elle a connu cette dernière décennie une **décroissance des petits commerces et des hypermarchés** (cf carte ci-dessous pour les petits commerces), accompagnant sa rétractation démographique. Son **fort taux de vacance de logements** comme le témoigne la carte ci-dessous (15%, soit avec Avignon la part la plus élevée du département) est à la fois le signe de ce recul démographique et d'un parc de logements en partie inadapté, soit par son ancienneté soit par son offre. Par ailleurs, l'EPCI est marqué par un **déficit en logements sociaux au regard de la demande potentielle**. Le programme Petite Ville de demain dont est lauréat Valréas depuis peu est une opportunité pour relever ces défis.



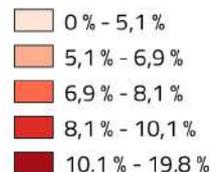
Temps d'accès médian routier aux principaux services de la vie courante en minutes (2016)



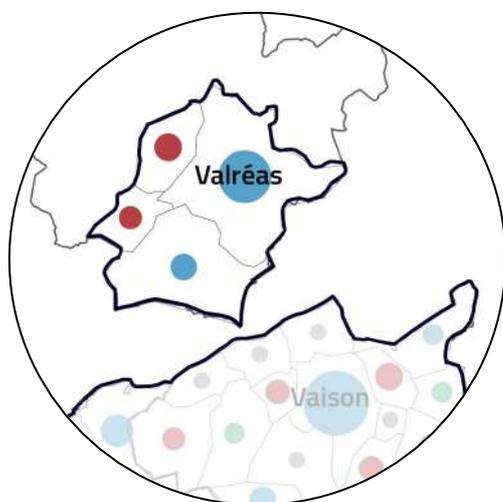
Données INSEE 2014 et BPE 2016



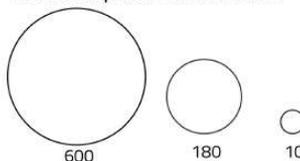
Part de logements vacants (2016)



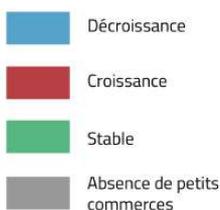
Notre Territoire, Ma Région Sud - Données INSEE, RP exploitation principale



Nombre de petits commerces 2019



Evolution du nombre de petits commerces entre 2007 et 2019



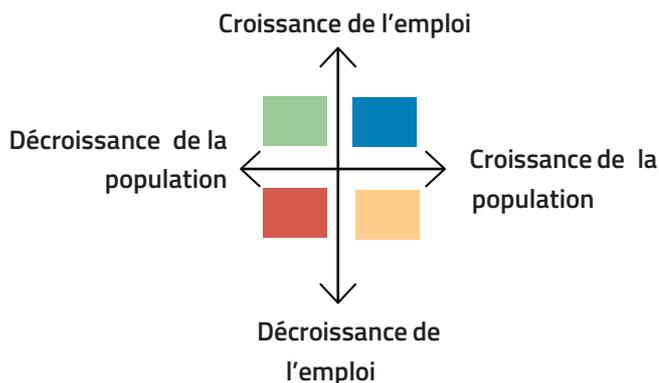
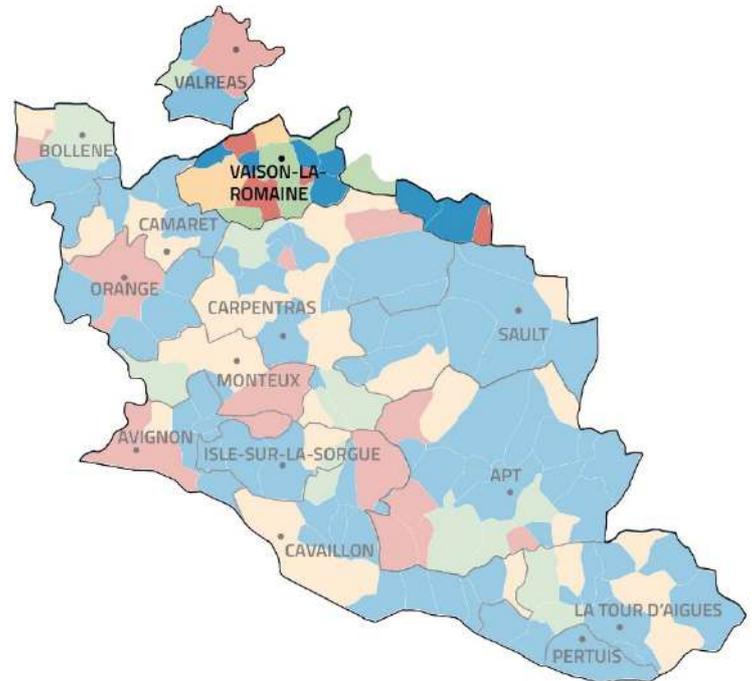
Source : Arcoss

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAISON VENTOUX :

## Fiche d'identité :

- 19 communes (16 726 habitants en 2017 / 61.1 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'intercommunalité : Vaison-la-Romaine (5 999 habitants en 2017)

Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### • Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 39 emplois  
Vaison-la-Romaine : 59 emplois

### • Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 920 euros  
Vaison-la-Romaine : 19 090

### • Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

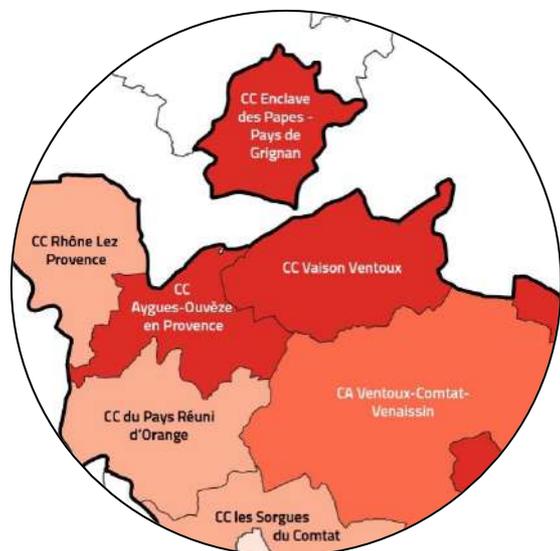
Vaucluse : 0.46%  
EPCI : -0.14%  
Vaison-la-Romaine : -0.41%

## Dynamiques territoriales :

- La Communauté de communes Vaison Ventoux connaît globalement une **dynamique démographique négative** depuis 2012, avec des variations :
  - l'ouest de l'EPCI gagne des habitants depuis 2007, du fait de la proximité (et des navettes) avec la Vallée du Rhône ;
  - la ville-centre, elle, en perd, ce qu'illustre un taux de logements vacants marqué (11%) ;
  - l'est, dans une dynamique de croissance au milieu des années 2000, voit cette dynamique s'inverser depuis 2012.
- La même hétérogénéité est à noter concernant l'évolution de l'emploi, avec une dynamique globale, comme pour la démographie, légèrement décroissante depuis 2012 (-0.15%).
- En dépit de la conjoncture, **Vaison-la-Romaine reste un pôle d'emplois important du département** (59 emplois pour 100 habitants). **La commune est la centralité incontestée de l'EPCI** (bonne accessibilité aux services publics, 10 médecins pour 19 090 habitants, équipements) mais ce rôle est de plus en plus difficile à tenir compte tenu de la baisse démographique et de ses conséquences fiscales.

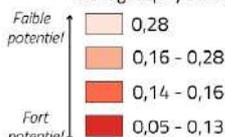
## L'habitat à Vaison Ventoux est aujourd'hui trop peu diversifié

Compte tenu de la dynamique démographique de l'EPCI et de la ville centre, l'enjeu n'est pas quantitatif mais qualitatif. L'offre en logements actuelle n'est pas adaptée à certaines étapes de vie (ex : jeunes actifs) et laisse peu de possibilités à des parcours résidentiels vertueux. Deux types d'habitats sont particulièrement carencés : l'habitat locatif privé d'une part (en dehors des futures résidences seniors programmées), les logements sociaux d'autre part (cf. cartes ci-dessous). Le PLH en cours d'élaboration veut contribuer à relever ce défi, en statuant un objectif minimal de 15% de logements sociaux par communes.



Aide à la lecture :

**Niveau potentiel d'insatisfaction des demandes en logements sociaux**  
Ratio entre la part de logements sociaux (2017) et la part de ménages qui y sont éligibles (2015)



Source : SOPHA - DDT 84

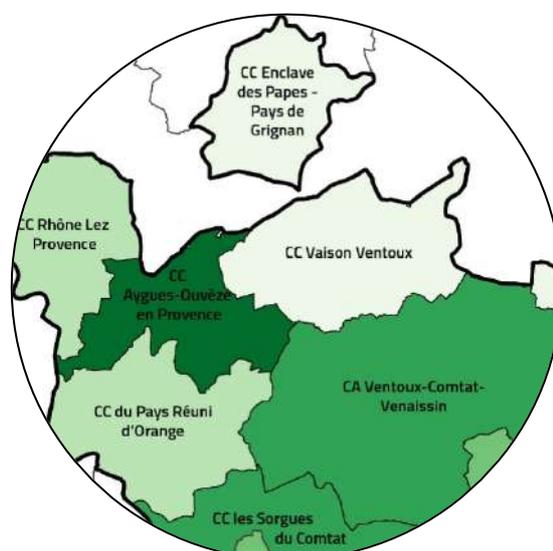
Cette carte représente la demande potentielle en logements sociaux par EPCI, à partir d'une agrégation des situations communales.

Cet indicateur se base sur deux données :

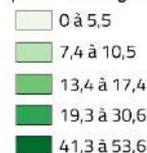
- > la part des logements sociaux dans le parc total (2017)
- > le nombre de ménages potentiellement éligibles, calculé à partir de la base Filocom

Ainsi le Grand Avignon est le territoire où la part de logements sociaux dans le parc total (20,6%) est la plus proche des ménages éligibles (73,2%).

A l'inverse, la CC Sud Lubéron présente un écart important entre la part de logements sociaux dans son parc (2,2%) et la part de ménages éligibles (78,5%) : il y a donc un fort potentiel d'insatisfaction de la demande.



**Ratio entre le nombre de logements locatifs sociaux financés (de 2008 à 2015) et le parc total de logements sociaux (2016)**



Source : SOPHA - DDT 84

Aide à la lecture :

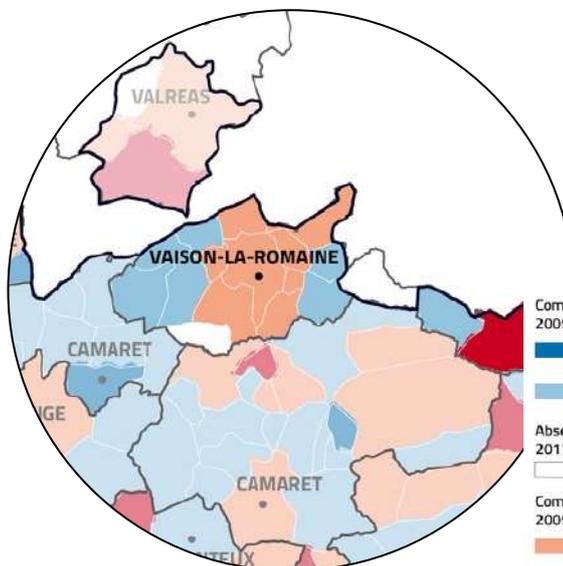
Cette carte représente la part de logements locatifs sociaux (LLS) financés entre 2008 et 2015 sur le parc total de logements sociaux en 2016.

Ainsi, par exemple pour la CC Sud-Lubéron, 83 logements ont été financés entre 2008, pour un total de 201 logements sociaux en 2016 : le financement des LLS représente une part importante de l'offre de logements sociaux existante.

## Vaison-la-Romaine : une centralité à conforter

### La ville-centre face aux défis de la vacance et de l'étalement urbain

Depuis les années 2000, environ 15ha par an sont artificialisés. Les constructions de lotissements pavillonnaires en périphérie en sont l'une des causes, permettant de maintenir un temps la dynamique démographique de l'EPCI. A l'heure où Vaison-la-Romaine perd des habitants, c'est la capacité de la ville à proposer des services de qualité que ce modèle remet en cause.



**Communes en croissance démographique entre 2009 et 2017 :**

- Entre 1,4 et 0,6 hectares artificialisés par nouvel habitant
- Entre 0,6 et 0 hectares artificialisés par nouvel habitant

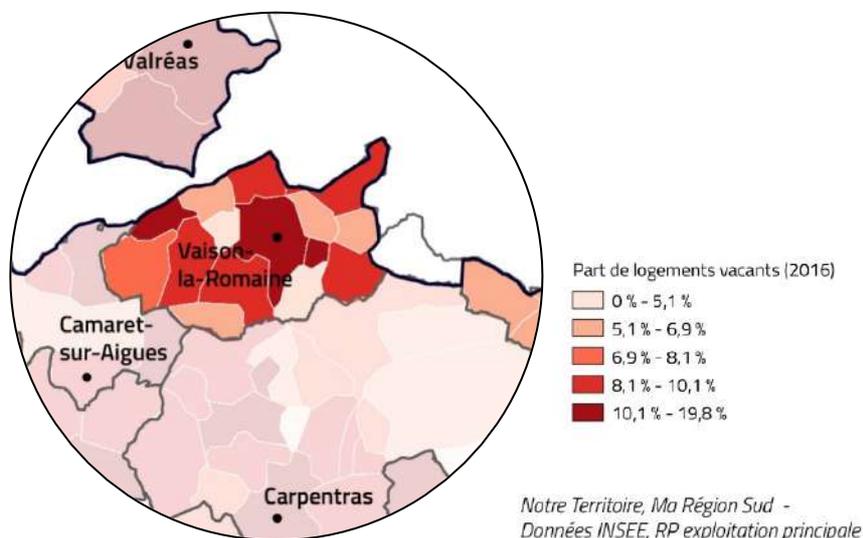
**Absence de consommation foncière entre 2009 et 2017 :**

- 0 hectares artificialisés par nouvel habitant

**Communes en décroissance démographique entre 2009 et 2017 :**

- Entre 0 et 0,35 hectares artificialisés par nouvel habitant perdu
- Entre 0,35 et 0,8 hectares artificialisés par nouvel habitant perdu

Le SCoT en cours de révision veut le freiner, en visant une division par deux du rythme d'artificialisation passé. Les efforts entrepris pour réhabiliter les logements vacants des centres anciens convergent dans cette optique : dans le sillage de l'OPAH et la labellisation PVD à Vaison, la communauté de communes veut **réhabiliter les logements vacants d'autres centres-bourg**.



### ***L'offre de soin de Vaison et l'enjeu du renouvellement***

Si Vaison est aujourd'hui le pôle de soin de référence du territoire avec son hôpital et ses 10 médecins généralistes libéraux, la ville est confrontée à **l'enjeu du renouvellement générationnel de l'offre de soin** (7 d'entre eux avaient plus de 60 ans en 2020)

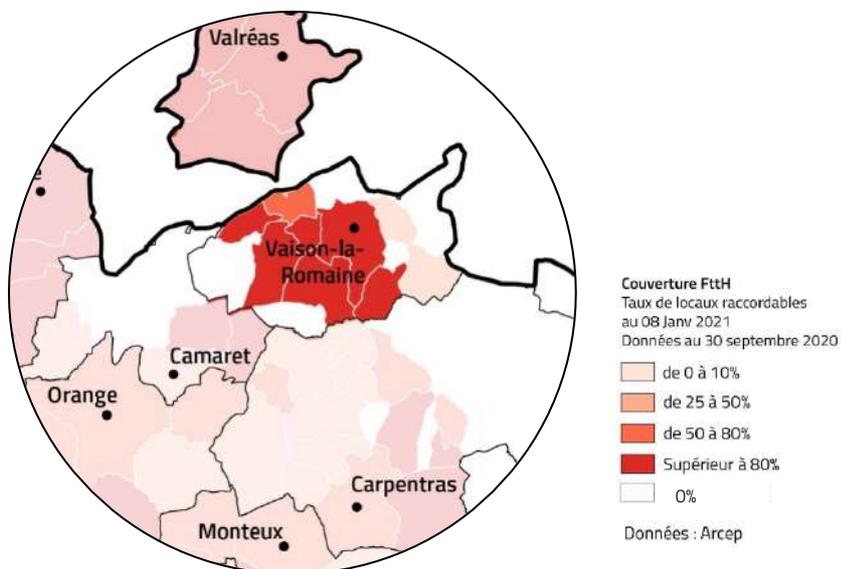
## **Vaison Ventoux mise sur l'accessibilité numérique**

### ***Un accompagnement historique sur les usages numériques...***

Parmi les premières collectivités du Vaucluse à avoir organisé **une réponse communautaire sur les usages du numérique** grâce au dispositif régional ERIC au début des années 2000, la communauté de communes a poursuivi cet effort en **accompagnant aujourd'hui les publics en décrochage** face à la digitalisation des services : espace de vie sociale en partenariat avec la CAF, espaces France service à Faucon et Sablet...

### ***...dans un territoire encore inégalement raccordé***

L'unité urbaine de Vaison-la-Romaine est aujourd'hui bien couverte par la fibre. Ce n'est pas encore le cas pour les habitants des flancs Est et Ouest de l'EPCI, ce qui freine l'essor du télétravail et le confort d'habitants de l'Ouest dont la proximité avec le bassin d'emploi de la vallée du Rhône est l'un des principaux atouts.

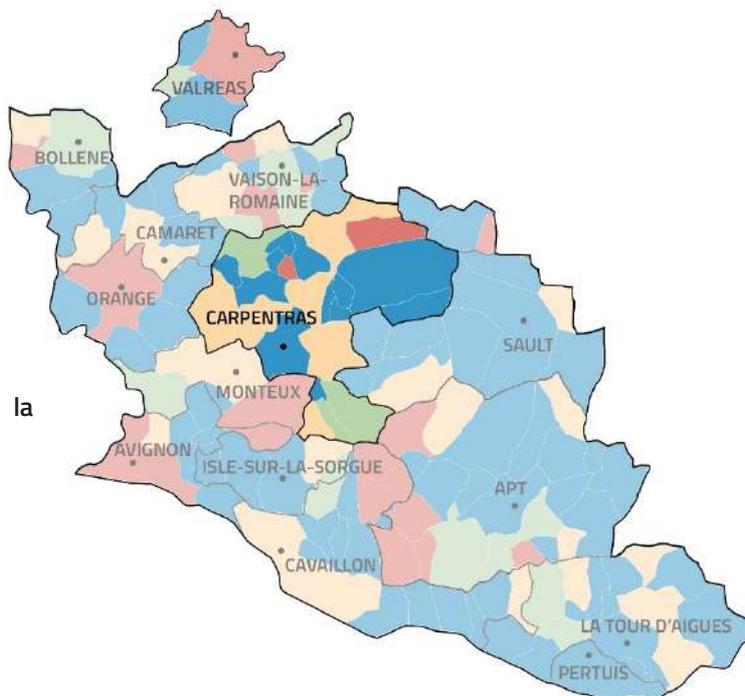
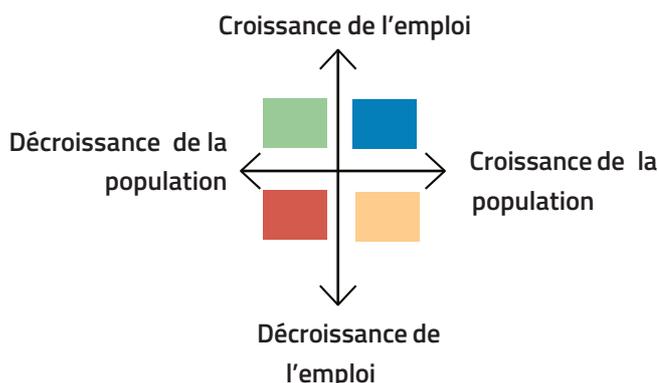


# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VENTOUX-COMTAT VENAISSIN :

## Fiche d'identité :

- 25 communes (69 450 habitants en 2017 / 135.8 hab/km<sup>2</sup>)
- Siège de l'intercommunalité : Carpentras (28 309 habitants en 2017)

## Evolution de la population et de l'emploi entre 2006 et 2016



## Quelques chiffres...

### ■ Nombre d'emplois pour 100 habitants en 2017 :

Vaucluse : 38 emplois  
EPCI : 33 emplois  
Carpentras : 46 emplois

### ■ Médiane du revenu disponible par UC 2017 :

Vaucluse : 19 400 euros  
EPCI : 19 150 euros  
Carpentras : 16 920 euros

### ■ Taux d'évolution annuel de la population entre 2012 et 2017 :

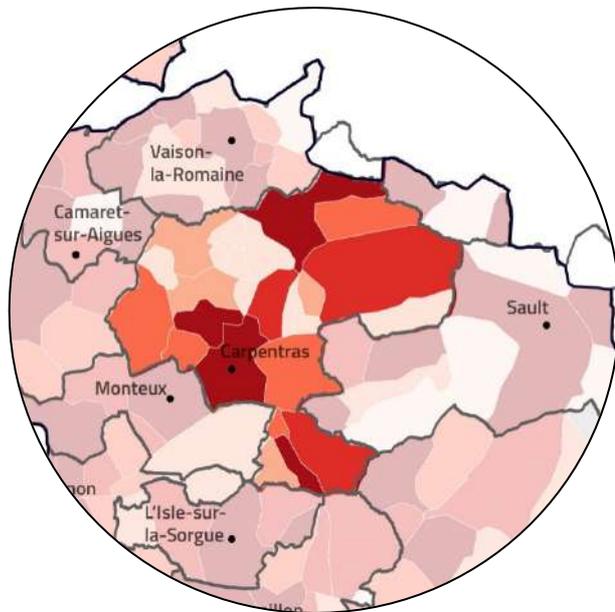
Vaucluse : 0.46%  
EPCI : 0.35%  
Carpentras : -0.15%

## Dynamiques territoriales :

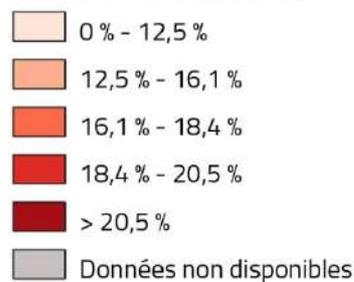
- Au cœur du Vaucluse, **Ventoux-Comtat Venaissin fait la jonction** entre l'axe rhodanien métropolisé de l'ouest, et les faibles densités du Ventoux à l'est.
- En **croissance démographique** depuis plusieurs décennies, l'agglomération accueille aujourd'hui à un rythme moindre (taux d'évolution annuelle de la population de 0.35% entre 2012 et 2017), et principalement dans les communes de l'ouest (Sarrians, Aubignan, Lorient-du-Comtat, Vacqueyras). Carpentras quant à elle voit sa population stagner depuis 2007. Selon l'observatoire de la Cove, la croissance annuelle moyenne de l'EPCI se stabilisera à 0,3% à horizon 2050 (soit 245 habitants en plus chaque année).
- Le nombre d'emplois a quant à lui légèrement décliné au début des années 2010 (-600 emplois salariés de 2010 à 2015) avant de connaître une reprise vigoureuse : près de 1000 emplois ont été créés depuis 2015, selon l'observatoire de la Cove, principalement dans les secteurs agricoles/viticoles et dans la restauration.

## A Carpentras, le maintien de la cohésion au prix d'importantes réponses publiques

La ville de Carpentras présente des fragilités au moins aussi nombreuses que ses atouts. D'un côté, elle est la ville avec le plus de **QPV** du département (dont le Pous du Plan, quartier parmi les plus pauvres de France) – et, cela va de paire, avec un **revenu médian moyen de 16 920€ parmi les plus faibles de France** -, qui a connu une baisse du nombre de petits commerces cette dernière décennie, un taux de **vacance** (11,5% en 2017) parmi les plus élevés du département, comme celui de **l'absence d'insertion économique de ses jeunes** (22,6%) (cf carte ci-contre).

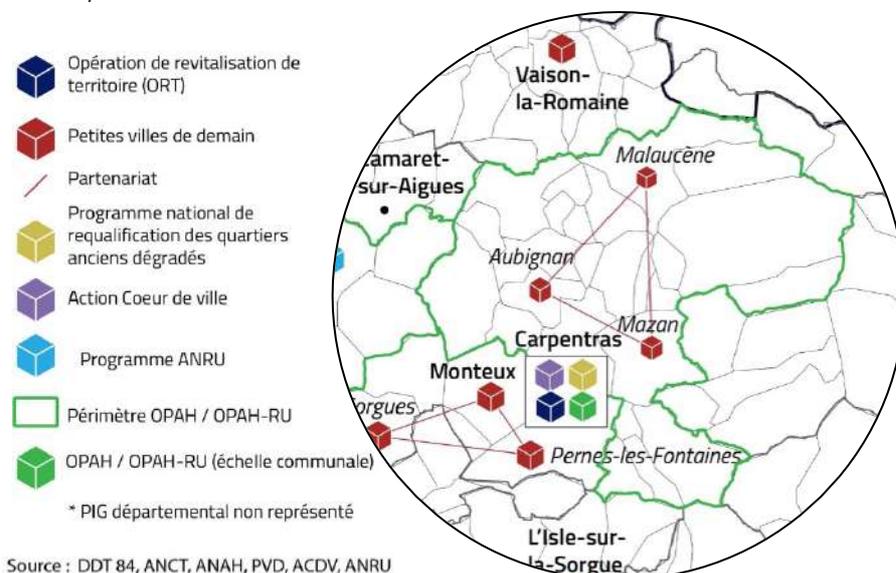


Taux de non-insérés parmi les 15-24 ans en 2016



Observatoire des Territoires, données INSEE

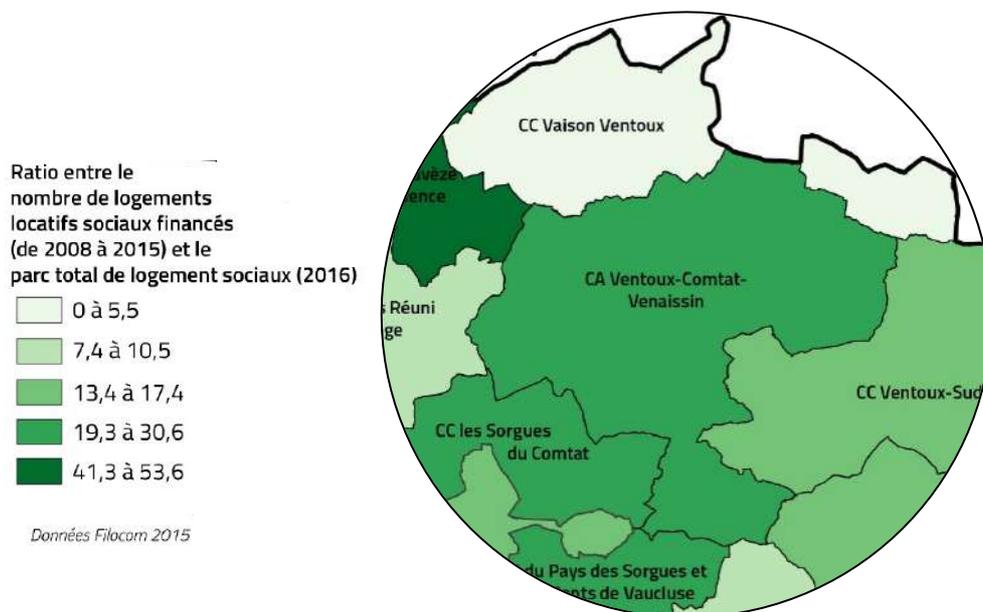
De l'autre, elle reste une **centralité bien desservie**, disposant d'une gamme de services complète et d'un patrimoine architectural et culturel exceptionnel (bibliothèque-musée Inguimbertaine, plus vieille synagogue de France...). Les réponses publiques abondent pour conserver ses atouts et contenir les fragilités : dispositifs Action Cœur de Ville, ORT, PNRQAD, installation d'un espace France service et d'une maison de santé pluridisciplinaire, recrutement de 10 adultes relais pour améliorer la médiation sociale dans les quartiers, etc.



## Accentuer la mixité sociale par les politiques de l'habitat

Malgré les 4 quartiers politique de la ville à Carpentras, seuls 9% des logements de l'EPCI sont des logements sociaux, ce qui tend à **concentrer les populations les plus pauvres et jeunes à Carpentras** : 30% de la population de la ville a moins de 30 ans, et près de 8 000€ séparent le revenu médian moyen de la ville à celui de Saint-Hippolyte ! **Deux leviers sont actuellement mobilisés pour réduire ces écarts** :

> **l'augmentation de la production de logements sociaux** sur l'ensemble du territoire : un effort important a été accompli par les acteurs locaux ces dernières années puisque 30% du parc social locatif de l'EPCI a été construit entre 2008 et 2015.

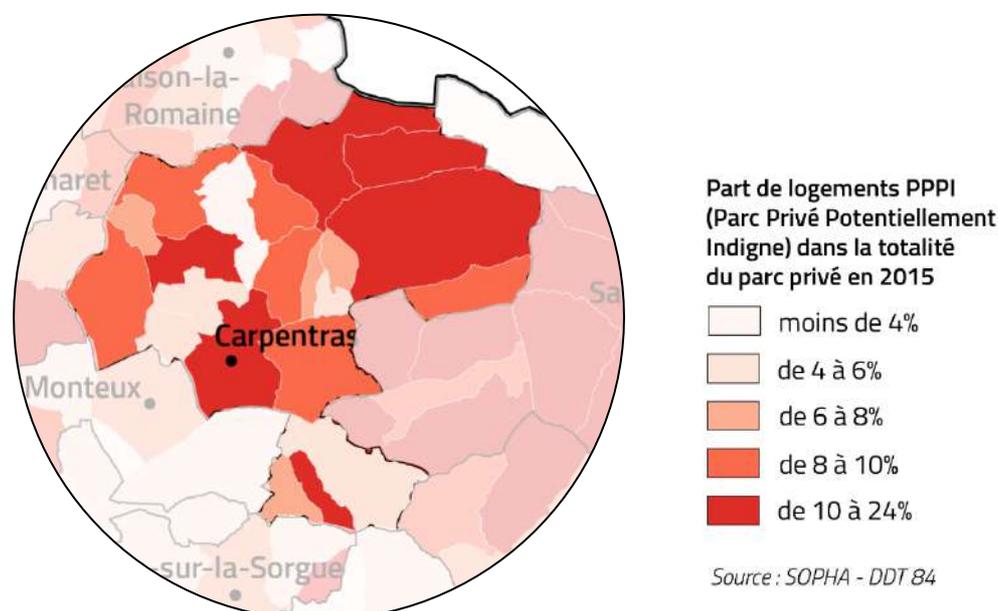


### Aide à la lecture :

Cette carte représente la part de logements locatifs sociaux (LLS) financés entre 2008 et 2015 sur le parc total de logements sociaux en 2016.

Ainsi, par exemple pour la CC Sud-Lubéron, 83 logements ont été financés entre 2008, pour un total de 201 logements sociaux en 2016 : le financement des LLS représente une part importante de l'offre de logements sociaux existante.

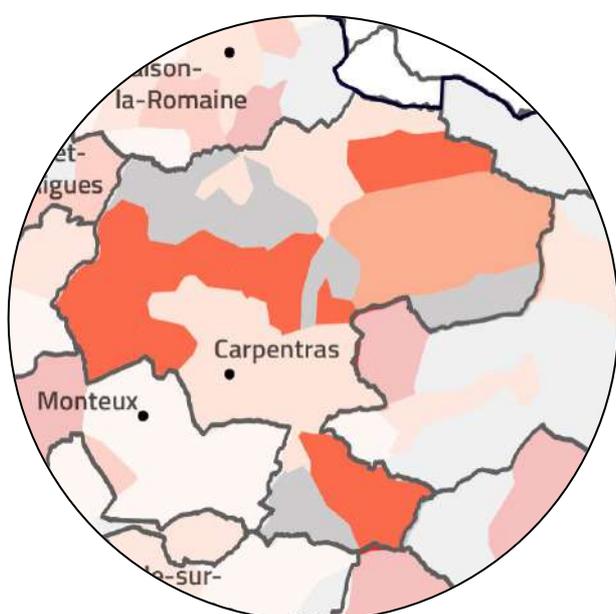
> **La réhabilitation du bâti ancien en centre-ville et en cœur de bourg**, à Carpentras bien sûr (où 12% des logements sont identifiés comme « potentiellement indignes »), mais aussi dans les villages proches du mont Ventoux (11% des logements de Bédoin, 15% de Beaumont-du-Ventoux, 12% de ceux de Malaucène). Si les aides à la pierre de l'ANAH sont saisies de façon satisfaisante à Carpentras, le saisissement de ces aides à l'Est de l'EPCI semble en-deçà de l'effort à réaliser.



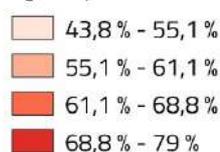
## Améliorer l'insertion économique des habitants de la COVE

3<sup>ème</sup> EPCI du Vaucluse avec le niveau **d'emplois précaires** le plus élevé (18,4% des emplois, ce qui s'explique par **l'importance des secteurs agricoles et viticoles** sur le territoire) et 3<sup>ème</sup> EPCI du Vaucluse avec le plus de **chômeurs** (16,4% des actifs), **l'enjeu de l'insertion économique** semble ici encore plus crucial que dans le reste du département. Cela signifie agir sur **un tissu d'activités qui connaît deux caractéristiques** :

- La **prééminence d'un secteur agricole** qui emploie plus de 10% des actifs de l'EPCI et occupe près de 40% des sols. Celui-ci fait face à cet égard à plusieurs enjeux : d'une part, **assurer la transmission d'exploitation dont les chefs sont âgés**, en particulier celles de la partie ouest de l'agglomération ; d'autre part, **favoriser l'inscription des productions dans plus de circuits locaux** pour diminuer le caractère précaire de certains emplois - le PAT Ventoux, actuellement en cours de réflexion, est en ce sens une piste intéressante, en complémentarité des politiques départementales en la matière.

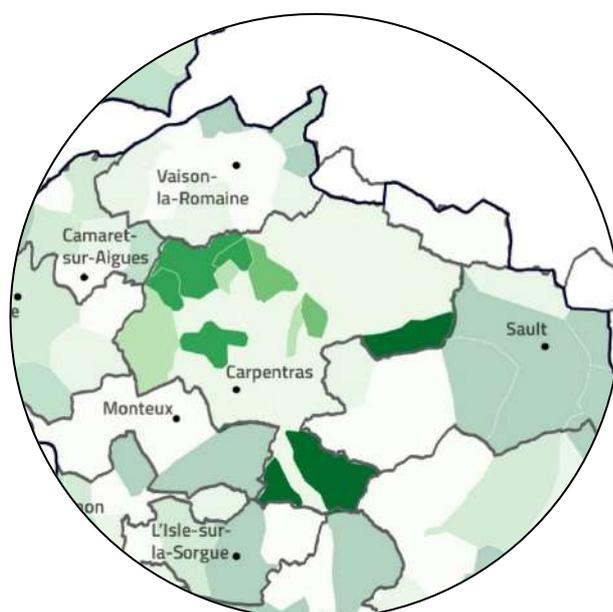


Part des exploitations agricoles dont le chef d'exploitation est âgé de plus de 60 ans en 2010



Données non disponibles

Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Part des exploitations agricoles engagées dans l'agriculture biologique (2017)



Source : Observatoire des Territoires - Données Agence Bio

- La **volonté de diversification économique des élus locaux**, notamment dans l'industrie agro-alimentaire, mais qui doit elle trouver les moyens d'être compatible avec l'exigence de sobriété foncière nationale.

# CONCLUSION

---

## Cohésion et solidarité territoriales : des centralités et des réseaux

A partir des onze thématiques soumises à l'analyse cartographique en première partie de cette étude, on voit, sur le terrain des intercommunalités, que **les enjeux de cohésion fonctionnent souvent en couple** : logement et précarité énergétique, emploi et mobilité, accès aux services et inclusion numérique, centralités et quartiers prioritaires, développement économique et projet agricole et alimentaire... L'approche par la cohésion territoriale invite nécessairement à dépasser les politiques sectorielles et à construire de véritables programmes croisés d'interventions publiques, sinon sur la totalité des sujets, du moins sur **des couples prioritaires** parmi eux.

Le survol des 13 intercommunalités du Vaucluse montre une avancée inégale dans ces interventions publiques et ces efforts croisés. Comme on le soulignait dès le départ, la cohésion c'est aussi la capacité des territoires à produire la solidarité pour continuer à vivre ensemble, malgré les disparités, voire les inégalités, qu'il s'agit de combattre inlassablement.

Ce qui frappe enfin en synthèse de ces 13 portraits de cohésion, c'est **le rôle clé qu'y jouent ou peuvent y jouer les centralités de chaque territoire**. Lorsque ces centralités vont mal, se vident de leur substance, subissent le renversement territorial que signifie la périurbanisation, la cohésion de la communauté ne peut qu'en pâtir globalement. **Il ne peut pas y avoir de cohésion territoriale sans centralité forte, à l'échelle de chaque territoire**. A l'inverse, lorsque la centralité se tient bien, ou revit, c'est toute la communauté qui en ressent le bénéfice.

C'est une condition nécessaire, elle n'est cependant pas suffisante. La situation sociale d'autres quartiers et d'autres communes de la communauté doit aussi être considérée, et surtout le fonctionnement d'ensemble que permet, ou pas, l'accessibilité. La centralité doit constituer une offre de cohésion (logements, services, commerces, emplois...), mais les réseaux du territoire (réseaux de mobilité, réseau numérique, réseau de services) sont ce qui tissent la communauté autour de sa ou ses centralité(s).

Au-delà de la gamme des programmes mobilisables via l'ANCT et des politiques sectorielles de l'action publique, c'est autour du **couple stratégique « centralité / réseaux »** que chaque communauté doit sans doute construire, avec l'appui de tous les niveaux d'intervention (Département, Région, Etat) sa politique de cohésion, qui n'est rien d'autre que celle du bien vivre ensemble pour sa population.

